N° 838 44e Année Tome CCXLIV 15 Mai 1933

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, *5 fr. 75;* plein tarif *6 fr. 50*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

LES TENDANCES
DU ROMAN ITALIEN
D'AUJOURD'HUI

I

En parlant avec des étrangers de la littérature italienne d'aujourd'hui, on peut souvent constater que, généralement, leur connaissance du roman italien s'arrête à d'Annunzio. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'art narratif italien commence précisément après d'Annunzio, on peut dire même grâce à la réaction qui s'est produite dans toute la littérature italienne contre l'esprit, l'atmosphère et l'influence de Gabriele d'Annunzio. Mais si, d'une part, l'art d'annunzien, à cause de son manque d'humanité et son égocentrisme exaspéré, n'a pas été favorable au développement de notre roman, d'autre part la réaction contre d'Annunzio ne le fut pas non plus, étant donné son orientation plutôt lyrique et autobiographique et sa tendance avant tout critique. A ces constatations d'ordre général, il faut ajouter le fait que les chefs de file des générations de littérateurs entre 1900 et 1930 ont été des critiques ou des poètes, des essayistes ou des dramaturges, rarement de vrais romanciers. Ce n'est qu'au courant de ces dernières années que nous voyons surgir en Italie un art narratif remarquable, vraiment digne de ce nom, et qui promet d'avoir une importance et une influence à l'étranger, s'il maintient et développe ses possibilités. Il serait injuste, en parlant des jeunes auteurs, de ne pas citer

quelques écrivains de valeur qui ont contribué à la formation des jeunes, et qui forment un lien entre l'époque de d'Annunzio et celle d'aujourd'hui.

La première réaction contre le poète de Pescara peut être trouvée dans l'œuvre d'Alfredo Panzini (1), qui, quoique né la même année que d'Annunzio, n'est parvenu à la célébrité que dans les années d'après guerre, lorsque la mode d'annunzienne était déjà défunte. En commençant par *Il Libro dei Morti*, daté de 1893, jusqu'à *La Sventurata Irminda*, nous trouvons dans l'œuvre de Panzini un motif dominant : c'est une nostalgie de la vie simple et tranquille d'autrefois, opposée par lui aux inquiétudes et aux tourments de la vie moderne, qu'il considère avec un certain humour, tout en marquant l'aversion qu'il ressent pour elle. Cette aversion, du reste, n'est pas toujours sincère, car elle dissimule parfois le regret qu'a l'auteur de ne point appartenir aux nouvelles générations, qui acceptent la vie et ses jouissances sans les préjugés ni les scrupules qui avaient cours au temps de la propre jeunesse de Panzini. Mais, malgré tout, son humour reste bienveillant, avec un caractère un peu provincial. C'est l'humour d'un savant qui, placé lui-même loin du tourbillon de la vie, observe cette vie à la fois avec étonnement et indulgence. N'oublions pas que Panzini, élève de Carducci, porte en lui la tradition des classiques et garde l'empreinte de la formation littéraire propre à l'Université de Bologne à la fin du XIX[e] siècle. Mais, en même temps, saisi de la fièvre du journalisme littéraire, si caractéristique des années d'après guerre, Panzini laisse malgré lui transparaître cette ambiance dans des livres comme *Il Mondo è Rotondo*, *Signorine*, etc... C'est pour cette raison qu'il parvint rarement à créer une œuvre parfaitement équilibrée comme *La Lanterna di Diogene* ou *Il Padrone sono Me*. Les livres de Panzini, quoique

(1) Né à Senigallia, en 1863.

empruntant souvent la forme romanesque, ne peuvent être placés parmi les vrais romans. Ce sont plutôt des fantaisies ou des moralités inspirées par un esprit plutôt critique que créateur.

Nous trouvons dans l'œuvre de Luigi Pirandello (2) un humour bien différent de celui de Panzini. Pirandello, quoique célèbre dans le monde entier comme dramaturge, est avant tout un conteur. Presque toutes ses œuvres de théâtre ont été tirées des innombrables contes dans lesquels il révèle toute l'originalité de son talent. On peut même se demander si ses comédies et ses drames ne gardent pas, en quelque manière, la marque de cette origine. Disciple de Verga, il met en scène dans ses premières œuvres une Sicile rappelant les romans et les récits de l'auteur de *Cavalleria Rusticana*. Mais bientôt Pirandello créera un roman de vastes dimensions, *I Vecchi e i Giovani,* pas assez connu malheureusement, dans lequel il trace un tableau de la Sicile dans les premières années de son union avec l'Italie, où l'on perçoit la profondeur et le caractère humain de son talent, qui n'est pas encore troublé par une recherche exaspérante de la « vérité » à travers les jeux subtils de la dialectique. C'est dans *Il fu Mattia Pascal* que nous trouvons l'éclosion de ce qu'on a plus tard appelé « le pirandellisme ». Il y traite pour la première fois de la fantaisie et de la réalité, de la vie et de la mort, de la folie et de la sagesse, de la multiformité des âmes et de l'inexistence des êtres, de tous ces éléments qui ont été ensuite repris par lui-même et par d'autres, dans des récits, des romans et des pièces de théâtre. On a souvent reproché à l'œuvre de Pirandello son excès de cérébralité et une habileté qu'on peut admirer, mais qui ne réussit jamais à émouvoir. Il y a, dans les créations de cet écrivain volcanique et véhément, quelque chose de froid et de voulu qui nous donne l'impression que ses théories et

(2) Né à Girgenti, en 1867.

ses thèses psychologiques ne lui servent pas à expliquer les hommes, mais que ce sont ces derniers qu'il emploie à la démonstration de ses thèses et de ses brillants paradoxes. L'humour qui donne à toute son œuvre une note spéciale, en lui enlevant tout ce qu'elle pourrait avoir de lourd et d'obsédant, est un humour bien moderne, âpre et dissolvant. Pirandello s'en sert pour combattre l'hypocrisie des hommes qui, isolés, sont capables d'après lui de sentiments nobles et sincères, mais qui, réunis, forment un troupeau d'êtres dépourvus de tout élan humain.

Panzini et Pirandello, écrivains de la même génération que d'Annunzio, dérivent d'un courant littéraire antérieur à ce dernier, et ce ne sont pas eux, en vérité, qui ont mené la campagne contre l'influence d'annunzienne. La vraie offensive contre d'Annunzio a été conduite, d'un côté par des critiques comme Croce, Borgese et Gargiulo, — de l'autre par les écrivains du groupe florentin de *La Voce,* surtout par Papini.

Giovanni Papini (3) est une des figures les plus curieuses des lettres italiennes d'aujourd'hui. On ne peut pas nier que pendant une période, qui n'est pas une des plus heureuses de notre littérature, il ait exercé une grande influence. D'abord, par le moyen des différentes revues qu'il a fondées et dirigées, ensuite par ses articles de pseudo-critique littéraire et philosophique, les *Stroncature,* dont le titre même (« Démolitions ») dénote l'état d'esprit destructeur de l'auteur. De ses livres de fantaisies, le plus réussi est sans aucun doute *Un Uomo finito,* dans lequel Papini a résumé toutes les inquiétudes et les espérances, les joies et les douleurs d'une âme qui recherche en vain dans les livres et dans la philosophie l'essence de la vie. Ce livre purement cérébral, ne donnant place qu'aux choses de l'intellect, a été défini, et non sans raison, comme le roman d'une

(3) Né à Florence, en 1881.

génération. En effet, on y trouve reflétés les tourments de toute une génération, incapable de créer et d'agir, qui tente en vain de se libérer d'un intellectualisme infécond. Malheureusement, Papini n'a plus jamais atteint les hauteurs de *Un Uomo finito.* Toutes les œuvres qu'il a publiées pendant les vingt dernières années ont été plus ou moins des déceptions et jalonnent une route descendante. Son talent fut plutôt celui d'un polémiste que celui d'un poète, d'un polémiste qui, après avoir tenté de détruire tant de renommées, a fini par détruire la sienne propre. Ses attaques injustifiées et même un peu ridicules, à cause de leur violence et de l'incompréhension qu'elles dénotent contre la jeune littérature, lui ont aliéné dernièrement toutes les sympathies, et l'on trouve à propos de cet écrivain qui, il n'y a pas longtemps, se trouvait au centre de la vie littéraire italienne, un article remarquable d'Enrico Falqui, publié par *L'Italia Letteraria,* où l'auteur s'écrie :

Il n'y a qu'une chose positive que Papini puisse affirmer : aucun des nouveaux écrivains ne fait des œuvres de Papini sa lecture préférée.

Tandis que Alessandro Bonsanti dit, dans *La Stampa*:

Les jeunes ne regardent plus vers Papini, ne trouvant rien à apprendre de lui, et les tout jeunes ne le comprennent même pas.

Tout en partageant l'opinion de Falqui et de Bonsanti, il ne faut pas oublier que Papini a tout de même contribué plus que tout autre à libérer notre littérature de l'atmosphère d'annunzienne.

Des écrivains du groupe de Papini, il faut nommer Ardengo Soffici (4) et Aldo Palazzeschi (5). Le premier s'est fait remarquer dans sa jeunesse par des œuvres autobiographiques hardies et très colorées, parmi les-

(4) Né à Rignano nell'Arno, en 1879.
(5) Né à Firenze, en 1855.

quelles je citerai *Giornale di Bordo* et *Arlecchino,* où il s'est révélé sous son meilleur jour. Arrivé aux années de maturité, il n'a malheureusement plus rien donné qui vaille la peine d'être mentionné. C'est tout le contraire pour Aldo Palazzeschi. L'esprit original et humoristique de l'auteur de *Il Codice di Perela* subit une longue éclipse et semblait être à jamais éteint, lorsqu'il s'est de nouveau retrouvé ces dernières années, et le récit de lui, paru récemment, *Lo Zio e il Nipote,* dans lequel il revient, enrichi par l'expérience de plusieurs écoles littéraires, à sa première et à sa vraie inspiration, me semble être le meilleur qu'il ait jamais écrit.

L'atmosphère crépusculaire que Palazzeschi avait si vite abandonné se retrouve chez Fausto Maria Martini (6) et Marino Moretti (7) : elle est l'essence de toute leur œuvre. Ce « crépuscularisme » fut une réaction typique des jeunes poètes contre l'ambiance des éléments grandioses, sublimes, héroïques et tragiques, mais aussi très souvent faux et artificiels. On en était fatigué et l'on ressentait le besoin de choses humbles et modestes, de personnages communs, de simplicité et de sincérité. C'est dans *Si Sbarca a New-York,* le meilleur roman de Fausto Maria Martini, que nous retrouvons tous ces jeunes poètes avec leur enthousiasme juvénile, mais trop délicat pour résister aux tempêtes de la vie et qui, après une lutte brève, se dispersent, ne laissant que des traces vagues dans la littérature italienne. En plaçant *Si Sbarca a New-York* parmi les romans, je tiens à souligner que malgré la forme romanesque que Martini donne à ses œuvres, il reste avant tout un écrivain lyrique et autobiographique. Dans les limites qu'il leur impose, lorsqu'il recherche une vérité intime et la restreint à sa personne, tous ses livres portent l'empreinte d'un poète authentique.

(6) Né à Rome, en 1886, mort à Rome en 1931
(7) Né à Cesenatico, en 1885.

Marino Moretti a su trouver par contre une forme objective pour exprimer une vérité très proche de celle de Fausto Maria Martini.

Il y a dans certains de ses romans des ressemblances avec ceux des écrivains de l'école régionaliste, mais ce sont des ressemblances extérieures. En fait, Moretti a cru trouver dans sa Romagne natale mieux qu'ailleurs les humbles personnages — *Puri di Cuore* (les cœurs purs) — qui, dans les livres tels que *La Voce di Dio* ou *Il Trono dei Poveri,* sont restés ses héros les mieux venus. Ces personnages peuvent être répartis en deux catégories qu'on trouve juxtaposées chez Moretti. D'un côté, les forts et les égoïstes qui, sans scrupules, jouissent de la vie en profitant parfois brutalement de la faiblesse des autres (Ciro Tugnaz dans *La Voce di Dio,* Matteo et Pietro dans *I Puri di Cuore*) — de l'autre côté les humbles et les faibles, ceux qui, ne sachant pas combattre la dureté de la vie, se plient avec résignation et gardent la pureté de leurs sentiments. (Cristina, dans *La Voce di Dio,* Luca et sa mère dans *I Puri di Cuore*). Ce sont ces derniers personnages qui expriment le plus exactement son âme et qui rappellent en partie l'émouvant portrait de sa mère, que l'auteur nous a donné dans le livre dédié à sa mémoire. D'autres nous font songer, notamment dans le livre de souvenirs *Via Laura,* à la personne de l'auteur lui-même, légèrement caricaturée, conformément aux traditions des « crepuscolari ». Il faut constater que, sous des apparences de mélancolie, de nostalgie, et même de faiblesse, Moretti cache une sûreté et une force qui lui ont permis d'écrire quelques livres qui comptent parmi les plus significatifs de cette époque de transition.

De Moretti aux écrivains de l'Ecole régionaliste, la distance est très petite. Dérivant plus ou moins directement du grand Giovanni Verga, ils ont tous un certain penchant vers le « crépuscularisme », et vers l'au-

tobiographie masquée. Citons par exemple Mario Puccini (8), qui est le plus connu à l'étranger. Il n'est pas difficile de découvrir dans son œuvre volumineuse, à travers toutes sortes de tentatives de hardiesse et d'innovations, une impossibilité d'échapper à cette atmosphère morne et triste de la petite vie bourgeoise d'une ville de province, qui est tellement caractéristique de son art. Toutes les fois que l'auteur tâche de créer un grand roman, comme celui de *Cola* ou *Ebrei*, les forces lui manquent aussitôt qu'il sort de son milieu, et le problème qu'il envisage reste à peine effleuré. L'action, le mouvement, la fantaisie lui font défaut, et il en résulte un manque de proportion entre le plan conçu par l'auteur et sa réalisation littéraire. M. Puccini me semble bien supérieur dans certains recueils de récits comme *Essere o non essere*, ou *L'Inganno della Carne*. Il sait donner ici du relief aux petits commerçants, aux prêtres, aux paysans et aux soldats, à tous ces personnages timides et médiocres qui lui inspirent une vive sympathie humaine.

Federigo Tozzi (9) fut sans doute le plus fort et le plus original des écrivains de cette Ecole. Si l'on juge d'après des livres comme *Tre Croci* et *Il Podere*, il aurait pu donner des œuvres très fortes à la littérature italienne; malheureusement, une mort prématurée l'a enlevé au moment même où il était parvenu à la pleine maturité de son talent. D'une simplicité instinctive, brusque et impitoyable, travaillant avec une conviction et une force irrésistible, il nous fait penser aux artisans du moyen âge qui, dans Sienne, sculptaient avec effort de rudes figures de bois. Tozzi dépeint le tableau de la déchéance humaine d'une manière poignante en racontant dans *Tre Croci* la triste histoire des trois frères qui, en proie à l'avidité, à la gourmandise et à la poltronnerie,

(8) Né à Senigallia, en 1887.
(9) Né à Sienne, en 1883; mort à Rome, en 1920.

glissent lentement vers une mort ignominieuse; rien ne restera désormais de leur passage sur la terre que les trois croix noires au cimetière. On retrouve les mêmes traits, qui sont typiques chez Tozzi, dans *Il Podere*, où l'auteur travaille sur un fond autobiographique, en laissant de côté tous les détails et tous les ornements, se limitant à l'essentiel. Ce procédé, qui donne à ses romans leur caractère, produit en même temps une impression statique et fait ressentir au lecteur toute la lourdeur et le désespoir qui se dégagent de ses livres.

Il y a une parenté éloignée entre l'art de Tozzi et les œuvres de Enrico Pea (10). Ce ne sont pas, à vrai dire, des romans; plutôt des fresques où, sur le fond grandiose de la mer et des montagnes sauvages, il projette ses étranges personnages, presque tous des fous ou des maniaques. Il ne les étudie pas dans leur anomalies, mais il en marque la grimace grotesque ou tragique à la manière d'un sculpteur taillant dans le marbre. Des œuvres telles que *Moscardino* ou *La Figlioccia* sont peu accessibles au grand public, mais jouissent d'une grande considération, d'ailleurs méritée, auprès des lettrés.

Bruno Cicognani (11) est, comme Tozzi et Pea, un Toscan, mais son art est très différent de celui de ces deux écrivains. Il n'a rien d'impulsif ou de violent. On a l'impression, en lisant ses contes et ses romans, de se trouver devant des œuvres lentement élaborées et calculées dans tous leurs détails. Les types et les caricatures qui figurent dans ses récits sont ceux qu'il entrevoit dans les rues de sa ville natale, Florence, ou dans son bureau d'avocat; et ils sont dessinés selon un procédé qui rappelle celui de l'Ecole toscane, si florissante dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Quant à ses deux romans *La Velia* et *Villa Beatrice*, ils s'élèvent bien au-dessus de tout art régional et comptent parmi les mieux

(10) Né à Serravezza (Carrara), en 1881.
(11) Né à Florence, en 1879.

construits et les plus significatifs de l'époque d'après-guerre. Le réalisme avec lequel Cicognani a dessiné dans *La Velia* l'image d'une femme du peuple, égoïste et inconsciente menant à la ruine tous ceux qui l'entourent, trouve une contre-partie dans la compréhension humaine avec laquelle l'auteur traite tous ses personnages. Il s'est imposé, dans *Villa Beatrice*, une tâche beaucoup plus compliquée en plaçant au centre du roman un cas pathologique qui réclamait une analyse psychologique des plus fines pour être expliqué et rendu intéressant. Mais comme le tempérament artistique de Cicognani n'est pas analytique, il en résulte que les figures secondaires du roman sont plus vives et émouvantes que la figure centrale de Béatrice, et ce n'est que dans les derniers chapitres du livre, qui sont les plus beaux que Cicognani ait jamais écrits, que cette femme tourmentée parvient à gagner notre sympathie, et à nous persuader, par son caractère de profonde humanité, de la vérité des mots que nous lisons au début du roman : « Dio è carita! »

Un vrai romancier fut aussi Umberto Fracchia (12), qu'une mort tragique a enlevé dans la plénitude de ses forces. Au moyen de son hebdomadaire *La Fiera Letteraria,* et grâce à sa sympathie toujours vive pour les jeunes écrivains, qu'il a aidés de toutes les manières, il a exercé une influence sur notre nouvelle littérature. Comme écrivain, il a donné plusieurs livres remarquables, entre autres un très beau roman, *Angela.* Fracchia, tout en étant réaliste, sait envelopper ses récits dans une atmosphère de surnaturel, leur donnant ainsi une saveur toute spéciale. Il crée les personnages les plus différents et je dirais même les plus opposés, recherchant en chacun d'eux les sentiments humains pour lesquels il s'est toujours montré très compréhensif. C'est ainsi

(12) Né à Lucca, en 1889; mort à Rome, en 1930.

qu'un vieillard sordide, comme Maestro Zimolo, et une prostituée, comme Angela, peuvent nous intéresser et nous émouvoir, tout en étant dépeints avec un réalisme sec et précis, sans une ombre de ce faux humanitarisme social qui a gâté tant de romans au commencement de ce siècle. Il y a au fond de ce livre une tristesse écœurante, basée sur l'inutilité de la lutte contre un destin fatal qui reste toujours le plus fort. Ce thème est particulièrement cher à Fracchia, et nous le retrouvons dans son dernier roman, *La Stella del Nord*. Sans atteindre à la valeur d'*Angela*, ce livre résume les qualités les plus caractéristiques de l'auteur, et notamment dans la figure du capitaine Jupiter. On y voit combien Fracchia ressentait le besoin de créer une réalité plus pure et plus noble que celle de tous les jours.

Avant de se révéler comme romancier, Fracchia était connu comme critique depuis plusieurs années. Le passage de la critique à l'art narratif est un fait fréquent en Italie; il est le fait de plusieurs écrivains, parmi lesquels le plus célèbre et le plus important est sans aucun doute Giuseppe Antonio Borgese (13). Son roman *Rube* n'a pas seulement une valeur littéraire, mais il peut être considéré, du point de vue historique, comme un document sur l'époque d'après-guerre. *Rube* est le roman d'une génération d'intellectuels malades, neurasthéniques, accablés de cérébralisme, incapables de vivre et d'agir, et soutenus seulement, comme nous l'avons déjà vu dans *Un Uomo finito* de Papini, par leur dialectique et leur mégalomanie. Dans *Rube*, Borgese a dépeint l'existence d'un homme qui, dépourvu de sentiments et tourmenté par le doute, n'a pas la force de réagir contre son mal et se laisse emporter par le courant qui l'éloigne de plus en plus de la réalité de la vie, jusqu'au moment où un hasard cruel le conduit à la mort. Borgese

(13) Né à Polizzi Generosa (Palermo), en 1881.

est un analyste qui recherche les causes les plus intimes, et les conséquences les plus lointaines du mal de son héros. Rube est un homme dépourvu de jeunesse, sans caractère, sans passion, incapable d'aimer quoi que ce soit en dehors de lui-même, plein d'orgueil et d'ambition, et qui, malgré son tempérament apathique, voudrait coûte que coûte arriver. Il aime les grands mots et les belles phrases, étalant un scepticisme qui n'est rien autre que manque de foi et froide indifférence. Les deux traits principaux de son caractère sont l'absence de volonté et le besoin continuel d'auto-analyse, et c'est cette auto-analyse qui paralyse en lui le sens de l'action et qui lui fait perdre le sens même de la réalité et des proportions. Il va à la guerre sans enthousiasme, de même que c'est sans amour qu'il séduit une femme et l'épouse, en se figurant faire un mariage commode. C'est un hasard qui fait de lui l'amant de Célestine, et c'est de nouveau un hasard qui fait de lui presque son assassin. Je dis « presque », car, bien qu'il crie dans sa confession : « Je suis un assassin », il n'a pas tué Célestine, il l'a simplement laissée mourir, et cette nuance est essentielle à indiquer pour démontrer que, malgré toutes les apparences, il n'est pas un homme : il manquerait de force et de courage pour tuer quelqu'un, car il est incapable d'agir. Borgese a repris ce thème dans son second roman, *I Vivi e i Morti*, sans parvenir à l'heureuse synthèse de *Rube*. Son Eliseo Gaddi, tourmenté par les problèmes de la mort et de l'au-delà, s'efforce en vain de trouver, dans un vague mysticisme, une compensation à son incapacité de vivre; il n'a pas la force de persuasion de Filippo Rube, et sa vie grise et monotone produit dans le roman une impression de lourdeur. On peut toutefois dire que, dans ces deux livres, Borgese a résumé, avec beaucoup d'art et de talent, le mal de la génération post-d'annunzienne. Dans ses romans, Borgese concentre tout l'intérêt sur un seul per-

sonnage. Ce sont Rube ou Gaddi qui sont analysés dans tous leurs sentiments, leurs idées et leurs réactions, tandis que les personnages qui les entourent ne jouent qu'un rôle effacé. C'est un trait qui est très caractéristique, non seulement de la manière de Borgese, mais de presque tous les écrivains de sa génération. Cette manière a forcément mené le roman italien à une déchéance, en le réduisant à de longs et vagues monologues intérieurs, ou à des autobiographies à peine masquées, qui permettent aux auteurs toutes sortes de disgressions inutiles et prétentieuses.

C'est Massimo Bontempelli (14) qui a inauguré le mouvement appelé « novecento », ayant pour dessein une réaction contre l'excès d'analyse subjective, ainsi qu'une lutte contre les clichés du roman régionaliste. Bontempelli a inauguré le règne de la fantaisie, qui doit briser et dépasser la réalité et donner au lecteur le sens de l'inconnu et de l'inattendu. L'originalité de Bontempelli, quoiqu'elle fasse à la longue l'impression d'être un peu recherchée, est incontestable. Dans ses récits, il part d'une idée d'apparence tout à fait logique, mais absurde dans son essence, il la développe en suivant un raisonnement rigoureux, semblable à celui d'un mathématicien, et il arrive ainsi à des conclusions très inattendues, toujours amusantes, et quelquefois d'un comique qui recouvre une profonde tristesse. La vivacité de son esprit et l'élégance de ses paradoxes se sont révélées surtout dans des volumes comme *La Vita Intensa* et *La Donna dei mei Sogni*. Le premier de ces ouvrages est d'un style réaliste et très sobre, qui rend les situations bizarres qui sont dépeintes extraordinairement grotesques; dans le second, par contre, Bontempelli est souvent lyrique et recherche de préférence des fantaisies cérébrales qui désormais n'ont plus rien à faire avec

(14) Né à Como, en 1885.

la réalité. Malgré ses efforts, Bontempelli ne me semble pas réussir dans le roman. Car, si son long récit symbolique nous a charmés par la fraîcheur et la spontanéité de quelques descriptions de paysages, et nous a fait accepter, sans leur donner trop d'importance, les marionnettes qu'il choisit comme personnages, *Il Figlio di due Madri* et *Vita morte di Adria,* avec leurs personnages réels, qui ne sont, eux aussi, entre les mains de l'auteur, que des marionnettes lui servant à prouver des thèses, démontrent qu'il est impossible de construire un bon roman en se basant uniquement sur des paradoxes. Pour nous charmer, Bontempelli, qui est un pur cérébral qui manie très habilement la dialectique, devrait toujours rester dans le domaine de sa fantaisie funambulesque.

Des écrivains du groupe de « Novecento », il faut nommer Pietro Solari (15), Orio Vergani (16) et Corrado Alvaro (17).

Pietro Solari nous a montré dans son livre *La Coda del Diavolo* un fort penchant pour le grotesque; son récit *Cuoringola* est conçu dans un style et dans un esprit très moderne. Nous devons nous attendre, de la part de cet écrivain dont l'humour est moins cérébral que celui de Bontempelli, donc plus riche en possibilités, à un beau développement dans l'avenir.

Orio Vergani est un écrivain plus complexe. Chez lui, sous un aspect « novecentiste », on découvre souvent une inspiration de source « crépusculaire ». Notamment dans les récits du volume *Fantocci del Carosello Immobile,* avec leur atmosphère trop recherchée et artificielle qui donne l'impression d'un modernisme un peu maniéré. De même, dans le roman *Io povero Negro,* où une mélancolie typiquement « intimiste » est répandue dès

(15) Né à Bagnoli Irpino (Avellino), en 1895.
(16) Né à Milan, en 1899.
(17) Né à Reggio-Calabria, en 1893.

les premières pages du livre. Peu à peu, Vergani, qui est encore très jeune, réussit à fondre les différents éléments de sa personnalité, en donnant à ses derniers livres un accent bien personnel. Son tout dernier volume, *Domenica al Mare,* nous en donne les preuves.

Le plus intéressant et le plus doué des trois « novecentistes » me semble être Corrado Alvaro. Sa personnalité est très complexe; d'un côté, il a publié des récits qui rappellent la cérébralité fantaisiste de Bontempelli; d'un autre côté, il se rapproche, du moins en apparence, de la tradition du roman régionaliste. Ce contraste, que beaucoup de critiques ont voulu souligner dans son œuvre, me semble purement extérieur. Son sentiment de la réalité est tout primitif et lui donne un penchant vers une âpre sensualité, tandis que son esprit complexe le fait s'esquiver de la réalité morne pour trouver une contre-partie dans la fantaisie et dans le rêve. Alvaro a ses meilleures réussites quand il parvient à équilibrer ces deux éléments comme dans *Gente d'Aspromonte,* ou dans certains récits du volume de *La Signora dell'Isola.* Son long récit *Solitudine,* qui a pour thème la juxtaposition de la sensibilité italienne et de la sensibilité de la nouvelle Allemagne, est une des choses les meilleures et les plus fortes qu'il ait jamais écrites.

Alvaro a moins réussi dans le roman. On ressent dans *Vent'Anni* un effort un peu artificiel qui ne convainc pas le lecteur, mais puisqu'il est jeune, comme Vergani et Solari, et qu'il ne fait en somme qu'entrer dans la carrière, parmi les écrivains de la jeune génération, on peut attendre beaucoup de lui dans l'avenir.

On doit considérer le mouvement néo-classique de la « Ronda » comme une opposition au « Novecentisme » de Bontempelli dans ses idéals artistiques et dans ses réalisations (18). La « Ronda », sans s'occuper du roman,

(18) « La Ronda », refusant les expériences des écrivains étaliens de la fin du XIXe siècle, voulait se rattacher à Manzoni et surtout à Leopardi

a eu la plus grande influence sur le développement de la nouvelle littérature italienne. Ce mouvement a éclairci beaucoup de malentendus et rendu aux écrivains italiens le grand héritage de leurs classiques : le sens de la mesure. L'unique romancier du groupe de la« Ronda » est Riccardo Bacchelli (19). En notre temps si agité et fiévreux, Bacchelli incarne à merveille le type de l'humaniste et de l'homme de lettres italien traditionnel. Ce qui, chez les autres, est une pose est au contraire chez lui l'essence la plus vraie de son être. Lorsqu'il reste fidèle à sa nature, il écrit des pages d'un calme et d'une sérénité qui sont rares de nos jours, celles par exemple du second volume de son grand roman historique *Il Diavolo al Ponte Lungo,* celles encore de quelques récits de *Bella Italia.* Il y a, dans la seconde partie de la *Citta degli Amanti,* des pages qui, du point de vue littéraire, sont les plus belles qu'on ait écrites en Italie sur la guerre. Elles ont ce rare équilibre, entre la réalité la plus crue et les plus nobles sentiments humains, qui d'habitude manque à la plupart des livres de guerre. Quand Bacchelli commence à analyser des sensibilités et des situations anormales comme dans *Una Passione Coniugale* et dans la plus grande partie de *La Citta degli Amanti,* il devient artificiel et manque le but. Son tempérament n'est pas celui d'un analyste, mais plutôt celui d'un peintre de larges fresques historiques. C'est alors que sa vaste érudition et son amour des traditions se manifestent à côté de son talent de narrateur, et il écrit des chapitres où il se révèle comme un grand maître et se place parmi les plus grands écrivains de sa génération.

pour faire revivre une pure tradition italienne. Recherchant avant tout la perfection formelle, les écrivains de ce groupe ont excellé dans le « frammento » ou dans l'essai lyrique. Emilio Cecchi (né à Florence en 1883), et Antonio Baldini (né à Rome en 1889), me semblent être parmi eux les deux plus remarquables.

(19) Né à Bologne, en 1893.

Italo Svevo (20) exerça sur la jeune littérature italienne une influence plus grande que celle des écrivains de « La Ronda ». Lorsque Eugénio Montale, un de nos meilleurs poètes et un critique des plus avisés, toujours ouvert aux nouvelles tendances de l'esprit, a révélé Italo Svevo dans un article magistral, ce dernier avait déjà passé la soixantaine, alors que toute son œuvre restait encore inconnue et incomprise. Une mort subite a enlevé Svevo peu de temps après, mais elle n'a pu empêcher que la nouvelle génération ne reconnaisse en lui un maître et un précurseur.

En fait, Svevo est le seul des écrivains que j'ai nommés jusqu'ici qui puisse être considéré comme un grand romancier. Il est le seul qui, du point de vue romanesque, ait créé une œuvre complexe et cohérente, dans laquelle se révèle une personnalité puissante; une œuvre qui ne pâlit pas avec les années, mais qui, au contraire, gagne en importance et vigueur à mesure que le temps s'éloigne, il en est comme pour les œuvres d'un Balzac ou d'un Stendhal. On a trouvé une analogie entre la *Coscienza di Zeno* de Svevo et les romans de Proust. En effet, Svevo, qui a subi l'influence des théories de Freud, s'efforce, dans Zeno, de reconstruire, au moyen d'une analyse lucide de ses sentiments et de ses pensées, le passé, et de retrouver ce « temps perdu » et surtout de découvrir le sens de ce passé et de toute sa vie antérieure. S'il est inférieur à Proust quant à la représentation du monde extérieur — cette société si variée et si intéressante que décrit l'auteur de « A la recherche du temps perdu », il est digne de lui pour l'intensité et pour la force de ses analyses. Plus encore que *Zeno,* où cette analyse, fondée sur les éléments nettement autobiographiques, donne une certaine monotonie de ton, *Senilita* me semble être une œuvre maîtresse. Svevo a su y

(20) Né à Trieste, en 1864; mort à Trieste, en 1929

pénétrer dans les recoins les plus obscurs de l'âme de ses personnages, donnant à chacun d'eux une physionomie très précise et découvrant sous leurs misères et leurs bassesses une humanité triste et souffrante. C'est le roman de la médiocrité, de l'incapacité de vivre; ces deux thèmes qui ont toujours séduit tant d'auteurs, Svevo les a développés sans aucun égard à leur aspect extérieur, mais avec l'impitoyable désir de découvrir leur source secrète sans aucune hésitation romantique comme sans aucune faiblesse.

C'est dans le désir de pénétrer l'essence des choses sans négliger toutefois leur aspect extérieur, dans la nécessité de rompre avec les vérités toutes faites, pour arriver à une plus profonde signification humaine que la nouvelle littérature italienne a suivi en grande partie l'exemple de Svevo.

Avant de passer aux vrais jeunes, il convient de dire quelques mots des femmes écrivains.

Nous avons eu pendant les trente dernières années une grande quantité de femmes qui ont écrit des romans et des nouvelles. Malgré le talent que certaines d'entre elles ont su montrer, aucune ne s'est écartée des chemins déjà tracés par les hommes, aucune ne s'est élevée au-dessus de la moyenne. Grazia Deledda (21) en est l'exemple le plus typique. Connue à l'étranger pour avoir reçu en 1928 le prix Nobel, son œuvre, qui compte des romans comme *Elias Portulu* et *Canne al Vento*, a toutes les caractéristiques de l'Ecole régionaliste. C'est une œuvre qui, avec ses qualités et ses défauts, appartient à une autre époque que la nôtre.

Je devrais toutefois faire une exception pour Sibilla Aleramo (22). C'est la seule qui, douée d'une sensibilité essentiellement féminine, a su trouver dans la poésie une expression personnelle pour exprimer les désirs et

(21) Née à Nuoro (Sardegna), en 1876.
(22) Née à Alessandria (Piemonte).

les tourments de son âme. Je dis « dans la poésie » parce que, tout en choisissant à l'époque de *Una Donna* une forme romanesque pour ses livres, elle restera toujours un poète et non pas une romancière. On a voulu voir dans Sibilla Aleramo une féministe. Rien ne me semble être plus éloigné de son âme romantique et individualiste. Son dernier roman *Il Frustino,* une œuvre exquise et digne d'attention, nous prouve une fois encore comment, à travers les joies et les souffrances de l'amour, Sibilla Aleramo parvient à une conception très haute et très digne de la femme d'aujourd'hui. Si, dans sa vie et dans son œuvre, Sibilla Aleramo a lutté pour la liberté et l'égalité de la femme, elle ne l'a pas fait au point de vue politique ou social, mais uniquement à un point de vue purement humain.

Une autre femme écrivain qu'il faut nommer ici appartient, elle, à la jeune littérature ; c'est Gianna Manzini, qui, dans son roman *Tempo Innamorato,* a montré une force de pénétration psychologique et une sensibilité moderne des plus fines. On l'a comparée à Katherine Mansfield et Virginie Woolf, et il y a en effet une analogie de procédés littéraires entre ces deux écrivains anglais et Gianna Manzini. Ce qui surtout compte chez elle, c'est la manière exquise avec laquelle elle crée une atmosphère en la suggérant. Quoique bien différentes l'une de l'autre, Gianna Manzini et Sibilla Aleramo peuvent être considérées comme les représentantes les plus remarquables de l'âme féminine dans la littérature narrative italienne actuelle.

II

Il serait difficile de définir exactement quels sont les traits caractéristiques de la littérature italienne actuelle, car il s'agit d'une littérature qui est encore en formation. La plupart des écrivains dignes d'attention ne sont pas seulement jeunes au point de vue de l'âge, mais ils

ont publié très peu de livres, car ils les rédigent avec une conscience et un sérieux qui les empêchent de mettre chaque année de nouveaux volumes sur le marché. Le sérieux est une des qualités les plus saillantes de nos jeunes écrivains. Ils dédaignent la facilité de plume, la banalité et le succès à bon marché. Ils ont dépassé l'étape du « frammento », et tâchent de faire des œuvres qui, poèmes ou essais, romans ou récits, sont toujours bien construits et achevés. Convaincus de l'inutilité des polémiques pour ou contre la forme ou le fond, ils se rendent compte que seul l'écrivain qui a vraiment quelque chose à dire et qui donne une forme artistique adéquate au fond de son livre, aura le droit à l'existence dans la littérature. Ils savent aussi que rien n'est plus inutile que la recherche de l'originalité à tout prix, comme rien n'est plus éphémère que la soumission aux exigences, incessamment changeantes de la mode. Il n'y a que ce qui est personnel qui compte dans la pleine conscience de ses propres forces, et aussi dans les limites de ses propres possibilités. Si je parle de l'actualité, j'ose affirmer que, d'Alvaro et Angioletti à Bonsanti, Moravia et Quarantotto-Gambini, tous nos jeunes écrivains sont véritablement actuels. Ils le sont non parce qu'ils donnent dans leurs œuvres le commentaire des faits du jour ou une reproduction exacte de la réalité extérieure qui les entoure, mais parce que leurs livres dénotent une sensibilité artistique et humaine qui est celle de notre temps, et où se reflètent des sentiments, des aspirations, des joies intimes et des tourments qui sont ceux de notre époque.

La position éminente de directeur de l'« Italia Letteraria », que Giovan Battista Angioletti (23) a occupée parmi les lettrés italiens pendant les dernières années, lui a permis plus qu'aux autres de combattre en faveur

(23) Né à Milan, en 1896.

des jeunes et de dissiper pas mal d'équivoques qui s'étaient créées à leur égard. Il l'a toujours fait avec la même honnêteté et la même simplicité qu'on trouve dans ses livres de « mythes et de fantaisie ». La fantaisie considérée comme la création d'un monde poétique, en dehors de toute réalité extérieure précise, à la manière d'un Poe ou d'un Baudelaire, joue chez Angioletti un très grand rôle. On peut le constater dans *Il Giorno del Giudizio,* et aussi, quoique à un moindre degré, dans *Il Buon Veliero,* son dernier recueil de récits, qui, à mon avis, est aussi le meilleur. Il y a dans les œuvres d'Angioletti un fond de nostalgie; c'est la nostalgie d'un enfant de la grande ville moderne, qui, toujours entouré et presque opprimé par le côté mécanique de la vie actuelle, rêve d'une existence plus humaine, plus proche de la nature, sans jamais pouvoir réaliser ce rêve. Un autre côté du talent d'Angioletti se manifeste lorsqu'il observe avec mélancolie les êtres qui l'entourent et décrit leurs joies et leurs peines. C'est cet Angioletti-là que nous admirons dans la première partie de *Il Buon Veliero,* et que nous voudrions retrouver dans ses prochains livres. Ses pages les plus personnelles sont celles où il dépeint la morne atmosphère des faubourgs populeux d'une métropole. Les éléments les plus essentiels de sa personnalité se trouvent justement dans ce mélange d'une sorte de résignation devant la triste réalité de la vie, avec un sentiment poétique qui la transfigure.

Piero Gadda (23 *bis*), Milanais lui aussi, tout en ayant subi les mêmes influences littéraires que Angioletti, a une personnalité toute différente. Ni la grande ville, ni l'existence fiévreuse de nos jours ne lui importent. Gadda aime la campagne, la mer, la vie tranquille et sereine d'autrefois. Il a un fort penchant pour l'idylle, et c'est la note idyllique qui domine dans toute son œuvre. On

(23 *bis*) Né à Milan, en 1902.

le voit même dans *Liuba,* un récit tragique et très poignant qui, à mon avis, révèle toute la force du talent de Gadda. Dans un charmant petit roman comme *Mozzo,* où l'on respire l'air pur de la Méditerranée, et que dore le soleil de la Ligurie, la note idyllique était suffisante, mais elle ne l'est plus dans un roman de plus grandes dimensions, surtout dans un roman historique comme *Gagliarda.* Ce dernier genre réclame une grande tension dramatique et une habile juxtaposition de passions violentes ou farouches, et de traits de simplicité, de pureté et de sérénité, comme cela a été si merveilleusement réalisé par Manzoni, dont le chef-d'œuvre *I Promessi Sposi* a sans aucun doute influencé Gadda. *Gagliarda,* tout en n'étant point un roman historique modèle, reste cependant un livre fort intéressant. Les paysages, les climats des villes et toutes les descriptions de la nature y sont mieux décrits que les personnages; mais l'effort que fait Gadda pour rendre les caractères humains de manière plus profonde lui réussira sûrement dans l'avenir.

Très curieux fut le début d'un autre Milanais, Raul Radice. Son *Educazione Sentimentale* est un livre charmant, d'une fraîcheur et d'une simplicité séduisantes. En reprenant le titre du chef-d'œuvre de Flaubert, Radice explique pourquoi il a osé le faire. Il n'y a aucune analogie entre le grand roman du maître français et ce recueil d'aventures de jeunesse qui nous révèle un auteur d'apparence très modeste, mais sûr de lui-même. Son humour est légèrement voilé de sentimentalité, et trouve sa contre-partie dans la netteté de ses impressions, et dans la précision de son style.

Autant Radice et Pierre Gadda sont simples, autant Guido Piovene (24) est compliqué. Au premier abord, les récits du volume *La Vedova Allegra* pourraient nous

(24) Né à Vicenza, en 1906.

paraître autobiographiques. Mais le fait que le protagoniste de ces récits est toujours un jeune homme qui souvent parle à la première personne et qui, d'un récit à l'autre, présente les mêmes traits fondamentaux, ne signifie nullement que l'ouvrage soit autobiographique. Il s'agit simplement d'un jeu très habile de Pioveno, qui fait déjà preuve de qualités qui pourront faire de lui un romancier très fort et très personnel. De l'officier de *Le Buone Maniere* à Lorenzo de *Il Buon Pescatore*, les jeunes gens de Piovene ne prennent pas la vie trop au sérieux. S'ils se tourmentent parfois, ce sont des tourments d'ordre cérébral qui ne troublent par leur sérénité, fondée en grande partie sur l'indifférence pour la souffrance ou les élans des autres. Ce sont donc des jeunes gens qui sont bien de notre temps. La forme autobiographique employée dans les plus réussis de ces récits donne à Piovene l'occasion de mieux pénétrer dans tous les détails assez complexes de l'âme de ses personnages, tout en enlevant du relief au dessin des autres caractères. Toutefois, *La Vedova Allegra* est un début littéraire des plus prometteurs.

La personnalité de Bonaventura Tecchi (25) est aussi complexe, mais cependant bien différente de celle de Piovene. Il y a en Tecchi un curieux mélange d'une nature chaude et méridionale et d'une mentalité qui, nourrie par la culture nordique, a subi le charme du Nord, et adopté son esprit de doute et d'analyse. Tecchi est un intellectuel qui considère son penchant instinctif pour la contemplation comme un défaut, parce que ce penchant le porte vers l'abstrait et l'empêche d'avoir un contact direct avec la vie. Les récits de *Il Vento tra le Case* doivent être considérés comme une tentative pour s'échapper un moment de l'analyse de soi-même et pour retrouver ce contact perdu avec la vie, en se penchant

(25) Né à Bagnocavallo (Orvieto), en 1897.

sur l'existence simple des paysans. Dans son dernier livre, *Tre Storie d'Amore,* Tecchi donne le plein développement de ses possibilités. C'est *Amalia* qui me semble être le plus important des trois récits de ce volume. Avec deux personnages, placés dans une ambiance des plus banales, Tecchi a su écrire un conte imprégné de sentiment humain, sans la moindre trace de sentimentalité. Précis dans les détails, et construit comme un jeu savant de clair-obscur, ce récit peut être considéré comme un des meilleurs qu'ait produits notre littérature dans ces dernières années.

Giani Stuparich se rapproche de Bonaventura Tecchi par son besoin de sympathiser avec ses personnages. On le remarque dans les quatre récits du volume *Racconti* et on le voit encore dans son *Donne nella Vita di Stefano Premuda.* Ce livre n'est pas un roman, mais plutôt une suite de nouvelles où l'auteur, travaillant évidemment sur un fond autobiographique, conserve le même personnage central et nous donne des fragments de sa vie sentimentale. Stuparich a le tempérament d'un analyste très subtil, et le contraste de l'atmosphère claire et joyeuse de la toute première jeunesse de Stefano avec les troubles et les tourments de l'homme qui a déjà passé à travers les extases et les souffrances d'un véritable amour, a été marqué par lui d'une manière très juste. Je doute que Stuparich ait le talent d'un véritable romancier; mais il est un de nos conteurs les plus fins et les plus personnels, comme le prouve son excellent récit *Un Anno di Scuola.*

Par contre, Giovanni Comisso (26) est un vrai romancier, et l'un des écrivains actuels les plus riches en possibilités. Son livre *Al Vento dell'Adriatico* est très coloré et mouvementé, animé par un grand esprit d'aventure, et par le désir de boire le calice de la vie jusqu'au fond.

(26) Né à Tréviso, en 1895.

Malgré des tableaux pleins de vie, dont le sujet est la célèbre aventure d'annunzienne à Fiume, c'est un livre trop inégal et trop fragmentaire pour être considéré comme un roman. On peut s'attendre à bien autre chose de la part de Comisso dans le domaine du roman. Mais ce qui nous frappe dans ce livre-ci autant que dans *Gente di Mare*, où, dans la description des marins, des ports de l'Adriatique et de la vie à bord d'un petit bateau à voiles, Comisso fait preuve d'une bravoure et d'une maîtrise tout à fait remarquables, c'est l'esprit anticonventionnel de l'auteur, son goût pour l'aventure et son besoin d'évasion. Il ne se laisse pas glisser dans le lyrisme de mauvais goût ou dans les fantaisies absurdes, si fréquentes chez beaucoup d'autres écrivains, et il s'exprime d'une façon très précise, en donnant à ses récits une note de réalisme poignant. Il y a en outre en Comisso une qualité qui le rend particulièrement sympathique, c'est son indépendance, le besoin de suivre une voie bien à lui, sans se soucier des modes et des polémiques littéraires. Maintenant qu'il revient à la littérature, après une période où il s'était égaré dans le journalisme, on peut attendre de lui des œuvres très personnelles qui justifieront la renommée qu'il a acquise par ses deux livres de jeunesse. Les quelques fragments qu'on a pu lire de son nouveau roman *Il Delitto di Fausto Diamante* donnent de très grandes espérances.

Très hardi lui aussi, bien que de manière différente, est Alberto Moravia (27), qui publia à l'âge de vingt-trois ans *Gli Indifferenti*, montrant un tempérament de romancier tout à fait exceptionnel. Son talent est surtout plastique : il dessine les cinq personnages de son roman avec une grande précision et il nous les fait accepter, malgré leur cynisme et leur manque de tout scrupule moral. Les types qu'il a créés sont tellement vi-

(27) Né à Rome, en 1906.

vants que nous en trouvons souvent le reflet chez beaucoup d'autres écrivains. Le réalisme impitoyable de Moravia ne manque jamais de mesure. L'objectivité absolue que l'auteur conserve à l'égard de ses personnages n'est nullement voulue. L'indifférence que ses personnages ressentent envers la vie, ou mieux encore envers certaines valeurs morales de notre société, cache un fond de mélancolie et de désespoir très sensible dans les personnages des jeunes Michele et Carla de *Gli Indifferenti,* et dans la Sofia du récit *Morte Improvvisa.* C'est ce sentiment de désespoir latent qui forme le fond moral du roman et le rapproche de plusieurs livres les plus importants de notre temps. Moravia est en même temps concret et dissolvant; il est très subtil dans ses analyses et très puissant dans ses descriptions; il sait créer une atmophère, une ambiance, sans négliger le développement de l'action. Il possède surtout le sens du dramatique, sans jamais devenir théâtral. Les quelques récits qu'il a publiés après *Gli Indifferenti,* notamment *Morte Improvvisa, Una Domanda de Matrimonio* et *Inverno di Malato,* ont confirmé l'impression que nous avait donnée son roman. Moravia sait créer des personnages très variés, il sait mesurer une intrigue, et, ce qui est rare, il sait construire un roman. C'est pour toutes ces raisons qu'il peut être considéré comme un des plus importants parmi les jeunes écrivains, et c'est avec impatience qu'on attend la publication imminente de son nouveau roman *Gli Ambiziosi.*

Le succès très mérité, et en même temps très discuté, d'Alberto Moravia a provoqué l'ambition des jeunes écrivains. Le plus personnel et le plus doué d'entre eux me semble être Adriano Grego, auquel nous devons un roman fort singulier, *Remo Maun.* C'est un livre d'une valeur inégale, manqué là où l'auteur tâche de lui donner une portée plus générale. Il explique le déséquilibre du protagoniste Remo Maun par ses origines juives, qui,

ressenties par lui comme une infériorité dans la vie, réclamaient, pour se libérer de ce sentiment, un acte de courage. Obsédé par cette idée, Remo Maun commet un crime, sans aucune raison et sans aucun but. Grego réussit très bien l'analyse de cet état d'âme morbide, ainsi que la description du milieu et des divers personnages. Sans avoir la force et l'élan de *Gli Indifferenti, Remo Maun* nous fait voir combien Grego est doué et les possibilités qu'il a de se développer.

Il y a une apparente affinité avec l'œuvre de Moravia dans le roman *I Bugiardi* de Mario Gromo (28), surtout dans sa première partie, ainsi que dans le plan même du roman. Les personnages de Gromo ne sont pas de simples menteurs : ce sont des hommes et des femmes qui veulent nous tromper en ce qui concerne leur existence réelle. Leur vie est basée sur ce mensonge, qui les force logiquement à mentir et à simuler continuellement. Gromo a très bien observé et dépeint ses escrocs, ses cambrioleurs, ses artistes ratés et leurs petites amies. Il faudrait un romancier non seulement habile, mais parfaitement sûr de lui pour développer le récit et pour conduire l'intrigue d'une pareille foule de tarés, sinon de pourris, et pour pousser jusqu'au bout la peinture de tous ces personnages. Gromo n'a pas le tempérament nécessaire. La seconde moitié de son livre donne l'impression qu'il s'est effrayé de ses propres audaces; la force lui a manqué et les derniers chapitres sont fades et conventionnels. On peut toutefois espérer que Gromo saura se ressaisir et écrire un livre qui soit à la hauteur des charmants croquis de *Guida Sentimentale,* où il dépeint avec esprit les salons nobles de la vieille Turin, ou des chapitres de *I Bugiardi,* écrits avec verve et légèreté, décrivant certains coins de la vie de bohème de sa ville natale.

(28) Né à Turin, en 1901.

La formation littéraire de Eurialo de Michelis (29) a été bien différente de celle des écrivains que je viens de citer. Son *Adamo* est une autobiographie écrite dans un style bien différent de celui dont usaient les écrivains de la génération de Papini ou de Martini.

Il n'y a chez lui aucune rhétorique, aucune complaisance envers lui-même. Le développement de l'action est serré, toute l'attention étant concentrée sur la vie intérieure du protagoniste. Ce dernier est analysé avec une finesse et un courage peu communs. La sobriété des détails, la sûreté de l'exposition et la concision de l'auteur nous rappellent les œuvres des classiques. De Michelis expose lui-même l'idée centrale du livre lorsqu'il écrit: « Il s'agit d'un effort pour mettre la vie pratique en harmonie avec la vie de l'âme. » Cet effort, qui semble d'abord simple et naturel, échoue très rapidement et complètement. L'origine protestante de l'auteur donne à tout ce qu'il écrit une note caractéristique, très rare en Italie. Tout en ayant perdu la foi de ses parents, Adamo, ainsi que l'auteur lui-même, garde les traces d'une éducation sévèrement religieuse. Il tend à négliger les valeurs esthétiques en faveur des valeurs éthiques, et dans ses recherches de l'équilibre intérieur, ce seront ces dernières seules qui compteront. Son recueil de récits, *Bugie*, est sur le même plan spirituel qu'*Adamo*. Les mensonges sont ici des concessions exigées par la société, à chaque instant, pour nous éviter le complet isolement et la solitude. Quoiqu'on reconnaisse dans plusieurs de ces personnages les frères d'Adamo, l'effort de l'auteur tend toujours à trouver dans les autres l'écho de son tourment intime. Ce sont surtout les récits *Sirio* et *Mai Piu* qui nous montrent la ligne du développement futur de de Michelis comme narrateur. Partant d'un égocentrisme encore dominant dans *Adamo*, il arrive dans ses récits à un pessimisme qui

(29) Né à Salerno, en 1904.

n'est pas exempt d'une compréhension humaine de la souffrance des autres. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cet auteur, qui a montré dans *Adamo* un talent analytique des plus remarquables.

Le seul groupe homogène que nous voyions en ce moment dans la littérature italienne est celui de *Solaria*. Ce n'est pas une école, mais plutôt un groupement de jeunes écrivains qui gravitent autour de la revue « Solaria », dirigée avec beaucoup de talent, de hardiesse et de bon goût par Alberto Carocci. Les écrivains qui en font partie sont inspirés par le désir de rompre définitivement avec la littérature régionaliste, et de créer une littérature italienne exempte de tout provincialisme. Ils gardent leur caractère national tout en prenant contact avec la littérature européenne actuelle. A ce groupe appartiennent quatre de nos jeunes écrivains les plus importants et intéressants : Loria, Bonsanti, Vittorini et Quarantotto-Gambini.

Arturo Loria (30), le lauréat du « Prix Fracchia » pour l'année 1932, est le plus connu et le plus formé. Dès son premier volume, *Il Cieco e la Bellona,* il a révélé un talent d'une grande puissance. On a comparé ses récits aux dessins de Goya; il possède le sens du grotesque et du dramatique qui le rapproche du grand artiste espagnol. Sa vision de la vie est amère, ses personnages sont souvent en proie à des passions ignobles, ils sont capables des actions les plus lâches et les plus criminelles pour assouvir leurs désirs. Mais au fond il y a en eux un désespoir causé par l'impossibilité de sortir du cercle de leur triste destinée. Loria s'est créé un monde à lui, peuplé de brigands, d'espions, de moines défroqués, de prostituées, de tous ceux qui vivent en marge de la société. Ses récits sont parfois d'une intensité hallucinante, comme celui par exemple de *Il Cieco e la Bellona,* où deux vieux mendiants innocents, ac-

(30) Né à Carpi (Modena), en 1902.

cusés d'un crime horrible, sont massacrés par la populace indignée et furieuse. Un sujet à sensation de ce genre exige une complète maîtrise de la matière et du style, qualités rares chez un jeune écrivain, mais qui seules lui permettent de ne pas tomber dans la vulgarité des romans-feuilletons. Si l'inspiration de Loria dans les récits de *Il Cieco e la Bellona,* malgré sa grande habileté narrative, nous semble être purement littéraire, celle de *La Scuola di Ballo* marque une évolution vers des sujets et des situations plus humaines. Sans perdre son intensité et son originalité, Loria est parvenu à nous intéresser et à nous émouvoir dans les récits comme *Il Caffé Arabo* ou *Il Fratellino,* sans faire appel à des moyens extérieurs pour attirer l'attention. L'évolution de Loria tend certainement vers le roman. Si l'on compare *La Scuola di Balo* à ses deux premiers livres, on voit qu'il a concentré son effort, dans les contes de ce volume, sur les paysages, les ambiances et les atmosphères, en négligeant un peu le dessin des caractères. Nous attendons de lui, maintenant qu'il est arrivé à la maturité artistique, un roman où il pourra nous donner le résultat de ses expériences groupées dans un ensemble harmonieux.

Alessandro Bonsanti (31) a un tempérament de véritable romancier. On l'a comparé à Loria à cause d'une ressemblance extérieure que ses récits de brigands généreux et pleins de bonhomie pouvaient avoir avec ceux de Loria. Le monde de Bonsanti, c'est la Toscane du XIXᵉ siècle, un pays et une époque encore romantiques. Il les recrée à sa fantaisie et les dépeint avec un réalisme exact et tranquille. Le talent de Bonsanti se révèle surtout dans la création de ses personnages. Le chevalier Bettigalli et Arminio Zappa, du cycle de *Pierino* sont si vivants qu'on a parfois l'impression de les avoir réellement connus. Ce fait est d'autant plus remarquable

(31) Né à Florence, en 1904.

que ces personnages n'ont rien d'actuel ni de séduisant du point de vue extérieur; mais ils sont vrais et humains. L'auteur parvient à concentrer sur eux toute notre attention à force de menus détails. *La Tabacchiera Smarrita* et *Una Partenza Contrastata* sont typiques à cet égard. Tout en évoquant, dans certains récits de *La Serva Amorosa*, la Florence granducale, Bonsanti tâche de mettre en lumière le côté humain de la vie de ses personnages; à travers l'atmosphère d'une époque si différente de la nôtre, qu'il décrit avec tous les détails nécessaires pour donner la couleur locale. Bonsanti me paraît avoir un talent de romancier, bien qu'il n'ait écrit jusqu'à présent que des nouvelles. En groupant ses récits en cycles — celui de *Pierino* et *Bettigalli*, et l'autre non moins réussi de l'*Adriana*, — il fait preuve d'un besoin de concentrer son attention sur une même ambiance et sur les mêmes personnages. Ajoutons l'extrême précision de Bonsanti, l'objectivité qu'il sait toujours garder, suivant la règle des classiques, et la nécessité qu'il ressent d'achever ses constructions. Tous ces éléments doivent aboutir au roman, et c'est dans le roman que Bonsanti déploiera tout son talent, dans une construction organique et harmonieuse.

Tandis que Loria et Bonsanti se rattachent à la tradition du XIXe siècle, Elio Vittorini (32) montre dans son volume *Piccola Borghesia* une certaine affinité avec les écrivains anglais et français contemporains. Il est le fils de l'époque de la guerre qui ne ressent aucun lien avec la vie et la littérature du siècle dernier. Le récit *La Mia Guerra* est typique à cet égard et peut être considéré comme une introduction à toute l'œuvre future de Vittorini. Il y parle des enfants abandonnés dans une ville du front, où ils voient toutes les atrocités et les cruautés de la guerre, sans rien comprendre des grands événements qui se déroulent autour d'eux. La guerre

(32) Né à Syracuse, en 1908.

fut pour eux, malgré tout, des sortes de vacances pendant lesquelles ils ont pu réaliser les rêves de leurs fantaisies. Vittorini sait rendre à merveille cette atmosphère de contraste entre l'imagination enfantine et la plus atroce réalité. Tous ses personnages tâchent de trouver dans le rêve une compensation à leur médiocre existence. L'analyse minutieuse de Vittorini, qui excelle dans la construction de ses rêves à travers un dialogue intime, trouve une contre-partie dans le réalisme de l'auteur. Ce réalisme s'attache aux aspects concrets de la vie avec une tendance même à la sensualité. Il sera intéressant de suivre dans l'avenir le développement de ce jeune auteur, qui a donné, dans *Piccola Borghesia*, une preuve si manifeste de son talent.

Un début sensationnel fut celui de P. A. Quarantotto-Gambini (33) qui, il y a quelques mois, a publié, à l'âge de vingt-deux ans, *I Nostri Simili*. Il est difficile de s'abstenir de superlatifs en parlant de Quarantotto-Gambini, car les trois récits réunis dans ce volume fournissent la preuve d'une maîtrise, d'une sûreté et d'une profondeur tout à fait exceptionnelles chez un écrivain de son âge. Dans *I Tre Crocefissi*, nous voyons les faits et les personnages les plus simples se transformer et grandir grâce à l'atmosphère hallucinante que l'auteur a créée autour d'eux avec une intensité digne d'un Poe. Dans *Il Fante di Spade*, par contre, ce ne sont plus les paysages et l'ambiance qui créent cette atmosphère tendue, mais le caractère même du personnage central qui fixe notre attention. Il s'agit d'un élève de l'Ecole d'Officiers qui, poussé par une étrange et inconsciente passion pour un de ses camarades, tâche en vain de se libérer de son sentiment d'infériorité envers son ami en agissant d'une manière brusque et démonstrative qui est au fond étrangère à sa nature. Le dernier des trois récits, *La Casa del Mela-*

(33) Né à Trieste, en 1910.

grano, est toutefois le plus complet et le plus important, et peut être considéré comme un petit chef-d'œuvre. Les différents éléments du récit : la sensualité, l'inquiétude, la paresse, le désarroi, sont ici fondus dans une narration complexe, mais limpide, à laquelle l'analyse très approfondie des caractères donne un relief spécial.

Quarantotto-Gambini, né à Trieste, une ville où les races et les civilisations, les Slaves et les Latins se rencontrent, a subi dans son hérédité et sa formation littéraire les influences les plus différentes; il les a assimilées dans son intéressante personnalité, qui est des plus compliquées. Il a le don de l'analyse et celui du développement synthétique d'une narration, il sait créer une atmosphère intense et dépeindre des caractères bien individualisés. Il ne serait pas étonnant que, persévérant dans la ligne qu'il a choisie, il soit bientôt connu et discuté en dehors des frontières de sa patrie.

J'ai donné dans ces notes rapides les noms de quelques écrivains qui me semblent être les plus intéressants et les plus caractéristiques de la jeune littérature italienne. Il ne s'agit, bien sûr, que d'un choix, car on pourrait en nommer d'autres dignes d'être connus à des titres divers. Je citerai, entre autres, Enrico Emanuelli, Giuseppe Lanza, Dino Terra, etc. Mais ce choix prouve déjà que le roman italien est en ce moment riche en jeunes forces qui, dans un avenir très proche, pourront lui donner une importance internationale, et le placeront au premier rang, à côté du roman français, russe et anglais. Nous n'en sommes pas encore là pour l'instant, mais nous pouvons affirmer qu'avec la disparition des tendances régionalistes et de la mentalité provinciale les jeunes générations ont fait un grand pas en avant vers la création d'une nouvelle littérature italienne, digne de ce nom et de son grand passé.

GIACOMO ANTONINI.

LES BARREURS DE LAIT

LES DÉS

Marcel appradit le champ de Sagne-Rouge, c'est-à-dire qu'il le met en pré. Il épand les scories. A chaque coup, le nuage, rabattu par un peu de vent, fait une fumée d'un gris de plomb à hauteur de ses genoux. Une odeur d'acide et de vernis, point désagréable, vient jusqu'à la route.

Lorsque je le rejoins, il est assis sur ses talons, parmi les mottes, et il vide le restant du sac dans le semoir. Il me fait soupeser: c'est terriblement lourd.

Il fait un joli temps de mars. Dans le bleu du ciel, des nuages viennent en caravanes. Une lumière toute neuve. On sent l'espace entre les montagnes, les chemins secs en allés vers l'horizon, vers le temps clair. La haie a rougi: ses branchettes et ses épines ont comme un reflet mordoré.

Un garçon file à bicyclette, descendant la côte en roue libre. Marcel s'est baissé pour regarder d'entre deux tiges d'aubépine. Il a reconnu Jean Grelet; il se met à rire et cligne de l'œil.

— Il y en a un, dit-il, désignant de l'épaule le camarade, qui a fait des petits bancs à toutes les bergères de par là; — Jean Grelet aime bricoler, et il fabrique pour les demoiselles des tabourets, des étagères, des boîtes; on l'a surnommé le Charmant, dans le bourg. Il avait eu affaire à la fille du métayer de Pierre-Grosse; l'histoire n'avait pas tourné trop bien. Cet hiver, il est allé chez

elle avec trois dés de jacquet; il a fait jouer la fille, et ensuite, pour se moquer d'elle et de son père, il a dit très haut: « Tu as touché les dés; ça me suffit! » Depuis, elle s'abandonne à tout venant. Et le père sait qu'il n'y a rien à faire, parce qu'elle a touché les dés.

C'est connu: rien de tel qu'un dé pour porter maléfice. Mais il s'agit du dé de couturière: si le sorcier y a attaché un sort, entrer le doigt dans ce dé engage dans le sort toute la personne. On conte divers malheurs arrivés à des jeunesses assez inconsidérées pour ramasser un dé sur le chemin. Chez le métayer, on a confondu dé et dé, et peut-être la fille a-t-elle eu plaisir à confondre. Voilà un roman villageois, assez enfantin et assez grossier, assez tel quel et assez déconcertant.



LE LAIT BARRÉ

— Le métayer, ajoute Marcel, se remuerait tout de même un peu plus, au cas où il croirait que le Charmant a ensorcelé les vaches.

Les sorts sur le bétail? Mais je sens qu'il faut que je mette au jeu pour faire parler Marcel. Je lui rapporte ce que m'a conté Mme R...

En 1914, son fermier profita du moratorium pour lui jouer le tour. Il mit la clef sous la porte, et elle dut louer qui elle trouva, un homme qui n'avait pour lui que d'être le beau-frère de la fermière voisine.

— Il me demanda ce qu'il devait faire du lait. Je lui dis de le porter chez moi, en ville. « Chaque jour? — Oui, chaque jour. » La promenade ne paraissait pas lui plaire beaucoup. Le surlendemain, il arrive: « Madame, les vaches n'ont plus de lait. — Comment? — Oui, madame. — Toutes? — Oui, madame. — Mais enfin quoi? qu'est-ce que ça veut dire? — Ha, madame, on aime au-

tant ne pas parler de ces choses. — Voyons, les vingt-deux vaches? — Il y a de mauvaises gens. »

« Je vais au domaine. C'était la vérité vraie: les vaches ne donnaient plus une goutte de lait.

« Mon nouveau vacher m'a montré un carré de toile, grand comme la paume, qui m'a paru enduit de graisse. « Regardez, madame, j'ai trouvé ça dans l'étable. Ça suffit bien... » Impossible d'en rien tirer de plus.

« Il laissait entendre que ce devait être un tour du fermier parti. Le fermier, peut-être, peut-être lui-même? Que vouliez-vous que je fasse? Et puis, à ce moment, à la fin de 1914, j'avais autre chose en tête. J'ai vendu le cheptel. Trois mille cinq cents francs. « Et moi, madame? — Hé, je vous avais pris pour prendre soin de mes vaches. Vous devinez bien que je n'ai plus besoin de vous. » Il ne s'attendait pas à celle-là. »



DEUX RÉCITS DE MARCEL

Je suis certain que la relation de Mme R... est véritable. Marcel dit qu'il le croit bien, que demain le même fait peut se produire ici ou là, dans telle ferme ou dans telle autre. Il ajoute que les vieilles histoires courent toujours, sous des enseignes plus ou moins nouvelles.

C'est d'une veillée, le dimanche soir. Tout à coup, le chien aboie furieusement dans l'étable. Les hommes y vont avec des bâtons, des lumières: la porte est fermée, rien ne paraît, rien ne bouge. Mais le lendemain, les vaches ne mangent pas; et le surlendemain elles ne donnent plus de lait. Le vétérinaire y perd ses peines. C'est un berger quelque peu sorcier qui remet tout dans l'ordre.

Ou bien c'est d'un homme qui voit dépérir ses bêtes et qui va consulter une femme à Lyon. Elle lui demande de reporter son idée à sa ferme, lui prend la main, voit ce

qui s'y passe, le chemin, la fontaine, le coq qui cherche sa vie dans la cour, un tombereau qu'on décharge. Elle déclare que les bêtes sont atteintes, du fait d'un sort jété, et ordonne de faire cuire une marmite de clous rouillés dans l'écurie. Rentré chez lui, l'homme s'assure que la femme a dit vrai dans sa vision, il fait cuire les clous et les vaches guérissent.



RÉCIT D'UN JEUNE GARÇON

Le père de Marcel arrive avec son attelage; — à l'autre bout du champ, la herse attend, appuyée à un cerisier. Il s'arrête devant nous, qui sommes assis dans la marge d'herbe, et pour empêcher les vaches d'avancer, il a posé l'aiguillon contre le joug.

Je voudrais bien le mettre sur le lait barré, sur les sorts jetés au bétail. Il sait, oui, et son coup de tête marque qu'il en sait long. Mais ce sont de vieilles rubriques. Anciennement, dit-il, on menait la vache malade à une croisée de chemins, — il était recommandé qu'ils fassent la croix. On devait y être avant le lever du soleil ou après son coucher. Le sorcier se signait et signait la bête quantité de fois, il récitait des prières avec le propriétaire et il ordonnait des remèdes.

Peut-être parce qu'il nous parle de haut, à Marcel et à moi assis en tailleur, le vieil homme a pris un ton réservé, magistral.

J'ai répété ce qu'a relaté par écrit un élève du cours complémentaire, relation qu'il convient de donner ici telle que l'a faite ce jeune garçon à demi citadin.

Un jour de décembre, vers une heure, mon oncle vint trouver papa. Il nous dit que depuis deux jours ses vaches avaient perdu leur lait et qu'elles dépérissaient à vue d'œil. Le matin il avait envoyé chercher le guérisseur, qui n'était pas encore venu.

Je suivis papa et nous arrivâmes chez mon oncle comme le guérisseur arrivait. C'était un homme de taille moyenne, d'air souriant, un peu rusé, et qui parlait bien. On le conduisit aussitôt à l'étable. Il quitta son chapeau et regarda les bêtes: les flancs leur battaient, leurs yeux brillaient et elles nous considéraient avec inquiétude. Il s'approcha, arracha une pincée de poils à chacune, et il les nomma une à une par leur nom, sans avoir demandé ces noms à personne. Puis, il leur ouvrit la bouche, leur tira la langue. Les pauvres bêtes se laissaient parfaitement faire. Il leur posa ses doigts sur la tête, comme le prêtre sur son livre, et il se mit à les regarder dans les yeux, tout en continuant les signes avec sa main. Il ne parlait pas. Dans sa figure il n'y avait que ses yeux qui vivaient: ils fascinaient la bête, ils étaient effrayants à voir.

Lorsqu'il eut passé en revue toutes les vaches, il s'avança au milieu de l'écurie... etc...

L'histoire tient de celles des sorts levés. Le guérisseur confie, pour finir, que tel jour, à telle heure, le chien du jeteur de sorts viendra mourir à deux cents mètres de la porte. Quant à savoir si la prédiction se réalise, impossible. Peut-être le chien est-il un détail de pur style, qui apparaît obligatoirement comme les paroles marmottées, les signes et le don de famille.



RÉCIT DU VIEIL HOMME

Marcel, lorsque j'ai fini, balance à peine la tête. Il me jette un coup d'œil, comme s'il préférait ne rien dire devant son père. Le vieux a passé les mains sous son tablier de grosse toile. Il se décide à conter, et mène son propos placidement, tenant ses mains contre son estomac.

— Il peut y avoir vingt ans de ça, Joubert, celui de la

Virade, était métayer à Jarroux. A la fin d'un hiver qui fut très dur, une de ses vaches tomba malade. Le vétérinaire d'Ambert ne connut pas la maladie. Les panseurs de bêtes n'y purent rien non plus. La maison était ensorcelée.

Sa femme dit tant, supplia tant, fit tant, que Joubert alla à Chanteloube chercher un homme qui avait le don de guérir les bêtes et de chasser les esprits. C'était un ancien maquignon, un grand, dans les soixante ans. On l'appelait le Roi. On en disait assez: on disait qu'il se sauvait dès qu'on parlait de Dieu devant lui; qu'il allait à la messe tous les dimanches, mais qu'il s'absentait les jours de fête. Et trente-six autres.

Quand il arriva devant la porte de Joubert, il fit un grand signe de croix; il paraît que ceux qui étaient là ne bougeaient plus d'étonnement. Tout de suite il demanda à aller dans l'étable. Il fallut l'y laisser, et qu'il n'y eût personne pour le regarder faire. Il s'enferma à clef; il voila toutes les lumières, les ouvertures; mais Joubert, qui ne croyait pas aux sorciers, le regardait par un trou de la grange à foin.

Joubert nous a raconté que le Roi avança vers la bête par une suite de pas bizarres. Il traça une croix sur son dos, récita une prière avec des croix et des gestes, et il sortit à reculons, en s'arrêtant tous les trois pas pour faire un signe de croix.

Ce ne fut pas fini. Il remonta vers la maison, demanda une feuille de papier, traça dessus encore une croix, avec du sang pris à Joubert, pour le délivrer et le purifier, à ce qu'il dit, et il la jeta au feu. Il jura ensuite que la bête guérirait si personne de la famille ne commettait de péché pendant huit jours.

On ne le récompensa qu'après la guérison, mais on le récompensa bien. Joubert raconta tout à qui voulut l'entendre. Lui qui n'avait jamais cru aux sorciers, il dit maintenant aux jeunes qui font des risées, comme le

Marcel: « Tais-toi, tu vas te damner. Je te dis que c'est vrai! je l'ai vu de mes yeux. »

— Qu'est-ce qu'il a vu? Et Marcel hausse l'épaule. La vache aurait aussi bien guéri sans cette gymnastique. Si elle n'avait pas guéri, le Roi disait, pardi, que quelqu'un de la famille avait commis un péché. C'est un bon métier, celui de sorcier, dans ces conditions!

Il s'agenouille, passe la tête sous la courroie du semoir; relevé, il s'assure, et, repartant d'un pas réglé, recommence à épandre ses scories.



SURVIVANCES

Le vieux, d'un regard au semoir, a vu que Marcel n'en avait plus que pour cinq minutes. Il attend; et j'attends debout, près de lui, et nous causons, lentement.

On fait de beaux narrés de ceux qui, sans posséder une seule tête de bétail, simplement en trayant les pieds d'un tabouret, chez eux, recueillent le lait à pleine seille. Quel lait? Le lait des voisins, qu'ils attirent par magie. Une estampe très ancienne fait voir un sorcier en bonnet et veste fourrés qui trait un fil pendant d'un couteau fiché dans le poteau de sa cabane. Il paraît que jadis, en Allemagne, les sorcières tarissaient par charmes le lait des vaches; pour y parer, on mettait à bouillir dans un pot du lait de la vache tarie en récitant certaines paroles et en frappant sur le pot avec un bâton: le diable alors frappait d'autant la sorcière jusqu'à ce qu'elle eût ôté le charme.

Selon le *Petit Albert*, pour attirer le lait, il n'est que d'avoir dans l'étable un pot où l'on met de l'herbe de lys et qu'on recouvre d'une peau de vache blanche.

Tout cela sent les vieux âges. Gothiques et plus vieux que les Goths. Dans Pline et Caton, ou trouverait le lait barré, comme on y trouve le moyen, par des paroles en-

chantées, d'empêcher un char de verser, d'arrêter le sang des plaies, ou de remettre les membres démis. Les croit-on si mortes, ces pratiques? Caton enseigne que l'agriculteur en les semant doit prier les raves « à ce qu'elles soient rendues fertiles pour eux, leur famille et leurs voisins ». On sait bien toujours ici qu'il faut, en semant les raves, faire une prière: « *Grosso coumo moun tieu — Per lous autris et per ieu.* » — Grosses comme mon derrière — Pour les autres et pour moi. On la débite en riant, mais on la débite encore.



RECETTES

Il se dit qu'on attire le lait si l'on a chez soi une couronne faite de toutes les fleurs du reposoir de la Fête-Dieu. On peut aussi monter sur le fumier du voisin pendant la messe de minuit, ou la veille de la Saint-Jean, prononcer les mots qu'il faut et s'en retourner chez soi en faisant un chemin au lait; pour cela, on bat l'herbe d'un bâton à la façon de quelqu'un qui s'ouvrirait un passage dans la rosée, tout en disant: *Roujino le laito de ma vejino di ma topino,* — Amène le lait de ma voisine dans mon pot.

Le vieux me regarde de coin, un peu choqué que je me mêle de ces sorcelleries; il comprend pourtant que c'est par une curiosité désintéressée, puisque j'ai plusieurs recettes. Le chemin du lait, explique-t-il, baissant la voix, il y en aurait qui le traceraient en entourant les maisons des voisins par un peloton de fil dont ils ramènent le bout chez eux; il faut dire alors en trayant la vache:

Roujino, roujino,
Laito de ma vejino,
Diens ma topino.

— Ça se raconte, ajoute-t-il, mais, pour moi, c'est de la pure plaisanterie.

Certainement il n'y croit point, du moins il ne croit pas à de telles recettes. Cependant, il est gêné de parler de ces choses en plein soleil, et je le parierais : il sait qu'on peut barrer le lait des vaches.

Je dirai bien ce qu'on enseigne pour empêcher le tour : dès qu'une vache vient de vêler, lui attacher au cou ou à la queue un sac en toile blanche non lavée, contenant des graines de chènevis.

Je dirai bien aussi ce que portait le livre manuscrit d'un sorcier de Chassaignes-Hautes :

Contre celui qui tire ton lait : va couper à minuit des choux dans ton jardin ; pendant ce temps, ta femme, à l'étable, frappera sur le sol en criant : Tue-le ! Tue-le ! Le pouvoir du tireur sera anéanti. La vache ainsi exorcisée pourra manger en paix les choux que tu auras cueillis pour elle.

Mais le vieil homme aime mieux parler de ce champ qu'il a fallu tourner en pré. Autrefois, il a vu en terres tout le versant de la côte. Avec quels hommes le cultiverait-on, aujourd'hui ? Les jeunes ménages partent. Ils vont à Clermont, chez Michelin.



LE BEAU-FRÈRE ENSORCELÉ

Marcel revient, et son père l'aide à mettre la herse en place, à y atteler les bêtes. Ils remplissent le semoir de graines de foin, poussière et balayures de fenil.

— Tenez, fait Marcel, vous parliez de ceux qui quittent le pays : il y a Méjassol, des Vialettes, qui s'en va, et savez-vous pourquoi, justement ? Parce que son beau-frère lui barrait le lait de ses vaches. C'est pas vrai ? qu'il me disait : alors, comment se fait-il que son lait à lui ait de la crème en dessus et en dessous dans le pot ? Celle d'en dessous, c'est la mienne.

Le père, tout aux semailles qu'il mène à grandes enjambées mécaniques, est maintenant à la distance requise. Marcel met l'attelage en marche pour peigner le champ. Je l'accompagne. En guidant les vaches, il m'explique que Méjassol a questionné la domestique du beau-frère, une petite de l'Assistance. Elle lui a dit qu'on remuait le pot pour avoir la crème qui était au fond. « Cette petite ne l'a pas inventé! » Là-dessus, Méjassol a bâti une sorcellerie. Il a cinq vaches, mais il lâche tout. Il s'est persuadé qu'à cause de son beau-frère il ne réussira jamais à rien.

S'il arrive que les vaches subitement perdent leur lait? Oh! oui, et il suffit de bien peu de chose. Aujourd'hui elles l'ont, et demain, en revenant du pacage, elles ne l'ont plus.

— Mais y a-t-il un secret pour barrer le lait?

La herse en sursautant traîne des branches, des mottes. Marcel, laissant aller ses bêtes, court la soulever par un coin, la secoue, l'en débarrasse.

— Parfaitement, me dit-il, on barre le lait des vaches! Il y en a qui savent le faire.

L'attelage est arrivé au bout du champ. De son chapeau de drap piqué à ses gros souliers, Marcel est encore tout gris de poudre, visage gris et mains grises. Avant de reprendre la salopette jetée sur la haie, il tape sur ses bras, sur son tricot, sur sa ceinture. Je ne le vois plus qu'au milieu d'un nuage de plomb, dont l'odeur pique.

— Oui, il y en a qui savent le faire. Et moi je sais le faire!

HENRI POURRAT.

POÈMES

SYMBOLE

Cette âme que brûlait sans honte la première
Le tourment de céder à tes désirs nouveaux,
L'ange qui dénombrait tes espoirs et ses maux
Au seul frémissement de ta chaude prière;

Ne crains pas qu'aujourd'hui leur douceur coutumière
Te manque dans l'exil où rêvent les tombeaux :
La main qui te fut chère, au plus pur des flambeaux
S'efforce à retenir la mystique lumière.

L'ombre dispute encore à l'aube ses instants
Mais déjà la beauté charnelle du printemps
Force l'appel d'amour des villes rajeunies,

Cependant qu'en la brume où plongent ces chemins
Se révèle à tes sens ignorés des humains
La juste inflexion d'uniques harmonies.

—

PRESENCES

Où faut-il vous surprendre, où faut-il que nos yeux
Vous cherchent désormais, fantômes oublieux?
En vain l'azur persiste et l'été se prolonge,
En vain le triste amour veille aux sources du songe,
Vous ne percevez plus ses chants ni ses adieux.

Vers quelle autorité plus douce que la sienne,
Vers quel délice enfin dont il ne se souvienne,
Vers quel dieu plus sensible ou plus touchant que lui
Vos voix à tout jamais, ombres, ont-elles fui
Avec les chers accents de la joie ancienne?

Si l'éclat des saisons ne peut vous retenir,
Si vous craignez jusqu'à l'écho d'un souvenir,
Ah! redoutez encore au terme de vos courses
Le reflet d'un visage en d'immortelles sources,
Que rien, de vos regards, ne pourra désunir!

Le temps cède à sa flamme et tout ce qui vient d'elle
Consume également l'esclave et le rebelle
Egalement promis à son rayonnement.
La constance s'épuise et l'âme se dément;
Seul au néant un astre à son pacte est fidèle.

—

ESPACE

Autant vouloir saisir, au pays ténébreux
Où dorment les étangs peuplés d'oiseaux sauvages,
Une aile que la crainte éloigne des rivages
Ou le chant des roseaux qui se bercent entre eux;

Autant, sur la forêt lointaine et désolée,
Vouloir presser la brume ou retenir le vent,
Autant fléchir l'orage au sein des nuits, autant
Soustraire au jour le mont, à l'ombre la vallée,

Que surprendre, ô passé, pour le temps le plus court,
Sous ta cendre, à nos yeux inerte, cette flamme
Des souvenirs heureux qui furent à notre âme
Aussi clairs que l'éveil de son premier amour!

—

CENDRE

Cette forêt d'hiver qu'un sauvage incendie
Courbait et dévorait, ces larmes, ces accents
Vers le ciel sans espoir, mais d'amour frémissants,
Cette onde toujours crainte et toujours poursuivie,

Source à ton front brûlant, flamme à ton cœur glacé,
Chants que le jour portait jusqu'à l'ombre anxieuse,
N'était-ce, du désir, la loi mystérieuse
Et tes songes, bravant les songes du passé?

—

CERTITUDES

Quelle fut la plus chère à ton cœur douloureux :
La blanche floraison que la vie abandonne
Mais que brûlent encor, surnaturels, les feux
D'un rêve étrange et pur aux couleurs de l'automne,

Ou cette sombre chair que son premier transport
Entr'ouvre avec la nuit dont l'amour la pénètre
Mais qui verse au désir, son esclave et son maître,
L'ennui pesant et doux aux couleurs de la mort?

CLAUDE FOURCADE.

LA JUSTICE ET LA PRESSE
SOUS LA IIIe REPUBLIQUE

Pendant tout le cours du XIXe siècle, la question de la presse fut l'une de celles qui agitèrent le plus l'opinion. Les gouvernements qui se sont succédé ont, l'un après l'autre, tantôt accordé une indépendance plus grande à la liberté de penser, tantôt plus étroitement jugulé cette indépendance. De là des variations continuelles et des revirements constants. En outre, les lois sur la presse se sont toujours présentées sous une forme complexe, en ce sens qu'elles forment une législation complète en soi comportant, en même temps qu'une réglementation, une partie relative à la répression de la diffamation et de l'injure. On y a compris aussi toutes les atteintes à la morale, sans grande distinction entre la pornographie et l'expression d'une opinion simplement subversive. Tantôt libérale et tantôt oppressive, la législation a renvoyé la répression des infractions tantôt devant le jury, tantôt devant le tribunal correctionnel. Ainsi, autant à raison de la compétence qu'à raison de la diversité des questions résolues dans les mêmes textes, des confusions se forment qui empêchent d'établir clairement dans un exposé des distinctions qui seraient pourtant nécessaires.

L'un des premiers soins de la République avait été de proclamer la liberté de la presse. Ceux qui parvenaient au pouvoir avaient, sous l'Empire, trop souffert de l'impuissance de s'exprimer pour ne pas avoir eu comme première préoccupation d'accorder une liberté qu'ils avaient si ardemment réclamée.

Presque aussitôt pourtant, les nécessités de la défense nationale pendant la guerre et l'état de siège qui avait été proclamé exigèrent une limitation provisoire et temporaire de la liberté. Cette limitation exceptionnelle persista plusieurs années.

De même, le 6 juillet 1871, les journaux et écrits périodiques furent soumis de nouveau à l'obligation du versement d'un cautionnement préalable qui avait principalement pour objet d'assurer le paiement des amendes et dommages-intérêts prononcés par les tribunaux en cas d'infraction. Le cautionnement ne fut supprimé qu'en 1881.

C'est en vertu de l'état de siège que furent suspendues un certain nombre de feuilles : le 1er septembre 1871, *La Vérité;* le 17 novembre 1871, *L'Avenir Libéral* et *Le Pays;* le 24 novembre 1871, *Le Rappel.*

La forme de ces suspensions ou de ces suppressions posa, en ce qui touche la compétence, une assez curieuse question : celle de savoir de quelle autorité judiciaire ressortissait la répression des contraventions aux décisions de l'autorité militaire.

Le 25 octobre 1873, l'*Avenir National* fut saisi et interdit. Par un subterfuge qui fut repris par Clemenceau pendant la guerre de 1914 lorsqu'il transforma *L'Homme libre* en *L'Homme enchaîné,* le même journal reparut le 27 octobre 1873, sous le titre *La Ville de Paris.* Un nouvel arrêté du gouverneur militaire de Paris en ordonna la saisie et la destruction, tant à l'imprimerie que chez les dépositaires. Le directeur, Miot-Frochot, avait versé toutefois le cautionnement prescrit, mais l'avis de versement n'avait pas été notifié comme il fallait au ministère des Finances.

Miot-Frochot, directeur, et Clément Privé, gérant, furent en conséquence traduits devant la 6e chambre correctionnelle le 16 décembre 1873. Le tribunal, considérant que *La Ville de Paris* n'était que la reproduction

exacte de *l'Avenir National* comme disposition typographique, comme rédaction et comme opinion, condamna Miot-Frochot à 2.000 francs d'amende et Clément Privé à 1.000 francs.

Sur appel de Clément Privé, la Cour confirma. Mais la Cour suprême cassa le 10 avril 1874, considérant que le jugement de l'affaire n'appartenait pas aux juridictions de droit commun, « la loi de 1849 sur l'état de siège ayant entendu armer l'autorité militaire des pouvoirs exceptionnels les plus étendus et lui ayant donné la sanction qu'elle tient de sa force morale et de sa force matérielle sans la soumettre à l'intervention lente et formaliste de l'autorité judiciaire ».

Le 28 décembre 1871, le général Ladmirault, gouverneur de Paris, usant toujours des pouvoirs qu'il tenait de la déclaration d'état de siège, prohiba la vente des dessins et emblèmes de nature à troubler la paix publique, ainsi que l'exhibition et la vente de portraits des individus poursuivis ou condamnés pour leur participation aux faits insurrectionnels de la Commune. Cette décision donna lieu à une série de procès de circonstance sans grande importance et dont aucun n'est vraiment digne d'attirer l'attention.

Le retour au droit commun n'empêcha pas les questions de presse de constituer un tissu compliqué et quasi inextricable. Beaucoup de textes de régimes antérieurs conservaient leur valeur, d'autres étaient abrogés et la législation était si complexe que de tous côtés on réclamait une codification un peu claire. L'étude en fut entreprise au Parlement. Lisbonne, rapporteur de la nouvelle loi au Sénat, constata dans son rapport que la législation comprenait quarante-deux lois, décrets et ordonnances renfermant trois cent vingt-cinq articles. Il devenait urgent d'instituer une législation qui permît de s'y reconnaître.

La loi du 29 juillet 1881 devait tenter de mettre un peu

d'ordre dans cet imbroglio de textes dispersés. La nouvelle loi, qu'on a parfois appelée « Code de la Presse », a abrogé tous les textes antérieurs, émettant la prétention de les remplacer d'une façon définitive. Nous avons employé à dessein le mot « prétention », car la loi de 1881 a reçu très rapidement des modifications et des compléments.

En ce qui touche la publication des périodiques, toutes les mesures préventives autrefois envisagées ou exigées ont été supprimées. La seule formalité imposée aujourd'hui est une déclaration au Parquet antérieurement au premier numéro.

La loi de 1881 a posé un principe qui déjà avait, à diverses reprises, été proclamé dans des législations antérieures, à savoir que, par une dérogation au droit commun, le jury est seul compétent pour connaître des délits de presse. Cette question de compétence est l'une de celles qui avait le plus divisé, au cours du XIXe siècle.. Avec les gouvernements libéraux, soucieux de soumettre le jugement des affaires politiques à l'opinion publique même, c'est à la Cour d'Assises qu'a été déférée la répression. Au contraire, les gouvernements plus autoritaires ont soumis aux juges correctionnels la connaissance des délits de presse. Il ne s'agit point ici d'incriminer les juges professionnels et de les supposer accessibles aux suggestions du pouvoir, mais il est bien évident que le justiciable peut penser rencontrer, surtout lorsqu'il s'agit de matières touchant de près ou de loin la politique, plus d'indépendance dans la magistrature occasionnelle et choisie au hasard qu'est le jury. Le plaideur croit mal, lorsqu'il est de l'opposition et qu'il s'agit de ses opinions politiques, à la liberté d'une magistrature qui n'est pas nécessairement hostile au gouvernement qui l'a nommée et dont dépend sa carrière, au moins future, en dépit du principe de l'inamovibilité. Est-il nécessaire cependant d'évoquer les belles preuves

d'indépendance fournies par les magistrats? Faut-il rappeler les décisions rendues en juillet 1830, au moment des ordonnances? Pourtant, à tort ou à raison, le jury, malgré ses erreurs, a toujours été invoqué comme seul légitime juge des questions d'opinion sous toutes leurs formes.

En lui l'esprit frondeur et d'opposition a toujours espéré trouver un plus grand appui et un plus grand souci de sa liberté. Il n'a pas toujours été déçu. L'opinion publique, dont le jury est le reflet, attache souvent peu d'importance à des faits qui paraissent subversifs aux magistrats moins accessibles aux exigences de l'actualité.

L'observation n'est point neuve. Elle a été souvent répétée. Elle fut notée par Dumas père dans ses mémoires, sous une forme pittoresque.

Vers 1831, le village de Lèves-en-Beauce avait renvoyé son curé et s'était converti tout entier à l'hérésie de l'abbé Chatel, fondateur d'une église gallicane dont la caractéristique était de célébrer les offices en langue vulgaire. Un régiment de chasseurs, envoyé une première fois pour installer un nouveau curé, avait fraternisé avec les hérétiques au cri de: « A bas les Carlistes! A bas les Jésuites! A bas l'évêque!... Vivent le roi et l'Eglise française! »

Une deuxième expédition militaire, accompagnée du préfet et du procureur du roi, se heurta à des barricades; on sonna le tocsin. La troupe rebroussa chemin, laissant une dizaine de prisonniers, dont le nouveau curé, aux mains des infidèles. Enhardis par leur double victoire, les insurgés marchèrent alors sur Chartres, traînant le pauvre curé prisonnier, la corde au cou et, envahissant l'évêché, le mirent à sac. Le tailleur du village se coupa un habit dans le drap du billard. Des arrestations ayant suivi, Dumas note :

Les petits coupables furent déférés à la police correctionnelle; les grands coupables renvoyés devant la Cour d'Assises.

Il résulta de cette disjonction un fait assez curieux. A cette époque, la police correctionnelle condamnait toujours, tandis que le jury acquittait avec acharnement. Les petits coupables, qui comparaissaient en police correctionnelle, furent condamnés; les grands coupables, qui comparaissaient devant le jury, furent acquittés.

Le tailleur vêtu de vert faisait partie des grands coupables; il fut offert au jury comme une pièce de conviction vivante. Le jury déclara qu'il n'y avait point que les billards qui eussent le droit d'être habillés en vert, et que, s'il plaisait à un citoyen de s'habiller comme un billard, les opinions politiques étant libres, à plus forte raison les fantaisies somptuaires devaient-elles l'être.

Quant à la question religieuse, elle fut jugée en faveur de l'Eglise française.

C'est pour éviter de semblables décisions que les gouvernements les plus libéraux, à partir du moment où le sens du pouvoir leur a fait comprendre les désagréments de la contradiction trop indépendante et de l'opposition trop libre, se sont toujours efforcés de rendre plus efficaces les poursuites par eux entreprises en diminuant le plus possible l'étendue de la compétence des Cours d'Assises, évidemment fertiles en surprises.

Ainsi, par une tendance naturelle, depuis la promulgation de la loi de 1881, les gouvernements successifs ont fréquemment proposé aux chambres des modifications, d'abord timides, puis plus hardies. Tous les prétextes ont été bons et toutes les circonstances, et l'on peut dire que tous les changements sollicités ou apportés n'ont jamais tendu qu'à une restriction de la liberté, particulièrement par la voie de la correctionnalisation. Quelques projets ont abouti; d'autres, qui ont échoué, sont patiemment repris de loin en loin, et la jurisprudence,

par une tendance insensible mais certaine, a tendu vers le même but.

Ainsi peut-on dire que, depuis la promulgation de la loi, gouvernements et magistrats se sont très souvent tacitement entendus pour diminuer à chaque occasion le caractère un peu libéral de la législation.

De ces considérations, nous ne pouvons évidemment fournir ici que quelques exemples. On sait notamment de quelle manière, pour combattre l'anarchie, la loi sur la presse a été modifiée et comment la loi du 28 juillet 1894 a déféré aux tribunaux correctionnels les menées anarchistes. Il y avait là une dérogation certaine à des principes fréquemment énoncés, car il est bien évident que la propagande anarchiste est un délit d'opinion. Seules des circonstances exceptionnelles et le désir d'ailleurs très légitime d'une répression rapide, exemplaire et sans phrase, avaient fait prendre une mesure de correctionnalisation qui ne se justifiait qu'à raison de circonstances imprévues exigeant des mesures urgentes. Du moins, l'application de cette loi d'exception visait-elle une catégorie très spéciale de délinquants pratiquant une doctrine très particulière. Cependant, elle a été étendue par la jurisprudence et sert aujourd'hui à réprimer la propagande communiste. Peut-être cette jurisprudence, qui semble aujourd'hui définitivement fixée, est-elle utile au point de vue social en ce qu'elle a permis des condamnations nécessaires au maintien de l'ordre établi; elle n'en paraît pas moins contestable, au point de vue de l'interprétation de la loi pénale, et marque bien clairement une tendance à la correctionnalisation des délits d'opinion. Sans doute, les menées communistes ont paru aux tribunaux constituer un danger comparable à celui que fait courir à la société les menées anarchistes. L'argument a sa valeur, mais il prouve un désir d'élargissement dans l'application de la loi qui n'est peut-être pas sans danger. Peut-

être eût-il mieux valu qu'une loi spéciale intervînt, afin qu'il ne soit pas, par les tribunaux, porté atteinte au principe de l'interprétation étroite des lois répressives.

Un autre exemple paraîtra encore plus probant. La loi de 1881, en son article 28, punissait les outrages aux mœurs commis par écrits, imprimés vendus ou distribués, mis en vente, exposés, placards, affiches, etc..., à une peine d'un mois à deux ans et à une amende de 16 à 2.000 francs.

La même peine était applicable à la mise en vente, à la distribution ou à l'exposition de gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes.

Mais alors que l'outrage aux mœurs était de la compétence de la Cour d'Assises, la mise en vente des images obscènes était de la compétence du tribunal correctionnel.

La distinction se comprenait aisément. Alors qu'aucune contestation ne peut s'élever sur le caractère d'une chose obscène — la pornographie par l'image est une question de fait facilement reconnaissable — les contestations sont plus aisées en ce qui touche les outrages aux mœurs. Rien n'est plus sujet à changement que l'appréciation d'une question de mœurs, d'une époque à l'autre. La condamnation de Baudelaire, qui fut peut-être, à la grande rigueur, justifiée pour son temps, paraît aujourd'hui simplement ridicule. Les mœurs s'entendent en général des habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pratique du bien et du mal, au point de vue de la conscience et du droit naturel. Les questions sexuelles n'en sont qu'un chapitre particulier. Par là, l'outrage aux mœurs peut résulter de certaines doctrines sociales, politiques ou religieuses. La moralité est diverse et en perpétuelle évolution, tant il est vrai que l'état des mœurs n'est que la constatation de l'accord d'un grand nombre de volontés. C'est précisément ce qui n'en doit rendre l'outrage appréciable que par le

jury seul parce qu'il est — au moins doit-on l'espérer — la représentation de la conscience publique du moment.

Il n'est cependant pas d'attaque qu'on n'ait fait subir au principe. La loi du 2 août 1882, modifiée successivement par les lois des 16 mars 1898 et 7 avril 1908, enlevèrent à la compétence de la Cour d'Assises tous les écrits autres que le livre, lorsqu'ils sont obscènes ou contraires aux bonnes mœurs. Sans doute a-t-on pensé que la procédure de la Cour d'Assises était longue, coûteuse et compliquée pour poursuivre une brochure ou un journal. L'argument avait sa valeur, mais en décidant qu'à l'exception du livre toutes les productions littéraires ou artistiques seraient traduites devant le tribunal correctionnel, le législateur n'a entendu laisser aucun doute sur la portée du nouveau texte. Les travaux préparatoires l'ont suffisamment expliqué, il ne s'est jamais agi de déférer à la juridiction correctionnelle le jugement des procès de mœurs en général, leur compétence est réduite au jugement de la seule obscénité.

Cette interprétation était si peu douteuse qu'à diverses reprises les Parquets ayant poursuivi les écrits tendant à propager les doctrines anticonceptionnelles, qui sont incontestablement contraires aux bonnes mœurs, les tribunaux refusèrent de condamner, expliquant que, le caractère essentiel du délit qui peut leur être déféré étant l'obscénité, il ne leur appartenait pas de sanctionner des écrits simplement immoraux, mais non obscènes dans leurs termes. La Cour de Cassation se montra si ferme que le Parlement vota une loi spéciale le 31 juillet 1920 pour réprimer cette propagande particulière. C'était là une excellente mesure, mais qui effectivement ne semblait pouvoir être faite que par voie législative.

Or, la Cour suprême devait bientôt se dégager et abandonner sa fermeté et signaler très clairement sa tendance à la correctionnalisation. Le Parquet de la Seine déféra aux tribunaux des écrits qui n'avaient rien d'ob-

scènes, mais qui, en dépit de leurs termes strictement convenables, avaient évidemment un sens immoral. Il s'agissait en l'espèce de réclames pour lieux de plaisirs et de petites correspondances équivoques entre lecteurs, insérées dans des journaux grivois.

La Cour de Cassation, revenant brusquement sur les principes par elle-même énoncés, estima que les mots *obscènes ou contraires aux bonnes mœurs*, contenus dans la loi, constituaient une alternative et que le tribunal correctionnel pouvait en conséquence connaître tous les outrages aux bonnes mœurs, autres que ceux commis par la voie du livre. Ainsi, se sont tout à coup trouvés correctionnalisés, par voie jurisprudentielle, des faits que sans doute il importait de réprimer, mais dont il est difficile de dire que la législation le permît, puisque les tribunaux même l'avaient nié pendant très longtemps.

On voit, par ces deux exemples, que la Justice s'est efforcée d'apporter à la législation des tempéraments qui ne sont peut-être pas très conformes à son esprit. C'est une dangereuse voie que celle qui est ainsi ouverte, car il est difficile de prévoir jusqu'où ira l'appréciation de ce qui est contraire aux mœurs. Nous l'avons dit plus haut, il y faut certainement comprendre certaines doctrines sociales, politiques, voire, dans certains cas, religieuses. Que n'a-t-on pensé des Saint-Simoniens? Que n'a-t-on dit à l'époque où les Mormons florissaient en Amérique? Il est bien évident que les magistrats qui ont instauré la jurisprudence nouvelle ont bien choisi leurs espèces et n'ont jamais pensé à commettre des excès. Leurs intentions sont excellentes. Peut-on prévoir où conduiront ces premières, mais très sérieuses atteintes à des textes qui ne paraissaient pourtant pas ambigus?

L'application de la loi sur la presse a donné lieu à un nombre considérable de procès. Nous ne pouvons songer à les rappeler, le cadre de notre étude ne le permettrait pas. Nous ne pouvons ici que fournir des

observations touchant l'exercice de la Justice en ces matières.

Les procès de diffamation sont légion. La diffamation est l'allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération; dirigée contre les particuliers, elle est de la compétence du tribunal correctionnel.

Est-il nécessaire de dire que les occasions de ces imputations sont très fréquentes?

La procédure est à peu près toujours la même. C'est en général par voie de citation directe que ces affaires sont portées devant le tribunal, c'est-à-dire qu'une simple assignation suffit pour mettre l'action publique en mouvement et saisir la juridiction de jugement. Il en résulte qu'un nombre considérable d'affaires de tout ordre sont ainsi déférées à la Justice. Les procès sont si nombreux que ceux qui comportent une certaine importance et exigeraient de sérieuses sanctions se trouvent noyés dans la masse. On finit par n'y plus prendre garde, ce qui est parfois regrettable.

A Paris notamment, la XII[e] chambre correctionnelle consacre à peu près tout son temps à trancher ce genre de litiges. Son rôle est si surchargé qu'elle est obligée de renvoyer les affaires parfois à plusieurs mois pour pouvoir les prendre à leur tour.

Ainsi voit-on côtoyer des affaires de voisins qui se sont injuriés ou de locataires insultés par leur concierge ou réciproquement, et des procès de presse où se liquident les campagnes entreprises avec ou sans bonne foi. En même temps, se débattent de pénibles affaires où l'honneur des familles est véritablement en cause et où la vie privée a été indiscrètement outragée.

L'impossibilité où se trouve nécessairement la loi d'établir par avance des degrés dans la gravité des diffamations, et de faire en conséquence des attributions graduées de compétence, fait de toutes les affaires un

incroyable et injuste pêle-mêle. Beaucoup de procès qui se réduisent à des criailleries sans intérêt ne devraient pas dépasser le prétoire de la simple police et viennent pourtant en correctionnelle. Leur afflux fait perdre de leur importance aux litiges qui mériteraient d'être véritablement d'être pris en considération.

Rien n'est plus digne de curiosité qu'une de ces audiences où se débattent devant le tribunal de la Seine ces procès « entre parties », comme on les appelle au Palais. Inlassablement et sans grand intérêt s'étalent des rancunes privées et des disputes intestines sans importance. On s'est insulté, on s'est assigné, les maris prennent parti pour leurs femmes, les propriétaires pour leurs concierges, les amants pour leurs maîtresses, on se hait d'étage à étage, de palier à palier. Ces contestations amènent à d'assez affligeantes constatations. Dans ces disputes de quartier, chaque partie amène *ses* témoins, c'est-à-dire les personnes sur lesquelles elle peut compter pour parler en sa faveur, sortes de *cojuratores* pour lesquels le prix du serment a souvent perdu la plus grande partie de sa valeur. Ainsi voit-on régulièrement un nombre égal de témoins cités par l'un et l'autre plaideur, qui viennent affirmer qu'ils ont assisté aux mêmes faits, entendu les mêmes propos et qui les rapportent d'une manière diamétralement opposée. Peut-être doit-on voir dans la diminution de l'idée religieuse une des principales raisons de cet irrespect pour le serment; mais, sans avoir à en rechercher les causes lointaines, on ne peut que faire avec infiniment de regret une constatation certaine, et l'on ne saurait trop déplorer que les tribunaux ne sanctionnent pas plus souvent les manifestations qu'ils en ont fréquemment sous les yeux. Les affaires sont si nombreuses, il faut juger si vite, et l'habitude est si bien prise de voir dans ces affaires médiocres les témoins suivre leur sympathie et s'associer pour faire triompher une cause sans grand

souci de la vérité, qu'une lassitude s'est emparée des juges mêmes. En dehors de cas exceptionnels ou d'une plainte formelle d'une partie, on ne poursuit pas ces faux témoignages. Lorsqu'une déposition est trop nettement partiale ou trop contraire à l'évidence, on se contente de renvoyer le témoin de la barre dans la salle. Le ministère public se garde d'intervenir. La moralité générale des plaideurs n'y gagne rien.

Devant la même chambre viennent aussi les procès de diffamation de presse. Les uns sont quasi rituels; ce sont ceux qui amènent à la barre les feuilles ennemies pour lesquelles les invectives réciproques constituent le pain quotidien qu'ils offrent à leurs lecteurs. Tour à tour, des journalistes se prétendent offensés l'un par l'autre et s'assignent. Ils profitent de l'occasion pour discuter leur politique et s'accuser des pires malhonnêtetés. Il y a quelques années, pour deux journaux, adversaires habituels, le tribunal inscrivait régulièrement en fin de jugement:

Attendu que les faits délictueux ci-dessus précisés sont de nouveaux épisodes des réciproques polémiques de presse et de procédure engagées depuis longtemps entre X... et Y..., polémiques qui ont motivé de réciproques condamnations prononcées par les jugements de cette Chambre des..., confirmés et aggravés par les arrêts de la Cour d'Appel des...;

Attendu que ces décisions judiciaires sont restées vaines et inopérantes, puisqu'au présent jugement, condamnant pour injures et diffamations X... à la requête de Y..., correspond un autre jugement qui va être prononcé condamnant Y... à la requête de X pour les mêmes délits;

Attendu que, par suite, l'allocation d'une insertion et de 1 franc à titre de dommages-intérêts sera pour la partie civile la réparation suffisante d'un préjudice dont la réalité n'est pas justifiée...

Malgré les grands cris poussés de part et d'autre, les tribunaux terminent en général ces procès sans grand

profit pour le demandeur et sans grand mal pour l'inculpé. Les centaines de mille francs demandés dans l'assignation se réduisent à quelques centaines de francs. La barre n'est devenue dans ces cas qu'une tribune qui permet de persévérer oralement dans des imputations excessives dont la répression est sollicitée. Moins nombreux sont les procès de diffamation véritablement importants, pour lesquels il y aurait intérêt à assurer une défense sérieuse et exemplaire de l'honneur des personnes privées.

Mélangés qu'ils sont parmi les autres, ces procès perdent de leur importance à raison même de leur voisinage avec de médiocres affaires. L'exagération des termes employés dans ces dernières ôte de la valeur aux imputations parfois plus perfides, mais plus modérées, portées dans des procès autrement graves. Le résultat est incontestablement qu'on est mal défendu aujourd'hui contre la diffamation. La rareté des affaires très sérieuses vient de ce que beaucoup de plaideurs hésitent à porter leurs plaintes devant la Justice. Tout semble être jugé, sinon avec indifférence, du moins avec une assez générale absence d'indignation.

Exceptionnelles sont les condamnations à l'emprisonnement, du moins à Paris, où se jugent le plus d'affaires; rares sont celles à des amendes ou à des dommages-intérêts importants. Certaines feuilles peuvent avec régularité multiplier les attaques les plus diffamatoires sans risquer autre chose que quelques amendes dérisoires, régulièrement d'ailleurs effacées par de traditionnelles amnisties. Ces amnisties fréquentes, et dont nous reparlerons, ne discriminent jamais, dans les délits prévus par la loi sur la presse, les condamnations prononcées à propos de luttes politiques et celles qui sanctionnent de véritables délits de droit commun, en ce qu'ils ont eu pour effet de tenter de déshonorer des particuliers.

Tout est effacé sans distinction. Le Parlement ne discute même pas. L'amnistie des délits de presse est une habitude rituelle. En donnant la liberté à la presse, la loi avait mis un frein aux excès possibles, mais les sanctions demeurent un peu théoriques et sans grande application pratique.

Un des principes essentiels de la loi sur la diffamation est mal compréhensible pour la plus grande majorité des plaideurs. La diffamation est, nous l'avons dit, toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne. Il suit, de cette définition, qu'il importe peu que l'imputation soit exacte ou non. La diffamation peut porter sur un fait vrai. Il faut la distinguer de la calomnie en ce que celle-ci porte sur une imputation fausse.

Ainsi, reprenant d'ailleurs une théorie ancienne, ce que la législature a entendu interdire, dans un louable désir de paix sociale, c'est que les citoyens puissent s'injurier ou se diffamer réciproquement, même à propos de faits vrais. La guerre serait dans la cité, s'il était possible à chaque instant de porter sur son voisin des accusations déshonorantes, fussent-elles exactes. L'intérêt général est qu'on vive en paix, et il vaut mieux obtenir le silence sur toutes les vilenies que de laisser, sous prétexte de révélation d'une inutile vérité, un brandon de discorde toujours allumé.

La conséquence de ce principe est l'interdiction, au cours des procès, de faire la preuve des faits diffamatoires allégués. Le tribunal n'a pas à savoir si l'imputation diffamatoire repose ou non sur un fondement sérieux. La loi n'a créé que quelques exceptions touchant les hommes publics, les sociétés faisant appel à l'épargne, etc..., parce qu'elle a estimé dans ce cas que leur vie volontairement publique leur ôte le privilège du secret de la vie privée, et qu'il est d'un intérêt général de connaître la vérité sur ceux dont la fonction même et les

agissements intéressent la généralité et doivent faire l'objet d'une étroite surveillance.

C'est pourtant à faire la preuve de leurs diffamations que s'attachent la plupart des diffamateurs. Sans doute les raisons profondes de la loi leur échappent; ils ne peuvent concevoir qu'ils sont poursuivis pour avoir dit la vérité. L'esprit général de la loi est, à juste raison, que toute vérité n'est pas bonne à dire. Alceste se rend la vie impossible et la rend impossible autour de lui.

Cette idée que la preuve en est interdite et que, même exacte, l'allégation diffamatoire est punissable, constitue une subtilité juridique dont les raisons échappent en général au public. On le comprend d'autant moins que le délit de diffamation, comme tous les délits, exige un élément intentionnel. Il est bien évident qu'un délit perpétré par erreur ou inadvertance ne constituerait pas un délit. Il faut avoir voulu le commettre de mauvaise foi. Les plaideurs en concluent qu'ils sont de bonne foi, puisqu'ils n'ont dit que la vérité dans une bonne intention. A réclamer ainsi, on commet une confusion et l'on ne distingue pas le mobile et l'intention. Le mobile est l'esprit ou le motif qui a animé la personne lorsqu'elle a commis l'acte reproché; l'intention est la volonté de commettre cet acte. Ainsi, le mobile du diffamateur peut être excellent et même moral, mais s'il a eu l'intention de porter l'imputation diffamatoire, le délit est réalisé. Le magistrat ne doit apprécier le mobile ou motif lointain que dans l'estimation de la peine à appliquer et son atténuation ou son aggravation possible. L'intention délictuelle suffit à caractériser le délit, elle se présume en présence de l'imputation ou de l'allégation. La seule constatation qu'elle a été volontairement portée suffit à caractériser la mauvaise foi, indépendamment des motifs qui ont guidé le diffamateur.

La vérité est que les magistrats ont le plus souvent grand'peine à empêcher de faire la preuve. Une des

grandes préoccupations des plaideurs est de ne pas être taxés de calomniateurs. Nous ne voulons pas, bien entendu, parler ici de ceux qui font d'une menace de preuve un moyen d'intimidation, destiné à effrayer leurs victimes et à les décourager de poursuivre. Devant l'éventualité d'une condamnation certaine, lorsque la diffamation a été réellement publiée ou proférée, la plupart des inculpés, sous prétexte de se concilier l'indulgence du tribunal par l'appréciation de la moralité de leurs motifs, tentent toujours d'apporter la preuve de ce qu'ils ont révélé.

Un exemple éclairera nettement ces subtilités un peu délicates du mobile et de l'intention; nous le prendrons dans la publication du *Boucher de Verdun*, roman de Louis Dumur, paru au *Mercure de France*.

Une demoiselle Blanche Desserey avait, pendant l'occupation allemande, vécu à Stenay. La rumeur publique la représenta comme ayant entretenu avec le Kronprinz une intimité suspecte, à l'époque où l'héritier du Hohenzollern avait là son quartier général. Louis Dumur, dans son roman, représenta la jeune fille sous son nom, racontant les orgies du prince héritier et ne dissimulant rien de la conduite de Blanche Desserey. Celle-ci qui, après la guerre, avait dû quitter Stenay et venir demeurer à Nancy, assigna Dumur et le *Mercure de France*, en la personne de son directeur-gérant Alfred Vallette, ainsi que des rédacteurs et gérants du *Petit Parisien* et de *l'Est Républicain* de Nancy, qui avaient repris les mêmes imputations diffamatoires. Elle demandait 25.000 francs de dommages-intérêts au *Mercure de France*, 20.000 à *l'Est Républicain*, et 15.000 au *Petit Parisien*. L'affaire vint devant le tribunal correctionnel le 4 juin 1921.

Louis Dumur, qui, avant d'écrire son livre, avait procédé à une enquête approfondie et n'avait rien fait à la légère, produisit d'impressionnants témoignages. Les

personnes citées vinrent révéler des faits très graves. La jeune fille était souvent allée au château du Kronprinz en robe de fête. Elle y avait porté des fleurs, avait reçu des bijoux. On établit qu'un soir elle était allée retrouver le prince dans une maison abandonnée par son propriétaire et y était demeurée de 10 heures du soir à 4 heures du matin.

Des témoins qui n'avaient pu venir avaient écrit. Une notabilité de la ville avait notamment affirmé, par lettre:

La conduite de la jeune fille était d'une mauvaise Française; un jour, aux obsèques d'un aviateur boche — un certain Schmidt qui se vantait d'avoir descendu 26 Français, — elle pleurait, mouchoir en mains, devant la foule indignée et, le lendemain, on trouvait au cimetière, sur la tombe du Boche, un bouquet et la carte du père de la jeune fille — un brave homme mort avant la guerre — épinglée au bouquet. Elle avait dans le magasin de sa mère un grand portrait du Kronprinz; elle mettait un drapeau à sa porte les jours de fête boche.

Blanche Desserey déclarait toutes ces affirmations calomnieuses et produisait pour sa défense deux certificats médicaux proclamant son irréprochable vertu.

Dumur révéla qu'il existait, tant au ministère de la Guerre qu'à la Sûreté générale, des documents officiels confirmant l'authenticité des faits. Le ministère public s'offrit à les faire venir. Le tribunal refusa d'entrer dans cette voie et jugea juridiquement :

Attendu que le caractère délictueux des imputations diffamatoires, dirigées contre les particuliers ou relatives à la vie privée, ne saurait dépendre de la fausseté des faits allégués, et que la loi du 29 juillet 1881 interdit la preuve de la vérité de ces imputations, quels que soient la vraisemblance des faits, les résultats des enquêtes même officielles auxquelles ils ont pu donner lieu, la multiplicité des témoignages et des documents recueillis et l'unanimité de l'opinion publique en révolte dans son patriotisme outragé;

Qu'il est de règle que la vérité du fait diffamatoire n'est pas, en principe, une excuse pour le diffamateur dont la mauvaise foi et l'intention de nuire sont légalement présumées...

Ce jugement, absolument conforme à l'esprit de la loi, fournit un exemple clair de la doctrine que nous avons exposée. Il est bien évident que le mobile qui avait guidé Louis Dumur était désintéressé et seulement patriotique. L'intention coupable constitutive du délit résultait suffisamment du fait d'avoir volontairement publié des imputations portant atteinte à l'honneur de Blanche Desserey, indépendamment des motifs qui y avaient poussé et de la vérité des faits articulés. Les caractères des mobiles servirent pourtant aux magistrats à estimer qu'il y avait de larges circonstances atténuantes. Alfred Vallette et Louis Dumur furent condamnés à 10 francs d'amende, le gérant de *l'Est Républicain* à 5 francs, et celui du *Petit Parisien* à 1 franc.

La demanderesse, qui n'avait rien de commun avec l'héroïne de *Mademoiselle Fifi*, eût gagné à ne pas provoquer les témoignages de ses compatriotes, ni les attendus du tribunal correctionnel de Nancy.

Au cours du procès, Louis Dumur avait soulevé une autre question assez délicate et qui souvent fut débattue, celle des droits de l'historien. Il est bien évident que l'historien sincère et scrupuleux est dans l'obligation continuelle, tant dans son exposé impartial que dans les appréciations que comportent les faits, de fournir des renseignements diffamatoires sur les agissements de tel ou tel personnage dont il expose la vie et les actes. La loi sur la presse empêche-t-elle d'écrire l'histoire? La solution de la question est avant tout une question de fait. Elle dépend de l'ancienneté des faits, de l'esprit dans lequel le passage incriminé a été écrit. Touchant la diffamation envers les morts, qui au XIXe siècle a soulevé tant de polémiques, l'article 34 de la loi sur la presse

prescrit aujourd'hui, après diverses modifications, qu'elle n'est punissable que si les auteurs des diffamations ont eu l'intention de porter atteinte à l'honneur ou à la considération des héritiers vivants. Ainsi se trouve tranchée, du point de vue pénal, la question touchant les morts. Que faut-il penser des personnages encore vivants? Louis Dumur soutint qu'il n'avait fait qu'œuvre de chroniqueur et d'annaliste, que son ouvrage, s'il avait emprunté une forme romanesque pour l'attrait du lecteur, n'en était pas moins un livre d'histoire, destiné à représenter avec exactitude des faits contemporains.

Comme nous l'avons dit, la solution du problème ne pouvait se trouver que dans une appréciation des faits. On pouvait juger différemment selon le genre littéraire adopté par l'auteur. Un roman n'est pas nécessairement un travail d'archiviste. Le rôle de l'imagination, si grand dans l'œuvre romanesque, doit faire défaut dans celle du pur historien, annotateur impartial des faits précis et exclusifs de toute fantaisie personnelle. Le tribunal répondit en faisant de très sages distinctions :

Attendu que Dumur invoque vainement à son profit la vérité historique, l'histoire avec ses méthodes scientifiques, son analyse des événements, son contrôle des documents ne pouvant être assimilée au roman, œuvre d'imagination, même quand il ne relate dans son ensemble, comme *le Boucher de Verdun*, que des faits exacts;

Attendu qu'en faisant se mouvoir à côté de son héroïne, Juliette Rossignal, personnage fictif et de pure convention, une personne vivante, Blanche Desserey, seule nettement désignée, dont le rôle abject n'est qu'anecdotique, secondaire et sans nécessité aucune pour la tenue et l'intérêt de l'ouvrage, l'auteur a eu incontestablement l'intention de nuire à cette dernière;

Attendu que si tout événement, tout acte de la vie réelle toute individualité ayant une part à ces actes ou à ces événements tombent, du jour où ils se sont produits, dans le

fonds commun des documents où chacun est libre de puiser pour y chercher des sujets d'observation, d'études, ou des sujets même d'ouvrages d'imagination, tels qu'une pièce de théâtre ou un roman, il en est autrement lorsque ce ne sont plus des documents notoires, mais des personnes vivantes que le romancier s'approprie, comme dans l'espèce, pour les livrer brutalement à la curiosité du public...

Une autre question qui a soulevé beaucoup de polémiques est celle du droit de réponse accordé aux personnes nommées ou désignées dans un périodique. On peut dire que ce droit est indivisible de la liberté même accordée à la presse. Il en est la contre-partie nécessaire et constitue une légitime défense, sinon contre les excès, du moins contre l'indépendance d'opinion et d'appréciation que donne cette liberté. Si le droit de réponse n'était pas absolu, il faudrait incontestablement supprimer la liberté de la presse. Celle-ci n'est possible et tolérable qu'à condition de laisser à chacun de ceux qui peuvent être visés le droit de s'expliquer en même place et dans le plus bref délai sur ce qui a été dit d'eux à tort ou à raison.

Il suit de là, d'une part, qu'il n'est pas même besoin qu'une personne ait été attaquée ou injuriée pour qu'elle ait droit à une réponse, mais qu'il suffit qu'on ait parlé d'elle, et, d'autre part, qu'il n'appartient qu'à la personne nommée de juger l'opportunité de la réponse et son contenu. La réponse doit être aussi libre que l'a été le droit de s'exprimer sur la personne visée. Les seuls tempéraments apportés par la jurisprudence à ce droit absolu sont pour fixer que la réponse ne doit pas être contraire à l'ordre public, porter atteinte à l'honneur ou à la considération du journaliste, ni mettre en cause inutilement des tiers qui eux-mêmes pourraient répondre. Sous ces réserves, le droit est sans limite. La loi, après plusieurs modifications, a fixé depuis le 29 septembre 1919 la longueur maxima de la réponse à deux

cents lignes. Elle doit être insérée gratuitement, dans le plus prochain numéro, en même place et en mêmes caractères que l'article qui l'a provoqué.

C'est à la *Revue des Deux Mondes* qu'est revenue la charge, par deux procès retentissants, de fixer définitivement la jurisprudence.

Une première fois, en juin 1897, Jules Lemaître, rendant compte de la représentation à la Comédie-Française d'une tragédie de Dubout, intitulée *Frédégonde,* avait montré dans sa critique une grande sévérité. A cette époque, la longueur de la réponse n'était pas encore limitée. Dubout signifia et demanda l'insertion de quatorze pages, comportant notamment la reproduction des plus beaux passages de la tragédie. La *Revue des Deux Mondes* refusa d'insérer, estimant que ce n'était point là une réponse à proprement parler, mais un véritable article. Le tribunal, puis la Cour et enfin la Cour de Cassation, le 17 juin 1898, ordonnèrent l'insertion, estimant qu'on n'avait point à apprécier la forme de la réponse, dont la personne visée demeurait seule maîtresse. Rien ne serait plus dangereux en effet que de laisser le tribunal appréciateur arbitraire des termes de la réponse. Il pourrait, en cas d'abus, y avoir pour la personne désignée impossibilité absolue de fournir les explications qu'elle juge nécessaires, mais qu'elle peut être seule à juger telles.

L'article fut donc inséré le 1er juillet 1898. Jules Lemaître, dépité, écrivit que c'était « sans aucun doute ce que la *Revue* avait publié de plus mauvais depuis sa fondation ».

Quelque vingt ans plus tard, la *Revue des Deux Mondes* crut pouvoir s'appuyer sur une doctrine juridique nouvelle pour recommencer le procès. Silvain et Jaubert, auteurs d'une traduction en vers des *Perses* d'Eschyle, furent mécontents de la critique faite à propos de la première représentation à la Comédie-Française. Ils en-

voyèrent moins une réponse qu'un article sur la littérature grecque et l'art du traducteur. M. Doumic, directeur de la *Revue*, refusa d'insérer; Silvain et Jaubert assignèrent. M. Doumic appuyait sa résistance sur une théorie subtile que la jurisprudence a parfois admise, mais avec une rare prudence. Cette théorie, dite de *l'abus du droit*, consiste à soutenir que le droit que peut avoir une personne de faire une chose n'est pas sans limite et que, si elle en abuse dans des conditions qui notamment causent préjudice à une autre, elle perd la possibilité d'exercer son droit même. Cette théorie assez nouvelle est fort à la mode; elle sert surtout d'argument dans les mauvais procès. Il faut cependant reconnaître qu'elle n'est pas sans fondement. Elle a reçu quelques applications. Elle fut admise l'une des premières fois contre le propriétaire d'un champ, voisin d'un autre champ, où se trouvaient des hangars de dirigeables. Le propriétaire avait fait sur sa terre dresser d'immenses et inutiles mâts, armés de faux tranchantes qui mettaient les ballons dans l'impossibilité d'entrer ou de sortir des hangars. Sans doute, un propriétaire est libre d'élever sur son bien les constructions qui lui plaisent, mais on estima qu'il abusait de son droit en dressant cette dangereuse armature, faite seulement pour nuire au voisin, et on ordonna la destruction. On pourrait donner encore quelques exemples d'espèces où le principe de l'abus du droit fut consécré par la jurisprudence, mais il faut reconnaître qu'ils sont rares. M. Doumic soutint que l'article incriminé n'avait pas dépassé, d'une part, le droit de critique le plus modéré, et que, d'autre part, la réponse n'était pas une réponse, qu'ainsi Silvain et Jaubert abusaient de leur droit en voulant exiger l'insertion. Le tribunal refusa d'admettre le moyen; la Cour d'Appel, au contraire, y fit droit. Le 24 novembre 1922, elle jugea qu'il n'y avait pas lieu d'insérer la réponse.

Cet arrêt, autorisant implicitement les tribunaux à

devenir juges de l'opportunité de la réponse, portait une atteinte sérieuse à des principes incontestables. La Cour de Cassation cassa et renvoya devant la Cour d'Orléans, qui ordonna l'insertion :

Attendu que Doumic n'a pas cru devoir acquiescer à cette injonction, parce qu'elle n'argue d'aucune erreur de fait, que l'article ne contient aucune attaque personnelle, ni aucune expression injurieuse; qu'il ajoute qu'invité à assister à une représentation, il avait le droit et le devoir de formuler son appréciation, suivant sa conscience, sur la valeur littéraire de l'œuvre soumise à son examen;

Mais attendu que le texte de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 est général et absolu; que si, d'ordinaire, les personnes visées dans un article usent peu du droit que leur confère la loi, si elles acceptent en principe les critiques qui sont formulées sur leurs œuvres, surtout quand ces critiques sont sérieuses et mesurées, elles n'en ont pas moins le droit absolu, s'il leur convient, de formuler des réponses dont l'insertion ne peut leur être refusée; que ce droit de réponse est si absolu qu'il ne comporte aucune exception, même dans le cas où la réponse a été provoquée, en dehors de toute attaque personnelle, par une critique purement littéraire d'une œuvre dramatique ou artistique volontairement offerte à l'appréciation du public ou de la presse; que le législateur l'a ainsi entendu lors des débats qui ont eu lieu dans les assemblées parlementaires aussi bien lors de la discussion de la loi du 25 mars 1822 que dans le cours des débats qui ont précédé la loi du 29 juillet 1881; qu'il n'appartient pas au tribunal de faire des distinctions qui n'ont pas été prévues par la loi; qu'à la vérité, les personnes ainsi nommées estiment la plupart du temps qu'elles ont intérêt à ne pas discuter les appréciations ainsi formulées et qui peuvent être fondées; mais qu'en droit, elles sont seules juges d'apprécier si l'article qu'elles incriminent est susceptible de motiver de leur part une réponse et les points sur lesquels peut porter cette réponse;

Attendu que Doumic ne relève dans l'acte qui lui a ainsi été signifié rien qui soit contraire aux bonnes mœurs, ni à l'intérêt des tiers; qu'il ne contient aucune expression inju-

rieuse; qu'il se borne à soutenir que, prescrire l'insertion, c'est faire obstacle au droit de libre critique et porter une grave atteinte à la liberté d'écrire; qu'il ne peut en conséquence se refuser à insérer une réponse aux termes de laquelle on lui reproche de n'avoir pas suffisamment apprécié la valeur de l'effort poétique des auteurs et d'avoir taxé de médiocre une traduction en vers qui évoque le rythme, le mouvement et la pensée d'un grand tragique...

Ainsi malgré les polémiques nombreuses que souleva ce dernier procès, la jurisprudence refusa de modifier une règle qui apparaît indiscutable.

A la vérité, le droit de réponse peut donner lieu à des abus, mais ces abus sont compensés par ceux auxquels peut donner lieu la liberté accordée à la presse. Les directeurs de journaux ont souvent soutenu que, si tous ceux qui sont nommés dans leurs feuilles devaient faire insérer deux cents lignes de réponse, il n'y aurait plus place pour autre chose dans leurs journaux. L'argument est théoriquement sérieux. Nous disons théoriquement, parce que près d'un siècle de pratique a révélé que ce reproche est illusoire. Très rares sont les réponses superflues. En fait, le public s'est toujours montré raisonnable et n'a jamais abusé de son droit. Jamais la publication d'aucun journal n'a été empêchée par le droit de réponse. Souvent, les journalistes qui ont élevé les plus bruyantes protestations n'ont point réfléchi avant de s'émouvoir que le droit de réponse, largement accordé, constituait pour eux la plus sûre garantie de conserver une liberté que personne ne songera à leur contester, tant qu'il sera mis à la portée de chacun un moyen de se protéger contre leurs éxcès et leurs abus.

Les lois sur la presse ont encore fait débattre beaucoup d'autres questions devant les prétoires. Plusieurs volumes ne suffiraient pas à épuiser le sujet.

MAURICE GARÇON.

LOUIS DUMUR
ET LA PROSODIE FRANÇAISE

LA NATURE DES ACCENTS ET L'ACCENT TONIQUE

—

Dans les lignes émouvantes où il rappela de quelques traits le caractère et l'œuvre de Louis Dumur, son vieux compagnon de travail pendant quarante ans, Alfred Vallette eut raison de ne pas oublier ses premiers essais littéraires qui, comme presque tous ceux de notre génération, furent des essais poétiques et rénovateurs.

Georges Batault non plus, dans la ferveur du bel article qu'il lui consacrait il y a quinze jours,ne pouvait manquer de nous retenir sur l'importance que Dumur y attachait lui-même.

Sa tentative fut en effet beaucoup plus intéressante et justifiée qu'il ne parut alors. Il eût été difficile de la suivre, parce qu'il se trompait sur un point linguistique capital; mais on aurait dû mieux la comprendre à l'envisager sous l'angle du rythme et de son ordonnance première.

Aussi bien, le problème qu'elle soulevait est-il plus que jamais d'actualité. Le rejet de toute prosodie par certains poètes non conformistes, ou, à l'opposé, l'éternel compte sur les doigts d'une prosodie grossièrement arithmétique et uniquement scriptive par les plus traditionnels font toujours un devoir de remettre ses données en lumière.

Dumur était parti à la fois des conditions linguistiques du rythme, spécialement en français, et de la sensation d'irrégularité inorganique qu'il éprouvait à la lecture,

non seulement des vers nouveaux pour la plupart, mais de vers classiques même, en de nombreux cas. Et il est bien vrai qu'on ne se rendait pas compte à quel point la liberté rythmique qui, à juste titre, était recherchée, tournait trop souvent à un désordre complet, alors que, selon lui, il eût fallu au contraire donner au vers une forme métrique plus égale. On reprochait au vers classique d'être techniquement comme poétiquement une ligne de prose, et l'on ne composait pas davantage avec le principe générateur de l'*accent*, ce que les traditionnels ne demandaient qu'à la numération des syllabes et les romantiques à des *coupures* numériques, ou césures diverses, mises en valeur par des rimes renforcées (1). On débridait la numération et l'on rejetait le « bijou d'un sou », sans les compenser par des figures de mouvement d'un équilibre sensible. Dumur voulut les obtenir par une composition renouvelée de ces figures pour chaque poème, en même temps que par leur répétition pour chaque vers, à l'instar d'ailleurs des Anglais et des Allemands qui ne pouvaient naguère sentir le rythme de notre vers le plus régulier, faute de cette répétition symétrique déterminée par l'*accent*. En somme, il entendait se servir de l'accentuation pour que le vers français obéît consciemment comme les autres à de multiples *pieds*.

§

A considérer d'une façon générale ces deux éléments de l'« accent » et du « pied », il était loin d'avoir tort, puisque, en réalité, ils ne sont absents non seulement d'aucune expression poétique, mais d'aucune manifestation du langage. *Ce qui est en cause est la manière dont dont on les fait entrer plus ou moins dans notre con-*

(1) La numération restait en effet prépondérante chez les romantiques. Ils cherchaient moins une accentuation rythmique que des manières différentes de *compter* les syllabes et d'en *couper* les groupes. Ils avaient moins présent à l'esprit l'ondulation du mouvement que des reports de la césure classique par des rassemblements d'unités autres que le 6 + 6.

science pour en constituer des images vivantes. Or, le propre du Français était de les utiliser inconsciemment sans se rendre compte de leur nature.

Encore aujourd'hui, les Français sont élevés dans l'idée que leur langue n'a pas d'accent. Des lettrés aussi érudits que Willy (Henry Gauthier-Villars) le croyaient, et j'ai dû lui rappeler un jour (2) les bases fondamentales de l'accentuation française, niée du reste par des poètes, tels Verlaine, Moréas, Retté, etc..., encore ces dernières années par M. Jules Romains (son *Traité de Versification* est un véritable monstre) (3), et par des critiques, tel Paul Souday.

Cette impuissance à reconnaître notre accent, sa nature et sa place dura — chose incroyable! — jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle (4). Cela n'allait pas sans gêne. Dans les vers notamment, on sentait un autre facteur que le compte des syllabes, la césure et la rime. On crut le trouver en se servant de la quantité latine pour marquer la durée des syllabes françaises. Et il est bien vrai qu'aucune langue n'échappe aux *brèves* et aux *longues,* ce que nos *Grammaires* du reste constatent pour le français en nous apprenant qu'*o* est long dans *trône* et bref dans *bosse,* distinction qui serait juste dans le mot isolé, si elle portait en même temps sur les timbres, l'*o* de *trône* étant un *o* grave et l'*o* de *bosse* un *o* aigu, fondement vocalique complètement oublié ou méconnu. Mais c'est l'alternance régulière des brèves et des longues dans chaque mot, à l'imitation des Anciens, qui fut recherchée déjà avant Baïf, afin d'obtenir cette régularisation métrique, tant admirée chez eux, dont nos vers, en principe, seraient privés.

On estime toujours que Baïf s'est trompé parce qu'on ne veut pas se souvenir que les mètres des Anciens étaient

(2) *Mercure de France,* 1-IV-1922.
(3) *Mercure* 15-III, 1-X-1923 et 1-I-1924.
(4) On peut trouver un bon résumé historique de ces incertitudes à la fin du tome II de *La Prononciation française* (1883) par Charles Thurot.

à leur origine inséparables de la musique, et que les vers « mesurés à l'antique » ne doivent pas être lus mais chantés, c'est-à-dire soumis à des durées fixées par la mélodie, bien que dans un accord étroit avec la nature de la syllabe (5). Il faut avoir entendu sous la direction d'Henry Expert la « Chanterie de la Renaissance » exécuter les *Psaumes* et les *Chansonnettes*, les uns et les autres mesurés, mis en musique par les Jacques Mauduit, Claude Le Jeune ou Eustache du Caurroy pour comprendre de quelle incroyable injustice continue à être victime Jean-Antoine de Baïf. Les poésies de Ronsard mises en musique par les mêmes contemporains perdent toute leur valeur *parlée*, le mouvement de leur diction naturelle (6); celles de Baïf conservent au contraire toute la justesse de leurs rythmes poétiques et de leurs harmonies : l'alliance du son linguistique et du son mélodique est parfaite, non moins parfaite l'exacte grâce des pieds métriques.

Quoi qu'il en soit, la question des brèves et des longues ne cessa de préoccuper nos grammairiens, jusqu'à ce que l'abbé d'Olivet, secrétaire perpétuel de l'Académie, établit en 1736 son petit *Traité de Prosodie française*. Il crut en avoir fixé les principes en assurant chaque syllabe de sa quantité d'après la nature et la position de la voyelle. Toute la seconde moitié du dix-huitième siècle se développe à tel point sous l'influence de ses règles qu'on réimprime les dictionnaires en marquant

(5) A distinguer chez Baïf les vers *lyriques* des vers *baïfins*. Ce sont ces derniers, faits pour le discours, et dans lesquels la quantité du mot ne peut être soutenue par la phrase comme dans les lyriques par le rythme de la mélodie, qui ont trompé sur les efforts excellents du poète, lequel composait *en même temps* que ses musiciens. Ajoutons qu'il avait laissé deux importants manuscrits dont la perte fut irréparable pour la connaissance de ses théories : son *Traité de la Prononciation française* et son *Traité d'Art métrique ou de la façon de composer en vers.*

(6) Le meilleur prosodiste de ses musiciens, Nicolas de la Grotte, rythme bien la première strophe, mais Ronsard ne s'étant pas astreint comme Baïf à une accentuation régulière et à une collaboration intime, dans la deuxième aucun accord ne subsiste plus entre les syllabes et les notes suivant leur nature. (Voir *La Fleur des Musiciens de P. de Ronsard* recueillie par Henry Expert, Paris, La Cité des Livres, éd. 1923).

chaque voyelle du signe de la durée supposée lui convenir. Ces quantités étaient souvent fort justes et d'une infinie délicatesse, sans que d'Olivet eût prétendu imiter les Anciens. Au contraire, il avait soin de remarquer qu'il ne s'agissait point, comme chez les Latins et les Grecs, d'un « aménagement régulier des syllabes », mais d'une distribution libre qui permettait néanmoins d'obtenir d'abord une prononciation plus exacte et ensuite un rythme plus lent ou plus vif suivant qu'étaient multipliées les longues ou les brèves.

Mais, outre qu'il avait confondu souvent la quantité avec le timbre (7), d'Olivet n'avait pas su distinguer le véritable accent linguistique de la syllabe en français, accent indépendant, tel qu'il l'était, d'ailleurs, en grec et en latin, de la durée ou du timbre de la voyelle. Il fallut attendre la venue de deux Italiens, Scoppa, en 1803 (8), et Mabellini (9), en 1815, pour que notre accent sortît enfin de toutes les confusions où il était resté embarrassé. Louis Quicherat (10) en déduisit alors les véritables bases

(7) Il fait ainsi l'*è d'achève* bref et *l'ê* de *rêve* long, ce qui est ou n'est point selon le cas; seulement nous avons toujours dans *rêve* un *è* grave, très ouvert, et dans *achève* un demi-grave sensiblement moins ouvert.

(8) L'abbé Scoppa, *Traité de la poésie italienne rapportée à la poésie française*, An XI-1803. — *Vrais principes de la versification*, 1811.

(9) Mablin (Mabellini, l'abbé), *Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie française?* 1815. — On sait que la question fut posée par l'Institut en 1813 et qu'elle donna lieu à de nombreux mémoires. C'est celui de l'abbé Scoppa qui fut couronné. Fabre d'Olivet écrivit alors (1813) son magnifique « Discours sur l'essence et la forme de la Poésie », pour expliquer ses « vers eumolpiques » en tête des *Vers dorés de Pythagore*. Il y a quelques années, M. Hugo P. Thieme découvrit un de ses manuscrits qu'il commenta avec d'autres pièces du même concours. M. Thieme, professeur à l'Université de Michigan, est l'auteur du remarquable *Essai sur l'histoire du vers français*, traduit de l'anglais par M. Abel Doysié (Champion, éd. 1916), mine de renseignements indispensables aux poètes et à leurs analystes. C'est un de mes profonds regrets de n'avoir pu encore mettre en évidence l'immense valeur de ce travail.

(10) Louis Quicherat, *Traité de Versification française, où sont exposées les variations successives des règles de notre poésie et les fonctions de l'accent tonique dans le vers français*, 2[e] éd., 1850. — Les rénovations romantiques ne sont nullement comprises dans les « variations » envisagées par Quicherat, ce qui rend ses justes principes d'autant plus forts. En particulier, il stigmatise l'*enjambement* comme un « système honteusement rétrograde ». Il constitue avec la « rime riche » le « comble

accentuelles de notre vers, fondé, pour l'alexandrin, sur deux accents fixes, celui de l'hémistiche et celui de la rime, et sur deux accents mobiles (ou sur plusieurs pour l'alexandrin moderne), ces mobiles précédant chacun des accents fixes, soit principalement sur quatre *pieds* rythmiques, et pour toute espèce de vers sur au moins deux pieds.

L'accent déterminateur de ces pieds est dû, non plus à l'*élévation* ou acuité de la voix (comme on le suppose en latin avant le IIIe siècle), mais à son *renforcement* ou intensité sur certaines syllabes dites *toniques*. Aussitôt cette accentuation acquise et démontrée, on voulut recommencer avec son intensité une régularisation du vers par groupements égaux et la métrisation à l'antique : les syllabes atones ou *faibles* et les toniques ou *fortes* eussent remplacé les brèves et les longues. On tendit surtout à égaliser le nombre et la figure des pieds dans le cadre syllabique traditionnel. « Le rythme n'est que la cadence régulière et continue... », écrivait Ducondut en 1857, dans ses *Essais sur la rythmique française*, et un poète belge, Van Hasselt, appliquait ce principe trop étroit, pour ne pas dire faux (11), non sans talent.

§

On en était là du côté des érudits soucieux de la contexture même de la langue dans son mouvement et du soutien qu'y devait trouver la création poétique, lorsque, en 1885-86, de jeunes poètes déployèrent le drapeau insurectionnel du rythme entièrement libre. Ils n'avaient, pour la plupart, aucune connaissance linguistique, et leur drapeau, ils l'avaient arraché simplement des mains de Banville, qui poussait mollement aux conséquences

du ridicule ». Ces « essais malheureux », ajoute-t-il, « ne semblent pas devoir se renouveler » ! (Note de la page 71.)

(11) N'oublions pas qu'un principe faux, s'il est un dangereux stérilisateur ou destructeur de nos moyens dans leur ensemble, n'empêche aucunement l'éclosion de très belles œuvres d'art.

dernières des libertés instaurées (ou plutôt reprises) par Hugo à Ronsard, et perfectionnées, augmentées par son génie.

C'est au milieu de cette effervescence que Dumur naquit en 1888 à la vie littéraire par la composition de quelques poèmes intitulés *Lassitudes;* mais il n'en parut alors que la préface. Il importe de la citer presque tout entière:

...Qu'est-ce que la poésie?

Une cadence.

Une cadence quelconque sera-t-elle de la poésie?

Oui. Il suffit qu'une cadence quelconque soit perceptible à l'oreille.

Dans le langage, deux choses peuvent être cadencées : les syllabes et les sons.

Les syllabes peuvent être cadencées de trois manières : par le nombre, par l'accent tonique, par la durée.

Les sons se cadencent par assonances de voyelles ou par consonances de consonnes.

Le vers français, jusqu'à présent, a toujours consisté en une cadence de syllabes par le nombre, combinée avec une cadence particulière des sons : la rime. Les vers germaniques et slaves sont construits principalement sur la cadence des syllabes par l'accent tonique. Les vers antiques avaient pour essence la cadence des syllabes par la durée.

Le français qui est peut-être la langue où l'on peut le mieux et le plus diversement pratiquer toutes ces cadences, est la seule où l'on ait si peu osé. Depuis Malherbe, on a compté les syllabes et on a terminé chaque vers par une assonance : et cette combinaison, au milieu de tant d'autres possibles, est restée à travers trois siècles inviolée, malgré le combat des idées, le choc des écoles littéraires et le bouleversement des systèmes.

Les pièces des *Lassitudes* sont rythmées d'après l'accent tonique.

L'accent tonique — qui existe en français aussi bien que dans les autres langues — tombe sur la dernière syllabe des

mots à terminaison masculine et sur la pénultième des mots à terminaison féminine :

Ex*quis*, lé*ger*, sub*til*, té*nu*, sua*ve*, *clair*.

Les mots qui ont plus de deux syllabes ont un second accent sur la première syllabe :

Sym*bo*le *d'idéal* ja*mais* at*teint*, ja*mais*.

. . . .

...Il arrive qu'un mot de trois syllabes peut perdre l'accent de la première syllabe :

Cepen*dant*, nous pen*sâmes* tou*jours*
Que le *rêve* irré*el* des po*ètes*;

qu'un mot de plus de trois syllabes peut transposer l'accent de sa première syllabe :

L'hor*reur* si*lencieuse* et *ru*de du vieux *chêne*;

qu'un mot de plus de quatre syllabes peut prendre un troisième accent :

S'é*meu*vent *lentement* et *généalogiques*.

La cadence par l'accent tonique adoptée, se forment — à l'exemple de l'anglais, de l'allemand, du russe — des pieds, et en particulier des pieds iambiques et anapestiques, les plus appropriés au français.

L'en*nui* dé*tient* ma *tê*te *lasse* et *monotone*

est un hexapode iambique;

Dé*lace de* mon *cou* tes *bras*
Tes *poses* mol*les*, *fil*le im*pure*

sont deux tétrapodes iambiques;

J'ai pleu*ré* de le *voir* dispa*raî*tre si *vite*

est un tétrapode anapestique.

De cette façon — et sans autre difficulté — s'analysent les pièces de *Lassitudes*.

En 1891, Louis Dumur réimprimait chez Perrin ces explications en publiant les poèmes (12), et il ajoutait en note:

(12) In-12 de 104 pages, renfermant 32 poésies, dédiées chacune à un confrère.

Cette préface fut citée, en son temps, par M. Charles Morice, dans son livre, *La littérature de tout à l'heure.* Elle parut, de nouveau, peu après, dans la revue littéraire *la Plume*. L'an dernier enfin, la publication du recueil de poésies *La Néva* suscita diverses critiques qui donnèrent lieu à un article de commentaires (*Mercure de France*, n° de juin 1890). Aujourd'hui, après et malgré nombre de discussions, je n'ai pas un mot à changer à cette préface, qui, dans sa concision, suffit.

C'est donc le recueil de *la Néva* (13), précédé de quelques lignes de « notes prosodiques », qui révéla d'abord le système de Dumur, et ce fut une critique d'Edouard Dubus (*Mercure*, mai 1890) qui provoqua ses commentaires en réponse.

La critique de Dubus était entièrement incompréhensive. Il mêlait tout, quantité et tonique, durée et intensité, en s'appuyant sur les détracteurs de Baïf pour condamner le système en bloc, cependant qu'il ne savait pas découvrir par où la méthode des poésies de *la Néva* péchait.

Dumur n'eut pas de peine à dénoncer l'erreur principale de son critique sur la différence entre la tonique et la quantité. Exemple, dit-il: dans *pâté, pa* est long et atone; dans *patte, pa* est bref et tonique (14). Mais d'ailleurs il ajoute, à propos des brèves et des longues: « J'espère montrer un jour que là aussi il y a des découvertes à faire et d'importantes ressources à trouver pour la poésie. »

Puis, après avoir rappelé que par l'accent tonique s'est opérée toute l'évolution du latin en français, il s'étonne

(13) Grand in-8° sous couverture rose (Saint-Pétersbourg, Mellier, éd. et Paris, Albert Savine, éd.), 52 pages pour 23 poésies, plus un carton (4 pages) de « passages et pièces défendus par la censure russe ».

(14) Cela est vrai, les deux mots pris isolément. Mais pour les brèves et les longues comme pour les toniques, sachons bien qu'en français le mouvement expressif de la phrase déplace avec les mêmes libertés les durées et les intensités syllabiques du mot. Au surplus, s'il est parfaitement possible de rendre forte une brève ou faible une longue, la voix allonge presque toujours instinctivement la syllabe qu'elle appuie. (Voir plus loin ce qui est dit de l'*accent oratoire*.)

que les poètes contemporains, « sous prétexte de liberté », négligent même le vestige de scansion que le vers français en a gardé à la sixième syllabe, et il réprouve les vers suivants:

Et Psykkè, la bonne veuve qui sait pourtant
La stérilité des illusoires espoirs, LOUIS DENISE.

Mais nous avons hâte d'éclairer cette nue.
FERNAND CLERGET.

Lasse de ce silence nocturne
Dont s'alarmait son amour,
La princesse à l'âme taciturne
Préluda sur le luth d'amour.
STUART MERRILL.

A ces lignes pour lui sans rythme, Dumur oppose l'excellence de ces « tétrapodes » et de ces « tripodes » symétriquement anapestiques:

Sur la grève des mers il balance ses pas,
Pris d'un doux mal d'amour pour sa dame la lune
Qui le leurre au plus loin de la lande et la dune.
STUART MERRILL.

Chère main aux longs doigts délicats
Nous servant l'or du sang des muscats
Dans la bonne fraîcheur des tonnelles.
JEAN MORÉAS.

Il est évident, à les juger dans leur espèce, que ces vers sont autrement bons que les précédents; et les choix que Dumur avait donnés dans la préface des *Lassitudes* semblaient bien soutenir sa thèse avec bonheur. Extrayons de *la Néva* ces exemples, l'un d' « heptapodes iambiques » rimés, l'autre de « pentapodes anapestiques » non rimés; ne sollicitent-ils point, plus que nos suffrages, notre admiration?

Puissante, magnifique, illustre, grave, noble Reine!
O Tsaritsa de glaces et de fastes! Souveraine!
(*La Néva.*)

O cristal! ô miracle! le fleuve s'endort dans l'éclat
Pur et rose du ciel vespéral où déjà point l'aurore.

Un sourire angélique a glissé radieux sur le monde :
La nature est un rêve divin qui caresse les yeux.
(*La Nuit sans nuit.*)

En tout cas, ceux qui perdent pied dans ces longues mesures ne peuvent point ne pas goûter les mutines alternances d'iambes et d'anapestes composant ces strophes sur deux petits tripodes et dipodes:

Ce matin quand Natacha
Ouvrit la fenêtre,
Le jardin était tout blanc
Du puits jusqu'au hêtre;

La forêt à l'horizon
Brillait devenue
Un glacis soyeux et fin
D'argent et de nue.

Sur la haie avait poussé
Des fleurs d'aubépine,
Du savon avait moussé
Tout plein la sapine.

Seule, Natacha gardait
Sa tresse de brune,
L'incarnat de son baiser,
Son teint clair de lune.
(*Première neige.*)

§

Malgré la réussite de ces formes originales, et en ne se demandant pas si l'art expressif peut supporter une égalisation aussi continue de pieds *métriques,* du seul point de vue linguistique, Dumur se trompait sur le problème capital de l'accentuation française: le déplacement de l'accent. Il imposait à ce déplacement, d'après le nombre des syllabes du mot, une régularité qu'il n'a que dans le *mot grammatical,* mais c'est le *mot métrique,* résultant dans la phrase française du groupement expressif et englobant, renouvelant le mot grammatical, qui, à l'opposé de ce qui se passe dans les langues étrangères, nous donne la véritable valeur accentuelle. Grammaticalement

idéal offre bien deux accents: un principal sur la syllabe dernière et un secondaire sur la première. Mais les deux accents changent de place dans les deux mots métriques: *idéal pur, et noble,* l'accent principal frappant *pur,* et l'accent secondaire étant reporté sur *dé.* C'est cette mobilité perpétuelle de notre accent qui nous a empêchés si longtemps et qui empêche toujours les étrangers de le reconnaître, et à sa place linguistique fondamentale, et dans le changement de ses places expressives.

Autrement dit, Dumur oubliait ce que Gaston Paris avait si bien fait ressortir, après Diez et Egger, par son *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (1862):

La langue française, écrivait-il, *a développé les accents secondaires aux dépens de l'accent principal, et elle a donné à l'accent oratoire une puissance exceptionnelle;* elle a, en un mot, effacé l'accent tonique autant que le lui a permis la nécessité de conserver l'unité et le caractère de ses mots (15) [P. 17].

Combien il serait intéressant, ajoute-t-il, « de déter-

(15) Poussé par un vague souvenir, je rouvre après bien des années mon premier livre de jeunesse, *Le Rythme poétique* (1892), et je constate que j'ai fait la même citation, p. 244, pour bien démontrer que « dans le vivant enchaînement de la phrase, l'ordre établi par l'accent du mot est à chaque instant détruit par la puissance irrégulière de la ponctuation harmonique ». J'avais soin de noter que « la dénomination d'*accent tonique* prêtait extraordinairement à l'équivoque, [...] qu'il était « tantôt un accent de quantité, tantôt d'intensité, tantôt d'acuité », et que l'accent oratoire les concentrant souvent tous, « ramenant à lui toutes les énergies [...], tenait même peu compte parfois des divisions syntaxiques pour former les groupes rythmiques de la pensée ». — En somme, dans *le Rythme poétique,* je répondais indirectement à Dumur que je nommais du reste, tout en cherchant comme lui un ordre nouveau plus satisfaisant que les dérèglements qui s'accusaient dans notre voisinage. Néanmoins j'accordais encore au numérisme des *dodéca, déca, octo* syllabes, etc., une importance très exagérée. Puis dans la partie historique, je ne m'explique pas comment j'avais pu réduire si faussement le rôle prodigieux de Ronsard au profit de l'impuissant et abominable destructeur que fut Malherbe. Reste sans doute de l'enseignement scolaire et de sa routine (car ces pages étaient écrites lors de mes vingt ans, bien avant leur publication). Certes j'ai fait depuis amende honorable (voir *Mercure de France,* 1-X-1924: *Les Origines du Vers moderne. — La Rythmique de Ronsard,* et plusieurs autres articles à l'occasion du centenaire). Mais cela prouve qu'on ne devrait publier avant sa quarantième année, avant d'avoir contrôlé et refait soi-même entièrement son instruction, aucun ouvrage d'érudition critique.

miner le rapport exact qu'il y a en français entre l'accent principal et l'accent secondaire, d'étudier les modifications que l'accent oratoire leur fait subir » [p. 18] (16). Selon le sentiment individuel, d'ailleurs, ces modifications peuvent parfaitement ne pas se produire, et si le poète me l'impose, la scansion en deux mots métriques, « *idéal, pur* et *no*ble » est aussi légitime qu' « *idé*al *pur*, et *no*ble », c'est-à-dire en collant le mot métrique sur le mot grammatical même.

Dumur, instinctivement, s'y efforce le plus possible. Mais il faudrait, pour y réussir toujours, que les vers obéissent à la forme de cet alexandrin, d'ailleurs d'une grâce charmante:

Ex*quis*, lé*ger*, sub*til*, *ténu*, *suave*, *clair*,

ce qui, on l'avouera, serait singulièrement restreindre les moyens de la langue et du vers français. Mais, après être si justement parti de l'accent tonique pour montrer que notre vers n'était pas moins accentué que numérique, Dumur oubliait tellement tous les jeux de l'accent oratoire que, jusque dans le mot grammatical, il entendait fixer la place des accents secondaires en ne séparant pas deux toniques par plus de deux atones. C'était méconnaître à quelle cause seconde, après sa mobilité accentuelle, il fallait rattacher la légèreté et la rapidité du français, lesquelles proviennent du nombre considérable des syllabes faibles ou atones, phénomène auquel était dû également par le grand nombre de ses brèves, comparativement au latin, la vivacité du grec. Plus un mot français est long, plus la diction naturelle précipite les syllabes sur la dernière. Isolément, « *Méditerranée* » porte bien deux accents secondaires sur *mé* et *ter*, mais dans le mouvement de la phrase *Méditerra* s'égalisent et

(16) Depuis ces vœux, les « modifications » des accents et leurs « rapports exacts » ont été scrupuleusement établis par la phonétique expérimentale que Gaston Paris contribua à fonder, lorsqu'il mit « le pied à l'étrier », comme il disait, à l'abbé Rousselot.

née s'en trouve renforcé. C'était aussi priver notre langue des pieds nombreux où trois faibles inaccentuées précédant la tonique donnent à l'accent oratoire l'occasion de varier nos anapestes et iambes uniformes.

Pourquoi Dumur voulait-il aussi qu'un mot de quatre syllabes et plus eût d'origine un accent secondaire *obligatoire* sur la première syllabe? Le mot étant isolé, on ne dit pas, lorsqu'on observe la diérèse, « *si*lenci-*eux* », mais « si*len*ci-eux », et il n'y a pas de déplacement dans l'hémistiche « l'hor*reur* si*len*ci-*euse* » (17).

Les conséquences de cette rigueur, et souvent de cet arbitraire, veulent que le vers, pour conserver la continuité de ses iambes ou de ses anapestes, soit d'un seul tenant, lorsque chaque pied ne constitue pas un sens complet, comme dans « ex*quis*, lé*ger*, sub*til* », etc.

> Un sou*rire* angé*lique* a glissé ra*dieux* sur le *monde*,

est irréprochable. Mais déjà pour

> Un cris*tal!* ô mi*ra*cle! le *fleu*ve s'en*dort* dans l'é*clat*,

il y a une trop forte césure après le groupe oratoire « un cristal! ô miracle! » Il faut constituer un anapeste avec « cle! le fleu... »; et, dans ce cas particulier, même en liant davantage « ô miracle! le fleuve... », on est obligé de plus à une trop énergique scansion des muettes. Dans le pentapode suivant, c'est encore bien pis:

> La beau*té* naît plus *bel*le; la *paix* ense*men*ce l'a*mour*.

Comment tirer un anapeste de « le; la paix »?

L'accent oratoire transformerait plutôt le vers ainsi:

> La *beauté naît*, plus *bel*(le); — la *paix* ense*men*ce l'a*mour*.

(17) D'autant plus que c'est toujours l'accent latin qui se maintient dans le mot et ses dérivés : « si*len*ti-um, si*lence*, si*lenci-eux*, si*lenci-euse-ment* ». *Si* ne prend l'accent secondaire que dans le dérivé réduit à trois syllabes : « *silencieux* ». Mais *len* reprend l'accent latin dans la réduction à quatre syllabes de « si*len*cieus(e)*ment* ».

soit un hémistiche de trois iambes, « le » n'ayant qu'une résonance sensible, non syllabique, et un hémistiche d'un iambe et de deux anapestes.

Pour soutenir sa scansion, Dumur était contraint de trop faire saillir les muettes et les petits mots proctitiques, de leur enlever les finesses subtiles de leurs diverses valeurs. L'emphase peut le permettre dans :

O *Tsaritsa* de *glaces et* de *fastes*! *Souveraine*!

Mais dans

L'*amour*, la *haine*, *l'ordre*, *le* chaos, l'*effort*, l'*envie*,

comment maintenir le mouvement iambique dans « ne, l'ordre, le » ? Comment ne pas le rompre par l'anapeste « le chaos » ?

Les *immondices montent*, *je* suis *sale*, *je* suis *boue*

n'est-il pas d'une scansion encore moins acceptables, (« tent, *je*; le, *je* » !), alors que le rythme naturel commande deux anapestes au second hémistiche?

§

Tous ces accrocs à un système trop rigide, et dont une des bases linguistiques était faussée, n'enlevaient pas à la tentative de Dumur le grand intérêt qui aurait dû l'accueillir. Elle ramenait l'attention sur un point de départ trop ignoré, ou trop embrouillé dans une liberté de hasard. La valeur accentuée de nos syllabes disparaissait dans le vagabondage des vers nouveaux autant, sinon plus, que dans la simple numération du vers dont les unités sont comptées sur les doigts. De même que le propre du français est une mobilité ne perdant pas conscience des places accentuelles déterminées qui ont marqué ses origines, de même le vers dont il est l'instrument ne cesse pas d'offrir dans son histoire maints exemples des dipodes, tripodes et tétrapodes que prônait Dumur et qui affirment en les régularisant les pieds mo-

biles de ses hémistiches. J'en ai cité naguère d'évidents exemples, volontaires ou instinctifs, de Ronsard comme de La Fontaine, de Théophile Gautier comme de Vielé-Griffin (18). Mais ils étaient le résultat de la liberté même, non d'un système préconçu. Leur métrisation ne tend pas à uniformiser par l'accent tonique les multiples jeux d'une rythmicité naturelle due aux libres figures qui naissent de l'accent oratoire, mais, au contraire, à faire saillir de ces figures pour rendre l'oreille plus sensible aux délicatesses d'une mobilité rythmique pour laquelle aucune langue n'offre les ressources du français.

Encore ne faut-il pas perdre de vue la réalité de l'accent, comme il arrive plus que jamais aujourd'hui dans le désordre des compositions poétiques, où le mépris de la syllabe pour elle-même et de sa nature est poussé au comble de l'inconscience. Par l'hommage qu'il importait de rendre aux essais poétiques de Dumur, et dont on eut le tort de le décourager, j'ai tenu à ramener l'attention sur la grande base de tout mouvement organisé, mécanique, sonore et verbal, qui est l'accent rythmique, ainsi qu'il l'entrevoyait; cet accent — celui de la vie même — est à la fois un problème non seulement d'*intensité* (syllabes faibles et fortes), mais de *durée* (syllabes brèves et longues), d'*acuité* ou intonation et chant (syllabes graves et aiguës), enfin ou en premier lieu de *timbre* (syllabes caractéristiques, assonances et allitérations intérieures du vers, ou rimes). Au surplus, la phonétique expérimentale a parfaitement mis au point la richesse de ce clavier, imposée d'ailleurs à travers n'importe quel langage par la nature même du son. Mais toutes les expériences phonétiques, loin d'inciter à la fabrication du corset de fer où se complaisait Dumur (ce qui, répétons-le, n'enlève rien à son mérite premier, et dont la généralisation tonique exclusive, excessive est l'erreur indépen-

(18) Voir *Du Rythme, en français*, 1912.

dante du principe initial), toutes ses expériences démontrent l'absence de toute rigueur dans les équilibres que, pour composer les figures du mouvement poétique en français, le timbre, la durée, l'intensité, l'acuité établissent entre eux dans l'entraînement et sous la plasticité maîtresse de l'accent expressif dit « oratoire ».

ROBERT DE SOUZA.

UN TÉMOIGNAGE TARDIF SUR RIMBAUD

—

C'est celui que j'ai recueilli de M. Paul Labarrière, ami de Rimbaud et de Delahaye au collège de Charleville. Son nom n'est point inconnu de ceux qui ont étudié d'un peu près la vie du poète de *Bateau ivre:* Delahaye l'a cité dans ses *Souvenirs familiers à propos de Rimbaud* (1), page 43:

— Paul Labarrière — mon voisin de classe — désapprouve le *Deux-Décembre*. Qu'en penses-tu?

Rimbaud — treize ans, moi quatorze — répondit brièvement :

— Napoléon III mérite les galères.

Et un peu plus loin, page 46:

Et puis le dégourdi Labarrière, qui plaisait à tout le monde à cause de sa nature ouverte et franche, nous apporta l'appoint de sa popularité. En le voyant lui aussi frayer avec les frères Rimbaud, on les laissait tout à fait tranquilles. Ne louons pas trop ce chevaleresque. Il y avait dans son cas de l'intérêt bien entendu. Le gaillard faisait des vers, commençait des romans et des drames. Son bonheur était donc de déployer, tandis que nous remontions tous quatre vers les Allées où demeuraient ses parents, du papier qu'il lisait en relevant la visière de son képi, et ne s'arrêtant que pour confronter, l'œil étincelant, la critique blagueuse du bon Frédéric. Celui-ci, n'étant pas soutenu, prenait le parti de tirer une sonnette, ce qui mettait fin à la conférence : car il fallait alors, chacun de son côté, jouer des jambes.

(1) Messein, 1925.

Labarrière devait être avec moi le jour où j'assistai, sur la place Ducale, à une scène non seulement comique, mais encore lamentable : des gamins pleins de joie, des femmes ardemment curieuses, qui se poussaient, pour voir, avec des mines dégoûtées, entouraient un pauvre diable d'ouvrier tellement ivre qu'il ne pouvait faire trois pas, et pleurait à chaudes larmes en gémissant : « Crapule!... Je suis crapule! » et s'administrant, pour en témoigner, de grands coups de poing dans l'estomac...

Personne ne s'était avisé jusqu'ici de demander à M. Labarrière ses souvenirs sur Rimbaud. Je dois à un ami commun, M. Jules Roy, de Saint-Riquier, d'avoir fait sa connaissance: après un échange de lettres, j'ai vu M. Labarrière dans la petite ville picarde, aujourd'hui bien déchue — 1.500 habitants! — mais qui conserve des splendeurs du passé — Centule était son nom au moyen âge, la ville aux cent tours! — un beffroi massif du XIII[e] siècle, une magnifique église abbatiale du XV[e]. M. Labarrière est un homme très aimable, — œil vif, esprit très fin, — qui porte allègrement ses soixante-dix-huit ans. Du même âge que Rimbaud, il était une classe au-dessous de lui, — donc dans la classe de Delahaye et de Frédéric Rimbaud, ces deux-ci d'un an plus âgés. Il a quitté Charleville en 1872, ses études terminées, pour venir habiter Paris avec ses parents. Il n'a jamais revu depuis Rimbaud, ni Delahaye; il n'a point lu les livres de ce dernier. Ses souvenirs n'ont donc été influencés par aucun témoignage étranger. — Juge de paix, aujourd'hui à la retraite, M. Labarrière, qui ébauchait déjà des romans au collège, en a publié une douzaine, chez Ollendorf et Calmann-Lévy, de 1883 à 1895. Citons quelques titres: *Maître Sauvat, Contes courants, L'Affaire Gauliot, Rivales, L'amour aux enchères, Secret de famille...*

§

M. Labarrière se rencontrait avec Delahaye et les frères Rimbaud deux fois par jour — le matin, un peu avant

huit heures, l'après-midi, vers deux heures moins le quart — sur la place du Saint-Sépulcre, où se dressait le collège. En attendant que sonne la cloche, les quatre camarades causent ensemble, assis sur les dalles du parapet qui borde la Meuse. Rimbaud n'étant point dans la même classe que les autres, on ne parle avec lui ni des devoirs, ni des leçons. Mais la conversation porte assez souvent sur la littérature, et spécialement la poésie. Rimbaud, plus avancé, plus mûr d'esprit, sait par cœur quantité de vers, non seulement des grands romantiques, — Hugo, Vigny, Lamartine, Musset, — mais encore des poètes récents, qui se sont groupés sous l'appellation de parnassiens: il a lu, à la bibliothèque, le *Parnasse Contemporain,* « Recueil de vers nouveaux », publié par l'éditeur Lemerre en 1866; il connaît également le second *Parnasse,* en cours de publication en 1869-1870. Tout à l'heure, après la classe, s'ils ne sont pas trop pressés par les devoirs à faire, Rimbaud et Labarrière s'arrêteront un moment à la librairie Joly, qui fait l'angle de la place Ducale et de la rue du Moulin: le libraire est un brave homme, accueillant, et laisse nos collégiens feuilleter les « dernières nouveautés ».

Je m'étais demandé qui avait fait lire à Rimbaud, en seconde, le livre de Sully Prudhomme, *De la Nature des Choses,* à peine paru (2). C'est très vraisemblablement à la librairie Joly qu'il eut connaissance de ce volume. Il était doué d'une mémoire excellente, surtout pour les vers. Une lecture ou deux des premières pages suffit pour lui permettre de reproduire, dans une composition de version latine, les vingt-six premiers alexandrins de Sully Prudhomme, avec par-ci par-là quelques corrections de son cru.

Rimbaud était, au dire de M. Labarrière, peu expansif, — orgueilleux, mais non vaniteux, — pas du tout grossier

(2) Arthur Rimbaud : *Vers de Collège* (Mercure de France, 1932), page 70.

en paroles. S'il aimait parler des poètes modernes, il ne soufflait mot des poésies que lui-même commençait d'écrire. Ce n'est qu'après sa sortie du collège (juillet 1870) que M. Labarrière apprit qu'il faisait des vers.

Les fugues de Rimbaud lui causèrent un grand étonnement: il était, au collège, si doux, gentil, très poli. — Mme Rimbaud s'étonne de la transformation survenue chez son fils en des termes presque pareils: « Est-il possible de comprendre la sottise de cet enfant, lui si sage et si tranquille ordinairement. » (Lettre à Izambard du 24 septembre 1870, après la première fugue.)

— Vous avez vu Mme Rimbaud? demandai-je à M. Labarrière.

— Souvent.

— Vous lui avez parlé?

— Jamais! Mme Rimbaud était une femme qui n'avait pas du tout l'air commode. Son aspect était plutôt réfrigérant. Elle devait mener ses enfants durement. Elle les tenait d'ailleurs très soignés et très propres.

M. Labarrière a vu la famille défiler: les filles, puis les garçons, et Mme Rimbaud fermant la marche. Isabelle, dit-il, ressemblait à Arthur; (j'avais été frappé de cette ressemblance en voyant son portrait, de profil, en tête de ses *Reliques;* comparez-le au portrait de son frère dans les *Poésies,* « Maîtres du Livre », Crès, 1925). L'autre sœur, Vitalie, ressemblait à Frédéric, « le meilleur garçon du monde ».

§

Au cours de l'hiver de 1870-71, M. Labarrière se rencontrait de temps en temps avec Rimbaud. En janvier ou février 1871, il se revoit en sa compagnie traversant le pont qui joint Mézières à Charleville; la sentinelle allemande y fait les cent pas; un coiffeur de Charleville dépasse les deux camarades et, regardant Rimbaud, dont les longs cheveux blonds atteignaient presque les épaules,

il s'exclame: « Oh! la petite demoiselle!... » Celui-ci releva vertement le propos, car il ne se laissait pas marcher sur le pied.

M. Labarrière n'a plus revu son ami après février 1871. (On sait que la troisième fugue de Rimbaud, à Paris, eut lieu du 25 février au 10 mars.) — A l'une de leurs dernières rencontres, Rimbaud lui remit un cahier de ses poésies que M. Labarrière conserva jusqu'en 1885; à cette date, il fut égaré au cours d'un déménagement. C'était un cahier écolier, cartonné souple, d'une quarantaine de pages environ, soigneusement écrites au recto et au verso, de sa belle écriture, large et un peu carrée. Pas de titre au recueil. Le nom de Rimbaud y était-il seulement indiqué?... Il contenait cinquante à soixante pièces de vers, généralement courtes: trois à quatre strophes.

M. Labarrière réussit à me citer quelques rares vers qui, l'ayant particulièrement frappé, lui sont restés dans la mémoire: aucun ne figure dans nos *Poésies* imprimées de Rimbaud. Le cahier contenait donc, en grande partie, des poèmes que nous ignorons, et que nous ignorerons, hélas! toujours...

1

.... Sont-ce
.... (des tonneaux?) .... qu'on défonce?
.... Non!
C'est un chef cuisinier ronflant comme un basson.

J'avais pensé que ces bribes pouvaient provenir d'une pièce burlesque dont Delahaye (page 28) nous donne cet extrait:

Derrière tressautait en des hoquets grotesques
Une rose avalée au ventre du portier...

Mais M. Labarrière me répond que ces deux vers-là ne figuraient pas dans sa pièce.

2

D'une poésie où il était question d'oies et de canards barbotant dans une mare, ce premier vers:

Oh! les vignettes pérennelles!

Rimbaud fait allusion à cette poésie et cite ce vers dans sa lettre du 10 juin 1871 à Paul Demeny, l'ami douaisien d'Izambard:

Voici — ne vous fâchez pas! — un motif à dessins drôles : c'est une antithèse aux douces vignettes pérennelles, où batifolent des cupidons, où s'essorent des cœurs panachés de flammes, fleurs vertes, oiseaux mouillés, promontoires de Leucade, etc. Ces triolets, eux aussi du reste, iront

Où les vignettes pérennelles,
Où les doux vers!

Voici — ne vous fâchez pas! — *Le Cœur du Pître...*

3

D'un petit *cuadro*, ce quatrain incomplet, mais savoureux:

......Parmi les ors, les quartz, les porcelaines,
.... un pot de nuit banal,
Reliquaire indécent des vieilles châtelaines,
Courbe ses flancs honteux sur l'acajou royal.

Alcide Bava (3) n'aurait peut-être pas trouvé si mal approprié que cela le titre donné en 1891 à son recueil de vers par l'éditeur Genonceaux, — à moins que ce ne soit par Rodolphe Darzens, le préfacier: *Le Reliquaire*. Coppée, qui traita Rimbaud de *fumiste réussi* dans une ballade célèbre (4), qui me fait penser, je ne sais pourquoi, à Paul Déroulède, peut-être à cause du *drapeau tricolore*, peut-être aussi à cause des vers assez prosaïques, —

(3) C'est de ce nom que Rimbaud signa sa lettre du 14 juillet 1871, à Banville, et la poésie qui l'accompagne, *Ce qu'on dit au Poète à propos de fleurs.*

(4) Parue aux *Annales politiques et littéraires*, 5 mars 1893 :

Rimbaud, fumiste réussi,
Dans un sonnet que je déplore
Veut que les lettres O, E, I
Forment le drapeau tricolore.
En vain le décadent pérore;
Il faut sans mais, ni car, ni si,
Un style clair comme l'aurore.
Les vieux Parnassiens sont ainsi.

Coppée aurait été mal venu à crier au plagiat: les mots n'ont évidemment pas la même valeur, ni la même signification sous la plume d'Alcide Bava et sous celle de l'académicien qui veut

Un style clair comme l'aurore!

4

La dernière pièce du cahier, plus longue que les autres, — quarante à cinquante vers — occupait une page et demie: c'était une description de bord de rivière, se terminant par:

Et le poète soûl engueulait l'Univers! (5)

L'Univers cosmos? ou le café de l'Univers, à Charleville?... Le poète a engueulé les deux, et tout le monde, et Dieu!...

Ce qu'il y a de certain, c'est : Merde à Perrin! et au Comptoir de l'Univers, qu'il soit en face du square ou non! — Je ne maudis pas l'Univers, pourtant. (Lettre de *Juimphe* 1872 à Delahaye).

Verlaine fait chorus, dans ses lettres à Rimbaud :

Merde à Mérat — Chanal — Perrin — Guérin! Et Laure! (2 avril 1872.)

Certes, nous nous reverrons! Quand? — Attendre un peu. Nécessités dures! Opportunités roides! — Soit! Et merde pour les unes comme merde pour les autres! Et comme merde pour moi! et pour toi! (Avril 1872.)

Et Delahaye raconte que Rimbaud s'amusait à écrire à la craie sur les bancs du square de Charleville: « *M... à Dieu!* » — Les commentateurs ont précisé: « Mort à Dieu! » J'opinerais plutôt pour le mot de Cambronne...

(5) J'avais pensé que ce vers pouvait venir de la première partie de *L'Homme juste*, qui n'a pas été retrouvée; il n'est pas sans analogie avec un vers de ce poème :

Je suis maudit, tu sais! Je suis soûl, fou, livide...

Mais M. Labarrière me dit que c'était bien le vers final d'un poème, et du cahier.

Ce mot se trouve déjà dans *Le Forgeron:*

Eh bien! n'est-ce pas! vous tous : Merde à ces chiens-là!...

Rimbaud est-il le seul à l'avoir introduit dans la poésie lyrique?

On le trouve, dans la bouche du célèbre général, dans *Les Misérables,* ch. XIV; mais Hugo ne l'a-t-il pas enchâssé dans un vers?... Il a reculé, semble-t-il, au moment de l'écrire. Relisez la fin du poème de *La Légende des Siècles : Le Géant, aux Dieux :*

Osez donc! Ah! je sens la colère hagarde
Battre de l'aile autour de mon front. Prenez garde!
Laissez-moi dans mon trou plein d'ombre et de parfums.
Que les olympiens ne soient pas importuns,
Car il se pourrait bien qu'on vît de quelle sorte
On les chasse, et comment, pour leur fermer sa porte,
Un ténébreux s'y prend avec les radieux,
Si vous venez ici m'*ennuyer,* tas de dieux!

M'ennuyer?... Le terme est faible, et peu approprié à la colère du Géant et au magnifique élan lyrique de ce poème. La trivialité de l'exposition finale, *tas de dieux!* réclame impérieusement : *m'emm...!*

Rimbaud ne connaissait pas cette pièce de Hugo, elle ne fut publiée qu'en 1877 dans la seconde série de *La Légende des Siècles.* Toute fortuite donc, la ressemblance de ces vers du *Géant aux Dieux* avec la tirade du *Forgeron :*

..........................Je rentre dans la foule,
Dans la grande canaille effroyable qui roule,
Sire, tes vieux canons sur les sales pavés.
Oh! quand nous serons morts, nous les aurons lavés!
Et si, devant nos cris, devant notre vengeance,
Les pattes des vieux rois mordorés sur la France
Poussaient leurs régiments en habits de gala,
Eh bien! n'est-ce pas? vous tous : Merde à ces chiens-là!...

§

M. Labarrière conservait de ses rapports amicaux avec le poète de *Bateau ivre* quelques livraisons du *Parnasse*

Contemporain (6), 2e série, 1869-1870, annotées de la main de Rimbaud, et que ce dernier lui avait remises en même temps que son cahier de poésies. Il nous en a généreusement fait cadeau, et nous les gardons comme un souvenir très précieux de nos entrevues avec lui. Elles sont fort usagées: on voit tout de suite qu'elles ont été lues, relues, feuilletées maintes fois, et il n'y a pour ainsi dire pas de page qui ne porte des traces des lectures de Rimbaud.

1re livraison (incomplète), pages 1-22 : Leconte de Lisle;

2e livraison, pages 33-64 : Théodore de Banville;

4e livraison, pages 77-128 : Sully Prudhomme, Paul Verlaine, Lefébure, Ernest d'Hervilly, Mme Blanchecotte, Henry Rey.

Leconte de Lisle n'a donné qu'un poème, *Kaïn,* mais il a cent strophes de cinq vers: quatre-vingt-douze sont marquées dans la marge d'un, deux, trois, quatre, cinq traits; l'avant-dernière en a même sept! Est-ce à cause du verbe particulièrement cher à Alcide Bava, qui s'est plu à le conjuguer dans ses poèmes:

> Quand le plus haut des pics eut bavé son écume...

(Leconte de Lisle est annoté à l'encre; les autres poètes le sont au crayon. Les annotations sont presque toutes dans la marge gauche.)

Théodore de Banville. — *La Cithare,* poème de trois cent soixante-douze vers, dont les trois quarts sont marqués d'une longue ligne, parfois de deux, dans la marge.

(6) Delahaye en parle ainsi dans ses *Souvenirs familiers à propos de Rimbaud*, page 130 :

« Mon compagnon [Rimbaud] faisait un peu de brocante. J'entends qu'il vendait à des camarades cousus d'or quelques livres qu'on lui avait donnés. Par exemple, Paul Labarrière — si ma mémoire est bonne — devint acquéreur du *Kaïn* de Leconte de Lisle, exemplaire d'une valeur fabuleuse, car chaque vers était précédé ou suivi de points d'exclamation tracés à la plume, et plus ou moins nombreux suivant le degré d'admiration qu'avait éprouvé Rimbaud. Nous étions, ces jours-là, terriblement riches — quarante ou cinquante centimes! — et l'on pouvait s'offrir un voyage à l'étranger... » (C'est-à-dire aller chercher un paquet de tabac de cent grammes pour trois sous au premier village belge, à 16 kilomètres de Charleville.)

Les cinq derniers vers, outre la ligne à gauche, en ont une aussi à droite, et le distique final est encore signalé par six traits supplémentaires (à gauche) :

> Mais moi, baisant les pas sacrés du grand aïeul,
> J'entends, j'entends encor l'âme de la Cithare
> Exhaler ses premiers cris vers le Ciel avare
> Que sa voix frémissante essayait d'apaiser
> Et soupirer avec la douceur d'un baiser !

Aucun signe aux *Dix Ballades joyeuses,* ni au sonnet *La Comédie,* qui viennent ensuite.

Sully Prudhomme. — Le Missel est marqué, au-dessus du titre, d'une petite croix, *Les Vieilles maisons* et *Les Transtévérines,* de deux. — Rien au *Volubilis* ni à *La place Navone:*

Paul Verlaine. — *Les Vaincus,* trois petites croix au-dessus du titre. *L'Angélus du matin* et *La soupe du soir,* qui se suivent (en souvenir des *Deux Crépuscules* de Baudelaire?), en ont quatre; *Sur le Calvaire,* une; *La Pucelle,* deux.

Ernest d'Hervilly. — *A la Louisiane,* quatre croix; *A Cayenne,* trois.

Lefébure (deux pages) et Henry Rey (une page) n'ont aucun signe.

Mme Blanchecotte. — *Chants I, II, III, IV:* les trois premiers sont marqués d'une ligne dans la marge; le dernier, d'une petite croix vis-à-vis de certains vers. — Ces *Chants* offrent de plus deux corrections, toujours au crayon, — les seules que nous ayons relevées dans ces fascicules.

A la dernière strophe du *Chant II:*

> J'avais eu ma récolte pleine,
> Ce qu'à son pâle genre humain
> Dieu jette le long du chemin :
> Peu de joie et beaucoup de peine.
> J'avais eu ma récolte pleine !

Rimbaud a barré le mot *genre* et mis au-dessus *phoque:*

Ce qu'à son pâle *phoque* humain !...

Plaisanterie du même goût, à la page suivante, quand il écrit *chignon* au-dessus de *chagrin,* sans barrer ce dernier :

Au bruit de la mer, et le long des brumes,
J'ai porté bien lourd mon chagrin dernier,
Et les flots houleux aux blanches écumes
Ont roulé ma plainte avec leur gravier...

§

Je m'étais parfois étonné que Rimbaud, qui obtint huit premiers prix en rhétorique, n'ait point passé son baccalauréat en juillet 1870. M. Labarrière me dit que, de son temps, le baccalauréat ès lettres se passait en une seule fois, après la philosophie. Rimbaud, on le sait, refusa obstinément de rentrer au collège, lorsque les cours, interrompus par la guerre, reprirent au début de 1871. M. Labarrière, lui, fit sa rhétorique en 1871, et sa philosophie en 1871-72; après quoi il se fit recevoir bachelier. En rhétorique, il eut d'abord comme professeur M. Henri Perrin, qui se passionnait pour la politique et démissionna après Pâques pour fonder un journal républicain, *Le Nord-Est* (7), dont il prit la direction; Léon Deverrière en devint le gérant, rédacteur en chef. Ce dernier était du groupe que fréquentait Rimbaud; il ne trouva pas le moyen d'imprimer quoi que ce soit de son jeune ami, malgré que le *Nord-Est* s'intitulât, entre autres qualificatifs, « littéraire ».

Perrin fut remplacé au collège par M. Edouard Chanal (8), qui a laissé une réputation de lettré. M. Labarrière montre un jour à son nouveau professeur des vers

(7) *Le Nord-Est,* journal républicain des Ardennes; politique, littéraire, industriel, commercial, agricole. Paraissant tous les jours excepté le dimanche.
Rédaction et administration, rue de l'Arquebuse, Charleville.
Imprimerie spéciale du *Nord-Est,* E. Devin, imprimeur.
1re Année. N° 1, samedi 1er juillet 1871.

(8) Nous avons vu plus haut comment Rimbaud et Verlaine traitaient Perrin et Chanal !...

de Rimbaud; celui-ci les lit et les trouve très bien; puis, en les rendant, il ajoute:

— Je connais un autre élève qui fait encore mieux que cela!

Dans une composition en vers français, Chanal n'eût donc classé Rimbaud que second!... Quand à celui qui « faisait mieux que cela », son nom est resté obscur...

Ce trait est tout à fait caractéristique: il montre quel accueil le génie de Rimbaud trouve chez les maîtres les plus lettrés. C'est à rapprocher des réflexions qu'Izambard, professeur de rhétorique de l'année précédente, fait à Rimbaud, en réponse à l'envoi des triolets *Le Cœur supplicié;* il trouve la pièce « écœurante », et lui adresse une parodie, *La Muse des Méphitiques*, pour lui prouver « qu'il est à la portée de tout le monde d'être absurde » ! On devine la façon dont Rimbaud accueillit cette ironie! Izambard a prétendu que Rimbaud ne lui en avait pas gardé rancune, puisque, deux mois après, celui-ci lui écrivit encore. Je ferai observer que cette lettre du 12 juillet 1871, qui débute bien ironiquement — chacun son tour! —: « Vous prenez des bains de mer! vous avez été en bateau!... » est uniquement utilitaire: Rimbaud sollicite l'envoi de certains livres, qu'il pourra revendre à un libraire, vis-à-vis de qui il a contracté une dette énorme: 32 fr. 25! Il n'y est plus du tout question de littérature, et elle ne s'accompagne d'aucun envoi de vers. — Quinze jours plus tard, écrivant à Paul Demeny, à Douai, il lui demandera: « Recevriez-vous sans trop d'ennui des échantillons de mon travail? »

On a fait un mérite à Izambard d'avoir été professeur de rhétorique de Rimbaud; à en croire certains, il aurait eu une heureuse influence sur le jeune poète, il aurait contribué à sa formation. Je pense qu'il n'en est rien. Sans Izambard, Rimbaud aurait été Rimbaud. Le gamin de quatorze ans qui, au début de sa seconde, écrivait les admirables vers latins: *Ver erat*, et quelques mois après

corrigeait les alexandrins de Sully Prudhomme *en vrai maître*, et comme Izambard ni aucun autre de ses professeurs n'eût été capable de le faire, ce gamin-là était supérieur à tous les maîtres: il n'avait plus rien à apprendre d'eux. Il pouvait déjà leur dire ce qu'il écrira à Izambard le 13 mai 1871:

— Vous n'êtes pas *enseignant* pour moi.

Et il est heureux qu'il en soit ainsi! Car le professeur n'aurait pu que gâter son élève, faire du génie un talent, l'édulcorer!... Qu'on se rappelle la correction qu'il lui suggéra:

> Et mes désirs brutaux s'accrochent à leurs lèvres

est devenu grâce à lui:

> Et je sens les baisers qui me viennent aux lèvres...

JULES MOUQUET.

LES COMPAGNONS DE L'UNIVERS [1]

—

VIII

Il y a huit jours que je suis à Vichy. Toutes les heures de vigile appartiennent à l'Aventure. J'obéis avec docilité aux commandements de l'Espèce primitive et de l'Espèce transposée. Une fois de plus, l'univers est neuf. Les émotions sont vêtues magnifiquement. Autour de la jeune louve humaine, j'ai assemblé l'appareil fétichique. L'analyse ne défraîchit rien et même aide à découvrir des éléments plus subtils de renouveau.

Ma candidature est acceptée, mais je ne suis pas encore élu. Francine-Hélène, assurée qu'elle me mènera à sa guise, exagérant même ma faiblesse et sa force, savoure les joies d'une brûlante impatience. Elle allongera la route tant qu'elle pourra, mais elle est à la merci d'une surprise.

Pour elle, la volupté n'est pas un accessoire: la puissance primitive surplombe, non pas combattue mais exaspérée par les adjuvants sociaux.

Je n'ai que la supériorité de la Présence, jointe à une part d'inclination. Que paraisse un autre, adroit, rapide, mieux encore à son goût, il suffira d'une circonstance pour m'éliminer. Parce que je n'ai là-dessus aucun doute, je cherche à hâter l'escarmouche qui me donnera l'avantage.

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 836 et 837.

J'ai réussi à embellir magnifiquement Francine. Mon pouvoir imaginatif porte toute sa personne à une manière de perfection. Ses grands yeux deviennent prodigieux, ses lèvres tellement sensuelles que toute ma chair s'exalte lorsque je m'arrête à les contempler; sa démarche est devenue telle que Saint-Simon m'a figuré la démarche de la duchesse de Bourgogne. Elle marche sur les nuées en semant le sel de la volupté.

Tous mes sens sont amoureux. Quand la légère odeur de musc entre avec elle, je défaille; quand elle est assise, ah! quel désir de baiser ses petits pieds. L'autre soir, elle a oublié un mouchoir dans le hall: j'ai passé la moitié de la nuit à chérir ce mouchoir, à en caresser mon cou et ma poitrine, à le flairer avec une passion de loup poursuivant la louve, mais aussi avec piété.

Car, pour frénétiquement charnel qu'il soit, mon amour est aussi idéaliste que le comportent mon degré de culture et mes ascendances. Je divinise Francine, je me prosterne devant son « double » qui, partout, m'accompagne; je récite les plus beaux vers qu'ait amassés ma mémoire, et des fragments de prières ou de litanies: ainsi, mêlée à mes souvenirs religieux, elle me fait respirer l'encens dont je raffolais, enfant; elle étouffe les hideurs de la vie, tellement que, croyant, je me rallierais à la fiction du Dieu de bonté et d'amour...

Mille vestiges de superstition ont reparu — pressentiments, présages — je croirais aux propos d'une tireuse de cartes, je touche du bois, le nombre 13 est redevenu redoutable. Entré dans une église, je plonge mes doigts, avec délectation, dans l'eau bénite, je fais le signe de la croix avec je ne sais quel exquis mysticisme; et le matin, au lever, ma main cherche la médaille-fétiche suspendue à mon cou...

Peu s'en faut qu'elle n'ait succombé. Je m'étais glissé sournoisement dans sa chambre — nous logeons

au même étage de l'hôtel Radio — et nous causions par saccades. Ni elle ni moi n'étions capables de suivre une idée. Le plus souvent, elle interrogeait, je m'efforçais de rallier les pensées errantes; quand je répondais de travers, nous essayions de rire. Elle rit d'ailleurs d'une façon charmante: sa voix un peu rauque, mystérieuse, est messagère d'obscures promesses...

Elle portait une jaquette très légère, couleur cendre de cigare, qui s'ouvrait sur une robe de crêpe de Chine écarlate, brodée d'argent.

Assise dans un de ces fauteuil de cuir, rectangulaires mais profonds, qui viennent d'Amérique ou de Bavière, elle avait l'éclat et la légèreté d'une fleur géante, elle était terrible comme la Sulamite.

Je l'aimais autant, plus peut-être, que je n'avais aimé aucune femme, en tout cas plus *intégralement*, avec toutes les nuances de mes réalités et de mes rêves. Le besoin formidable de la posséder, d'être un avec elle, la fureur du mâle, ne diminuaient aucunement la suavité qui l'enveloppe comme une émanation du Divin.

Je m'interrompis au milieu d'une phrase, incapable de me contenir davantage et je m'agenouillai devant elle, en suppliant:

— Francine!

Ah! un mot, le mot qu'on cherche alors, qu'on voudrait aussi frais, aussi neuf que la colline verdissante, ce mot qui pénétrerait les profondeurs de l'être!

— Francine, ah! que j'ai *mal de vous*... et comme j'ai peur...

— Peur? fit-elle, surprise et charmée...

— Peur de vous perdre avant même de vous avoir possédée.

Je plongeais mon visage dans son giron, dans une étoffe mince comme un pétale de camélia, je respirais le mystère brutal et magnifique, caché par cette frêle bar-

rière, puis, me prosternant, je me mis à baiser ses pieds avec frénésie...

Elle fut dans mes bras; nos poitrines palpitaient l'une contre l'autre, mes lèvres, infatigablement, caressaient les cheveux, le cou, les lobes des oreilles, les paupières, et toujours revenaient au fruit rouge, au fruit sauvage qui nous fait mêler la dévoration et l'amour.

Eperdu, sans que l'instinct noyât la pensée, j'admirais la belle fureur qui nous possédait et l'obscure volonté qui, bien au delà de nous-mêmes, mais avec notre ardente complicité, nous dominait. Les gestes du délire, la rencontre des bouches, toute celle mimique rudimentaire et sans rythme, j'en percevais parfaitement la dérisoire animalité, mais cette perception, loin de faire décroître mon exaltation, l'accroissait singulièrement et ne faisait que mieux resplendir les fables, la féerie, le miracle.

Je ne crois pas que Francine mêlât de telles cogitations à son trouble. Elle se contentait d'en savourer les phases, avec une conscience parfaite de l'importance du prologue, qui la dissuadait de céder trop vite à l'Appel. Elle me le fit d'ailleurs savoir :

— Pas encore! chuchota-t-elle, après une longue étreinte, c'est si bon d'attendre...

Malgré les voix fauves qui exigeaient le sacrifice immédiat, j'étais bien de son avis. Je répondis cependant, entraîné par le démon:

— Je vous supplie, Francine pleine de grâces...

Elle se mit à rire, un rire de gorge, rauque et voluptueux:

— Le Seigneur n'est pas avec moi!

— Vous me faites souffrir.

— Tant mieux... Il le faut.

Je dus avoir un air pitoyable, car elle reprit, cachant son visage contre ma poitrine:

— Quelques jours seulement!

— C'est une promesse? Vous ne la trahirez pas?...

Elle releva la tête et, me regardant bien en face:

— Je suis honnête!

Malgré ses yeux dilatés de passion, malgré ses lèvres de grande amoureuse, elle a soudain l'air d'une petite fille. Et c'est bien une petite fille qui se presse contre moi, qui se pelotonne, en murmurant:

— N'est-ce pas... vous m'aimerez longtemps?

C'est la première qui ne dit pas « toujours ».

IX

J'ai rencontré l'ennemi. Ennemi, quoi qu'il arrive — ennemi fondamental, qu'il me fasse ou ne me fasse pas de mal — mon rival et le rival réel ou virtuel de tous les « mâles » ardents qui le trouveront sur leur route.

C'était à la source des Célestins. Il venait de prendre un verre de la main d'une jolie serveuse, il regardait cette fille de biais, de son air câlin et fauve. Déjà, elle manifestait un trouble léger, que personne n'eût remarqué, parmi ceux qui ne connaissent point Marcus.

Elle eut à peine le temps de s'en apercevoir elle-même, sollicitée par un flot de visiteurs auxquels il fallait servir l'eau salutaire.

Marcus songeait-il à séduire même cette pauvre petite? Il devait y songer devant chaque femme douée de quelque grâce, sans distinction de classe. Mais, ici, vraisemblablement, il faisait simplement « l'exercice ».

L'animal était vêtu de manière assez voyante: pantalon couleur cigare, veston d'un bleu plus clair et plus franc que le bleu marine, chapeau gris brun légèrement incliné et une chemise dont je ne pouvais nier la séduisante nuance. Il devait être pour le moins chaussé par ce bottier que non seulement ses serviteurs, mais tous les courtiers et même quelques clientes appellent: « Maître » — butor stupide, insolent, voleur et rusé, qui a fini par avoir pour soi-même une admiration sans bornes.

Marcus vida son verre en trois lampées et ses yeux firent rapidement l'inventaire des femmes présentes. Le hasard voulut que la plupart fussent laides et les autres à peine passables...

C'est à ce moment qu'il m'aperçut et, tout de suite, me caressant d'un sourire:

— Quelle heureuse rencontre! fit-il d'un ton ravi... Comment allez-vous?

Un flot de haine et de crainte m'envahit, et une véritable panique qui me secoua rudement les vertèbres et les viscères. Sans transition, je le vis près de Francine... Dans un film foudroyant, toutes les phases d'une séduction. Déjà, leurs corps allaient se mêler.

— Pas mal! fis-je. Et vous-même?

— Une légère fatigue...

Comme il n'avait rien à dire — ayant l'esprit plat et monocorde — nous parlâmes quelque temps à vide. Et nous ne tardâmes pas à nous séparer.

Plein de pressentiments sinistres, je songeais que Francine appartenait à la race qui accorde aux Marcus le maximum de leur valeur. Seul, l'amour pour un autre pouvait la cuirasser. Naguère, j'étais à peu près sûr de cet amour. Maintenant, il m'apparaissait falot, vain, sans consistance — une buée! C'était absurde, je le savais bien, et je me le répétais sans obtenir un armistice de mon imagination ni de mes nerfs.

Toute la matinée, je fus aussi agité qu'un adolescent sans expérience, et souvent aussi naïf. Les émotions ont tous les âges. L'enfant et l'adolescent y reparaissent avec des nuances que le souvenir est incapable de faire renaître à froid.

Marcus faisait surgir les adversaires que j'avais combattus à l'école, l'odieux adjudant de Montargis, le capitaine qui commandait ma compagnie sur le front de Lorraine, Valabert qui m'avait « soufflé » la petite Eulalie — les scènes les plus délicieuses ou les plus tragiques,

les plus indifférentes aussi, les plus ridicules, les plus saugrenues. Dans ces heures où la pluralité, l'évaporation du moi, devient si manifeste qu'on se prend à douter de la réalité de toute existence individuelle, le même moi décèle aussi les plus puissantes condensations, la personnalité la plus compacte.

A midi, le tumulte commença de s'apaiser; et quand je fus sur la route du Casino, où je devais déjeuner avec Francine, le flot devint étale. La jeune femme bénéficia d'un surcroît d'amour; je lui ajoutai plus de grâces en quelques minutes que d'ordinaire en toute une journée.

La chère fut délicate, truite saumonée et pintadon; la lumière sculptait finement le visage de Francine, d'ailleurs poudré avec maîtrise et relevé d'un mince nuage de rouge: Francine se maquille juste autant qu'il le faut à son visage ibérique. Nous faisons mine de causer, mais nous n'échangeons que des propos amorphes. Déjà, la familiarité est suffisante pour que cela ne me gêne point — et pour elle, c'est sa langue naturelle, en dehors des moments surintimes où elle exhale des mots très usagés mais auxquels l'accent, la réalité essentielle confèrent la fraîche nouveauté des feuillages de l'avrillée.

— Francine, lui dis-je (je n'ai guère pensé à autre chose), c'est aujourd'hui que nous allons à la campagne...

— Ah! vraiment, fit-elle, étonnée ou feignant de l'être.

— Tu l'as promis! repris-je, à voix basse.

— Vous êtes sûr?

— Tu l'as juré.

Nous nous regardons fixement; je sens que le même nuage qui brouille ses yeux brouille les miens. Allons! nos instincts sont accordés; un même rythme secoue nos fibres.

— Puisque je l'ai juré! fait-elle d'une voix languissante.

C'est alors que Marcus parut. Arrêté un quart de mi-

nute à l'entrée de la salle, il me vit et la vit; ses yeux câlins la caressèrent...

J'aurais dû être plus ému que le matin; je l'étais moins et d'autre manière.

Des impressions d'une qualité plus haute l'accompagnaient, caractérisées par une lucidité accrue.

Marcus s'avança lentement, et lorsqu'il passa près de notre table, il s'inclina, il regarda de nouveau Francine. Sa convoitise était si évidente qu'aucune parole n'eût pu l'exprimer avec cette précision ensemble raffinée et bestiale. Ah! que j'eusse voulu le gifler! Mais je répondis à son sourire par un sourire...

Le visage de Francine révéla un trouble presque imperceptible — et qui, en tout cas, devait être si léger qu'elle ne le perçut vraisemblablement point. Mais c'est moins l'intensité que la nature du trouble qui importait. Celui-ci « avait de l'avenir ». Il appartenait à Marcus de le développer peu à peu, à moins que l'amour de Francine pour moi ne fût un obstacle infranchissable. Je ne le croyais pas et ne l'eus point cru même sans la puissance ravalante de la jalousie.

Je répondis à la salutation de Marcus, sans lui tendre la main; il alla s'asseoir à une table voisine.

Nous en étions au café, et Francine, volontairement ou non, ne regarda pas dans la direction de Marcus.

Mes précautions étaient prises depuis la veille: une auto nous attendait.

Je connais depuis longtemps cette vieille auberge qui est vouée à une mort prochaine, suivie d'une odieuse métamorphose. Elle s'effrite. Sa façade est, de toutes parts, trouée par les guêpes maçonnes. Un lierre noir dormasse à l'aile gauche, une vigne sauvage escalade la droite. Des bardeaux vermoulus couvrent le toit et un peuple de pigeons y vit heureux, sous une menace perpé-

tuelle qu'ignorent totalement ces bêtes ensemble domestiques et vagabondes.

Spectacle sans prestige, qui deviendra féerique dans la machine à souvenirs. Francine même, lorsque nous franchissons le perron branlant, un moment devient lointaine, tandis que je dis, péremptoire, à la servante accourue:

— Une chambre...

Et j'ajoute, automatique, avec un petit rire stupide:

— Nous goûterons quand nous aurons refait notre toilette.

L'hôtesse, que je connais, vient nous guider elle-même, et nous voilà dans cette cage blanche où je compte vivre une des heures triomphales de mon pèlerinage.

Francine n'a pas bronché. Elle demeure immobile, épiant le milieu, avec une confuse méfiance, peut-être une peur secrète.

— C'est charmant, murmure-t-elle, c'est frais, c'est clair et cela sent la lavande.

Je n'aperçois que vaguement les murs où court une bergerie rouge et verte, le lit blanc et le jardin de vieille France, volière pleine d'oiseaux, de fruits et de fleurs... Francine occupe l'avant-plan du monde. Elle est redoutable.

Sa haute silhouette, la jupe courte, la jaquette vieil argent ouverte sur des broderies et des dentelles, la végétation foisonnante des cheveux, le cou rond des belles, et surtout le visage magnifiquement pâle, les yeux qui semblent plus vastes, plus noirs, plus fabuleux...

Est-ce du rêve, est-ce de la réalité? C'est de la réalité *maintenant*, et ce sera de la réalité intérieure, immortelle, plus tard. Je l'aspire avec une sauvagerie délicieuse et un raffinement indicible. Francine devient la beauté même, la volupté, la genèse et le vaste avenir, son parfum est la promesse suprême de mon destin...

Je n'oublie point qu'elle est une femme comme des

myriades d'autres et que notre aventure ne comporte aucun élément d'originalité. Et voilà qu'un souffle de gloire m'emporte, la force, l'énergie, la victoire, et Francine devient la joie des joies, la fleur immortelle, et la source aussi du Désir brutal, frénétique, implacable, qui traverse comme un cyclone la forêt des nerfs...

Terreur si elle m'échappait! Ne pas l'avoir, maintenant, m'épouvante comme la mort... Ma triple humanité se concentre sur cette petite forme de chair et de sang, et le rêve que je porte, fait des rêves accumulés dans la bauge, dans la horde, dans la peuplade, dans les cités antiques et dans les villes infestées par une prodigieuse industrie, rend fade et morne le demeurant de l'existence.

Ah! Francine!... Je l'ai saisie dans mes bras. Jamais sa bouche n'a été aussi vivante; nous avons prolongé l'étrange caresse du baiser.

Elle consent. Nous voici complices... Le même tumulte bruit dans nos artères. La même ardeur, qui semble inextinguible, précipite nos mouvements, avec le besoin formidable d'être une même chair...

Nous le sommes presque. Il est des secondes où la caresse semble la jonction, où je suis en Francine comme dans moi-même... Ah! pourquoi est-ce si bref? Pourquoi cette agitation singulière s'éteint-elle au moment même où elle tend vers l'infini?...

Francine détourne la tête et cache son visage, lointaine, mystérieuse, pâle, épuisée et secouée de larmes. Une pitié toute physique m'émeut, se mêle au chant de la victoire qui, d'être la plus banale, n'en reste pas moins à jamais la plus grande, la plus profonde et la plus merveilleuse.

Elle murmure:

— Tu m'aimeras toujours... toujours!

Cri de la longue servitude féminine et aussi de ceux qui gisent dans les limbes. Il faut du temps, la promesse d'une protection, et l'instinct persiste, hors du besoin,

comme l'amour hors de la fécondation. Tandis qu'elle tourne vers moi son visage pathétique, je lui crée de nouvelles grâces qui s'ajoutent à la beauté des yeux languissants.

Ainsi sa valeur a crû encore. Mais soudain, elle décroît. Je revois Marcus, le trouble presque imperceptible de Francine. Graine qui, peut-être, ne germera jamais. Mais virtuelle ou réelle, elle touche à la pointe du cœur, et, déjà, Francine entre dans l'avenir où nous ne serons rien l'un pour l'autre. C'est moins la jalousie qu'une lamentable sensation de néant.

Mais elle tend les bras, mi-dressée, et la blancheur vivante, cette étrange blancheur humaine, si loin de la nudité animale qu'elle semble une projection de l'être intérieur, chasse un instant cet avenir importun. Je ressuscite en elle, puis c'est la mélancolie marquée par l'Ancien, tandis que Francine semble avoir pris une énergie nouvelle.

Elle n'est plus pathétique, sa bouche rit et ses yeux sont joyeux. Et m'embrassant, câline:

— J'ai faim!

Je crois que j'ai faim aussi.

— Dis, nous goûterons ici, fit-elle, en montrant le balcon de bois qu'envahissent les fleurs mauves de la glycine. Ce balcon est cordial!

Une fille rousse que je me plais à croire issue des Francs Ripuaires, nous apporte le pain de méteil, le beurre frais sorti de la baratte, les fraises, la crème. Du tréfonds de l'être, une autre volupté s'élève, la volupté de la dévoration, source de toutes les autres. Ici, le drame entrecoupé de joies féroces se métamorphose en comédie naïve et tendre. Les mets apparaissent innocents, aimables, pleins d'on ne sait quelle grâce d'odeur et de saveur. On n'aperçoit plus, à leur origine, le dur travail, lutte d'aspect pacifique et aussi cruelle que la lutte des dents et des griffes. Culture, élevage, outillage, réalités

implacables qui anéantissent ou dégradent de toutes parts la vie naturelle. Le laboureur sur son champ, le travailleur dans son usine, que sont, au prix d'eux, les mufles carnivores!

Pitoyables tigres, pauvres bougres d'éléphants, bisons sans prestige, le monde affreux du Travail vous a condamnés. Plus de place pour vous sur cette planète où vous avez régné. Un mammifère chétif, aussi lent que le tamanoir, en asservissant la plante, va vous anéantir.

— C'est délicieux, murmure Francine, je préfère ces mets simples à tous les chefs-d'œuvre des cuisiniers...

Simples! Simples ces fraises, dues à tant d'opiniâtres initiatives, simple le blé, enrichi des efforts de cent générations, simple le divin café... Ah! candide Francine!

X

Huit jours admirables. Pas d'autres événements que ceux issus de nous-mêmes. Car ni le décor, ni les épisodes, ni nos gestes ou nos paroles n'eurent de signification. Il n'y eut que ce que nous tirâmes de nos substances, de nos triples natures.

Sauvagement soudés, nous demeurions pourtant étrangers, plus étrangers, en un sens, qu'auparavant. Plus étrangers parce que la part du connu, en croissant, faisait apparaître une part bien plus grande d'inconnu.

Ce fut l'époque des « mystères du couple ». Francine entraînait, dans son sillage, un monde aussi réel qu'imaginaire. Les mornes humains n'aperçoivent les multitudes dissimulées en eux qu'aux heures des tempêtes, surtout des tempêtes du sexe.

J'avais beau reconnaître la vanité de mon effort, je cherchais à pénétrer Francine moralement comme je la pénétrais physiquement...

Je ne rencontrais que l'accessoire, seul « exprimable ». L'accessoire étant fonction de l'intelligence, non du sen-

timent (ou à peine), je n'arrivais qu'à constater la médiocrité psychologique de mon amie. A cet égard, elle était du troupeau, presque autant qu'Yveline ou Julienne.

Je savais pourtant que, *au delà,* elle avait un fond plus complexe, plus dense qu'elles, plus passionnant à fréquenter.

Si elle n'avait pas le génie de la sentimentalité, comme l'avait vraisemblablement Denise, elle en avait du moins le talent. Et de-ci de-là, avec la joie du mineur qui trouve des pépites, ou plutôt du chrétien qui croit découvrir un vestige du mystère divin, je trouvais *quelque chose,* dont je ne parvenais à me donner ni une définition ni une image.

Cela se détachait seulement sur le fond obscur et créateur des sensations, comme une phosphorescence dans une caverne. J'éprouvais alors une dilatation de l'être qui attisait et mes désirs et mon culte.

Mon culte? Un culte assurément affiné par tout ce que le travail des siècles humains y a assemblé de formes, de termes, de rythmes, d'idées.

J'aimais, lorsque Francine m'avait quitté, ouvrir un de ces livres d'Eglise, dont j'ai raffolé au temps de la croyance, qui me touchent encore, pénétrés du frémissement de l'enfance et de la puberté naissante.

« Celui que la terre, la mer et les cieux révèrent, le Dieu qui gouverne la triple machine du monde, est porté dans le sein de Marie... Jeune fille, remplie de la grâce du ciel, reçois dans tes flancs celui qui règle le mouvement du soleil et de la lune, le Souverain Créateur qui porte le monde entier dans sa main... »

Je souhaitais alors que Francine engendrât et j'apercevais la suite innombrable des femmes dont elle était issue.

Et lorsque je lisais:

« Vous qui êtes la rose mystérieuse qui avez rempli le

monde de l'odeur de votre sainteté, vous qui êtes l'étoile du matin... »

Une douceur aussi merveilleuse se répandait en moi que le jour où, dans la profondeur des bois, j'avais vu un nid plein d'oisillons à la gorge d'or — et ce soir divin où Jacqueline, sur le pas de la porte, devant des constellations pures comme l'eau des fontaines, chantait, à mi-voix, la *Chanson du roi de Thulé.*

Sans ces « adjuvants », l'amour se stabiliserait ou se romprait bien plus vite. Deux pigeons peuvent s'aimer d'amour tendre, mais dès la première pariade, la stabilisation commence. Pour le taureau, la génisse n'a point d'existence personnelle, ni pour la génisse le taureau.

Avant la pariade, même pendant, ils s'ignorent; après, ils n'auront donc pas même à s'oublier. Stabilisation ou rupture immédiate, les émotions se massent et se dissipent en peu de temps. Il est possible qu'elles soient, pendant cet intervalle, aussi vives que chez nous, au moins pour certaines espèces et, qui sait, plus vives chez certaines autres.

Elles restent brèves encore chez les hommes incultes — réserve faite d'êtres exceptionnels — mais déjà se prolongent par les apports d'images interhumaines et aussi, vraisemblablement, par quelque hérédité sociale jointe à l'hérédité brute.

Dans nos milieux, les éléments de prolongation abondent; nous obtenons ces belles périodes d'instabilité qui peuvent, pendant des semaines, des mois, plus longtemps encore, entretenir le trouble, la griserie, la peur, la joie, et donner à la jalousie un aliment inextinguible — concentrer enfin le meilleur et le pire de notre être sur une seule créature.

Je suis un homme et un animal fidèles. Je le suis par la persistance naturelle de mes inclinations, je le suis

aussi par horreur de faire souffrir. Les deux tendances expliquent ma longue liaison avec Juliane. Il dépendra de Francine que notre amour s'éternise... Elle m'amarrera à son gré, jusqu'à, si elle le voulait fermement, m'ancrer dans le mariage dont j'ai pourtant horreur. Je pressens que c'est d'elle que viendra la rupture ou du moins le relâchement. Et ce ne sera pas un mal.

Quinze jours de plus ont passé. La cure de ma maîtresse est officiellement terminée, mais nous nous attardons à Vichy.

Que ces jours soient bénis! Ma religion d'amour y atteignit sa plus haute splendeur. Je magnifiais Francine jusqu'au prodige, j'épuisais sur elle mes forces adorantes et dévorantes, je m'humiliais avec des frénésies de joie. J'ai connu la gloire d'un dieu.

La jalousie ne venait que par visites brèves, à la cantonade, comme les fantômes du crépuscule.

Aucune jalousie rétrospective. Je l'ai bien subi, pourtant, le besoin de se torturer avec le passé d'une femme... Même pour Juliane — à l'état larvaire, il est vrai. Et combien plus avec d'autres! Mal exclusivement humain, peut-être, né du Verbe, mais dérivé *direct* du conflit des mâles.

Les mâles abondent qui combattent pour la femelle (quelconque, d'ailleurs). Mais, pour la jalousie rétrospective, il faut la parole, l'étrange pouvoir pour un être de transmettre du passé à un autre. Pourtant, ne trouverait-on nulle part le mâle flairant ce passé, quand la femelle n'est pas vierge? Il ne le semble pas, mais qui sait?

Enfin, je ne prenais pas garde au Passé de Francine, je la situais dans le Présent, sinon tout entière, du moins avec une telle force que la Francine d'avant moi se perdait dans l'irréel...

Ma jalousie n'avait qu'une forme — la forme de Mar-

cus. Très effacée. Il était cependant toujours à Vichy — et même, il avait su se faire présenter à Francine, mais le tressaillement du premier jour ne s'était pas répété.

A cette phase, Francine était toute au nouvel amour. La menace se perdait dans les possibles, dont aucun n'était alors probable.

Au reste, Marcus concentrait ses ressources pour réduire une jeune Roumaine.

Comme nous devions quitter bientôt Vichy, je n'avais d'autre inquiétude que l'inquiétude permanente tapie au fond des joies. Elle sommeille. Au premier signal, elle se lèvera, gonflée de poisons.

Or, Marcus eut raison de la Roumaine et, suivant son code, dès la reddition, il prépara l'avenir. L'avenir fut Francine.

Je n'ai jamais su comment il creusa le souterrain. Mais un après-midi, sur la terrasse du Casino, je le surpris parlant à Francine, lui debout, elle assise.

J'occupais une place de choix, invisible pour eux et les voyant. Par intervalles, elle tournait la tête, elle épiait; ce geste avait une signification plénière — le geste de qui redoute le témoin, si instinctif qu'elle ne pouvait guère s'en rendre compte. Elle n'imaginait pas qu'il y eût la moindre infraction, et moins encore que Marcus fût pour elle autre chose qu'un passant, aujourd'hui, et, peut-être, une « relation », demain.

Lui plaisait-il? Je ne sais, mais il agissait, il imposait son atmosphère, il « gravait » son image. Et jamais je n'avais vu plus clairement, bien mieux que lui-même, quelle intuition le guidait et comme ses mouvements s'adaptaient à sa tâche.

J'étais assez près pour les entendre; j'admirais presque la facilité qu'il avait de parler pour ne rien dire. Cette utile faculté bouche les trous de la conversation, les hiatus si gênants entre l'homme et la femme. Le

rythme, les inflexions de la voix avaient beaucoup de charme: c'était le chant d'oiseau de Marcus.

Au reste, il ne s'attarda point. Il doit savoir évaluer les durées des premières approches. Quand Francine fut seule, elle baissa la tête et j'eus l'impression que c'est maintenant que Marcus agissait avec le plus d'efficacité.

De même que j'avais réprimé l'envie de paraître pendant, je réprimai celle de paraître après. Tout ce qui troublerait Francine hâterait la marche fatale.

Puis, ruse, menace, énergie, toute lutte me paraissait vaine, dérisoire et misérablement humiliante! Gonflé de passions et recru de tristesse, je promenai ma peine le long de la rivière.

Le courant principal de la jalousie est, je crois, celui de la défaite. On est vaincu. L'ennemi a conquis votre bien, et ce bien vivant, palpitant, *consentant*, il en use pour son plaisir.

Voir le corps qui vous accueillait avec tant de ferveur accueillir aussi ardemment le corps de l'autre, c'est l'entrée dans le néant. La nature vous rejette et cet homme vous bafoue.

Aussi bien est-ce ici le plus affreux déferlement d'images, les plus ravissantes, les plus bestiales surtout, l'antre grossier et magique de la procréation.

J'allais, saisi de fureurs homicides qui me tordaient le cœur et me faisaient hausser les épaules, triste jusqu'à la mort et me raillant avec férocité, plein de pitié et de dédain pour moi-même. Stupide insecte, bestiole dérisoire! Oui, mais quel univers! Vous êtes en moi, innombrables étoiles, nébuleuses informes, effroyables espaces interstellaires, vous êtes en moi, océans, lacs et fleuves, en moi, montagnes et forêts, en moi, animalité vaincue et humanité meurtrière.

Tout mon univers palpite pour toi, Francine! et enveloppe haineusement Marcus...

. . . .

Jamais tu ne m'as plus profondément pénétré, et voilà que tu te déflores. Le divin se détache par lambeaux. Tout ce dont je t'avais parée s'effrite. Je décuplais ta beauté; il ne restera qu'une femme encore désirable, rentrée dans le troupeau...

Ainsi allais-je, dans un délire où le lyrisme noir entrecoupait l'analyse. En fait, ma raison n'avait jamais acquiescé aux belles extravagances de l'amour, jamais cru que Francine fût autre que des myriades de jolies créatures, ni même qu'elle fût égale à telles, plus fines, plus brillantes, plus rythmiques ou même plus voluptueuses.

Ma raison faisait le dénombrement de mes hyperboles, mais le torrent de la passion la noyait comme une herbe frêle.

Elle ne médisait pas, cette raison, du charme qui m'avait emporté au delà de moi-même et me félicitait de ne l'avoir point écoutée, sachant trop que, aux heures magnifiques, elle ne pouvait qu'être néfaste.

Maintenant, son influence serait salutaire. Je m'efforçais de m'y soumettre, je me disais avec elle qu'il ne fallait pas ravaler l'aventure ni Francine, et que, peut-être, Marcus ne réussirait point.

Ici, l'instinct se moquait de la raison: il savait bien que Marcus l'emporterait, il avait une certitude qui dépassait de loin l'analyse. Et, de nouveau, le faible barrage s'écroulait, l'hyperbole s'agitait dans les ténèbres...

— Si tu le veux bien, me dit Francine, une heure plus tard, nous resterons quelques jours de plus à Vichy.

— Ne suffit-il pas que tu le désires?

Les coups sont toujours portés autrement qu'on ne le prévoit. J'imaginai naturellement que, déjà, Francine avait hâte de se rendre. Alternativement, je consentais avec rage ou je rêvais une lutte ridicule.

De tout temps, j'ai tenu pour vaines les tentatives de

contrainte. Ou alors, qu'elles soient accompagnées de rudes violences. Telle femme frappée, meurtrie, sanglante, peut revenir à qui la châtie (ce n'est pas une règle). Ou bien, le désir, comme les fleuves, ne reflue pas vers sa source, ou bien le désir ancien mêle son cours au désir nouveau.

Le coup n'avait pas été trop dur. J'étais las d'images féroces, recru de jalousie. J'écoutais parler Francine, je répondais comme eût pu répondre un phonographe. Et de sentir sa chair et son joli parfum, un flot de volupté montait. Etait-elle encore à moi? La trouverais-je, non pas rebelle, mais attiédie? Je n'eus qu'à tendre les bras et, d'un même élan, nous sombrâmes...

En vérité, ce fut une grande consolation.

Dès lors, je ne sais quelle curiosité inquiète se mêla à la jalousie. Que ferait-elle, lorsque Marcus se serait emparé d'elle? Car le moi raisonnant et le moi émotif tenaient ce dénouement pour inévitable. Me rejetterait-elle ou me garderait-elle? Et si elle me gardait, mes caresses seraient-elles d'ordre secondaire ou balanceraient-elles les caresses de Marcus?

Il y avait, inévitablement, des moments où c'est moi-même qui rompais, mais je ne m'y laissais pas prendre: j'accepterais, longtemps encore, ce que Francine voudrait bien me donner, le festin ou ses miettes. Le goût que j'avais d'elle demandait du temps pour s'éteindre.

— Alors, tu prendrais ses restes! m'écriai-je un matin, saisi brusquement de la pire fureur, la fureur humiliée, tandis que l'image d'un Marcus nu, à la minute la plus ridicule et la plus révoltante, surgissait avec une sauvage violence.

Je ne me suis jamais autant méprisé, tout en estimant mon mépris souverainement absurde.

Déjà, plus rien ne restait des fables assemblées autour

de Francine. Au rebours, j'abaissais maintenant ma maîtresse au-dessous du niveau normal, je dénigrais toutes les catégories de son être. Un plaisir mélancolique accompagnait ce travail de démolition. Mais je n'étais pas moins sensible à l'attrait de cette chair décriée, et l'individu social y trouvait des saveurs perverses.

Francine se prêtait avec tant de bonne grâce que j'en arrivais parfois à douter des progrès de Marcus, et alors, des bribes de la femme illusoire reparaissaient à la cantonade.

Le hasard me délivra de mes incertitudes. Ce fut un soir où je promenais mes soucis. L'hôtel où logeait Francine est situé en face du parc. L'appartement comporte deux grandes portes-fenêtres qui s'ouvrent sur un balcon.

Je revenais de la rivière, et je faisais halte, les yeux fixés sur les portes-fenêtres. Elles étaient closes, ou entrecloses, les rideaux tirés. Rideaux légers qui permettaient de voir la silhouette de l'occupante quand elle se mouvait devant les lampes électriques...

Il y avait deux silhouettes! Impossible de me tromper à celle de Marcus pas plus qu'à celle de Francine. L'allure d'un être est tout aussi caractéristique que son visage. J'arrivais au moment fatidique. Le combat était engagé.

Marcus avait saisi une main de Francine; elle feignait de la retirer, mais il ne la lâchait point. Il attirait lentement ma maîtresse, dont visiblement la résistance s'éteignait. Enfin, il la tint embrassée.

Elle se débattait — comme elles se débattent quand tout est révolu! Marcus se mit à l'embrasser sur les cheveux, dans le cou et chercha la bouche. Elle la refusa quelque temps, mais le sort fut jeté: les bouches devinrent amantes...

Alors, la résistance s'accrut. Francine était trop avisée pour gaspiller les préliminaires, et aussi pour se donner dans un lieu où, d'un moment à l'autre, je pouvais sur-

gir... Et Marcus avait trop d'expérience pour ne pas savoir qu'il devait attendre le troisième acte. S'il prolongea un moment la lutte, c'est parce que c'est aussi selon les règles du jeu et qu'une surprise est possible — dont il convient alors de prendre avantage.

Enfin, constatant que Francine entendait régler les phases de l'aventure, il battit en retraite.

Quelques minutes plus tard, Francine était seule.

Mon drame personnel fut moins âpre que je ne l'eusse cru: le blindage s'épaississait et si la jalousie poussa quelques beaux rugissements, si les instincts bondirent comme il seyait, la machine raisonnante fonctionnait régulièrement.

Malgré l'élan féroce qui m'emportait vers Francine, je m'astreignis à une consultation préalable. Elle dura cinq ou six minutes; elle approuva mon désir, en exigeant qu'une scène (favorable au seul Marcus) fût évitée, ce que je pris soin de jurer plusieurs fois.

A mon entrée, Francine eut un tressaillement, voire un tressaut, mais ce fut bref. Dans ces péripéties, la plus sotte sait « y faire »: Francine unissait les ressources naturelles aux ressources du laboratoire. A sa vue, cependant, la fureur bondit contre les barreaux, mais elle ne tarda pas à se recoucher au fond de la cage. Un désir implacable domina, éperonné par la jalousie.

— Je ne t'attendais pas, dit Francine, d'une voix blanche.

Et, avec un aplomb admirable:

— Je suis contente que tu sois venu!...

Si c'était faux au moment où elle le dit, je suis sûr que ce fut vrai quand je la regardai dans les yeux. Elle reconnut le regard de la volupté: sa chair, vibrante du baiser de Marcus, et encore amante de la mienne, se dilata, je vis le mouvement enivrant de la gorge soulevée par une sensualité évidente.

Et je fermai la porte à clef...

— Ah! fit-elle, en se relevant... comme je t'aime, chéri!... comme je t'aime!

J'imagine qu'elle était sincère. Toutes les énergies du souvenir se joignaient à une manière de remords et à la joie de n'être pas soupçonnée.

J'étais étonnamment calme. La jalousie se mourait : je sentais qu'elle n'aurait plus que des réveils torpides, de plus en plus brefs. Par ailleurs, les derniers prestiges de Francine tombaient comme des feuilles d'automne. Elle n'était plus guère qu'une femelle désirable; son image seule reprendrait, plus tard, une part des splendeurs dont je l'avais camouflée.

Même, elle descendit, d'abord, plus bas que ne le comportait la hiérarchie — car, enfin, elle se classait au-dessus de la multitude.

Aujourd'hui, je ne lui reconnaissais, sur une belle fille du peuple, que l'affinement physique, le sens des parures, des attitudes et des gestes. L'excès de la dépréciation constituait le plus clair de ma vengeance; je ravalais au lieu de frapper...

Plus tard, elle se relèverait un peu, si sa chair continuait à s'accommoder de la mienne.

XI

C'est le mois dernier que j'ai quitté Vichy. Le rythme de ma vie sentimentale s'est ralenti. Je sais, sans en souffrir, hors quelques sursauts légers, que Francine s'est donnée à Marcus; je sais aussi — ce qu'elle ne soupçonne point — qu'il la rejettera bientôt, avec l'indifférence brutale d'un enfant. Elle me fait toujours bon accueil et prend un plaisir trouble à nous tromper tous deux.

Marcus doit connaître la vérité aussi bien que moi, en sorte que, au fond, elle seule est trompée: ce n'est point pour me déplaire.

Je revois Ferral, à qui, avant mon départ, j'avais assuré les moyens de faire naître les appareils indispensables pour tenter l'effraction de l'Univers.

Ferral essaye de jeter le pont qui doit combler l'hiatus entre la lumière et les corpuscules primitifs. Il ne croit pas que leur formation exige la température et la pression démesurée qu'on imagine. En outre, pression et température peuvent être limitées à l'infinitésimal. Dans des conditions favorables, l'univers les fournirait pour peu qu'on découvrê la *prise* nécessaire.

Déjà, Ferral a obtenu d'impressionnants résultats « préliminaires », la dissociation de l'Hélium, entr'autres, qui, développée, mettra des énergies nouvelles aux mains fragiles de l'homme. Dissolution encore capricieuse; Ferral cherche à la rendre constante.

Dans cette bataille contre l'univers, mon rôle est de second plan. Ferral prétend que je « monte » les expériences plus adroitement, plus sûrement et plus rapidement que lui. Dans notre association, il est le créateur. Le sens de la réalisation ne lui a pas été refusé comme à tels grands mathématiciens, mais il s'égare, il perd du temps et ses mains n'ont pas l'agilité de celles de Chavres ni des miennes.

Quand l'heure du repos a sonné, nous nous entretenons de nos expériences et des ruses par quoi nous tenterons de « tourner » la Nature.

Ensuite, causerie vagabonde; les rêves courent la poste. Pas d'homme plus universel, *sur notre plan d'existence,* que Ferral. Les événements de la vie sociale ou de la vie d'un insecte, les péripéties de la minuscule existence quotidienne ne le laissent pas plus indifférent que les convulsions des masses, la douceur des arts ou l'évolution des astres. Les yeux mystiques, — il en est peu d'aussi vastes, — lorsqu'ils s'immobilisent sur le vide, me font songer aux cénobites anéantis dans la prière. Il parcourt à pas légers les pays de la métaphysique, attiré par toutes

les formes de l'Inconnu. Comme croyance *nette*, l'Expérimental, mais d'innombrables croyances « dans le brouillard ».

— Sans la pression de l'Hypothèse, disait-il, l'autre soir, sans l'élan religieux vers les Possibles, l'homme aurait-il seulement atteint à la civilisation des fourmis?

— Oui, fis-je. L'Expérimental se perd dans l'Hypothèse, comme un fleuve dans la mer... Foi religieuse, foi sociale, modes de corps et d'esprit, métaphysiques populaires et métaphysiques surabstraites! La science, même vérifiée, n'a-t-elle point ses dogmes? A peine une génération nous sépare de ceux qui *croyaient* positivement à la théorie ondulatoire, à l'atome insécable... Aujourd'hui même, que de savants solidifient les surabstractions du Temps et de l'Espace!

— C'est aussi que temps, espace, mathématiques s'ajustent étroitement à l'Expérimental... et aussi qu'ils en sont de prodigieux *extraits*. Si imaginaires que soient un volume, un plan, une ligne, — volumes, plans et lignes sont les plus sûrs appuis de l'expérience et, mieux encore, la vérifient. Sans leur incomparable concours, nous serions encore quelque chose comme les tailleurs de pierre de la Madeleine ou les constructeurs de palaffittes... Avec les surabstractions de la métaphysique, et les rêves des religions, nous entrons franchement dans le domaine de la fiction, parfois totale. Cependant, les métaphysiques *pures* n'atteignent qu'une minime partie des hommes. Si, toutefois, elles se mêlent frauduleusement aux mystiques populaires, leur rôle devient plus considérable. Quant aux religions, prises intrinsèquement, quelles incomparables créations de réalités humaines! Certes, la métaphysique y joue son rôle et la réalité phénoménale est appelée à sa rescousse, au point que, jadis, *pour tous les hommes*, la religion ne se séparait pas de la connaissance générale.

Les influences fétichiques, la magie, les gestes, les for-

mules, les rites, les sacrifices, les actes, les dieux, le Dieu unique, tout ce domaine de l'Invérifié, immense et vertigineux, a réglé et règle d'innombrables destinées sociales et individuelles.

— Et ne cessera jamais de les régler! interrompit Chavres.

— C'est bien possible! Enfant et adolescent, j'ai été affolé par le spectacle des humains livrés à l'effroyable mélange de la beauté et de la hideur religieuses. Certains peuples, tels les Romains, ne concevaient guère les esprits ou les dieux que sous les espèces de la férocité, de la perfidie et du caprice.

— Quel travail! exclama Chavres. Ils avaient vingt mille, trente mille invisibles, qu'il fallait apaiser selon des rites précis... Je songe à ces formules qu'il fallait répéter vingt-sept fois, en crachant chaque fois, à ces fèves qu'on jetait derrière soi, aux consultations incessantes... Et les sacrifices! Jupiter exigeait des bœufs blancs... Vulcain voulait des bêtes rousses, Cérès des porcs... Il y avait un dieu qui présidait aux premiers cris de l'enfant, un qui lui apprenait à boire, un autre à manger; un dieu pour défricher, un pour le fumier, un pour les semences, un pour le hersage ou le sarclage...

— Tu pourrais continuer jusqu'à demain matin, fis-je, et jusqu'à la fin de ta vie si tu voulais énumérer les rites, les formules, les sacrifices, les esprits, les dieux... et les saints! Pense à l'immensité du bouddhisme, du brahmanisme, du mahométisme, du totémisme, du fétichisme, du culte des ancêtres... de quoi remplir des myriades de livres...

— Eh! mais ils existent!... Les seules thèses sur le Coran ne se peuvent nombrer, et ce n'est qu'une pauvre littérature comparée à celle de l'Inde religieuse, voire de nos christianismes... Rien qu'avec les danses sacrées, des prêtres sauteurs de Rome aux trémousseurs des forêts vingt compilateurs ont de quoi occuper leur existence

— Splendeur de l'imaginaire! murmura Ferral, avec admiration.

— Quel choix ferait un homme de nature pieuse, placé soudain devant la diversité des religions?

— Primitif, je suppose qu'il se rallierait à quelque culte nègre... Enclin aux imaginations énormes, à la fraternité humaine et animale, c'est le bouddhisme ou le brahmanisme qui devraient le séduire. Un peu moins quintessencié, et rejetant les animaux dans les ténèbres du dehors, il sera chrétien, juif ou mahométan.

— Les sacrifices! murmura Ferral... Les sacrifices! Comme j'en souffrais jadis... Quels frissons d'horreur quand j'avais seize ans!

— L'idée était si puissante qu'elle s'étendit à la divinité. Prométhée, Jésus...

— Le *sacrifice* de la Messe... . . . .

Un long silence. Chavres se livrait à l'étrange volupté de la pipe. Ferral plongeait dans les abîmes.

— Tout de même, dit Chavres... le mystère!

— C'est une des nombreuses illusions de l'anthropocentrisme, murmura Ferral. *Hors de nous*, il n'y a pas de mystère. Ce qui nous échappe dans l'univers n'est pas plus mystérieux en soi que ce que nous croyons connaître... Nos limites humaines n'ont aucun sens devant l'illimité. Il suffirait que nous fussions autrement construits pour que nos mystères actuels disparussent en tout ou en partie, et qu'une fraction ou l'ensemble de notre connu devînt mystérieux... Ceux qui n'admettent que le mystère provisoire sont victimes d'un autre genre d'anthropocentrisme: ils espèrent que nous finirons par posséder une clef de l'univers — espoir qui, entr'autres absurdités, fait préconiser le simple caché sous le complexe, et capable d'expliquer le complexe...

— Pourtant, la part d'inconnu diminue! fit Chavres.

— Elle augmente. Elle est fonction du connu. Chaque fois que nous accroissons le connu, nous entrevoyons une

plus vaste région d'inconnu. J'entends l'*inconnu suggéré par le connu*, non l'inconnu absolu, sans base, qui se nommerait plus proprement l'inconnaissable. L'inconnu de l'enfant est limité à la mentalité de l'enfant, l'inconnu du noir d'Australie est proportionnel à son savoir rudimentaire (rudimentaire par rapport au nôtre, immense, je suppose, par rapport à celui du kangourou). De même que l'univers visible s'accroît lorsque nous perfectionnons nos lunettes, de même notre inconnu se développe à la mesure de nos découvertes.

— Il y aura une limite aux découvertes humaines?

— J'imagine que c'est fatal et que cette limite annoncera l'anéantissement de notre espèce...

— *Mais où sont les iguanodons?* chantonna Chavres.

Et il ajouta:

— Ferral, nous ne pénétrerons pas le mystère de l'exécrable et magnifique roman de la vie terrestre. Je veux dire, bien entendu, le mystère anthropocentrique, voire zoocentrique. Je ne sais pourquoi les deux aspects saisissants de ce mystère sont encore, pour moi, les reptiles des âges secondaires et notre abominable humanité... Quel effort, ces monstres dont les plus grands concentraient plus de substance vivante que mille de nos semblables... Je les vois distinctement fourmiller sur une terre marécageuse, sous un ciel nébuleux, c'est effrayant, Ferral... admirable et grotesque. Car tant de vie résumée en une seule de ces créatures aboutissait, ce semble, à une infernale stupidité.

— Stupidité! me récriai-je... C'était sans doute du génie par rapport aux trilobites! Je suis abruti d'admiration devant l'éclosion des plus faibles éclairs d'intelligence. Ces machines immenses n'eussent pu vivre sans quelque ingéniosité, et sans ruse... Et la ruse, quelle merveille!... Remarquez, par ailleurs, que nous n'avons, comme vies colossales, rien à envier aux âges secondaires. On oublie trop souvent nos baleines et nos ca-

chalots: ces champions atteignent et parfois dépassent les champions secondaires. Par surcroît, ils ont atteint de plus hauts grades : leur appareil de chauffage est plus parfait et ce sont des mammifères!...

— Hélas! la petite bête verticale les laissera-t-elle vivre?...

— Vous n'aimez pas l'homme, Chavres?

— Je le hais, je le méprise et je l'adore!... Féroce et magnifique petite bête!... Créatrice d'un monde... D'un monde, je dis bien... un monde entre le monde dit organisé et le minéral...

— Je crois à la vie du monde minéral! fis-je.

— Moi aussi, riposta Chavres... mais c'est une autre histoire. Je crois, avec quelques autres, qu'entre le minéral et le monde cellulaire est né un monde neuf... ô combien fragile, combien périssable... mais enfin nouveau. Il naquit aux jours où luirent les premiers feux de l'homme, où se taillèrent les premiers outils... Entre l'animal et l'eau, l'atmosphère, le roc (pierre, poussière ou boue), quelque chose était venu qui devait grandir démesurément et très vite! C'était hier que l'Ancêtre amorçait son humble industrie. De lui à nous, c'est pour le moins cinq cents fois moins de siècles que de l'Iguanodon à lui. Et voyez que l'énergie des machines dépasse tellement l'énergie des cachalots, des éléphants et des tigres que ces géants en deviennent dérisoires... Aussi bien ne sont-ils plus que néant! Mais ce n'est rien encore que l'énergie... au prix de l'intelligence concentrée!... Si bien que l'ouvrier d'usine est stupide en comparaison de sa machine... si bien que nous entendons les voix d'outre-tombe et que nous contraignons l'Etendue à répandre incessamment notre verbe, à le porter jusqu'aux nues ou dans les solitudes du monde polaire!... Oui, c'est bien un monde neuf, un monde qui n'est plus ni le minéral, ni la plante, ni la bête... Qui est, véritablement *autre chose*...

Chavres s'exaltait et Ferral le regardait en souriant:

— Quel partisan vous auriez fait, Chavres, du temps d'Arius, des Albigeois ou de Calvin!

— Et qui sait! reprit Chavres... si ce monde n'est pas le milieu où naîtra le Règne qui, demain, succédera à ce monde que l'homme a si terriblement ratissé... un Règne plus subtil, moins bassement soumis à l'Etendue... plus agile dans sa croissance et plus vaste dans son intelligence... Je ne sais quel écrivain peu connu a soutenu cette thèse et imaginé les éléments primitifs de ce Règne... il les nommait, je crois, les Ferromagnétaux: les vrais éléments seront, je pense, moins simplets, non dans leurs manifestations, mais dans leur structure!

— Pour moi, dit Ferral, je croirais volontiers que nos successeurs seront des organismes plus fluides que les nôtres... peut-être purement énergétiques...

Nous demeurâmes quelque temps pensifs, puis Chavres se mit à dire:

— La Science, après tout, ne connaît *que le passé*...

— Comment l'entendez-vous? demandai-je.

— Comme il le faut! répondit-il, en montrant ses dents étincelantes... Nous ne pouvons connaître que ce qui existait déjà... Or, nous ne devons pas douter que dans notre univers et dans tous ces univers dont parle Ferral, il se produit des choses complètement neuves!... Sur la planète, un monde animé n'existait pas aux temps archéens, ou alors, c'était un autre monde animé que le nôtre... Il n'y avait encore que l'eau, l'oxygène, l'azote, le gaz carbonique et quelque autre élément à l'aide duquel le monde animé allait se construire... Quelle science, fût-elle aussi supérieure à la nôtre que la nôtre au savoir des crapauds, aurait pu prévoir le rôle de ces éléments? Quelle science aurait annoncé la formation des trilobites alors qu'il n'y avait pas encore de trilobites, ou celle des mammifères avant les mammifères, ou seulement celle de l'homme actuel d'après l'animal réfugié dans les ar-

bres? L'univers n'est pas une constante; il possède la capacité de devenir autre qu'il n'est. Et cette capacité échappe à la science. Mon imagination est écrasée par l'apparition successive des faunes et des flores... Que dis-je, elle l'est déjà par l'homme créant ce monde dont nous parlions.

— Puisque, dit Ferral, un monde vivant, presque un monde humain, ont pu jaillir d'un monde minéral (qui, je le crois, *est animé aussi, à sa manière*), on peut, de proche en proche, supposer que des univers entiers, différents de tous les univers actuels, peuvent jaillir de la profondeur insondable.

— Alors, fit Chavres d'un air mystique, comment nommer cela, sinon la Puissance Créatrice?

XII

C'est un de ces jours où les coïncidences se multiplient: j'ai reçu, d'heure en heure, la visite de Francine, d'Yveline et de Juliane.

Francine est venue la première. Elle était parée de mélancolie — la mélancolie lui sied — la bouche meurtrie d'un désir inassouvi. Sa haute silhouette, flexible et agile, s'abandonnait à la nonchalance. Elle m'apportait toute fraîche, je le sentais bien, une déception. Marcus avait-il remplacé un rendez-vous par un billet ou un télégramme? Se doutait-elle que billets et télégrammes remplaceraient de plus en plus son vainqueur? Pas encore. Elle était toujours devant l'autel, dans la volupté mystique et tirant un grand réconfort de la pensée qu'elle le trompait avec moi.

Car son instinct devait lui faire pressentir l'âme cruelle du conquérant, envers qui la femme ne saurait avoir assez de torts, tandis que, sûre de ma bénévolence, elle regrettait un peu de me tromper.

Ce jour, elle venait à la fois chercher la compensation

du désir déçu et un fragment de vengeance — vengeance à tout hasard, encline qu'elle était à croire l'absence de Marcus justifiable plutôt qu'à admettre le contraire.

Elle vint donc, me tendit des lèvres très tendres, puis, ensevelissant son visage dans mon cou, murmura:

— Je ne t'ai jamais tant aimé!

Je faillis la croire. Puis, n'y croyant pas, les paroles me chatouillèrent agréablement. Elles ne tardèrent pas à m'agacer, voire à m'humilier. La haine générique s'éveillant, avec l'odeur, la forme, la couleur de Marcus, je détestai Francine. Mais elle était trop tentante, avec ses yeux de feu tendre, sa gracieuse mélancolie et son désir tiède, finement parfumé de musc. Je la « connus » une fois de plus.

Par malheur, encore frémissante, elle répéta:

— Je ne t'ai jamais tant aimé!

Ce qui fit reparaître l'odieux fantôme de Marcus. Je m'entendis dire, sans l'avoir voulu vraiment:

— Il te fera souffrir encore!

Elle se dressa d'un élan; la flamme des yeux se ralluma; la mélancolie se mua en colère étonnée, en douleur haineuse et jalouse. Sur le tout, un immense désappointement. Ce ne fut qu'un éclair. La duplicité de la femme camoufla la physionomie:

— Souffrir? Qui donc me fera souffrir, chéri?

Le jeu m'énerva; je répondis avec un rien d'impatience:

— Toi, si fine pourtant, comment as-tu pu croire que je ne savais pas tout?

Elle me regarda, abasourdie, frissonnante d'indignation:

— Quelqu'un m'a trahie! cria-t-elle.

— Toi-même, pauvre petit... et aussi Marcus.

Elle retomba accablée, saisie d'une douleur amère et humiliée!

— Tu le savais... et tu n'as rien dit... et tu as *accepté*... Mon Dieu! et moi qui croyais à ton amour!

— Tu n'avais pas tort, Francine!

— Non! non! tu ne m'as jamais aimée!

— Passionnément, au contraire... et même, si cela peut te faire plaisir, tu as été le plus grand amour de ma vie.

— Est-ce vrai? gronda-t-elle... Est-ce possible?... Et tu n'as pas été jaloux?

Elle laissa retomber ses bras et répéta, d'une voix désolée:

— Pas été jaloux!

— Très jaloux, fis-je... Tu m'as fait terriblement souffrir.

Un rayon de victoire, sur le visage pathétique, remplacé aussitôt par l'accablement:

— Tu es plus dissimulé qu'une femme!

Elle se mit à pleurer, à pleurer désespérément, dans une détresse de tout l'être. Je la pris dans mes bras, je la berçai comme une enfant, en lui murmurant à l'oreille:

— N'accuse pas ta perspicacité; ma jalousie était surtout préétablie...

— Qu'est-ce que cela veut dire? sanglota-t-elle.

— Que je savais d'avance ce qui arriverait et que j'avais tellement souffert quand c'est enfin arrivé que j'ai pu me vaincre...

— D'avance? sanglota-t-elle. Alors, tu n'avais aucune confiance en moi? Tu me méprisais...

— Pas du tout! Seulement, je connaissais Marcus. Pour les hommes, c'est un animal vulgaire, un peu ridicule même et assez stupide, mais, pour les femmes, c'est un dominateur: il était presque impossible que tu lui échappes. Je me suis donc résigné... et comme je ne voulais pas te perdre...

Un petit rire à travers ses larmes:

— Tu ne voulais pas me perdre?...

Et, de nouveau assombrie:

— Ne m'avoir pas même fait une scène!

— J'ai la chance — c'en est une grande — de croire *à fond* que les scènes aggravent les situations mauvaises.

Un long silence. Les larmes de Francine tarissaient. Immobile, les yeux tragiques, la bouche entr'ouverte, elle demanda:

— C'est vrai que tu m'aimes encore, *bien vrai?*

— Bien vrai!

— Pas comme auparavant?...

— Mon petit, serait-ce possible?

— C'est possible pour certains hommes.

— Pour aucun homme!

— Et ceux qui se tuent plutôt que de vivre sans celle qui les a abandonnés?

— Ceux-là aiment parfois davantage *après*, mais ce n'est pas du même amour...

— C'est vrai! Mais m'aimes-tu *autant?*

Je ne répondis pas. Elle tordit ses mains, elle gémit:

— Je suis une bête! Est-ce qu'on aime, quand on est si peu jaloux! Ah! malheureuse Francine... misérable Francine!... Je t'aime, moi, je t'aime comme une folle, je t'aime de toute mon âme!

Je ne pus pas m'empêcher de dire :

— Mais pas de tout ton corps!...

Elle me regarda avec une sorte d'épouvante, puis, d'une voix brisée:

— Il vaut mieux ne pas nous revoir.

— Je ne crois pas... Rien à espérer du côté de Marcus; il te quittera à coup sûr... et bientôt: Marcus a trop à faire; une seule femme ne l'intéresse jamais bien longtemps! Comme tu n'es pas une dévergondée — et loin de là! — comme tu es même encline à la constance...

— N'est-ce pas, cria-t-elle... malgré *cela*...

— Oui, malgré *cela*, qui est un accident unique dans ta vie, j'en suis sûr.

— Oh! tu peux l'être!

— Eh bien! songe à ta solitude quand il aura rompu... Tu ferais mieux de le devancer... Je crains que ce ne soit au-dessus de tes forces, et puis, comme toutes, tu espéreras contre l'espérance!

— Tu verras!

Elle se leva, elle m'étreignit avec emportement, ses yeux dardés sur les miens;

— Cela te ferait de la peine si je ne revenais pas?

— Oui, Francine.

— Beaucoup de peine?

— Beaucoup.

— Je t'aime! Je t'aime! Je reviendrai aussi longtemps que tu voudras, je serai ton pauvre chien... Ah! si cet homme n'était pas venu!... J'étais si heureuse et je serais encore si heureuse!...

Elle est partie, et sa voix retentit encore en moi, chargée de la plainte, de l'incertitude, des vœux féroces et doux de l'étrange créature humaine. Il y a une heure, elle avait presque pitié de moi; et me voici redoutable. Elle aurait médiocrement souffert d'une rupture; maintenant, ce serait un supplice; elle arrivait avec un joli fond de pitié ironique, elle repart en proie à une terreur voluptueuse.

Ici, l'être primitif n'est que l'esclave de l'être social. Sa force est sous le joug, fouaillée, fouettée à outrance; il est humble, dompté, pantelant d'une douleur imposée par la Fable.

Je ne puis me refuser le plaisir d'une victoire. Malgré mon acceptation sceptique et facilement résignée, je faisais figure de vaincu. Me voici vainqueur dans un tournoi que je juge dérisoire, mais que la machine à émotions prend au sérieux. J'ai bien un peu pitié d'elle, pitié passive, avec un résidu de cruauté. Par éclairs, un frisson,

presque un effroi : fidèle ou crue fidèle, que n'aurait-elle pu m'imposer! Tout, jusqu'à la chaîne.

Dans les remous de la conscience, Marcus reparaît. Il reste vainqueur, lui, et aucune revanche possible. Pas même, si Francine avait le courage d'aller au-devant de la rupture. Médiocre passante pour cet homme, si elle le quitte spontanément, il trouvera que c'est la plus commode des conclusions. D'autres vont succomber; déjà, sans doute, quelqu'une remplace Francine.

Je devrais le haïr plus que jamais, mais le subconscient a ses caprices : je le hais moins. Demain, sans doute, l'exécration reprendra.

Et voici Yveline. Par accoutumance, le désir s'agite devant la haute silhouette flexible, mais l'agitation est faible : Francine m'a rassasié. Et je contemple, avec une convoitise paisible, la Belle qui me ramène aux rives enchantées. Elle-même est dans un jour neutre. Nous échangeons pourtant le regard que nous connaissons depuis si longtemps et dont je regretterai, plus tard, la douceur ambiguë.

— Je viens, dit Yveline, vous demander un conseil.

Elle soupira et je souris :

— Une approbation?

— Mais non, un vrai conseil — que je suivrai.

Elle soupire encore et ajoute :

— Peut-être!

— A la bonne heure. Nous rentrons dans la règle.

— Pas tout à fait, car je suis vraiment hésitante, si hésitante que, peut-être, un mot suffira pour me faire préférer un oui à un non... ou un non à un oui. Figurez-vous, cher ami, qu'on me demande en mariage...

— Ce n'est pas la première fois!

— Naturellement, mais je n'hésitais pas. Cette fois, j'ai réfléchi.

— C'est qu'*il* vous plaît.

— Pas plus que les autres. Mais mon notaire devient impossible. Il m'a avertie, avec une brutalité inconcevable, que je n'*en* avais plus pour six mois. Six mois! C'est fou, n'est-ce pas?

— C'est la sagesse, grossière mais sûre.

— Je n'en crois rien : c'est impossible! Après ces six mois, il viendra autre chose.

— Un miracle.

— Enfin, je suis sûre que le notaire est un imbécile, et pourtant, j'ai réfléchi.

— Ah! diable, vous avez réfléchi!

Elle se mit à rire :

— C'est vrai que, pour les affaires d'argent... Enfin! j'ai réfléchi et j'ai même eu une sorte de frayeur.

Je n'ai pas révélé à Yveline mon affaire avec Bullerton: Ferral seul en a connaissance.

— Alors, reprit-elle, quand *il* m'a demandé *cela*, j'ai hésité.

— *Il* ne vous déplaît pas?

— Non, il est bien... d'ailleurs, vous le connaissez, c'est Hautbourguès...

— C'est parfait, Yveline, c'est plus que parfait. Hautbourguès est joli homme, il a du tact, il a la puissance, la plus grande puissance. Avec lui, vous aurez à foison ce que votre beauté vous donne le droit de vouloir.

— Croyez-vous? murmure-t-elle, en fermant à demi les yeux, ce qui lui fait un regard excessivement troublant. Je me réjouirais peut-être. Mais Denise? Puis-je lui imposer Denise?

— Ce serait un mince fardeau pour lui. Mais je suis prêt à me charger d'elle...

— Cela ne vous gênerait point?

— Pas du tout!

— Eh bien! je vais réfléchir — ne riez pas, vous êtes agaçant — je vais réellement réfléchir! Je ne répondrai rien avant de vous avoir revu.

Voilà qui est lourd de menace. Un silence trouble comme une eau de marécage. La même idée nous possède, active chez elle, et chez moi passive. Aucun doute sur le vœu de son démon intérieur. Seul, je puis enlever l'obsession.

Ensuite — elle s'en doute — je ne serais ni plus ni moins que Hautbourguès.

— Alors, quoi qu'il arrive, Denise? reprend-elle.

— Oui, quoi qu'il arrive, Denise sera protégée.

Elle me tend la main et soupire; nos mains demeurent dangereusement liées ; elles sont amantes, elles échangent nos désirs, et l'effort que je fais pour rompre l'étreinte est héroïque.

— Méchant ! méchant ! murmure la triste Juliane. Quinze jours sans te voir!

Après les deux autres, quelle pauvresse! Sa présence m'opprime et me déprime; elle gèle mes idées, paralyse mes sensations, et j'ai d'elle une pitié mélancolique. Je songe pâlement aux fictions de la beauté et de la séduction.

Pourquoi Francine et Yveline paraissent-elles, sur le plan amoureux, aussi supérieures à Juliane que, sur le plan intellectuel, un homme de génie à l'homme de troupeau? Aucun trait précis ne la disqualifie. L'œil n'est pas défraîchi, le nez point raté, blanc, droit, plutôt petit, et le nez est plus souvent absurde, ridicule ou répugnant que les autres traits; la bouche est à l'ordonnance; avec des dents saines, les joues pas mal découpées...

Pourtant, ce visage est terne, neutre, vague. Elle me contemple, éplorée, inlassablement tendre, et je songe avec terreur qu'elle a réussi à faire de moi son « idéal », à m'envelopper de ses éléments jusqu'à l'extravagance. Quel soulagement si elle pouvait devenir ma sœur!... Mais l'infortunée gardera jusqu'à sa vieillesse un incurable appétit d'amour...

Pas de choix : il faut mentir; le moindre fil de vérité remplirait d'horreur la pauvre créature. Et d'un ton plaintif, je réponds :

— J'ai passé de mauvaises semaines, Juliane... trop de travail, des nuits d'insomnie, et des inquiétudes pour les reins...

J'ai porté la main sur mon dos, avec un peu de honte et aussi une envie de rire.

— C'est pour les reins, tu le sais, que je suis allé à Vichy... Le médecin me défend tout excès...

Un soupir. Elle a compris; elle me regarde avec compassion, prête à passer des jours et des nuits à mon chevet. Tendre et généreuse Juliane, amie paisible et très chère, j'ai mordu dans un fruit trop savoureux!

Le but est atteint : l'amante se résigne — et, quelque jour opportun, je lui rendrai une petite tranche d'illusion... Elle m'embrasse, m'étreint et murmure :

— Soigne-toi bien, mon chéri!

XIII

Côte à côte, la Bible et Homère. Ils me ramènent, ce soir, au terrible martyrologe du Sacrifice!

3. Or, il arriva, au bout de quelque temps, que Caïn offrit à l'Eternel, en oblation, des fruits de la terre.

4. et qu'Abel aussi offrit des premiers nés de son troupeau et de leur graisse. Et l'Eternel eut égard à Abel et à son oblation.

5. Mais il n'eut point égard à Caïn et à son oblation. (*Genèse.*)

Dieu lui dit encore :

— Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et va-t'en au pays de Morijà, pour l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai. (*Genèse.*)

1. L'Eternel appela Moïse, et lui parla du Tabernacle d'assignation.

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : « Quand quelqu'un d'entre vous fera une offrande à l'Eternel, il fera son offrande de gros et de menu bétail. »

....

5. Ensuite, on égorgera le veau en la présence de l'Eternel, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en offriront le sang et le répandront à l'entour, sur l'autel qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

6. Après cela, on écorchera l'holocauste, et on le mettra en pièces.

7. Alors, les fils d'Aaron, sacrificateurs, mettront le feu sur l'Autel et arrangeront le bois sur le feu.

8. Et les fils d'Aaron, sacrificateurs, arrangeront les pièces, la tête et la pressure, sur le bois, au feu, sur l'Autel.

9. Mais il lavera, avec de l'eau, le ventre et les jambes, et le sacrificateur fera fumer toutes les choses sur l'Autel : holocauste et sacrifice faits par le feu, de *bonne odeur à l'Eternel.*

(Je ne puis m'empêcher de voir l'Eternel, avec un nez immense, humant cette bonne odeur de graisse et de chair rôtissantes.)

(*Juges XI, XII*), 30. Et Jephté fit un vœu à l'Eternel et dit : Si tu livres les Hammonites en ma main.

31. Alors tout ce qui sortira des portes de ma maison audevant de moi, quand je retournerai en paix d'après les Hammonites, sera à l'Eternel et je l'offrirai en holocauste...

....

Chacun sacrifie à un dieu choisi pour écarter la mort et les dangers. Agamemnon, roi des hommes, immola un bœuf gras de cinq ans au puissant fils de Saturne. Il invita les plus anciens chefs des Grecs; d'abord Nestor et le roi Idoménée, puis les deux Ajax et le fils de Tydée, enfin Ulysse aussi sage que Jupiter. Ménélas, brave dans la mêlée, y vint de lui-même, car il savait combien son frère était préoccupé.

Ils se rangèrent autour du bœuf et répandirent l'orge sacrée. Le roi Agamemnon priait :

Père très glorieux, très grand Zeus, roi des nuages noirs, habitant de l'air — que le soleil ne se couche et que les ténè-

bres ne viennent pas avant que j'aie renversé le palais embrasé de Priam, brûlé les portes par la flamme ennemie, et déchiré avec mon fer la tunique d'Hector sur sa poitrine!
Qu'un grand nombre de ses amis renversés dans la poussière prennent la terre entre leurs dents.

Il dit, le fils de Saturne ne l'exauça pas encore; il reçut ses sacrifices et lui prépara de durs travaux.

Quand ils eurent prié et répandu l'orge sacrée, ils égorgèrent la victime, la dépouillèrent de sa peau, coupèrent les cuisses et les recouvrirent d'une double couche de graisse; ils brûlèrent les chairs crues sur du bois fendu, effeuillé, puis percèrent les entrailles et les tinrent sur le feu... (*L'Iliade.*)

Lorsque l'homme imagina des puissances occultes, pouvait-il les voir autres que tragiques ou féroces? Tragiques ou féroces comme lui, comme les bêtes ou les météores.

Forêt, savane, brins d'herbe ou arbres géants, jour et nuit, les pièges, la faim, la soif, le carnage, la souffrance et le trépas. L'eau noie, le cyclone déchire, le roc écrase, le tonnerre foudroie, l'incendie dévore, la bête égorge. Le ventre, implacable, commande; sans herbes, sans feuilles, sans fruits, sans chair : la mort!

Lorsque naîtra une confuse notion de force secrète, invisible ou inaccessible, cette force sera fatalement cruelle. Ce qu'on imaginera d'elle sera à l'image de l'homme ou de la bête.

Que faire, sinon la fléchir, la séduire ou la combattre? Dès l'abord, des signes, des formules, des dons, des prières. Les signes et les formules se précisent, la magie se coordonne. D'une part, on attaque l'invisible ou l'inaccessible, on le dompte par des pratiques mystérieuses : c'est un rituel d'attaque.

D'autre part, on le supplie, on le flatte, on s'humilie: c'est un rituel de prières. Enfin, on le séduit, on le désarme par des présents — et c'est le rituel du sacrifice.

Tout cela, bientôt, devient l'apanage des plus forts et

surtout des plus rusés. Ils en vivent, pourvus de vivres, redoutés et admirés.

Comment songerais-tu à refuser le salaire au sorcier qui te donne le moyen secret d'atteindre la proie, de vaincre ou tüer son ennemi — incantation, envoûtement ? Tu lui donneras l'arme forte, l'outil précieux, l'ornement, une part de chasse ou de butin.

Pour qu'il rende sa prière plus efficace, qu'il t'aide à offrir ton Don, ton Sacrifice, tu ne trouveras point que c'est trop, s'il réclame la chair des bêtes, la fourrure chaude, les coquilles rares ou la hache acérée?

L'homme est trop ingénieux pour que, à la longue, les rituels ne deviennent pas des codes savants, subtils, minutieux, innombrables — et que l'Au-Delà ne se peuple, que les vagues entités ne deviennent des êtres, des êtres définis, des dieux, des déesses, avec une hiérarchie calquée sur les hiérarchies humaines et animales, enfin avec le Dieu souverain.

La férocité primitive subsiste. Souvent, elle se fait plus terrible, plus riche en supplices et en raffinements.

Quand, au sacrifice des bêtes, a-t-on joint celui des humains?

Naguère, dans l'Afrique fétichiste, l'immolation de l'homme était généreusement pratiquée. N'en fut-il pas de même chez les fétichistes d'Aurignac, de la Madeleine, chez les Lacustres? Si le sacrifice de l'animal était agréable aux Etres Cachés, puis aux dieux, combien plus celui de l'homme!

Durant des millénaires, le moloch, ou son équivalent, dévora les victimes. Une région de fournaises s'étaient succédé avant celle de Carthage, friande d'enfants ou d'adultes!

Le Taran gaulois, pour qui l'on rôtissait, pêle-mêle, dans le même mannequin d'osier, hommes et animaux, eut fatalement de nombreux précurseurs. Durant des siècles, je suppose, on noya des hommes au nom de Teu-

tatès. Il dut en périr des myriades pour attirer les bonnes grâces d'Hésus?

Pour les dieux, pour les chefs divinisés par la mort, ce fut un sacrifice bien banal de mettre à mort les esclaves et les femmes, pour servir le défunt dans l'autre monde. L'holocauste de l'Hindoue, au sein d'une race douce, travaillée par une longue et subtile culture, est un exemple. (Peut-être persiste-t-il aujourd'hui, de-ci, de-là, secrètement.)

Le char de Jaggernaut dévoile un autre aspect du sacrifice — le sacrifice personnel : là, les victimes se jetaient volontairement sous les roues sacrées pour mériter la joie éternelle.

C'est encore le Mexique, au temps de Cortez, qui nous offre le plus frappant exemple de ce que put être le nombre de sacrifices humains chez tant de peuples dont nous ne connaissons pas l'histoire...

Chaque année, l'empereur Montezuma disposait de vingt-cinq mille « sacrifiables ». Vaste crédit sur l'Au-Delà ! Aussi bien, le sang humain ruisselait-il par tonnes dans les temples astèques.

Le prêtre, fendant la poitrine du patient avec un couteau de pierre, arrachait le cœur palpitant, le tendait au Dieu Soleil. Le soir, les sacrificateurs et leurs proches festoyaient avec la chair des victimes : épisode familial d'anthropophagie sacrée.

J'imagine les cérémonies : les foules, curieuses, féroces et indifférentes, telles ces foules chinoises assistant au supplice de l'homme découpé lentement, miette à miette, maints spectateurs emportant avec eux de petits oiseaux en cage...

Aux temps chrétiens, l'Occident voit disparaître le sacrifice sanglant. Jusqu'alors, les temples regorgeaient de victimes, destinées aux couteaux rituels. L'Evangile nous montre les marchands de ce bétail, encombrant le

Temple de Jérusalem : c'était à la fois le marché et l'abattoir.

A la fin, Yaveh, devenu triple, cesse d'aimer la bonne odeur de chair rôtie, qui lui plaisait tant jadis. Entraînés par la nouvelle mode, les Juifs mêmes renoncent à l'égorgement.

Toutefois, la sorcière, le sorcier, l'hérétique brûlés vifs maintiennent une part de meurtre religieux, et le sacrifice garde une puissance formidable. Dieu continue à aimer la souffrance. Le jeûne, les macérations, le renoncement à l'amour et à la postérité, mille supplices délicats, inventés par les saints tortionnaires, remplacent la cérémonie de mort. De plus en plus, le sacrifice devient une oblation personnelle de la victime.

C'est volontairement que les élus se condamnent à la faim, à la flagellation, à la privation de sommeil, à la crasse, à la vermine, à une funèbre solitude jusque dans le désert, aux prescriptions sauvages des couvents, à la répétition harassante des prières.

Il faut sans cesse offrir ses épreuves, ses douleurs, les rechercher, sans cesse célébrer la puissance et la bonté d'un Eternel, amateur de souffrance, avide d'humiliations, de soupirs, de plaintes et de supplications.

Ce Dieu enfin s'est offert *lui-même à lui-même* sur la croix; contre son propre courroux, il a opposé son propre supplice — et, tous les jours, il se condamne à descendre dans le pain azyme, pour être avalé par des myriades de créatures corrompues.

Au tréfonds, né de la férocité perpétuelle, de la dévoration implacable, de tous les maux, de toutes les douleurs, le sacrifice garde sa puissance dans l'imagination humaine.

Nous prétendons toujours désarmer ou séduire l'Au-Delà — par la flatterie, l'humiliation, la souffrance. L'hypocrisie du faible louangeant le fort a-t-elle jamais atteint les hauteurs où la porta notre Occident? Alors

que tout, dans notre rituel, suppose la méchanceté foncière de l'Eternel, sans relâche, nous célébrons sa bonté, sa miséricorde, son amour pour les hommes.

Une littérature incomparable, ce que l'imagination humaine conçoit de plus grandiose, de plus éclatant, de plus subtil, de plus délicat, de plus pathétique, a poussé sur ce fumier d'horreur, sur cet engrais de perversité divine, de Toute-Puissance sadique. Rien de plus pénétrant que les lamentations ou les analyses des Grands Catholiques sur le Péché, la Rédemption, la Bonté divine, la Damnation éternelle, la Tentation, les Pièges de l'Enfer, les Tortures volontaires des Saints!

Pour couronner ce Grand Œuvre; le Petit Nombre des Elus — ergo le supplice perpétuel de presque tous ceux à qui le Seigneur daigna faire don de la vie. Quelques années sur une planète, où déjà les misères l'emportent tant sur les joies — puis, pour Toujours — la Douleur...

Pour toujours!

« — Suppose, dit je ne sais plus quel Père, suppose un globe de diamant aussi gros que la Terre. Un passereau, une fois par siècle, l'effleure de son aile. Quand, après des temps incommensurables, ce frôlement aura usé le globe, l'Eternité n'aura pas commencé! »

C'est de telles images qui réduisaient Pascal au désespoir. Il avait les affres du supplice sans terme; un gouffre de flamme s'ouvrait devant lui; l'Ange des Supplices l'y attendait et *c'était pour l'Eternité.*

J. H. ROSNY AÎNÉ
de l'Académie Goncourt.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Adrien Huguet : *Jean de Poutrincourt, fondateur de Port-Royal en Acadie, vice-roi du Canada, 1557-1615*, A. Picard. — René Bouvier : *Albuquerque, le Lancement d'une affaire commerciale au grand siècle, le Robespierre du Paraguay*, Honoré Champion.

Parmi les grands érudits de province, M. Adrien Huguet occupe une situation de premier plan. A maintes reprises, nous avons eu l'occasion de commenter, soit dans cette revue, soit ailleurs, ses importantes publications, toutes concernant la Picardie, toutes débordant le cadre de cette région et apportant à l'histoire générale des documents d'un puissant intérêt. Plusieurs de ces publications ont, en particulier, éclairé divers épisodes de la carrière de Jeanne d'Arc qui, comme on le sait, aux heures critiques de cette carrière, séjourna en Picardie; une autre nous restitue la physionomie réelle d'un personnage spécifiquement picard, ce marquis de Cavoie, qui occupa, à la cour de Louis XIV, la charge de grand maréchal des logis; d'autres enfin fournissent de curieuses précisions sur les annales de villes picardes et sur la biographie de seigneurs et de dames issus d'une contrée fertile en gens pleins de mérite ou d'originalité.

M. Adrien Huguet, nos lecteurs l'ont déjà présumé, ne se contente pas d'assembler, dans ses travaux, comme le font, à l'heure présente, tant de pseudo-historiens, une mosaïque de témoignages livresques plus ou moins sûrs. Patient fureteur d'archives communales, départementales, nationales et de minutes notariées, il fonde ses certitudes sur le contenu de pièces originales, c'est-à-dire sur les vestiges subsistants de la vie d'autrefois. Ajoutons à l'hommage que nous sommes heureux de rendre à ce consciencieux chercheur, que M. Adrien

Huguet, pour communiquer animation et couleur aux matériaux inertes que lui prodiguent les chartriers publics ou privés où sa curiosité le conduit, dispose de belles ressources de style et d'un vif sentiment de l'art. En lui se marient la science et le talent.

Parfois, M. Adrien Huguet se passionne pour des héros de son terroir injustement tombés dans l'oubli et auxquels il souhaite rendre le prestige que la postérité leur refusa. Ainsi, pour cette raison, s'est-il attaché à la pathétique figure de **Jean de Poutrincourt.** Bien que cet énergique seigneur échappe quelque peu à notre rubrique par ses gestes très particuliers, nous lui consacrons quelques pages, afin d'aider, dans la mesure de nos moyens, M. Adrien Huguet à le mettre en relief.

Comme nous l'apprend son biographe, en des paragraphes généalogiques pleins de faits et riches de citations notariées, Jean de Poutrincourt descendait d'une très ancienne famille d'épée, alliée à d'illustres seigneurs. Il était fils de Florimond de Biencourt, seigneur de Poutrincourt en Picardie, et de Jeanne de Salazar, l'un brillant homme de guerre et diplomate attaché à la fortune des Guise, l'autre sage et subtile dame excellant dans l'éducation de ses enfants. Il fut tout d'abord destiné à l'ordre de Malte, comme cadet de famille, et, en vue de cette destination, instruit ès religion, art militaire et science maritime, et, de plus, — événement rare à cette époque, — histoire, philosophie et langues antiques. Parvenu à l'âge de prendre rang dans les saintes cohortes de l'Ordre, il manifesta quelque répugnance à aliéner sa liberté. La mort de son père et de deux de ses frères aînés lui permit de demeurer dans le monde et de s'attacher, à son tour, au destin des Guise, à cette époque tragique où ceux-ci conduisaient, contre la monarchie, les troupes de la Ligue.

Poutrincourt ne tarda point à se signaler, dans la guerre intestine, comme fervent catholique et comme intrépide guerrier. M. Adrien Huguet nous le montre, après l'avènement d'Henri IV, adversaire du nouveau roi, défendant, contre les entreprises de ce dernier, avec une farouche énergie, la place de Beaumont-sur-Oise, obtenant de son adversaire plein d'admiration, après la reddition de cette place, les honneurs de

guerre, s'enfermant plus tard dans Paris, s'y rendant populaire pour sa bravoure, combattant encore devant Suresnes contre le Béarnais, enfin rallié à ce dernier en 1593, devenu mestre de camp d'un de ses régiments, gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de ses ordres, gouverneur de Méry-sur-Seine, tenu par le souverain « comme l'un des hommes de bien des plus valeureux de son royaume ».

La paix survenue, Poutrincourt eût pu se contenter d'une existence honorée et prospère. Pendant le siège de Paris, il avait épousé, par amour, une gente et riche bourgeoise de la ville qui ne tarda point à lui assurer une forte lignée. Il possédait de riches seigneuries sur lesquelles M. Adrien Huguet fournit d'intéressants renseignements. Ces biens avaient été peu touchés par les pillages des gens de guerre. Il les pouvait administrer aisément et en tirer d'abondants revenus. Il ne semble pas avoir voulu s'astreindre à une besogne de gentilhomme campagnard. Visiblement, la rude vie militaire, l'aventure, les coups d'estoc et de taille lui manquaient. Il aspirait à les remplacer par quelque occupation qui lui permît d'échapper à la frivolité de la cour et à la monotonie des champs. Il était dans le même état d'esprit que l'on découvre chez Blaise de Montluc quand la paix enlevait à celui-ci l'épée de la main.

Or, séjournant dans son pays picard, voisin de la mer, il était à la croisée des chemins où passaient ces capitaines qui s'en allaient s'embarquer, sur de fragiles nefs, pour les Indes équinoxiales. Ces aventuriers étaient d'audacieux lurons, forbans le plus souvent, sûrs d'aborder, malgré l'Anglais, l'Espagnol ou le Hollandais, sur les rives d'eldorados d'où ils rapporteraient des fortunes de satrapes. Il semble probable que leur contact éveilla, en l'esprit de Poutrincourt, la vocation de colonisateur. Le roi se montrait, malgré Sully, favorable aux établissements d'outre-mer et encourageait les volontaires qui organisaient des expéditions.

M. Adrien Huguet croit que Poutrincourt fut mis en relations avec l'un de ceux-ci, Pierre du Guast, seigneur de Monts, par l'un de ses anciens officiers, Pierre du Bosc-Douyn, sieur du Boullay. A ce De Monts, Henri IV venait de conférer les titres de vice-amiral et de lieutenant-général aux « pays, territoires,

côtes et confins de la Cadie (Acadie) », avec toutes sortes de délégations et privilèges royaux, à la condition qu'il se livrât, sur les territoires découverts, à l'agriculture, au défrichement, au tracé de routes, à la fondation de ports et villes, c'est-à-dire à des besognes aussi écrasantes qu'utopiques.

Poutrincourt eut vite fait de s'entendre avec le nouveau lieutenant-général. Ayant pignon sur rue, castels ès Picardie et Champagne, bonnes terres productives, bétail florissant, épouse appétissante, enfants pleins de santé, il rêvait de transporter famille et biens du certain dans l'incertain. L'appétit de la gloire, le goût du prosélytisme l'animaient. Il souhaitait à tout prix partager les risques d'entreprises grandioses et prodiguer aux peuples sauvages du mystérieux continent les douceurs de la religion catholique.

Le roi l'autorisa à partir. Le roi voulait, lui aussi, de la gloire, mais sans fournir, car il était ladre, la moindre pécune. De Monts et Poutrincourt se trouvèrent donc réduits à s'associer avec quelques marchands pour armer et équiper deux petits vaisseaux. Ils partirent du Havre, le 7 mars 1604, emmenant avec eux un homme encore obscur, Samuel Champlain, qui, l'année précédente, avait mené à bien une exploration dans la région du Saint-Laurent.

Ils parvinrent en mai suivant, après avoir essuyé toutes sortes de déboires, en vue des terres acadiennes. Nous n'avons pas le dessein de conter en détail leurs voyages successifs, dont le récit, fort pittoresque, est conduit avec beaucoup de vivacité par M. Adrien Huguet, qui utilisa, pour l'écrire, en plus de ses documents personnels, la fameuse relation de Marc Lescarbot, avocat picard, historiographe de la colonie.

Dès son premier voyage, Poutrincourt, sur les rives maritimes de l'Acadie, peuplées de sauvages souriquois, découvrit son paradis terrestre au fond d'une baie bien abritée. Il décida d'y dresser sa tente en attendant mieux et dénomma Port-Royal ce lieu d'établissement futur. Ayant obtenu de De Monts, mandataire du roi, la concession de cette terre, il partit pour la France, soucieux de recruter des colons, de l'argent, des vivres, des matériaux, tous les concours dont un fondateur de ville a besoin pour assurer à son œuvre une durée. Il faillit périr en ce retour vers la mère-patrie, comme il avait failli périr

en allant à la conquête des terres inconnues. On ne saurait trop admirer le courage de ces premiers colonisateurs, embarqués sur des vaisseaux de petit tonnage que les icebergs, la tempête, les rencontres d'écumeurs de mer mettaient en périls continuels. Il semble bien qu'ils n'obtinrent jamais des pouvoirs royaux d'autres faveurs que titres vains de vice-rois ou vice-amiraux, privilèges de commerce vite diminués ou rompus. Le plus souvent, pour fréter leurs bâtiments, assembler leurs cargaisons de pacotille, de vivres et d'outils, ils devaient former avec des commerçants et armateurs des associations auxquelles ils participaient de leurs bourses.

Au cours de son expédition de 1606-1607, Poutrincourt réussit à établir solidement sa colonie, dressa des bâtiments de bois pour le logement de son personnel, un fort muni de canons, un moulin, un four, répartit les terres entre les colons, procéda au défrichement, aux labours, aux semailles. Avec raison, M. Adrien Huguet revendique pour lui la priorité dans l'œuvre de civilisation pacifique de cette région américaine.

De son effort immense et passionné, le malheureux seigneur ne devait retirer que mécomptes et déconvenues. Des rivalités commerciales, des cabales de cour le contraignirent à venir en France défendre son entreprise. Les dévots lui reprochaient de songer moins à la propagation de la foi chrétienne qu'à ses propres intérêts. Sa méfiance contre les jésuites, dont il redoutait les menées et les empiétements, lui nuisit. Henri IV disparu de ce monde, la régente, conduite par le père Cotton, lui imposa la collaboration de ces religieux. Ceux-ci, dès leur arrivée en Acadie, apportèrent la discorde dans la colonie encore faiblement constituée. Mal accueillis par Charles de Biencourt, fils de Poutrincourt, qui gouvernait en l'absence de ce dernier, ils excommunièrent le jeune officier, se révoltèrent contre lui, contribuèrent à provoquer la destruction de Port-Royal par les Anglais. Vers le même temps, ils soulevaient, en France, contre Poutrincourt, le ressentiment de leur compagnie.

Celui-ci ne tarda pas à subir le contre-coup de ces événements lointains. Sous l'action des Pères acharnés à le discréditer, il perdit tout d'abord, au profit du prince de Condé, la vice-royauté d'Acadie, qui lui avait été conférée à la mort

de De Monts. Il fut ensuite enveloppé, par ses ennemis, dans une perfide manœuvre à la suite de laquelle il fut jeté en prison pour dettes. Quand il put enfin regagner Port-Royal, il n'y rencontra que ruines et désolation.

Tout autre que lui eût, dès lors, abandonné une tâche qui lui avait coûté la majeure partie de sa fortune. Or, loin de se décourager, il reconstruisit les bâtiments détruits, rétablit les plantations dans leur prospérité, fortifia le moral des colons. En l'an 1614, entreprenant un nouveau voyage en France, il laissait Port-Royal en état complet d'activité.

Survenu à la cour, il trouva la Régente perdue au milieu des complications de la politique intérieure. Les princes s'étaient rebellés contre la couronne et, les armes à la main, entreprenaient une nouvelle guerre intestine. Les troupes de Condé menaçaient de pillage la Champagne.

Anne d'Autriche cherchait des appuis parmi les seigneurs fidèles. Elle ne se souvint plus, en revoyant Poutrincourt, qu'elle avait peu de temps auparavant participé à la cabale des dévots qui avait ruiné l'œuvre du colonisateur. Elle fit appel à son loyalisme de soldat et lui confia le soin de reprendre aux armées de Condé la place de Méry-sur-Seine.

Sans hésiter, Poutrincourt, oubliant ses affaires d'outre-mer, accepta cette mission. Avait-il pour but, en donnant son concours à la reine, de défendre, en Champagne, sa maison seigneuriale de Saint-Just, voisine de Méry? On ne le peut préciser. Toujours est-il qu'ayant rejoint cette maison, il y assembla une troupe déterminée avec l'aide de laquelle il entra en campagne. En décembre 1615, devant la petite ville qu'il s'était chargé d'investir et d'enlever, il périssait dans des circonstances si mystérieuses que M. Adrien Huguet n'est pas parvenu à les préciser.

Ainsi l'admirable guerrier de la Ligue, l'énergique explorateur qui avait accompli le vœu d'Henri IV en travaillant à la création d'un empire colonial par delà les mers, s'en allait de ce monde frappé par des balles françaises. Après lui, Port-Royal ne connut plus aucune prospérité. Les disputes et rivalités entre marchands des ports normands et rochelais armant des vaisseaux pour les terres lointaines, s'aggravèrent à ce point que, se considérant comme ennemis, leurs capitaines

se canonnèrent entre eux sans scrupules. Les pelleteries et les produits exotiques appartinrent aux plus adroits et aux plus forts. Charles de Biencourt, successeur de son père à Port-Royal, semble s'être désormais plus préoccupé de gonfler sa bourse que d'agrandir le domaine confié à ses soins.

Ce fut bien plus tard, sous l'impulsion de Colbert, que, suppléant aux déplorables initiatives privées, l'Etat français tenta d'établir de grandes sociétés de navigation chargées de rafler les richesses du Nouveau Monde. Ainsi, en 1664, avec l'appui de négociants et de financiers intéressés, furent réorganisées les compagnies des Indes occidentales et orientales. M. René Bouvier nous entretient de cette réorganisation dans un curieux livre portant le titre général **Albuquerque,** et contenant, avec un récit des actions de ce conquistador portugais, une étude consacrée au « Lancement d'une affaire coloniale au Grand Siècle ».

Nous n'aurions rien pu retenir de ces travaux, malgré leur vif intérêt, si M. René Bouvier ne signalait, dans l'étude susdite, l'intervention d'un homme de lettres dans le domaine particulier du commerce colonial. On s'est souvent demandé si les hommes de lettres de l'ancien régime vivaient uniquement des pensions que leur concédait le roi. En fait, ils exerçaient toutes sortes de métiers secrets. Nous avons déjà indiqué, dans la présente revue, quelques-uns de ces métiers secrets. M. René Bouvier nous en signale un autre, tout à fait imprévu.

Cherchant, en effet, dans le royaume, des actionnaires pour couvrir les frais d'établissement des nouvelles Compagnies des Indes, Colbert s'avisa de lancer un prospectus de publicité. M. René Bouvier nous révèle que la rédaction de ce prospectus fut confiée à François Charpentier. François Charpentier appartenait depuis 1651 à l'Académie française. Il ne s'était guère distingué, jusqu'à l'heure qui nous occupe, que par la publication de quelques odes laudatives et par des goûts fort marqués d'épicurien. Etait-il commis de Colbert? M. René Bouvier ne l'indique point, mais il nous apprend qu'il s'intéressait aux voyages. Le ministre le prépara, ajoute-t-il, à sa tâche future en lui confiant des tournées d'inspection dans nos ports de l'ouest.

Le prospectus de Charpentier: « *Discours d'un fidèle sujet du Roi tendant à l'établissement d'une Compagnie française pour le commerce des Indes* », dont M. René Bouvier analyse le contenu, témoigne d'une singulière habileté. Il touche, en effet, à la fois, à l'imagination, au patriotisme et à la cupidité des futurs actionnaires. Il semble n'avoir cependant qu'à moitié convaincu les gens susceptibles de participer à ces affaires coloniales, gens trop souvent peut-être escroqués antérieurement par des armateurs et des capitaines sans scrupules. Pour réchauffer le zèle de ces tièdes, Colbert, en 1665, chargea de nouveau Charpentier d'écrire une « *Relation de l'établissement de la Compagnie française pour le commerce des Indes* ». Ce rapport énumérait tous les actes accomplis par la Compagnie depuis un an. Il annonçait le départ imminent de vaisseaux bien armés et l'arrivée d'un premier chargement d'ébène et de pierreries. Malgré l'intelligence avec laquelle il était conçu, il contenait des résultats si peu positifs qu'il ne contribua guère à allécher les souscripteurs. En fait, la Compagnie des Indes perdit plus qu'elle ne gagna. Dans le domaine colonial, Colbert subit un échec complet. Il ne semble pas que la collaboration de Charpentier à cette grande affaire ait persisté dans la suite; mais cette collaboration mit l'homme en faveur auprès du roi. Il participa, plus tard, à la fondation de l'Académie des Inscriptions, dont il devint un des membres les plus actifs. A lui fut confié le soin de rédiger les inscriptions et maximes que l'on plaçait sur les tableaux, dans les palais royaux. Au dire de Boileau, ces inscriptions se signalaient par leur stupidité; mais Boileau émettait cette opinion à l'époque où Charpentier était son adversaire dans la querelle des anciens et des modernes. En réalité, Charpentier était homme d'esprit. On en trouvera la preuve dans le *Carpentariana* qui nous a conservé ses propos et, parmi eux, certains qui restent très précieux pour l'histoire littéraire du grand siècle.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

René Laporte : *Le Somnambule,* « éditions des Cahiers Libres ». — Gui Rosey : *La Guerre de 34 Ans,* « éditions des Cahiers Libres ». — Henri Gautier de Bayle : *Faste,* Grasset. — Gaston Pulings : *Dans cet Exil Aride,* « les Cahiers du Sud ». — Henri Baranger : *Poèmes,* « éditions du Centaure ». — André Blanchard et Pierre Pascal : *Deux Poèmes pour Xavier de Magallon,* « éditions de la Vie Contemporaine ». — Maurice-Level : *L'Emprise de la Forêt,* Imp. Cuenot-Bauges, Fontainebleau. — Robert Valençay : *Flot et Jusant,* « la Guiterne ». — Etienne Marcenac : *A l'Ombre des Bouleaux,* Messein.

L'ample poème nouveau de M. René Laporte, **le Somnambule,** s'achève sur ces quatre lignes :

— Enfin, qu'appeliez-vous?
— La vérité à travers l'apparence.
— Et de la vérité qu'attendiez-vous?
— Une explication de moi-même.

Cette déclaration, qu'approuverait maint poète, n'est guère révélatrice. Tous cherchent la vérité et, à travers la vérité, prétendent à une explication de soi-même. Souvent ils y parviennent, mais des apparences se dégage la vérité malaisément. Je ne crois pas que M. René Laporte y soit parvenu davantage; tant pis, pensera-t-il sans doute,

Tant pis mais oui tant pis tout peut arriver
Si j'existe hors de ma propre ressemblance
Cette insupportable ressemblance de mes mains et de mes proies.

En vérité, c'est bien le Somnambule qui, dans cette suite de poèmes hallucinés, prolongés comme en un songe de formes indécises, flottantes, et qui s'imposent à l'imagination même au réveil, accueille, entasse les images, sans les trier à peine, les juxtapose comme elles arrivent, ne les coordonne, ne les ordonne en aucune manière. Quand

A l'île des palmes la pirogue anglaise aborde
et vend sa cargaison de masques de grands hommes

l'auteur, craignant que se dissipe probablement sa vision heureuse, ajoute soudain :

L'île des palmes ce n'est pas une invention
. . . .
L'île des palmes naît dans le cœur des enfants

Chaque fois que la table se renverse
chaque fois qu'à prix de sable le marchand achète
et mélange le sel les prières les larmes et les caresses

Somnolence et hantise de rêves mêlés d'actes plus ou moins imposés ou mécaniques, à l'heure du coucher. Le cerveau n'apporte son concours que pour constater, mais n'agit guère autrement. L'expérience est tentante et captive, je le conçois. Il se peut que le moi du poète de ces apparences compose la vérité, se la suggère, mais sous quel contrôle, et qui m'assure qu'elle ne s'égare au contraire en accumulant à son insu les voiles où elle se dérobe? Voilà où l'intervention de la volonté, ou d'une clairvoyance réfléchie apparaît utile. Répartir lés éléments, peser leur importance relative, équilibrer, édifier un ensemble de ces détails à retenir, le poète qui se plaît à ce système défaut au principal de sa tâche. Mais, s'écriera-t-il, qui lui garantit que ce que ses doigts auront retenu des eaux de son rêve constitue en effet, et non autre chose, sa vérité? Certes, personne; et cette vérité demeure aléatoire, problématique, j'en conviens, mais non pas davantage que l'inconsistance et le désordre; l'art y fait du moins apparaître la vraisemblance, vérité au second degré, puisque nul ne peut atteindre le premier, irréductible.

Pour M. Gui Rosey, partisan du même système d'hallucinations élémentaires, inorganisées, elles se compliquent, dans **la Guerre de 34 Ans**, de mécomptes et revendications d'ordre social, et aussi se parent de sensations de la couleur, de la lumière, de la ligne : « Le bras nébuleux de la nature entasse les odeurs du soir dans la voiture éteinte du couchant... » « Peinture musicale », affirme-t-il, il n'en est, non plus que Lautréamont, l'inventeur. Elle se trouve à l'origine de toute poésie, chez les Anciens comme chez les nôtres.

Peut-être au recueil de M. Henry Gautier de Bayle, **Faste**, trouverai-je une première indication de cette ordonnance que je cherche. Là aussi surgissent à foison les images de sources abondantes et diverses, du moins l'énergie du poète en assujettit le fourmillement infini à ses desseins. Et ses desseins probablement lui sont fournis, motivés par leur diversité. Si bien que de la combinaison on en est à se demander lequel est l'artisan, lequel le directeur. Voilà l'art, où le résultat

évocateur enchante les sens, emplit l'esprit, et les disparates s'associent en une unité qui exalte, qui satisfait. M. H. Gautier de Bayle hautement s'est instruit par l'exemple d'un Valéry, c'est à son honneur, mais il se libère d'un ascendant formel, conquiert et préserve la liberté dont en l'œuvre de son aîné il a su lire le précepte. Curieux essais d'adaptation du poème à des vues décoratives que ces *Dieux blancs,* défilé, joute, avec revanche et victoire, *le Triangle d'eau,* cette *Naissance à Terre,* cet étrange, hallucinant, haletant parfois, et toujours véhément « rêve universel » !

Ce que j'ai écrit, voici quelques mois à peine, d'un premier recueil de M. Gaston Pulings, *Perdre Cœur,* il conviendrait de l'écrire au sujet de ce second recueil, **Dans cet Exil aride.** J'y découvre moins un enrichissement, une ambition de renouveau, qu'une affirmation plus décisive des qualités que je m'y suis plu à signaler. Elles comptent. Mener ces courts poèmes d'impression passagère au retentissement intérieur avec des moyens aussi dépouillés, c'est beaucoup. Cela frappe, plus que cela n'enchante. Mais l'effet est profond et sûr. M. Pulings peut ce qu'il veut, art d'intelligence volontaire qui contrôle les sensations et interdit l'abandon, la mollesse. D'un heurt il s'impose; nulle caresse ni flatterie.

Malgré des faiblesses ou plutôt des défaillances du goût, quelque complaisance à des attitudes en vogue, les **Poèmes** de M. Henri Baranger, surtout s'ils sont, comme je crois, d'un débutant, présentent des qualités spontanées, intéressantes. *La Cloche, la Figue,* d'autres poèmes serrés, volontaires apparaissent d'une préciosité curieuse et particulière.

Précédés d'un sonnet introductif par Fernand Mazade, les **Deux Poèmes pour Xavier de Magallon** de MM. André Blanchard et Pierre Pascal disent avec ferveur leur admiration et leur amitié, non en termes directs, mais sous le voile de symboles votifs et ingénieux, pour le poète et l'homme politique. Ce sont de chaleureux poèmes, dignes d'être offerts en hommage à celui qui les inspira, favori, l'appelle Mazade, de Pallas, d'Hermès et d'Apollon.

L'Emprise de la Forêt, oh, mes souvenirs disparus, promenades en bicyclette, ou à pied, amitiés d'autrefois, deuils les plus cruels, retours inexorables, beauté farouche, grandeur

partout présente. Enfant, je l'avais peu parcourue, mais combien, plus tard, jours de confiance et de saine poésie, avec vous, ô Mallarmé, avec Stuart Merrill, avec toi, mon Pierre Quillard de qui la mémoire est si tristement négligée, combien je vous ai explorée, traversée, aimée et connue, ô sylve de Fontainebleau! Déserts, rochers, platières, gorges, halliers!... Que de visions s'éveillent à la lecture des trois poèmes de M. Maurice Level, présentés par une préface de Fernand Gregh. Forêt par excellence, comme la salue l'auteur, c'est bien l'avis de tous ceux qui l'ont hantée. Deux années de suite, la Salamandre d'Or, récompense accordée aux Jeux Sylvestres, a été obtenue par M. Maurice Level : il chante la forêt, il la connaît admirablement dans *la Harpe Vivante* surtout — à quoi il a joint un poème beaucoup plus ancien, plus minutieusement descriptif et un peu trop sous la directe influence, me semble-t-il, précisément de Fernand Gregh. Depuis, sa personnalité s'est dégagée.

Flot et Jusant où un hommage exalte avec raison la naissance de Guillaume Apollinaire rassemble un certain nombre de poèmes par M. Robert Valençay. L'intelligence en éveil, ouverte à l'accueil d'images mais non sans discipline et subtilité de doigté, assez proche par là d'Apollinaire, d'André Salmon et encore de Louis de Gonzague-Frick, le poète suggère, détermine l'impression, puis s'esquive, dédaigneux presque, se dérobe à la redite et à l'insistance. Un frontispice par Pablo Picasso illustre ces dispositions et cette tendance d'art. Il y a là bien du mérite.

A l'Ombre des Bouleaux, poèmes d'Auvergne précédés d'un avant-propos de M .Joseph de Pesquidoux, que dire de ces probes et salubres poèmes consacrés au paysage, au sol, au ciel, aux eaux, aux forêtes et aux saisons de la vieille Auvergne, sinon qu'ils sont bien établis et répondent à leur dessein? Occupations rustiques, villages et beaux clochers, « trophées arvernes », coutumes et figures du pays, tout y vient à son rang, l'évocation est complète, simple, cordiale. Les vers sont suffisants, clairs, souvent solides et parfois souples à souhait.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Pierre Mille : *La femme et le député,* Calmann-Lévy. — Jacques de Lacretelle : *Les fiançailles,* Librairie Gallimard. — René Lalou : *Le clavecin non tempéré,* Les Œuvres représentatives. — Jérôme et Jean Tharaud : *La jument errante,* Les Editions de France. — Robert Vivier : *Folle qui s'ennuie,* Editions Rieder. — Romain Rolland : *L'âme enchantée* (quatrième partie : *l'Annonciatrice.* Tome I : *La mort d'un monde*), Albin Michel.

Trois nouvelles, toutes trois de la qualité la meilleure, composent le volume auquel M. Pierre Mille a donné le nom de la première d'entre elles : **La femme et le député.** Un homme médiocre, paresseux ou nonchalant, est appelé par la force des choses à la députation. Il remplit son mandat pendant quatre législatures successives, c'est-à-dire qu'il fait, pendant seize ans, partie d'un groupe avec lequel il vote, sans savoir au juste pourquoi. Mais le scandale de Panama éclate; il se trouve compromis sans avoir touché — parce qu'il n'appartient pas à l'espèce des malins dont il faut acheter la voix — et n'est pas réélu. Le voilà tout désemparé. L'atmosphère de la Chambre lui manque, et la société des gaillards aux bulletins desquels il mêlait le sien. C'est un grégaire. Il cherche sa consolation dans un bistro louche, parmi les gens du « milieu ». Immoral? Non; amoral. Il vit aussi tranquille et innocent dans la société de ces fripouilles qu'il vivait pur dans la société des parlementaires, et finit par s'acoquiner avec une fille. Il a, comme il dit, « trouvé son niveau ». Ses vœux sont comblés. Que désirait-il, déjà, quand il était étudiant? Rien que s'asseoir sur une banquette, au café, et pérorer avec des camarades. M. Meige (tel est le nom d'emprunt qu'il a pris par un reste de pudeur bourgeoise), M. Meige est légion. Son cas n'est pas plus extraordinaire que celui de ce naïf jeune homme (il fait des vers et se rêve la gloire de Pierre Loti) qui, envoyé comme magistrat dans une colonie neuve, à Ouadi-Sambé, se trouve mêlé à une affaire embarrassante. Elle oppose, il est vrai, le pouvoir civil au pouvoir militaire de la colonie, et notre béjaune prend trop au sérieux son rôle et les instructions qu'on lui donne. Dès que cela va mal, ses supérieurs le lâchent et le gouverneur lui inflige un blâme pour son excès de zèle. De chute en chute, il devient

un déchet social. L'admirable est, ici, non tellement notre juge que l'individu dont il doit instruire le procès : un beau sous-off, sans scrupules, et sa femme, laquelle le trompe copieusement quand elle est loin de lui (avec son autorisation, paraît-il), mais l'adore au point de lui sacrifier sa vie... C'est *l'aumônière*. Enfin, voici *L'évadé* : le portrait d'un Français moyen, de souche aristocratique, qui — bon à rien dans sa jeunesse — se révèle mari excellent et colon fort habile, en Tunisie, dans son âge mûr, à la suite d'une romanesque captivité en Allemagne, pendant la guerre. Ce gentilhomme terrien, en reprenant contact avec la classe paysanne au milieu de laquelle vécurent ses ancêtres, a pris conscience de lui-même et rassemblé ses vertus éparses ou dispersées. M. Pierre Mille est réaliste; mais il conte avec humour, et il est, de surcroît, moraliste, et moraliste satirique. Contrairement à la volonté de Flaubert, il ne s'abstrait pas de ses récits. Les puristes diront que l'art y perd. Mais, en matière de littérature romanesque, je ne suis pas un puriste; et nos conteurs, depuis plus de cinq siècles qu'ils nourrissent leur prose d'observations psychologiques et de commentaires ou de témoignages sur les problèmes de la vie, m'ont accoutumé à prendre plaisir aux œuvres les moins désintéressées.

On se souvient que M. Jacques de Lacretelle avait clos le premier volume de son roman cyclique intitulé « Les Hauts-Ponts » — du nom d'un domaine vendéen — par la mort d'Alexandre Darembert, à la suite de la vente de ce domaine. Dans **Les fiançailles,** qui viennent de paraître, Lise, la fille du défunt, habite seule avec une domestique dans la maison des Vertes, n'ayant d'autre pensée en tête que de racheter les Hauts-Ponts. Dénuée d'argent comme elle est, elle serait capable de tout pour reprendre possession de la propriété familiale. Mais quel autre moyen trouverait-elle de réaliser son désir qu'un mariage riche? Deux tentatives auxquelles elle s'est résolue délibérément — l'une auprès du frère d'une de ses amies, l'autre auprès d'un officier — ayant échoué, elle se rabat sur l'ancien amoureux platonique de sa mère, Jean de la Fontange, aujourd'hui marié, et devient sa maîtresse. Bientôt enceinte, elle

refuse de fuir avec son amant, comme il le lui propose (ce serait renoncer aux Hauts-Ponts), mais le fait assurer un capital à l'enfant qui va naître... Mme de la Fontange met à ce don une condition, c'est que le bâtard ne connaisse jamais le nom de son père et que Lise quitte le pays. Lise demande un délai. On devine qu'elle n'aspire qu'à gagner du temps... Lise, qui est une femme tout d'une pièce, possédée par une passion unique, appartient à la famille des personnages balzaciens. Elle est, aussi, de la race de la Bonifas, c'est-à-dire que c'est une créature volontaire, sans la richesse de sentiments, toutefois, de cette héroïne un peu hommasse. Sèche et cupide, en effet, l'ambition la mène avec une telle rigueur qu'on ne laisse pas de trouver un peu arbitraire que, si jeune encore, elle soit à ce point *déshumanisée*. N'importe. Quelque monstrueuse que nous apparaisse Lise, l'art de M. de Lacretelle, dont il faut louer l'aisance et la sûreté, nous contraint de nous intéresser à sa manie, et nous en rend complices, à notre insu... Nous souhaitons, en secret du moins, que cette astucieuse terrienne, dont la foi force le miracle, voie se réaliser ses vœux, et que, s'il lui faut s'éloigner, elle revienne triomphalement s'installer dans le domaine de ses pères, au milieu de la nature où s'est développée son enfance. M. de Lacretelle l'a décrite, du reste, cette nature par maints traits admirables, dans leur sobriété classique, et c'est en partie à cause de son charme que nous partageons l'espoir de Lise.

On retrouve tout entier M. René Lalou, critique et « critique créateur », dans la série de méditations romancées ou d'essais lyrico-philosophiques qu'il a groupés sous ce titre technique: **Le clavecin non tempéré.** Et nous voilà, du coup, dans une atmosphère musicale, très complexe, faut-il s'empresser d'ajouter. M. Lalou, qui a l'esprit aigu et clair comme un diamant bien taillé, s'amuse à faire jouer ses feux sous des éclairages différents, et c'est dans les formules *lapidaires* (naturellement) qu'il excelle. « Intelligence et sensualité ». Rappelons-nous son énonciation des deux pôles entre lesquels il assignait, naguère, à l'homme d'évoluer, bannissant avec horreur le sentiment de son activité,

en disciple conscient de M. Paul Valéry. Il ne nous en présente pas moins un homme, jeune encore, il est vrai, prisonnier — chez elle — d'une femme à la veille de vieillir... Cet amoureux s'avise-t-il d'être dupe qu'il perd le scepticisme dont il s'enchantait des élégances épicuriennes quand il se croyait aimé pour lui-même?... Ailleurs, une fusion nous est proposée de Bach et du jazz, puisqu'il n'existe plus pour nos oreilles « une dissonance choquante ». Plus loin, un intellectuel entre dans l'aviation comme on se cloître, pour avoir passé une soirée *contre* M. Teste... Mais quelles transcendantes « divagations » *dans la nuit*! Quel dialogue ardent, brûlant même, entre une princesse et un révolutionnaire! Des souvenirs : l'évocation d'un monde littéraire héroïque chez M. André Billy, en écoutant la voix d'Apollinaire dans un gramophone. M. Lalou a été l'ami de Paul Souday. C'était le meilleur des hommes, paraît-il. Je n'en doute pas. Et qui avait la passion des lettres. Mias combien buté par sectarisme! J'en sais quelque chose, n'ayant jamais pu obtenir de lui qu'il convînt de s'être trompé en me reprochant « d'avoir fait » de Théodore de Banville un catholique... L'auteur du *Clavecin non tempéré* est heureusement plus éclectique. Il sait le prix des idées, et il les oppose, afin de jouir de leurs contrastes, en homme pour qui la spéculation est l'action suprême. Conclure (s'arrêter) lui est impossible. Sa nervosité m'enchante en qui je vois la forme d'une inquiétude sans objet précis, mais qui est l'amour de la vie. Paradoxal, certes! il arrive souvent que M. Lalou le soit. Mais parce qu'il fait entrer tous les motifs dans la composition de sa symphonie. L'entendre est stimulant.

C'est, sous forme d'apologue, une histoire résumée du peuple d'Israël, ou plutôt de ses persécutions, depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, que MM. Jérôme et Jean Tharaud ont écrite dans **La jument errante**. Il existe, nous expliquent-ils dans l'avant-propos de leur récit, un conte juif selon lequel un prince du peuple élu fut transformé en jument par les maléfices d'Asmodée. C'est la jument errante « qu'éternellement les enfants chassent à coups de pierre de la prairie communale, parce que la prairie communale est réservée aux bêtes chrétiennes du village... ». MM. Tha-

raud passent assez vite sur les anciennes tribulations des Juifs pour s'étendre plus longuement sur les maux qu'ils ont souf-ferts en Allemagne et en Russie. En Russie, surtout : les po-groms. Et voilà commencer, pour eux, avec l'hitlérisme, une nouvelle ère de souffrances. Hélas! ils sont bien un peu responsables de ce qui leur arrive... Rosa Luxembourg, sur qui MM. Tharaud insistent en des pages dont l'abondance nuit, sans doute, à l'unité de leur récit, croyait avec trop de ferveur à l'évangile de Karl Marx. « Elle avait la maladie! La maladie du ghetto qui vous rend aveugle et sourd, opposé à vous-même, la foi qui vous emporte dans les pires certi-tudes et sur laquelle on ne peut rien, cette croyance folle qu'une société que l'on rêve sera meilleure que celle où le sort vous a fait vivre... » Le Juif est utopique. Résigné à tout, il ne s'accommode cependant pas de l'imperfection humaine. C'est que, jadis, il a raté l'occasion de porter témoi-gnage en faveur de Jésus. Il attend toujours le Messie. Il n'a pas le miracle derrière soi, comme nous; mais devant soi. Il lui manque cet appui d'une certitude, sans quoi on ne peut construire lentement, avec patience et précaution. Triste destinée que la sienne! Et la peinture que font MM. Tharaud de sa misère est navrante. Mais quel art dans cette pein-ture! Une bonhomie, à peine nuancée d'ironie, en tempère le réalisme. Elle pourrait être comme l'expression même de la philosophie de l'inéluctable.

« La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles — Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour »... Les vers célèbres de Verlaine pourraient servir d'épigraphe au roman de M. Robert Vivier : **Folle qui s'ennuie**, qui en est le vivant commentaire. Antonia habite dans un village de Belgique, voi-sin de la frontière, chez ses parents. Elle est gamine encore en août 1914, et voit les Allemands défiler en bon ordre — redoutable machine de guerre bien huilée — devant sa mai-son. Puis c'est Bruxelles, dans un petit appartement au troi-sième. Antonia est devenue jeune fille, et son ancien cama-rade d'enfance, le fils Dubois, Jules, qui a obtenu une place de commis au ministère, la demande en mariage. Elle con-sent à devenir sa femme. Ce n'est pas la grande passion, bien sûr. Mais il y a le voyage de noces à Paris; l'installation

du ménage; le travail qui prend la jeune épouse tout entière. Il y aurait, aussi, les nuits, car Antonia est sensuelle. Mais Jules est décevant. « C'est le plaisir qu'elle aime — L'Homme est rude et le prend sans savoir le donner... » La faute? Oui; si l'on peut appeler ainsi les aspirations vagues, puis plus précises, qui traversent la pensée ou le cœur d'Antonia. « Aimez-vous la vie? » lui a demandé, un jour, un certain Nicolas. Eh bien! oui; elle aime la vie, et c'est ce qui la sauve, malgré... « Folle qui s'ennuie dans son ménage ». Elle avoue à Jules; et Jules pardonne. Le ménage, un instant défait, se renoue. L'existence reprend, unie, monotone, « sans surprises, sans remous obscurs ». Un enfant va naître. Et les dernières pages du roman populiste de M. Vivier sont belles, dans leur simplicité. M. Vivier sait le prix des choses dites avec discrétion; mais il donne, peut-être, dans le procédé! La naïveté me semble un peu voulue, un peu précieuse, dont il enveloppe son optimisme; et si tout s'arrange si gentiment entre les époux Dubois (ils vont même jusqu'à recevoir Nicolas), ce n'est pas sans qu'il y mette beaucoup du sien. Je veux dire qu'il rabote les apérités des caractères, s'il n'en escamote les défauts gênants... Comme tout se fond, ici, dans la douceur! Cela fait gris ou terne, et le récit de M. Vivier, si distingué, pourtant, et d'une rare finesse d'observation, manque d'atmosphère. Point d'oppositions de clair et d'ombre, d'effets de contrastes dans sa narration. Son défaut est celui que l'on peut le plus reprocher aux meilleurs écrivains d'aujourd'hui à qui l'excentricité répugne. Ils sont classiques par élimination, plus que par équilibre ou harmonie.

M. Romain Rolland publie, avec **l'Annonciatrice** (Tome Ier : *La mort du monde*), la quatrième partie de *L'âme enchantée,* dont le premier volume remonte à onze ans! Déjà, du temps de notre jeunesse, il divisait, sous-divisait, et sub-sous-divisait à la Péguy son *Jean-Christophe.* Il ne lui fallait pas moins de quatre cents pages pour un épisode. Et nous n'en passions pas une ligne; nous n'étions jamais assouvis de lui! Porte-lumière... Mais, comme l'autre, l'orgueil l'a perdu... Si haut dans le royaume de l'esprit, il n'a pas voulu s'abaisser à la loi de Barrès pour gens moyens : « Se tromper avec toute sa génération, c'est le mieux servir les générations

à venir » (je cite de mémoire, et sans doute inexactement, mais je traduis le sens). Il s'est isolé dans une neutralité hargneuse, et que sa culture musicale faisait pencher vers le pays des musiciens et des philosophes. Michelet a eu contre la France, quand il la jugeait dans l'erreur, des bouderies d'amoureux, mais sans que rien diminuât sa tendresse. Le Morvandiau frêle et têtu, tous nerfs rageurs, a haï et méprisé. Cela ôte à ses vaticinations de leur impassibilité supérieure. Car il vaticine toujours. Cette *annonciatrice* est la femme d'après guerre, roulée dans toutes les misères qui y ont fleuri avec la vie chère, la frénésie nouveau-riche, l'improbité systématique. Elle et son fils peinent, sans cesser d'attendre, de tendre vers un avenir plus heureux. Pas très naturels, les personnages; ni vécues leurs aventures. Celles-ci et ceux-là sont haussés de ton. Toujours une invraisemblance vient tirer la mère et l'enfant des pires conjonctures. M. Romain Rolland n'est pas romancier. Mais je veux être juste: sous le feuilleton, on retrouve la fougue du torrent de jadis. Le flot est trouble, mais il vous emporte. Il faudra, je pense, de nombreux tomes pour savoir où. Le style est resté celui des *Jean-Christophe*, tourmenté et noueux, plein d'éclairs. Mais, comme certains vieillards quand leur poil se décolore, l'écrivain a remis de la couleur, et qui se voit : de la truculence outrée, de l'allitération. Et cela, aussi, ôte de la dignité à l'ex-idole. Hélas! il n'y a pas que le franc que la guerre ait dévalorisé, et que son intégrité qu'on regrette.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Le Bonheur, pièce en trois actes et quatre tableaux de M. Henry Bernstein, au théâtre du Gymnase.

Je crois que l'une des plus curieuses facultés de M. Bernstein est celle qu'il a de savoir prodigieusement utiliser les comédiens dont il dispose, et non point à la façon d'un metteur en scène qui fait de son mieux pour accommoder un texte à un acteur, mais à la façon d'un écrivain qui sait ce que l'acteur peut l'aider à exprimer. Ainsi qu'un musicien qui compose une mélodie pour une cantatrice ou un concerto pour un virtuose fait rentrer sa composition dans les possi-

bilités de son interprète; qu'il se tient justement enfermé dans le registre d'une voix, qu'il utilise les difficultés qu'une main particulièrement entraînée peut seule surmonter par sa vélocité, M. Bernstein fait toujours rentrer ce qu'il écrit dans les possibilités admirablement connues de lui des comédiens à qui il le destine. Ils lui servent d'agents d'inspiration. Les personnages qu'il va créer lui apparaissent sous l'un des aspects que peuvent prendre ces précieux collaborateurs. Mais quand ce mécanisme de l'inspiration s'est trouvé déclenché, l'œuvre qu'il réalise ne se trouve pas bassement soumise à ses interprètes. Elle apparaît au contraire douée d'une existence propre. Inspirée par une personne ou par un groupe de personnes définies, elle vit en dehors d'elles et peut être jouée par d'autres. N'ayant pas le goût d'adresser des éloges démesurés, je ne dirai pas que c'est ainsi que Racine écrivait pour la Champmeslé, ni Molière pour Armande Béjart, pas même que c'est ainsi que Liszt ou que Chopin composaient pour leur propre virtuosité — mais Sardou lui-même a réussi entre tant deux ou trois pièces parfaitement valables qui, prévues pour Réjane ou pour Sarah Bernhardt, survivent à ces comédiennes.

On se souvient de la maîtrise avec laquelle M. Bernstein a joué de l'instrument Simone et de l'instrument Guitry. Ce fut peut-être dans le temps où il en disposait qu'il a réalisé ses œuvres maîtresses. Par contre, ni l'instrument Granier, ni l'instrument Réjane, non plus que l'instrument Comédie-Française (que celui-ci ait été mis à son service en la personne de Bartet et de Le Bargy, ou bien en celles de Piérat et de Féraudy) ne lui réussirent parfaitement. A l'inverse, l'instrument Gaby Morlay lui permit de composer une nouvelle série d'excellents ouvrages.

On le voit aujourd'hui en parfaite possession de l'instrument Charles Boyer et de l'instrument Michel Simon, mais c'est peut-être parce qu'il ne sait pas encore tout à fait ce qu'il peut faire rendre à l'instrument Yvonne Printemps que **le Bonheur,** sa nouvelle pièce, n'émet pas un son d'une plénitude parfaite.

A certains détails notés dans cette comédie, on voit sur le vif le procédé suivant lequel M. Bernstein écrit exactement

ce qu'il faut pour porter son interprète tout en analysant son personnage. On sait que M. Michel Simon s'enferme un peu — un peu trop, diront quelques-uns — dans un type analogue à celui de ce Clo-Clo qui, lors des représentations de *Jean de la Lune* chez Jouvet, le révéla au grand public quand nous ne nous trouvions encore qu'un petit nombre à l'estimer à sa grande et juste valeur. Ce type est celui d'un poltron équivoque et roublard, gourmand en sus, dont les contradictions et l'apparence sont extrêmement divertissantes. Or, au premier acte du *Bonheur*, on voit le personnage représenté par Michel Simon organiser un dîner sur le pouce dans la loge d'une comédienne. Il est au téléphone et commande. « *Apporte des sandwiches,* dit-il. *Deux à la salade et deux au fromage pour moi... Si elles ne sont plus tout à fait fraîches, qu'on en refasse.* » Pourquoi ces quelques mots vulgaires, et qui ne sont pas drôles en eux-mêmes, déchaînent-ils le rire? Parce qu'ils sont exactement ceux qu'il faut pour mettre en relief le comique particulier de Simon. Ils le servent si bien qu'on a presque le sentiment, en les écoutant, qu'ils ont été ajoutés pendant le travail des répétitions, sinon qu'ils proviennent d'une improvisation personnelle du comédien accueillie par l'auteur au cours des études préliminaires. Si toutefois un détail de texte aussi menu a été trouvé dans son cabinet par un écrivain qui pense théâtre, et qui prévoit minutieusement comment son interprète dira ses moindres mots, alors nous comprenons pleinement ce que c'est que destiner un rôle à un comédien, ou bien qu'être inspiré par lui — ce qui revient au même.

J'imagine volontiers que *le Bonheur* est né du désir conçu par M. Bernstein de destiner à M. Charles Boyer le rôle d'un accusé qui passe en Cour d'assises. En tant que vedette de cinéma, M. Boyer a déjà tenu des emplois analogues et chacun sait — dans le monde qui conserve le courage de s'informer des choses de la scène et de celles de l'écran — que M. Bernstein s'est montré fort préoccupé de compliquer la technique théâtrale par l'emploi de ressources qui aident au prestige du film. Je ne crois pas d'ailleurs que les recherches qu'il a faites dans ce sens l'aient toujours heureusement servi. Son tempérament propre veut, en effet, qu'il réussisse

en se soumettant aux règles les plus strictes de la dramaturgie, non sans efforts violents ni sans contractions frénétiques. L'action, puissamment menée dans un court laps de temps, comme dans un espace limité, exalte admirablement son génie peu fait pour le laisser-aller, pour le développement aventuré ni pour l'éparpillement.

Une fois séduit à l'idée d'une représentation de la Cour d'assises, M. Bernstein n'a pas remarqué ce qu'il y a de fallacieux dans ce dessein d'apparence attrayante. Il n'est pas le premier qui ait songé à porter un tribunal et même un jury sur le théâtre. On n'a jamais mieux réussi que lui dans cette entreprise où personne, dans le style grave, ne peut réussir entièrement. Il est plus facile de faire rire aux dépens de la justice que d'émouvoir par la vue de son appareil. Pourquoi? Parce que la réalité d'un procès d'assises dépasse en puissance d'impression toute peinture qu'on en pourrait faire. Elle défie l'habileté des imitateurs, qui sont condamnés à demeurer de beaucoup en dessous d'elle.

L'insuffisance consubstantielle de cette scène capitale d'un drame cependant remarquable n'en est point la seule imperfection. La plus grave, à mon sens, c'est que, lorsqu'elle prend fin, l'œuvre se trouve aux trois quarts achevée, et que le drame toutefois n'a pas encore commencé. Voici à quoi il se résume. Un attentat commis contre une étoile de cinéma par un libertaire qui obéit à une vague idéologie sociale fait naître entre elle et lui un lien sentimental. On a beau vouloir que nous portions notre attention ailleurs, et tout faire pour nous y contraindre, c'est le tableau de cette aventure du cœur qui excite notre curiosité et à qui nous déplorons de ne pas voir donner un développement suffisant. Quelque chose d'obscur y subsiste, et qui est d'autant plus sensible que l'ensemble de l'œuvre souffre d'un autre défaut d'équilibre. L'homme, l'assassin, l'amant, est évidemment le protagoniste du drame. Or, c'est la femme, la victime, qui a le premier rôle, je veux dire le plus étendu. La pièce devrait débuter par un acte préalable qui nous ferait descendre dans la conscience du héros, ou bien si l'on ne voulait pas renoncer à la coupe en trois actes, à laquelle cependant la subdivision en tabeaux porte une si rude atteinte, cet acte où l'homme

nous serait présenté aurait dû se substituer à celui qui nous montre la femme.

Je sais bien pourquoi M. Bernstein n'a pas pris ce parti. Ce n'est pas pour que son drame soit moins austère, ce n'est pas non plus pour lui assurer l'agrément qu'il y a à voir une ravissante créature supérieurement mise en valeur. Non, si M. Bernstein a composé sa pièce telle qu'on la voit, c'est que le plaisir, ou que l'intérêt qu'il a pris à utiliser l'instrument Yvonne Printemps l'a détourné d'établir son ouvrage avec la logique rigoureuse qui est l'un de ses dons essentiels. Peut-être touchons-nous ici le point délicat où la rare faculté que nous décrivions au début de cette rapide étude vient nuire dans une certaine mesure à l'œuvre de l'écrivain. Dans une faible mesure, d'ailleurs, et si nos réserves, qui paraîtront peut-être trop subtiles, occupent la partie essentielle de notre chronique, c'est par l'effet d'un défaut de composition plus répréhensible que celui que nous soulignons. Il n'en demeure pas moins que M. Bernstein se trouve parmi les premiers, sinon le premier auteur de ce temps. Ses défauts ne sont que défauts, que *misères de grand seigneur.*

Je reviens cependant sur ce que j'ai dit. Je ne doute point que, si *le Bonheur* avait été écrit à l'époque de *la Galerie des Glaces* ou à celle de *Mélo*, quand il se souciait particulièrement de tirer un maximum de M. Charles Boyer, la pièce se serait présentée dans un autre jour. Mais c'est à l'emploi de Mme Printemps qu'il s'est ici spécialement appliqué. On la voit heureusement portée par le texte comme une légère embarcation par un flot favorable. Son rôle lui fait exprimer avec bonheur maint aspect singulier: la vaine insolence, la superbe du succès, la fragilité autoritaire, l'orgueil victorieux, la domination féminine, la passion et son éloquence, le désir et son impuissance. Ce sont les éléments variés d'un rôle qu'elle joue avec une incomparable séduction. Elle n'avait, je crois, jamais rien traduit de si curieusement humain, et la remarquable irruption qu'elle fait dans un répertoire nouveau pour elle fera comprendre à bien des comédiens qu'il ne saurait leur être perpétuellement bon de ne se dévouer qu'à celui d'un seul auteur.

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Georges Urbain et Marcel Boll : *La science, ses progrès, ses applications*, avec de nombreux collaborateurs, paraissant en fascicules hebdomadaires, Larousse. — Mémento.

Si l'on en croit les communiqués tant soit peu sibyllins, insérés dans les quotidiens depuis quelques mois, Anatole de Monzie, ministre de « l'éducation nationale », soi-disant successeur de Diderot et de D'Alembert, songe à nous gratifier d'une « Encyclopédie nationale ». Pourquoi pas, après tout? Nos voisins d'outre-Manche ont une *Encyclopédie britannique*, fort bien faite et qui rend de grands services. Il ne s'agit, en l'occurrence, que de trouver cinquante millions et quelques centaines de collaborateurs auxquels il faudra ensuite pousser l'épée dans les reins. C'est néanmoins faire preuve de « l'esprit de l'escalier » que de caresser cet espoir, alors que les « vaches grasses » sont mortes, et bien mortes, hélas!

Il y a quatre ans et demi que l'idée, qui a fini par sourire au Grand-Maître de l'Université, est venue — dans un domaine beaucoup plus restreint — aux dirigeants de la librairie Larousse. Le lecteur qui veut bien suivre au jour le jour cette chronique, sait que les bons ouvrages de science ne manquent pas (et les mauvais aussi...). Mais, depuis 1924, nous n'eûmes aucune occasion — et pour cause — de signaler la parution d'un grand ouvrage de science générale, destiné au public non spécialisé. Certes, quelques chapitres de *L'histoire de la nation française* (Plon-Nourrit), dirigée par Gabriel Hanotaux, traitent de l'histoire des sciences et ont été écrits par des spécialistes; mais ceux-ci — d'après le titre même de la publication — ont été obligés de se cantonner dans un nationalisme hors de saison, et la place, qui leur a été mesurée au compte-gouttes, les a empêchés d'allumer leur lanterne .La librairie Quillet a édité en trois tomes une *Encyclopédie pratique de mécanique et d'électricité*, qui ne peut atteindre que les techniciens. Et on ne saurait être trop sévère pour cette collection de photos choisies au petit bonheur, accompagnées d'une compilation alphabétique, sans aucune idée directrice : deux volumes, intitulés *Les merveilles des sciences et de l'industrie* (Hachette), par

un ingénieur des Arts et Manufactures, dont nous avons jadis analysé un ouvrage médiocre (1) et qu'il est superflu de désigner nommément.

Donc, il y a quatre ans et demi, nous fûmes pressentis, Georges Urbain et moi, pour diriger la rédaction d'un grand ouvrage en deux tomes, abondamment illustré, qui fût, pour les sciences exactes, l'analogue de *L'histoire de la littérature française* de Joseph Bédier et Paul Hazard. Georges Urbain, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, est une des sommités de la chimie française; ses travaux sur les terres rares, sur les complexes minéraux, sur la théorie de la valence, l'ont rendu célèbre dans les milieux scientifiques du monde entier. Pour mener cette œuvre à bien, nous avons eu à notre disposition les moyens matériels de la firme parisienne la mieux outillée pour ce genre de publication ;il nous fallut faire appel à quarante spécialistes compétents — professeurs, savants, ingénieurs, — puis coordonner leurs apports respectifs et rassembler une illustration qui n'entrât jamais en conflit avec l'exactitude scientifique. Dans un an, jour pour jour, le grand public disposera d'un ouvrage in-4°, tiré en héliogravure, **La science, ses progrès, ses applications,** de 800 pages, avec 2.500 illustrations (dont une douzaine de planches en couleurs) et un index alphabétique, qui contiendra plus de 15.000 références. Ceci dit sans nulle vanité, dans le but de préciser l'ordre de grandeur du travail qu'il faudrait entreprendre pour mettre sur pied une encyclopédie dix ou vingt fois plus étendue, et qui embrasserait toutes les branches de l'activité humaine...

Bornons-nous, pour le moment, à donner quelques détails sur la conception du tome I, qui se propose de suivre l'évolution scientifique depuis la préhistoire jusqu'aux environs de 1900. Vingt spécialistes y ont collaboré, dont sept professeurs de Faculté: Arnold Reymond (Lausanne), Gustave Du Pasquier (Neuchâtel), Louis Houllevigue (Marseille), Albert Kirrmann et Eugène Aubel (Bordeaux), Paul Job et Augustin Damiens (Paris). Plusieurs autres sont déjà connus de nos lecteurs pour les livres remarquables qu'ils ont écrits: Henri Volkringer, Paul Bary, André Marcelin, René Wurmser, etc.

(1) *Mercure de France*, 15 nov. 1928, pp. 181-182.

Les trois grandes époques scientifiques sont d'importance fort inégale :

1° Les sciences dans l'antiquité ont été traitées en un seul chapitre, qui met en évidence la création des mathématiques en Grèce et les débuts de la technique.

2° Entre le cinquième siècle et la fin du dix-huitième, il nous a fallu trois chapitres pour exposer la naissance de l'algèbre, de la géométrie analytique et de la géométrie infinitésimale; pour décrire le renouveau scientifique avec Galilée, Newton et Huygens, le développement de l'optique et les débuts de l'électricité; pour parler des rêves mystiques des alchimistes, du phlogistique et des précurseurs de Lavoisier.

3° Les trois derniers quarts de ce tome sont consacrés à l'admirable dix-neuvième siècle, en dix chapitres : mathématiques, grandeurs et unités, mécanique, acoustique, chaleur, états de la matière, optique, électricité, chimie minérale, chimie organique.

Nous dirons, au moment de sa parution, quelques mots du tome II, qui aura pour objet les applications contemporaines et les théories actuelles. Nous nous sommes appliqués, Georges Urbain et moi, à publier un ouvrage attrayant et accessible, débarrassé de toute formule pour être lu par ceux qui veulent comprendre l'esprit des sciences sans initiation préalable, mais, en même temps, ouvrage d'un niveau scientifique suffisamment élevé, afin que tout savant ait profit et goût à le consulter, au moins pour les branches voisines de celle à laquelle il s'est adonné.

Mémento. — La revue de synthèse scientifique *Scientia* persévère dans la publication d'études très courtes et très suggestives. En mars dernier, un fort intéressant article de Max Planck (Berlin), *La causalité dans la nature*, et une mise au point remarquable de Jerome Alexander (New-York), *La chimie colloïdale;* en avril, un excellent résumé de E. Rupp (Berlin), *L'interférence et la polarisation des électrons*. Les textes en langues étrangères sont accompagnés de traductions, ou, du moins, ils en ont la prétention, car le scandale des incompréhensions continue...

1° Vladimir Jankelevitch, ancien normalien et philosophe incompétent, accumule une bonne dizaine de contresens; il traduit « chiffre » par *fraction*, « subsistant dans » par *inhérent à;* il n'a

jamais entendu parler de « fonction d'onde », d' « état hygrométrique », etc.,

2° Yves Le Lay (Lannion) conserve *albumen, chlorid* et *nucleus* dans sa transcription; « light year » (année-lumière) l'a tellement embarrassé qu'à quatre reprises, *il a laissé un blanc!* A part cela, il confond « n'importe lesquelles » avec *certaines*, « agglomération » avec *foisonnement*, « incident » avec *accidentel*, « phase » avec *région*, « aire » avec *ère*, « sulfoné » avec *sulfaté*, « résolution » avec *solubilité*, et ainsi de suite.

3° Quant à M. H. Buriot-Darsiles (Moulins), il poursuit la série de ses traductions innommables, en remplaçant « unique » par *isolé*, « expulsé » par *dégagé*, « expression » par *rédaction*, « micro » par *très*, « mesure relative » par *mensuration*, « localisation » par *situation*, et le reste à l'avenant.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Gustave Lanson : *Montesquieu*. « Réformateurs sociaux. Collection de textes ». Librairie Alcan. — Henri d'Alméras : *La France dévorée par les poux*, Collection des Frondeurs, Paris, 12, rue Hautefeuille. — Mémento.

Quel plaisir d'avoir, grâce à M. Gustave Lanson, à parler de **Montesquieu** au lieu de ces sots marxistes et marxisants dont j'ai trop souvent à entretenir le lecteur! En vérité, cela me change! Mais, à ce propos, ne dois-je pas constater, également avec plaisir, que le nombre de ces sots imprimés diminue depuis quelque temps? Il y eut un moment, ces ans derniers, où de partout l'on voyait surgir de ces inepties: des livres de belle typographie et sur beau papier, très compacts, très solennels, signés de noms en *of* ou en *ef*, d'ailleurs complètement illisibles et carrément idiots. On se serait demandé pourquoi diable les éditeurs, certains éditeurs très spéciaux, il est vrai, les faisaient sortir, si on ne s'était répondu d'avance que Moscou faisait les frais de cette coûteuse et fastidieuse propagande. Le fait que ces vaticinations ne paraissent plus prouve, ou bien que les gens de Moscou ont été assez sensés pour voir que cela ne servait à rien, ou bien qu'ils n'ont plus d'argent à mettre là dedans; c'est un des contre-coups de l'échec du plan quinquennal, et de la misère grandissante du paradis soviétique. Mais revenons à Montesquieu.

Montesquieu est un des maîtres de la science sociale. Ses

trois principaux livres : *Les Lettres persanes, Grandeur et décadence des Romains*, et *l'Esprit des Lois*, sont trois chefs-d'œuvre, chacun dans son genre, et les trois genres curieusement variés. Le livre dont je rends compte, qui fait partie d'une *Collection de textes*, ne comprend que des extraits de *l'Esprit des Lois*, judicieusement choisis d'ailleurs, et est précédé d'une Introduction de M. Gustave Lanson, très documentée comme tout ce qu'écrit l'érudit professeur, et dont la troisième partie : « Signification et portée de *l'Esprit des Lois* », mérite une lecture attentive.

M. Gustave Lanson a raison de dire que *l'Esprit des Lois* est autre chose qu'une construction de mécanisme constitutionnel, et que ce qui fait sa valeur, c'est, comme son titre justement l'indique, l'esprit qui l'anime. Cet esprit, qu'on appelait au XVIIIe siècle républicain, sans que ce mot impliquât condamnation de l'institution monarchique, on pourrait, dit notre auteur, l'appeler aujourd'hui démocratique. Oui, à condition que ce mot n'impliquât pas, lui non plus, condamnation de l'idéal aristocratique dont Montesquieu a été plus particulièrement le servant. *L'Esprit des lois*, dit encore notre savant professeur, a acheminé vers la Révolution française, avec sa formule : Liberté, Egalité, Fraternité, et son esprit animera Voltaire et Rousseau. Oui, encore, à condition qu'on ne les mette pas tous les trois dans le même sac, ne serait-ce que parce qu'ils s'y pinceraient fort comme crabes en même panier.

Un autre professeur, Emile Faguet, a écrit sur ce point un livre infiniment précieux, et que M. Gustave Lanson aurait bien dû rappeler au moins en note : *La politique comparée de Montesquieu, Voltaire et Rousseau*. Emile Faguet fut un des hommes les plus intelligents de son temps (au fait, voici un petit jeu de société pour les prochaines grandes vacances: quels furent les douze hommes les plus intelligents de l'époque d'entre guerres 1870-1920?) et aussi les plus souriants et plus modestes; dans la préface de ce livre, il disait justement : « Il y a quelque chance pour que le meilleur de mes ouvrages soit celui où il y a le moins de mon cru. » Et, en effet, ses citations de ces trois grands esprits sont aussi nombreuses que bien choisies.

Dans le domaine de la science sociale, ou des tendances sociales si on préfère, Montesquieu représente le libéralisme, comme Rousseau le despotisme démocratique et Voltaire le despotisme monocratique. En ce sens, Montesquieu s'oppose aux deux autres; et il prend leur contre-pied sur bien d'autres domaines : en matière religieuse, par exemple, Montesquieu est un libre-penseur respectueux des religions, parce que toute religion est essentiellement libérale (les sots peuvent ici ricaner), en tant que s'opposant à l'autoritarisme des hommes au nom de la conscience individuelle, tandis que Rousseau et Voltaire sont des représentants de la religion d'Etat, donc de la non-religion, celle de Rousseau à base de fanatisme étant d'ailleurs beaucoup plus dangereuse que celle de Voltaire à base de scepticisme. De même, en matière de corps particuliers à l'intérieur de l'Etat, Montesquieu, qui en est partisan, parce qu'il voit en eux des obstacles au despotisme du tyran, roi ou peuple, s'oppose complètement à Rousseau et Voltaire, qui en sont les ennemis absolus.

Ainsi, même pour un Etat moderne, Montesquieu garderait sa très haute signification de chef des libéraux, comme Rousseau et Voltaire la leur, Rousseau chef des socialistes et Voltaire chef des césaristes, et ce n'est pas une des moindres perspicacités de Faguet d'avoir prévu que, sur ce point, l'avenir n'était pas à Montesquieu; le goût de la liberté est le fait des âmes très hautes et très fortes, mais par cela même très rares, et le cours des événements ne peut que les raréfier encore; les passions d'envie et de haine ont été tellement développées par les guerres, les crises, les prêches et les presses, que l'homme vraiment libéral, celui qui peut dire comme Burke mourant : « J'ai toujours aimé la liberté des autres », est un échantillon tout à fait rare, d'une espèce à peu près disparue. Autrefois, pendant tout le XIXe siècle, les libéraux dominaient sinon par le nombre (ils ont toujours été l'exception), du moins par l'esprit; on les respectait et on les suivait; ce sont les libéraux qui ont fait la grandeur de notre Occident, France, Angleterre et aussi Etats-Unis qui sont l'Extrême-Occident; mais aujourd'hui on les bafoue ou on les exècre; tout ce qui peut favoriser la dignité et la responsabilité de l'individu est suspect; l'idéal, hélas! à peu

près partout réalisé, c'est l'homme sans propriété propre et recevant des autres sa sportule, ce qui ne peut s'obtenir que par la contrainte, donc la négation de toute liberté; tout le monde entretenu par tout le monde est la formule du jour que suivra bientôt la réalité : personne ne pouvant entretenir personne; mais ce jour-là les libéraux auront disparu depuis longtemps.

L'avenir n'est donc pas à Montesquieu. Mais, entre Rousseau et Voltaire, à qui sera-t-il? Emile Faguet répondait : « A Voltaire »; et ceci prouve encore sa très étonnante perspicacité, car, de son temps, chacun aurait plutôt répondu : « A Rousseau ». Nous sommes, en effet, en pleine démocratie, en plein socialisme, en plein despotisme populaire, et il ne semble pas qu'une digue quelconque puisse arrêter ce mascaret formidable. C'est vrai, et pourtant le socialisme, étant un principe mortel, ne peut que mourir lui aussi avec ceux qu'il a empoisonnés; nous le voyons par l'exemple de la Russie. Une société menacée par la mort sursautera, se défendra, et à défaut de liberté recourra au césarisme; c'est pour cela que nous voyons naître et prospérer des régimes de dictature que les libéraux comme moi peuvent bien condamner, mais dont ils sont obligés de reconnaître le très haut mérite. Mussolini a sauvé l'Italie, comme Pilsudski la Pologne, comme Hitler sauve l'Allemagne, et certainement d'autres suivront, à moins que le vieil esprit libéral permette aux peuples de se sauver eux-mêmes sans recourir à un sauveur patenté, ce qui vaudrait mieux; et il semble bien que tel a été le cas en Australie, et que tel est de plus en plus le cas en Angleterre et aux Etats-Unis, et il n'y a plus qu'à souhaiter que tel soit aussi le cas en France.

M. Henri d'Alméras aurait vraiment pu donner à son livre un autre titre que **La France dévorée par les poux**. Quelque chose comme *Le pays en proie aux parasites* aurait été aussi clair et moins répulsif. Maintenant, chacun est libre de s'exprimer comme il préfère, et Henri d'Alméras, historien très remarquable, érudit très consciencieux, et esprit très judicieux, a parfaitement le droit de dire que la vieille mère patrie est dévorée par les poux (il aurait même pu y ajouter

bien d'autres sarcoptes), en pensant aux innombrables budgétivores qui s'efforcent de réaliser le mieux qu'ils peuvent la formule que je donnais à l'instant même : tout le monde entretenu par tout le monde.

Baisse de l'âme française, plus grave, en effet, que la baisse du franc! Le sens de la dignité se perd! On se fait mendiant, et mendiant arrogant, le tromblon remplacé par le syndicat. C'est le syndicalisme, le criminel et stupide syndicalisme, pour reproduire les propres expressions de notre auteur, qui est la cause du mal dont nous crevons; syndicalisme des ouvriers, des fonctionnaires, des patrons protectionnistes et des députés socialistes, tout cela se tient et s'entend à merveille : « Passez-moi l'arsenic, je vous passe les nègres! » Notre démocratie, il faut l'avouer, est une chose de plus en plus faussée, et le sens de la formule « tout pour tous » est complètement sophistiqué. Montesquieu, dont je parlais tout à l'heure, a insisté sur ce fait que le ressort de la république devait être la vertu, comme le ressort de la monarchie était l'honneur et le ressort du despotisme était la crainte; hélas! notre république à nous a complètement perdu le sens de la vertu (vertu civique, bien entendu, et non vertu privée, Montesquieu n'était pas un niais) et elle l'a remplacé par le sens de l'égoïsme le plus effréné et hypocrite qui soit, en empruntant aux autres régimes leurs ressorts, l'honneur qu'elle a transformé en sotte vanité (dire qu'il y a des gens qui maigrissent parce qu'ils n'ont pas le ruban violet ou le ruban rouge!), et la crainte, qu'elle pourrait bien finir par ériger en principe de vie et de mort, surtout de mort, comme en Russie bolchévique; sans doute, nous n'en sommes pas encore là, mais, quand l'évolution aura fini sa course, et que les vrais socialistes seront au pouvoir, nous connaîtrons, tout comme les pauvres moujiks, les délices du régime à mitrailleuses, gibets et noyades.

Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à la gabegie et à l'exploitation parasitaire. Combien y a-t-il de contribuables inscrits au rôle des impôts en France? Quelques centaines de mille. Et combien y a-t-il de bénéficiaires de ces impôts? Plusieurs millions: traitements, retraites, indemnités, allocations, subventions, les *corsi et ricorsi* de Vico n'étaient rien

à côté de ce prodigieux et éternel *circulus*. Et dans cette danse perpétuelle des richesses, aucun moyen de fixer les danseurs; l'héritage n'est pas supprimé d'un coup, mais il est dévoré en trois fois, quelquefois en deux; deux successions et on est ruiné! Et, bien entendu, à cet entretien universel du citoyen correspond son non-travail, également universel. Le moment viendra bientôt où il sera déshonorant de travailler; on gagnera sa vie en faisant marcher son syndicat pour faire augmenter son allocation, ce sera beaucoup moins fatigant.

L'amusant pour l'observateur, c'est que les gens qui se font ainsi merveilleusement entretenir n'avaient guère que mépris pour les égoïstes capitalistes, les exploiteurs, les vautours, les pieuvres, que sais-je? Bien entendu, ils ne réfléchissaient pas que ce patron dont ils stigmatisaient la dureté de cœur avait à boucler les deux bouts, que le bénéfice qui lui restait était la légitime récompense de son travail de direction, et de son intelligence de prévision, sans parler du risque couru; lui, le parasite, n'a aucun risque à courir, pas plus qu'il n'a quelque chose à prévoir ni à diriger, il a à faire marcher son syndicat d'abord, et son député après; en fin de compte, c'est le contribuable qui trotte et galope; c'est ce qu'on appelle en Algérie : faire suer le burnous.

Henri d'Alméras ne se contente pas de montrer le mal (et quand un mal est aussi vilain que l'ulcère, pourquoi se priverait-on de le dire purulent?), il indique encore le remède, et c'est surtout ceci qui nous intéresse. Ici je reconnais qu'il y aurait pas mal de retouches à apporter aux articles de notre très éminent confrère; la science historique est une chose, la science sociale en est une autre.

Il demande, d'abord, qu'on abaisse la vie chère en fixant un coefficient juste, avec échelle mobile revisable de six mois en six mois. Non; la vie chère cessera seulement de l'être en abaissant le prix de revient des produits, ce qui résultera de trois facteurs : progrès technique de l'industrie, adaptation libre du salaire au travail (les salaires sont maintenus artificiellement trop haut par les syndicats) et diminution des impôts (quand on achète 100 fr. de marchandises, il y a 30 ou 35 fr. pour le fisc).

Il veut un contrôle sévère des détaillants pour que leurs prix ne soient pas abusifs; soit! mais la libre concurrence obtiendra à moindres frais ce résultat; il ne faut pas oublier que, si le boucher du coin nous fait payer la viande bien plus cher que l'éleveur, c'est qu'il a de très gros frais à son compte, dont un tiers et plus allant au fisc.

Il propose de créer un ministère des économies. Certes oui! Et ici une simple bureaucratie à paperasses ne suffirait pas. A de très nombreuses reprises, dès l'armistice, j'ai demandé un dictateur financier. Si on m'avait suivi (et pourquoi avoir peur de la dictature, quand il s'agit d'une dictature spécialisée, limitée et contrôlée?), nous n'en serions pas où nous sommes.

Il voudrait enfin l'abandon des vastes entreprises à prétentions humanitaires comme les assurances sociales, « véritables flibusteries ». Ah! comme il voit juste! Mais ce sont là des entreprises électorales, et comment convertir ces hyperparasites que sont les produits du scrutin? C'est pourquoi il a bien grandement raison de demander que se crée une *Ligue pour la réforme du suffrage universel*! C'est là vraiment la voie du salut. Améliorer et purifier! En dehors de cela, il n'y a place que pour la dictature sans limite ni contrôle, qui sauve sur le moment même, mais qui perd l'avenir, ou pour la Révolution qui détruit à la fois le présent et l'avenir.

A propos de ces duretés de langage que je désapprouvais chez l'auteur, certains me reprochent les miennes. Je reçois de temps en temps, de façon directe ou indirecte, des lettres m'accusant de manquer d'objectivité. Le reproche est niais. Ce qui importe, ce n'est pas d'être objectif ou subjectif, c'est de connaître les questions et de les bien juger. Quand je dis que le marxisme est un tissu de thèses contraires à la science sociale, je parle science sociale, et ceux qui ne sont pas de cet avis prouvent seulement qu'ils ignorent la science sociale. Il est impossible, de ce point de vue, de défendre ce que nous appelons socialisme, à moins de faire de ce mot un synonyme de philanthropie. Si de plus le socialisme marxiste, quand il se réalise (et il s'est réalisé pour la première fois en Russie), ne parvient qu'à faire le malheur uni-

versel en entassant plus de cadavres qu'aucune guerre, même la grande dernière, en commettant plus d'atrocités et de férocités que tous les tyrans, et en n'arrivant qu'à faire régner la disette, la misère, l'ignominie morale, je suis bien obligé de le dire en employant les mots qui conviennent. Et quand je vois qu'un trop grand nombre de nos concitoyens prône un régime du même genre pour notre pays, je suis parfaitement en droit de me servir des mêmes mots sévères.

MÉMENTO. — Provost de la Fardinière: *La Réforme néo-nationale*, Le Brin de Houx, 43, rue Laffitte. L'étiquette n'est pas fameuse, mais dans la marchandise, il y a de bons articles. Par exemple celui-ci que l'Etat est une force tutélaire et répressive et ne doit être que cela; conséquence tous les services industriels dont il s'est chargé doivent être concédés à l'industrie privée. En matière politique, l'auteur demande un chef représentant l'hérédité spirituelle (ce qui est obscur : comment sera-t-il désigné?) gouvernant avec un conseil d'Etat de douze membres et un conseil de ministres sous le contrôle d'un parlement composé d'une Chambre de Députés élus à trois degrés et d'une Chambre des métiers. Tout ceci bien intentionné et très discutable. — Dans la *Revue mondiale*, un article de M. Pierre Martignon, *La France qui gouverne et la France qui paie* montre que Paris à lui seul paie 57 % de l'impôt sur le revenu, et que Paris et les 15 départements du Nord paient 58 % de tous les impôts directs; or, 2 seulement de ces départements ont été représentés dans nos trois derniers Cabinets; tous les ministres viennent des départements qui ne paient pas ou presque pas d'impôts, c'est le système censitaire à rebours. — *L'Animateur des temps nouveaux* souligne que l'actuel ministre du Commerce, M. Serre, a enjoint aux Chambres de Commerce de se dispenser de donner des avis au gouvernement qui n'en a que faire. Ceci bien entendu parce que ses avis déplaisaient. Le président de la Chambre de Commerce de Paris n'en a pas moins transmis à son ministre, le 28 dernier, le texte de la déclaration de sa Compagnie énumérant les fautes de la gestion politicienne des trois derniers Cabinets, et se terminant par ces mots: « A nouveau comme en janvier, mai, juillet, octobre, novembre 1932, comme en janvier et février 1933, nous poussons un cri d'alarme. » Cri justifié. Aucune économie n'a été faite par nos gouvernants, aucune atténuation d'impôt n'a été réalisée (au contraire! les impôts déjà énormes vont devenir écrasants) et pour combler le déficit on n'a rien trouvé de mieux que l'emprunt! Or l'emprunt lui-même ne donne pas; on demande

10 milliards, on en obtient tout juste 5; c'est la première fois dans notre histoire financière qu'un emprunt n'est pas couvert! — *La Revue de l'Alliance nationale*, appréciant les vœux de l'*Association des études sexologiques*, présidée par M. Justin Godart, insiste sur le danger des dispensaires anticonceptionnels et services d'avortement et explique très sagement que le seul moyen de réaliser l'eugénisme, c'est-à-dire la naissance d'enfants sains, est la lutte contre l'alcoolisme et la syphilis. Exact. Mais la première demanderait l'abolition du privilège des bouilleurs de cru dont profitent beaucoup d'électeurs, et la seconde (70.000 individus attrapent chaque année cette dangereuse maladie) exigerait un effort « énorme et délicat » qui ne présente aucun intérêt de réélection pour nos élus. — La *Statistique générale de la France* donne les chiffres de l'excédant des naissances pour 1932 : 61.304 au lieu de 49.539 en 1931, ce qui donne l'indice 17 pour 1000, très inférieur à celui d'autres pays; il est fâcheux à ce propos que la Statistique ne précise pas les chiffres respectifs des fils de naturalisés et des fils de vieux Français; si dans l'excédent susdit il y avait majorité de petits nègres, de petits jaunes et de petits arabes, ce ne serait pas merveilleux pour la vieille mère patrie. — Dans l'*Européen*, M. Bessaerts, étudiant *Le Problème des prix de revient*, expose qu'après avoir été jusqu'en 1927 un pays de prix de revient bas, la France devient de plus en plus un pays de prix de revient élevés; cela tient à la fois aux salaires ouvriers, aux profits patronaux et aux prélèvements fiscaux; ceux-ci sont abusifs puisque, comme on l'a dit, ils entrent pour un tiers dans le prix de tout ce qu'on achète. A propos de fisc, il convient de noter avec approbation la proposition officielle de baser désormais l'impôt sur le revenu sur les signes extérieurs de richesse, ce qui lui enlèverait son caractère vexatoire et inquisitorial; malheureusement il est à craindre qu'il ne s'agisse pas là de substitution mais d'adjonction; l'impôt sur le revenu restera la machine espionnante et épuisante qu'il est, qui deviendra seulement encore plus épuisante de par les prétendus signes extérieurs qui permettront un tour de vis de plus! La France devrait élever une statue à l'inventeur de cet impôt, le financier Caillaux. — Dans le *Bulletin de la Ligue du Libre-Echange*, M. Daudé-Bancel rappelle qu'en 1926 le Ministère du Commerce avait promis la simplification des tarifs douaniers; à cette époque, il y avait déjà 6 à 700 articles, et on plaignait les pauvres douaniers obligés de s'orienter dans ce dédale (et encore plus, bien entendu, les « cochons de payants » de contribuables). Or, le tarif simplifié monta à 2.500 postes. Ce n'était pas assez, car le tarif actuel

en contient 8.000! — Dans la même revue, M. Braconnier note que *Le Syndicalisme boycotte le Libre-Echange*. Ceci n'est pas pour surprendre les sociologues un peu avertis, et le libre-échange n'a jamais été pour les socialistes, quand ils ont l'air de le favoriser, qu'un procédé de flatterie électorale ou un moyen de combattre le capitalisme patronal. L'auteur de l'article a raison de dire que le syndicalisme a créé le désordre dans l'ordre productif et que le socialisme a toujours coïncidé avec la politique protectionniste.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Liberté individuelle et Détention préventive. — La loi du 21 février 1933 sur *les garanties de la liberté individuelle* marque une nouvelle victoire du libéralisme outrancier, extravagant, qui sape l'excellente législation pénale dont nos Codes nous avaient munis. Elle est une manifestation nouvelle de la mystique que nourrit, sur le terrain répressif, notre régime parlementaire, certes, qui la véhicule de son mieux, mais surtout l'esprit français lui-même, pris aussi bien dans ses éléments conservateurs les plus ancrés que dans ses éléments révolutionnaires les moins tièdes. Et il ne fait aucun doute qu'elle ne donne satisfaction sentimentale à la grande majorité du public.

Elle succède — pour partir du commencement de notre démence (*Quos vult perdere!...*) — au décret du 24 novembre 1870. Introduisant, art. 463 du C. P., les circonstances atténuantes en matière correctionnelle, ce texte a autorisé les juges, *si les circonstances paraissent atténuantes*, non pas à réduire dans des conditions déterminées, dans des limites fixées et en motivant leurs jugements l'emprisonnement et l'amende, mais à les réduire même au-dessous de 6 jours, même au-dessous de 16 frs., voire à substituer à l'emprisonnement une simple amende. Et cela *dans tous les cas, même en cas de récidive*, et sans avoir à donner de leur indulgence la moindre justification. Elle succède — allons vite — à la loi du 8 décembre 1897, laquelle oblige le juge d'instruction, lors du premier interrogatoire, à aviser l'inculpé qu'il est libre de ne pas répondre, et l'oblige ensuite à ne plus l'interroger qu'après que celui-ci a pu s'entendre avec son con-

seil — instruit avant chaque interrogatoire par la communication du dossier — et en la présence militante de celui-ci.

Au premier de ces textes nous devons cette *poussière de pénalité,* si nettement et si vainement dénoncée par les criminalistes, qui étouffe nos prétoires et sème à tous vents le microbe des crimes et des délits. Quant au second, s'il ne se trouvait point quotidiennement non pas violé mais *tourné,* — c'est-à-dire si l'information entravée du magistrat instructeur n'était pas précédée d'une information opérée librement par la police, — il faudrait rendre un non-lieu, *pour les inculpés auxquels les avocats s'intéressent,* quasi chaque fois que l'inculpé: ou bien n'aurait pas été pris en flagrant délit... archi flagrant (1), ou bien ne ferait pas des aveux.

Autres textes avec lesquels la loi du 21 février confraternise : celle du 11 juillet 1900, sabotant la bonne institution du casier judiciaire; celle du 5 mars 1932, qui donne au jury l'application de la peine; celles... Mais venons-en à notre loi.

§

La mise en liberté provisoire était de droit en faveur de l'inculpé domicilié, cinq jours après l'interrogatoire, quand le maximum de la peine était inférieur à deux ans : art. 113 C. instr. crim.

Désormais, pas de détention préventive d'un individu domicilié si la peine est inférieure à deux ans, à moins qu'il n'ait été condamné, pour crime ou pour délit de droit commun, à plus de trois mois sans sursis.

A partir d'un maximum de deux ans, le juge d'instruction pouvait refuser la liberté provisoire, sauf appel devant la Cour, chambre des mises en accusation: art. 116.

(1) Dans l'affaire Jeanne Weber, accusée (Cour d'ass. Seine, janvier 1906) de trois meurtres par étranglement et d'une tentative de meurtre commis sur les quatre enfants de ses deux beaux-frères, il semblait difficile de songer à soutenir que l'accusée n'avait pas, tout au moins pour l'un de ses crimes, été prise en flagrant délit.

M. Henri-Robert le soutint cependant, et avec une telle ardeur que « l'Ogresse » fut acquittée et remise en liberté. Cet acquittement lui permit d'étrangler, en avril 1907, à Villedieu (Indre), un cinquième enfant.

Relaxée par la Chambre des mises en accusation de la Cour de Bourges, après une campagne vigoureuse du dévoué avocat, Jeanne Weber étranglait à Commercy, le 9 mai 1908, un sixième enfant.

Aujourd'hui, liberté provisoire de droit, cinq jours après le premier interrogatoire, sauf si l'inculpé n'est pas domicilié en France, s'il a été précédemment condamné à plus de trois mois sans sursis; s'il y a lieu de craindre qu'il essaie de se soustraire à la Justice, s'il est dangereux pour la sécurité publique ou si son maintien en liberté est de nature à nuire à la manifestation de la vérité. Mais la détention préventive ne pourra durer plus de quinze jours.

Si les nécessités de l'information exigent une prolongation de cette durée le juge d'instruction fera son rapport à la chambre du conseil. Celle-ci sur les conclusions du procureur de la République ,l'inculpé et son conseil entendus, ce dernier appelé par lettre recommandée et 24 heures à l'avance, ordonnera s'il y a lieu que la détention soit maintenue pour une période d'un mois au plus. Ce délai peut être renouvelé plusieurs fois dans les mêmes formes jusqu'à la clôture de l'information. Le procureur de la République et l'inculpé peuvent interjeter appel de la décision de la chambre du conseil.

§

La liberté individuelle manquait-elle donc de garanties? La détention préventive n'était-elle pas devenue depuis longtemps chaque jour plus exceptionnelle? A mesure qu'on la voyait moins fréquente, ne devenait-elle pas plus courte? La mise en liberté provisoire n'était-elle pas accordée par le juge d'instruction avec une libéralité de plus en plus excessive, et la chambre des mises en accusation, dans les cas de plus en plus rares où le magistrat instructeur se montrait rebelle à cette pratique, ne statuait-elle pas sur son refus avec le maximum de la longanimité? Exemple, l'élargissement de l'Ogresse par la bonne cour de Bourges, en 1908.

Quand Robert Macaire, par hasard incarcéré, se plaignait d'être malade, hésitait-on à l'envoyer se soigner chez lui, tout en continuant à filouter la petite épargne?

Je n'ai pas interrogé la statistique actuelle, et les chiffres qu'elle fournirait aujourd'hui seraient plus éloquents encore qu'il y a vingt-cinq ans; mais, en 1909, dans *Le Pli professionnel chez le Magistrat* (2), je pouvais écrire de la détention préventive :

(2) Etude recueillie dans *Témoignages*, 1re série, pages 212 à 298 (Ed.

Elle se fait de plus en plus rare cependant que le nombre de ceux qui pourraient en être l'objet devient de plus en plus grand.

En 1898, un chiffre de 184.022 individus sont jugés par les tribunaux et les cours d'assises; 106.841 ont été arrêtés préventivement.

En 1905, sur 217.188, seulement 84.481 ne comparaissent pas libres (3).

En 1906, sur les 207.485 individus jugés par les seuls tribunaux correctionnels, il n'en reste plus, détenus jusqu'au jour du jugement, que 59.912.

En 1907, il y en aura 63.136 pour 222.398 jugés en correctionnelle.

J'écrivais de la liberté provisoire :

Elle devient d'autant plus fréquente que l'arrestation préventive se raréfie et que le nombre des délinquants s'accroît.

« Elle a été accordée (dit le *Rapport* du Garde des Sceaux accompagnant la statistique de 1905) en 1901 à 6.302 inculpés; en 1902 à 6.537; en 1903 à 6.474; en 1904 à 7.792 et en 1905 à 7.286 : soit pour les cinq ans un total de 34.391 et une moyenne annuelle de 6.878. Ce dernier nombre est supérieur de plus de 2.000 unités à celui de la période quinquennale antérieure et le chiffre de 1905 accuse une augmentation de 60 p. 100 par rapport à celui de 1895. »

Et je relatais ceci, quant à l'augmentation d'une criminalité qui s'est formidablement accrue depuis cette époque, relativement idyllique, de 1909:

Au premier rang des crimes contre les personnes présentant un notable accroissement, on remarque d'abord les meurtres : 163 accusations en 1901 et 277 en 1905, soit 68 p. 100 d'augmentation (4)... La moyenne des assassinats qui n'atteignent pas 150

Mercure de France, 1910). On y trouvera une exposition de la symbolique affaire de Jeanne Weber.

(3) Sur ces 84.481 incarcérés, 30.757, n'ayant pas de domicile fixe, devaient nécessairement être l'objet d'une arrestation et ne pouvaient pas être mis en liberté provisoire.

Quant à la brièveté de la détention préventive, dès cette époque, il faut savoir (*Rapport* du Garde des Sceaux) que, pour la période 1901-1905, 67 % des individus arrêtés sont restés détenus moins de 9 jours, et que le nombre des détenus ayant subi une détention supérieure à un mois ne dépasse pas 7 %.

Sachons aussi que, depuis 1892, la détention préventive se déduit intégralement de la peine prononcée.

(4) Déjà cependant sévissait ferme la pratique de *la correctionnalisation des crimes*, c'est-à-dire leur renvoi en police correctionnelle, dont

de 1901 à 1903 est de 674 pour les années 1904 et 1905. Le nombre des coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner a éprouvé ,lui aussi, une assez forte augmentation qui se chiffre par 17 p. 100 de 1904 à 1905.

Si pour les meurtres et les assassinats, on ajoute aux accusations jugées les affaires abandonnées à la suite de classements et d'ordonnances de non-lieu, on obtient pour 195 un total de 1.075 crimes, au lieu de 795 en 1901.

§

Y avait-il intérêt à ce que des délits comme le bris de clôture, les blessures involontaires, la violation de domicile, les fraudes alimentaires, les menaces avec ordre ou sous condition, etc., ne pussent plus *jamais* motiver une incarcération, au maximum de cinq jours, si l'inculpé a un domicile certain?

La disposition qui interdit la détention préventive dans tous les cas où la peine encourue est inférieure à deux ans était d'autant moins nécessaire qu'en fait les délinquants de cette catégorie, domiciliés, ne se voyaient pour ainsi dire jamais mis sous mandat par le juge d'instruction. Pourquoi leur promettre qu'ils ne le seront *jamais* (à moins d'avoir été déjà condamnés pour crime ou à un emprisonnement de plus de trois mois)? L'épée de Damoclès, ici, outre qu'elle n'était guère lourde ni tranchante, se trouvait si bien attachée au clou qu'il n'y avait que des avantages à la laisser suspendue.

Peu de temps avant la Guerre, étant procureur de la République, je sauvai probablement (je dirais « certainement » si j'avais le temps de conter l'histoire) d'un meurtre ou d'une tentative de meurtre un brave homme, chargé de famille, menacé par un voisin, dûment domicilié et auquel il refusait, à juste raison, la main de sa fille. J'obtins (non sans difficulté, car le délit était faiblement caractérisé, si le caractère du délinquant nous paraissait dangereux) que le juge d'instruction mît l'inculpé sous mandat... Aujourd'hui, une pareille précaution serait impossible à prendre, attendu non seule-

j'ai plusieurs fois signalé les graves conséquences, et expliqué le caractère fatal, au point d'imbécillité judiciaire où nous sommes arrivés.

ment l'art. 113 nouveau, mais encore l'art. 505 du Code de proc. civ., tel que la loi de 1933 le modifie.

Jusqu'ici le magistrat ne pouvait être pris à partie que si l'on prétendait avoir été commis par lui un dol, une fraude ou une concussion. Le voici maintenant susceptible d'être *pris à partie* pour faute professionnelle lourde!

§

Besoin était-il de faire précéder le contrôle de la Chambre des mises du contrôle de ce que la loi appelle pompeusement « la Chambre du Conseil » et qui se borne à un seul magistrat?

Alors que les cabinets d'instruction (je ne parle pas des tribunaux où il n'y a rien à faire) sont encombrés, embouteillés, fallait-il compliquer leur besogne en instituant une procédure telle que la grande répugnance du magistrat instructeur à mettre un inculpé sous mandat va se trouver encore accrue?

Il fallait la croix et la bannière, comme on dit, pour qu'il consentît à arrêter. Sur 100 délinquants qui méritaient l'arrestation, sur 100 délinquants qui, *n'importe où ailleurs qu'en France,* eussent été mis en détention préventive, il n'y en avait peut-être pas 10. Les autres attendaient (parfois en commettant de nouveaux délits [5]) soit le non-lieu, soit, en cas de poursuite et d'une condamnation définitive (infiniment plus longue à venir quand un inculpé est libre que quand il comparaît détenu) ou la remise de leur peine par voie de grâce, ou en tous cas l'amnistie, de plus en plus sûrement escomptée par les intéressés. Combien, au lieu de ces dix, en aurez-vous aujourd'hui?

Cependant, la France (avec tout ce dont le Destin l'avait pourvue pour rester la nation la moins délinquante, est devenue celle où la vie des gens se trouve le mieux à la dispo-

(5) Ç'a été le cas, pour l'époque où je siégeais au tribunal correctionnel de la Seine, des carambouilleurs. Tandis que l'affaire s'instruisait, plus d'un, laissé ou remis en liberté, créait une nouvelle industrie de carambouillage. Que risquait-il?

De voir rapporter la mesure prise en sa faveur? Vous voulez rire!

De voir sa peine augmentée? Mais non, puisqu'il ne coûte pas plus cher à un malfaiteur « français » (c'est-à-dire : en France) de commettre deux délits, ou 10, ou 50 qu'un.

sition des assassins (voyez la rubrique des crimes passionnels) et où leur bourse se trouve le mieux à la disposition des escrocs. La France, hier source de l'honnêteté mondiale, est devenue le pays où l'on voit possible une affaire Mestorino, le pays où la fraude fiscale fleurit en toute luxuriance, où...

§

L'ancien art. 116 permettait à l'inculpé de demander sa mise en liberté *en tout état de cause et en toute période de procédure*. Le juge d'instruction répondait à sa demande sur-le-champ. Dans quel esprit le faisait-il? « En 1901-1905, plus des huit dixièmes des inculpés, 5.936, ou 86 %, ont obtenu leur libération provisoire par suite de la mainlevée du mandat d'arrêt ou de dépôt *ordonnée spontanément par le juge d'instruction* », nous apprend le Rapport de 1905.

En cas de refus, la Cour d'appel était immédiatement saisie; elle prononçait sans délai. L'avocat pouvait fournir des observations écrites. Maintenant l'inculpé et son avocat seront entendus par la chambre du conseil. Puis, en cas de refus, le débat devant la cour sera oral. Mais la détention préventive, si elle est maintenue, ne le sera que pour une durée d'un mois. Au bout de ce laps, il faudra, si l'inculpé le désire, recommencer. L'avocat de nos Jeanne Weber, Landru et Mestorino présentera sa requête. Il a déjà plaidé que son client est innocent, ou qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il essaie de se soustraire à la Justice, ou qu'il n'est pas dangereux pour la sécurité publique, ou que sa mise en liberté n'est plus de nature à nuire à la manifestation de la vérité, ou que sa santé est inquiétante. Il le replaidera encore, et vous ne doutez pas de son ardeur. Débouté par la chambre du conseil, il se présentera en compagnie de son client devant la cour. Et ainsi de suite chaque fois qu'un délai de 30 jours sera écoulé.

Mais la chose est encore plus folle. Que Landru ne fasse pas une nouvelle demande de liberté provisoire, c'est le juge d'instruction qui devra, le mois expiré, saisir la chambre du conseil!

§

Qu'au lieu d'agir en mystiques, nous agissions en gens sensés, nous aurions réduit les pouvoirs du juge d'instruction non pas en matière de détention préventive, mais en matière de liberté provisoire.

Nous l'aurions mis dans l'obligation légale d'opérer l'arrestation chaque fois que le fait est grave et que des présomptions que le parquet et lui estiment graves existent. Le mandat lancé, nous aurions restreint les cas où il lui était permis de faire cesser la détention préventive et nous aurions, dans ces cas-là, confié non pas à un juge unique, fût-il appelé chambre du conseil, mais au tribunal lui-même la responsabilité d'une mise en liberté avant jugement.

Mais ce n'est plus contre le magistrat que nous éprouverions le besoin de prendre des garanties; nous regarderions un peu du côté de son adversaire, puisque nous avons dû faire du magistrat et de l'avocat des adversaires au lieu des collaborateurs qu'ils ne demandaient qu'à être.

Nous soumettrions à l'examen la conception que notre barreau d'assises, dans la personne de ses grandes vedettes, est arrivé, égaré, excité, et on pourrait presque dire *contraint*, par les mauvaises lois dont il dispose, à se faire des droits et des devoirs de la défense. Nous nous demanderions s'il est juste, s'il n'est pas mortel à la moralité d'un peuple, de voir traiter une Jeanne Weber de la même manière qu'il faudrait traiter une Jeanne d'Arc, et à quoi vraiment il rime de défendre les Landru et les Mestorino ainsi qu'il faudrait défendre les Calas et les Dreyfus...

Cependant, me voici en train d'étudier, dans la traduction qu'en donne M. Pierre de Casabianca, conseiller à la Cour de cassation, le *Code pénal italien* (6). Comparé à la législation que nous bâtissons depuis soixante-trois ans, je le trouve un monument de sagesse. Encore qu'il tienne à se déclarer spécifiquement fasciste, il n'est pas question pour moi de

(6) *Code pénal du royaume d'Italie*, publié le 19 octobre 1930, mis en vigueur le 1er juillet 1931, traduit, annoté et précédé d'une introduction par Pierre de Casabianca, publié par l'Office de Législation étrangère et de droit international (Paris, *Imprimerie Nationale*, 1932).

fascisme ni d'antifascisme, et c'est en psychologue et en juriste — du moins je le crois — que je l'analyserai.

MARCEL COULON.

ETHNOGRAPHIE

Joseph Bourrilly : *Eléments d'Ethnographie marocaine*, Larose, pet. in-8°. — Si Ahmed Sbihi et A. Benchehida : *Proverbes inédits des vieilles femmes marocaines*, Debayeux, Fez, pet. in-8°. — Prosper Ricard : *Corpus des Tapis marocains*, tome III, 54 pl., Geuthner, in-4°. — Jeanne Joubin: *Iconographie de la Mariée citadine dans l'Islam Nord-Africain*, 23 pl., Geuthner, in-4°. — Dr H. Foley : *Mœurs et Médecine des Touareg de l'Ahaggar*, Leroux, in-8°. — Charles Monteil : *Djenné, métropole du Delta central du Niger*, Soc. d'Etudes Maritimes et Coloniales, in-8°. — Frantishek Pospishil : *Etnologické Materialié z Jihozapadu U. S. A.;* Brno, chez l'auteur (Musée Morave, section ethnographique), in-8°.

La mort prématurée de Joseph Bourrilly a été une grande perte non seulement pour le folklore de la Provence, mais aussi pour les études marocaines. Fort heureusement, M. E. Laoust a pu se procurer et publier les notes du cours d'**Ethnographie marocaine** que Bourrilly donna à Rabat et à Casablanca aux étudiants de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. Ce petit volume est une excellente introduction générale, où l'on trouvera tour à tour décrits les types et la langue berbères, la littérature orale indigène, les cérémonies de la naissance à la mort, la vie agricole, les divers types d'habitation, l'organisation des villages, des marchés, des métiers. Le livre se termine par un chapitre sur la musique, les chants et les danses, puis par trente planches bien nettes, choisies avec intelligence. L'auteur décrit simplement, avec beaucoup de vie; on sent qu'il aimait ces sujets, et que l'ethnographie était autre chose pour lui qu'une science livresque et morte, mais qu'elle devait venir en aide à notre œuvre de colonisation. Peut-être les bibliographies données en fin de chapitre auraient-elles dû être plus abondantes, puisque ceci est un manuel.

Les **Proverbes marocains** recueillis par Ahmed Sbihi, Nadir des Habous Kobra de Meknès (biens de mainmorte), signalent l'entrée dans la littérature marocaine d'auteurs indigènes (comme l'Algérie avait Belkassem ben Sedira, Boulifa, etc.). Le traducteur, M. Abdelkader Benchehida, est lui aussi du pays. Comme la plupart de ces textes sont assez difficiles, il les a accompagnés d'un commentaire et parfois de

comparaisons avec des proverbes algériens ou français. Je ne saurais entreprendre ici à leur sujet une étude critique comparée; mais je tiens à signaler qu'à Meknès les proverbes et dictons ne sont pas encore arrivés au même degré d'usure que chez nous, où l'on n'ose même plus les formuler dans la conversation courante, alors qu'au seizième siècle ils étaient encore un mode d'expression admis dans le monde instruit. En effet, les proverbes de ce recueil sont employés par les vieilles femmes pour l'éducation des enfants; c'est en quelque sorte une grammaire de savoir-vivre et de savoir-faire, un petit code moral pratique. Par suite, ici du moins on peut dire que ces formules stéréotypées représentent la mentalité populaire locale. Chez nous, ce sont des jetons démonétisés; nos dictons railleurs, méchants, injurieux même, sur les femmes ne correspondent plus du tout à l'attitude psychique vraie des hommes à l'égard des femmes dans nos milieux moyens, et même ruraux.

Il n'y a pas que des proverbes et dictons dans ce recueil, mais aussi des sortes de définitions imagées comme la suivante. (n° 228) :

O frère! J'ai une chemise à laquelle il manque et l'avant et l'arrière.

Le commentateur ajoute :

Se dit de quelqu'un qui prétend posséder quelque chose dont il ne détient en réalité qu'une infime partie.

C'est, dirait-on, la définition du contribuable français.

Le tome III du beau **Corpus des Tapis Marocains** est consacré aux tapis du Haut-Atlas et du Haouz de Marrakech. Les 64 planches sont excellentes, comme dans les volumes précédents; à signaler tout spécialement les planches 54. 60, 64, qui donnent la maquette de certains tapis très intéressants des Ouled Besseba; mes lectrices pourraient refaire ces tapis en broderie. Les autres tapis reproduits (également avec maquettes) n'ont que des décors géométriques, dont les motifs ont été analysés et groupés par Prosper Ricard dans l'Introduction. Les tapis dits du Haouz de Marrakech, dit-il, ne sont connus que depuis peu de temps, car on ne les voyait

guère dans les souks des marchands; dans le commerce, on les nomme *tapis de Chichaoua*. Grâce au Service des Arts Indigènes, on a retrouvé des tapis anciens et ressuscité cette industrie qui allait se perdant. Le pays est habité par les Oulad Besseba, tribu berbère. Ici, aux thèmes géométriques s'en ajoutent d'autres, très curieux, notamment le bonhomme aux bras écartés, le cavalier, des thèmes naturistes (éclair, pluie) et des sigles qui rappellent ceux des poteries peintes de la Grande Kabylie.

L'**Iconographie de la mariée citadine**, due à Mlle Jeanne Joubin, est un choix fort bien fait de photos, avec commentaires explicatifs. Sans doute, les costumes de mariage sont en tous pays exceptionnels, comme formes, décoration, valeur; mais parfois ce sont des survivances de costumes anciens sortis de l'usage (ainsi en Savoie et en Dauphiné, ce n'est plus guère que cérémoniellement que se voit le châle-tapis, ou cachemire, de nos grand'mères). L'intérêt, dans cette petite monographie, est la comparaison des costumes, pour une même cérémonie, des femmes des principales villes de la Tunisie au Maroc, au nombre de 23. L'auteur ferait bien de continuer cette collection et de publier aussi les costumes de mariage des tribus.

L'ouvrage du Dr Foley sur **les Mœurs et la Médecine des Touareg de l'Ahaggar** est fondé en partie sur les observations antérieures, notamment du P. de Foucauld et de Vermale, et en partie sur des observations personnelles faites au cours de la mission Maire et Reygasse, dont le docteur Foley était membre. Vu la brièveté des séjours dans les divers postes, ces observations directes n'apportent pas grand'-chose de nouveau aux spécialistes; mais, pour le public général, ce livre est d'une utilité réelle, en tant que bonne mise au point. La partie médicale proprement dite a été traitée avec d'autant plus de soin que le Dr Foley était spécialement chargé des recherches de pathologie et de parasitologie dans le Hoggar. Les planches sont bonnes; certaines sont trop noires, mais on ne doit pas oublier les difficultés auxquelles on se heurte pour photographier en ces pays.

La monographie sur **Djenné** de Charles Monteil, ou pour mieux dire du vaste pays dont cette ville célèbre est la

capitale, est divisée en quatre chapitres qui traitent du Pays, des Habitants, de l'Industrie et du Commerce, enfin de la situation actuelle et future. C'est le chapitre II qui est le plus important; mais n'est-il pas exagéré de dire, page 121, que « nous ne possédons aucune étude scientifique des populations indigènes », qui sont les Peuls, les Bambara, les Bozo, les Nono et Marka et les Djennéens proprement dits, eux-mêmes métissés. C'est faire bien vite abstraction des travaux si consciencieux de Gaden, de Tauxier et des monographies et articles disséminés dans les revues spéciales d'ethnographie et de la colonisation. M. Monteil ne cite aucun de ses prédécesseurs; sans doute, c'est son droit, puisqu'il a écrit, dit-il, son livre à Djenné même, en s'informant directement auprès des indigènes. Ceci étant, il suffira de comparer ce qu'il dit des cérémonies et des religions locales à ce qu'en ont dit d'autres, qui eux aussi avaient vécu parmi les diverses tribus indigènes. En tant que monographie générale, à la fois historique et descriptive, ce livre sera utile aux administrateurs et aux africanistes. Après bien d'autres, l'auteur constate que le Noir délivré de l'esclavage ne travaille que juste pour ses besoins immédiats et préfère ce que M. Monteil nomme aimablement le « loisir ».

Le professeur François Pospisil, directeur du musée ethnographique de Brno, en Tchécoslovaquie, a été chargé de recueillir une série systématique de **matériaux ethnographiques typiques** des civilisations des Indiens de l'Amérique du Nord. Accompagné de Mme Pospisil, il a pendant plusieurs mois exploré à cheval, en auto et même en avion les tribus Pueblos de l'Arizona et du Nouveau-Mexique; il a fait aussi quelques excursions avec elle dans diverses « réserves » indiennes du Centre et du Nord des Etats-Unis. Enfin, il a visité la plupart des musées ethnographiques américains. Le résultat des deux campagnes de 1930 et de 1931 a été non seulement l'envoi à Brno d'une énorme collection, bien choisie, d'objets, mais aussi ce petit livre, qui doit servir d'introduction à un certain nombre de mémoires spéciaux qu'on espère voir publiés par le musée de Brno.

Cette introduction a ceci de particulier qu'elle a presque en entier du texte sur les pages paires et des clichés ou des

dessins au trait sur les pages impaires. On a ainsi une documentation ethnographique d'une grande richesse et qui supplée à l'impossibilité où se trouvent certainement bien des gens de lire le texte tchèque. Tous les éléments de la vie des Amérindiens y sont passés sobrement en revue; bref, ce livre est un véritable petit manuel amérindien, d'autant plus qu'une abondante bibliographie (pp. 177-238), surtout consacrée aux Indiens du Sud-Ouest, donne à chacun la faculté de poursuivre l'étude dans le détail. Il est bon d'ajouter que Mme Pospisil a pris comme domaine d'études spécial le travail des femmes Pueblo (poterie, vannerie, broderie, etc.) et qu'on a ainsi des chances d'obtenir sur cette section ethnographique des renseignements précis et dignes de foi. Nul doute que, lorsque ces riches collections seront exposées au musée de Brno, cette ville ne devienne l'un des centres d'études ethnographiques comparées les plus importants de l'Europe.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Pierre Frédérix : *Irlande Extrême-Occident*, Gallimard. — Jean Mauclère : *Gens et Routes de Lithuanie*. Alexis Redier, éditeur, 11, rue de Sèvres, Paris.

M. Pierre Frédérix vient de publier chez Gallimard un livre sur **l'Irlande, Extrême-Occident,** qui intéressera certainement ceux que préoccupent les graves problèmes dont dépend la stabilité de l'Europe actuelle. C'est par Dublin que commence le volume, qui constate que la ville est comprise entre deux dômes, celui des Four-Courts et celui des Douanes; au onzième siècle, Christ-Church commençait à enfoncer ses cryptes dans la vase, l'église actuelle a été refaite en partie par Richar Strongbow, le premier Anglo-Normand du pays, qui y a son tombeau. En dehors des murailles, tout était incertain. Saint-Michan, célèbre pour ses caveaux, petit sanctuaire moyenâgeux bâti sur le bord de la Liffey, reste debout, mais Saint-Patrik, transformée en cathédrale par les Anglo-Normands, siège d'une université au quatorzième siècle, ne put, à une portée d'arbalète de l'ancien Dublin, malgré ses gros murs et ses portes fortifiées, résister aux Irlandais. Du dixième au dix-septième siècle, la lutte fut continue. Le châ-

teau, bâti vers 1200-1220, ne fut d'abord qu'une simple forteresse; il commandait la rivière, et aujourd'hui il est entouré d'habitations. C'était là que résidaient les vice-rois d'Irlande. En face se trouve la Bourse des Marchands, dont les murs portent encore les traces du combat que soutinrent en 1916 les insurgés pendant la semaine de Pâques. Ce fut d'ailleurs une période de destruction, les édifices reconstruits marquent de taches blanches le panorama général de la ville dont tant de coins évoquent des scènes de meurtre et de tuerie. Cette révolte de 1916, peu connue en général, est minutieusement décrite dans le volume. L'agitation était entretenue par l'ennemi; elle se continua, et en 1918 les Anglais durent emprisonner la plupart des chefs de l'opposition irlandaise. Seul, Michael Collins put échapper et continuer la lutte. On trouvera les diverses et dramatiques péripéties de ces années regrettables consignées dans le récit de M. Pierre Frédérix. En quittant Dublin, nous passons à Glendalough, vieille cité fondée au sixième siècle par saint Kevin; à Kilkenny, où Swift fit une partie de ses classes; à Cashel, qui conserve des édifices du moyen âge et une très curieuse chapelle au toit de pierre; à Fermoy, qui baigne dans le vert de cette végétation propre à l'Irlande et qui semble indisposer M. Pierre Frédérix. La région porte également les traces de la continuelle révolte de l'Irlande, dont nous ne voulons pas relater les circonstances atroces, que rapporte abondamment l'auteur. Cork n'est pas une jolie ville, ses clochers gothiques, ses fontaines et ses ponts n'arrivent pas à séduire le visiteur. « Killarney est un des plus beaux endroits de la terre. » Ce sont les ânes qui y sont surtout sympathiques « et font jaillir un arc-en-ciel en se frottant le derrière contre les pommiers ». Limerick est une très curieuse ville, qui possède des quartiers de nationalités distinctes. Donegal est un endroit charmant ; l'Ulster, province séparée administrativement du sud irlandais, dont le volume retrace l'histoire. En somme, on pourra constater que l'Irlande a toujours été en lutte pour conquérir son indépendance; de récents événements lui ont permis d'obtenir son autonomie, et nous voulons espérer que les dirigeants actuels auront à cœur d'apaiser les vieilles querelles sanglantes qui se retrouvent d'un bout à l'autre de l'histoire du

pays et de faire enfin régner une paix sans laquelle aucun Etat ne peut prospérer.

§

C'est maintenant dans des pays assez peu connus que nous conduit M. Jean Mauclère. Le volume qu'il vient de faire paraître chez Alexis Redier, **Gens et Routes de Lithuanie,** intéresse l'Europe Orientale, région dont nous ignorons tant de choses. Le récit commence à ce départ de la gare du Nord et donne des aperçus concernant Cologne, la Ruhr, Berlin, Kœnigsberg, etc. Le voyageur qui connaît déjà le pays reprend contact avec la Lithuanie à Kaunas, délicieuse ville au cadre incomparable, d'ailleurs en pleine transformation. On peut constater en passant que les Français y sont toujours bienvenus. Un déjeuner avec le ministre des Affaires étrangères, M. Zaunius, permet à M. Jean Mauclère de présenter quelques notables du pays. Il gagne ensuite Palanga, où des fêtes doivent avoir lieu. Cette bourgade, nommée à bon escient la perle de la Baltique, apparaît « délicieusement coquette : villas semblables à des jouets suisses, pelouses et massifs de fleurs, pins à la cime altière, arbustes dévalant jusqu'à la mer en vivante parure ». Cette année, la Lithuanie célèbre le cinquième centenaire de la mort du grand-duc Vytantas. Un chapitre ayant pour titre : « Le concordat lithuanien », apporte des précisions sur les croyances du pays et les persécutions que lui firent subir les Russes; un autre : « Le mystère de Birute », évoque surtout à nos yeux les fêtes grandioses si bien décrites par M. Jean Mauclère. Les pages suivantes racontent diverses légendes de la région, comme celle du sacrifice que fit « Sanlyté de ses cheveux d'or », et sont d'admirables récits. Non moins curieux est l'explication donnée de la formation de l'ambre, que l'on trouve abondamment dans la Baltique. Klaipéda (Memel, sous la domination allemande) est une agréable ville, avec ses maisons de briques à pignons dentelés, à toits aigus. L'apparence demeure germanique, cependant égayée par de nombreuses pelouses fleuries. Le port est actif et les travaux en cours l'amélioreront sensiblement encore. Une promenade dans les environs permet au visiteur de voir un troupeau d'élans presque familiers et que protège la loi; de remarquer

que les cimetières, par égard pour les morts (et le peuple y tient beaucoup), sont toujours situés devant le plus beau site de la région. Certaines pages sont consacrées à la politique en Europe centrale, et apportent des indications précises auxquelles nous ne pouvons que renvoyer le lecteur. Une randonnée dans la belle et sauvage région des lacs, où les routes ne sont même pas des chemins, se révèle une véritable étude et l'un des chapitres du volume qui doit le plus retenir l'attention. Dans les nombreux endroits où se rendit le voyageur, nous sommes très heureux de constater que l'accueil fut toujours chaleureux et que bien des difficultés s'aplanirent, rien qu'à l'énoncé de sa nationalité française; même visitant un lycée et reçu avec apparat, cent élèves des deux sexes, en costume national, entonnèrent d'eux-mêmes et pour lui plaire la chanson de « Marlborough s'en va-t-en guerre! » Le souvenir de Napoléon est d'ailleurs demeuré vivace dans le pays, et de nombreux objets restés de son passage, sont conservés avec soin et montrés orgueilleusement. Nous mentionnerons également le nom de notre consul, M. Ristelhueber, qui, nous dit M. Mauclère, est un homme très averti et représente dignement la France. Diverses illustrations accompagnent l'ouvrage, qui est à la fois un livre plaisant par la quantité d'anecdotes et de légendes qu'il rapporte, tout en étant une œuvre documentaire digne d'être mise en bonne place dans nos bibliothèques. Nous regrettons seulement qu'une bonne carte ne soit pas jointe à ce texte, en somme remarquable.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

La Bourgogne d'Or : un témoin des funérailles de Lamartine. — *La Muse française :* poèmes de MM. Robert Houdelot et Jean Lebrau. — *La Revue de Paris :* les Parisiens en 1781, d'après le comte de Caraman. — *Le Feu :* poèmes de Mme Marie de Sormiou. — Naissance : *La Revue du Siècle.* — Mémento.

M. Jean Laronze, qui assista aux funérailles de Lamartine avec une députation d'élèves et la fanfare du lycée impérial de Mâcon, confie à **La Bourgogne d'Or** (avril) le souvenir qu'il a gardé de la funèbre cérémonie :

Je revois encore notre attente devant la gare, dans cette grise

et froide matinée du 4 mars 1869 : je revois même les petits tas de neige, d'une neige souillée de boue noire que les cantonniers avaient balayée et relevée aux bords du trottoir pour faciliter la circulation.

Puis la délégation suivit le triste cortège depuis la gare jusqu'à l'église Saint-Vincent et assista à la cérémonie religieuse, où la fanfare qui avait joué une marche funèbre le long du trajet, se fit encore entendre à l'église, avec un morceau d'une grande élévation.

Il n'y avait pas de pompe officielle autour du cercueil qu'entouraient cependant de grands personnages, comme Alexandre Dumas fils, Emile Augier, Victor de Laprade, Jules Sandeau, etc. venus de Paris pour rendre le suprême hommage au grand Disparu. La consternation était pourtant peinte sur les visages, la même douleur étreignait tous les cœurs, et malgré notre jeunesse, nous éprouvions, tous mes camarades et moi, une poignante émotion, dont le souvenir ne s'est jamais effacé et qui, à soixante-quatre ans de distance, est encore si vif qu'une larme monte à mes yeux!

Peu après les funérailles, en cette même année 1869, le lycée « Impérial » de Mâcon devenait le lycée « Lamartine », si cher à mon illustre ami Georges Lecomte, qui en est la plus grande gloire!

Qu'il me soit permis d'ajouter encore qu'un petit-neveu du « Chantre d'Elvire », Emmanuel de Cessiat, fut dès 1865, notre camarade pendant quelques années; et c'est aussi vers cette époque que Lamartine donna à notre proviseur, M. Didelot, une délicieuse petite levrette blanche, que nous étions ravis de caresser, quand, par hasard, nous la rencontrions égarée dans les couloirs!

C'est M. Didelot qui, étant encore proviseur du lycée en 1869, nous délégua aux funérailles de Lamartine. Certes, ce modeste hommage rendu par des lycéens n'est qu'un petit détail de cette douloureuse et inoubliable journée, mais puisqu'il est toujours passé sous silence, je soulage mon cœur en le rappelant.

§

La Muse française (15 avril) publie, entre autres poésies, de « petits poèmes » de M. Robert Houdelot, d'une inspiration et d'une forme dont on appréciera l'excellence dans les deux pièces que voici :

PEUPLIERS

Peupliers, peupliers du pays de Sylvie,
Flamme d'ombre au noble contour,

Vous paraissez changeants et fiers comme la vie,
Tristes un peu comme l'amour...

Avec ce fleuve et ces coteaux aux souples lignes,
Vous êtes le plus doux plaisir
De ce pays, et vous êtes comme des signes
Pour y fixer le souvenir.

Et c'est pourquoi, quand je revis en rêveries
Tant de chers instants oubliés,
Je vois toujours se dérouler vos théories
Au fond de mes yeux, peupliers .

FRÈRES QUI DEVRIEZ...

Les bras en croix, dans un paysage lunaire,
Vous tombâtes, avec la paix dans le regard,
Grave et pieux Péguy, secret Apollinaire,
Délicieux Jean-Marc Bernard...

Hélas! Etait-il donc insensé de prédire
Qu'après vous le miroir de nos yeux se ternît,
Frères qui devriez à présent nous conduire
Sur les routes de l'Infini?

La même revue donne « Sirènes » de M. Jean Lebrau. Nous avons souvent cité, à cette place, des vers de ce poète, l'un des premiers d'aujourd'hui. Nous ne saurions résister au plaisir de recopier ici, pour les relire, ces quatre strophes qui sont de la musique pure sur laquelle un compositeur pourrait être tenté d'ajuster des notes :

L'azur de l'ancolie
Dans la sombre forêt,
L'azur de la folie
Dans un cœur trop secret,

Et sous la sapinière,
Au village perdu,
Dans la pure lumière
Quel sanglot entendu?

Passe la fleur céleste
Comme un reflet sur l'eau,
Le cimetière reste,
Passe le passereau...

Je salue au passage
Un pauvre clocher noir

Comme le pain du sage
Qui marche sans espoir.

§

M. Pierre de Caraman présente aux lecteurs de la **Revue de Paris** (15 avril) le comte de Caraman, maréchal de camp en 1761, inspecteur de cavalerie six ans après, commandant en chef en Provence en 1787, amateur de jardins aussi et qui fut « directeur » de ceux de la reine Marie-Antoinette. Ce soldat-jardinier a écrit pour sa lignée un journal et des souvenirs (vingt-deux volumes) dont M. de Caraman a extrait un chapitre où l'auteur juge d'ensemble l'année 1781. Les Parisiens — surtout les jeunes gens — n'y étaient guère différents de ceux d'aujourd'hui. Leurs devanciers d'il y a un siècle et demi sont peints d'une plume alerte :

Une petite lumière fausse et mal combinée, qui répand une fausse petite lueur aussi, rend les habitants de Paris demi-savants. Peu certains sur leurs bases, mais amis de la nouveauté et disposés à la licence, ils sont grands amateurs de la liberté dont ils ne connaissent ni les bornes, ni les inconvénients. Ils n'aiment plus la lecture, ni l'application, parce que les éducations des collèges étant détruites ou altérées, et le penchant au naturel universellement répandu, on laisse à l'enfant la liberté de la nature, principe de Rousseau, et lorsqu'il a l'âge de raison, n'ayant plus l'habitude de la lecture qui en donne le goût, il ne lit que les brochures qui le divertissent et passe sa journée dans le mouvement, sans intérêt, et dans la dissipation, sans plaisir. Les jeunes gens sont reçus dans le monde à l'âge où ils ne l'étaient pas au commencement du siècle, mais ils n'ont point de conversation avec les personnes plus âgées qu'eux; et, loin de vouloir apprendre, ils sont disposés à donner des leçons à ceux desquels ils devraient en recevoir. Ils ne vont que rarement chez les femmes, ils se tiennent toujours entre eux; déjeunant ensemble, montant à cheval, dînant ensemble. Ils ont des loges aux spectacles où il n'entre que des jeunes gens; et, comme ils sont en frac à dix heures du soir, ils soupent dans des sociétés où cette forme est permise. C'est dans ces sociétés, si funestes à notre jeunesse, qu'on se tutoie, qu'on se traite en amis, qu'on se ruine en ennemis, qu'on se rend des propos légers auxquels on donne de la consistance, qu'on se bat, qu'on demande à passer en Amérique, qu'on en revient dès qu'on s'y ennuie, qu'on se masque à l'anglaise, qu'on court toute

la matinée dans un cabriolet pour acheter de grandes boucles, de grands chapeaux rabattus, de larges cols et de petites vestes. Tout est trop gros ou trop petit et rien n'est en proportion; la mode dirige tout; et cette mode est anglaise, quoique l'on ne sache pas bien ce que c'est que l'Angleterre.

Quelques gens plus âgés ont d'autres caprices. On voit à l'Opéra une loge où deux personnes viennent régulièrement sans poudre et les cheveux coupés comme un paysan anglais. Enfin il règne une variété dans les façons d'être qui prouve que la société de Paris se décompose insensiblement. Chacun veut être original, personne ne donne le ton; chaque maison a une manière et un costume particuliers. On voit au spectacle des coiffures, des chapeaux, des plumes, des bonnets, des polonaises, des anglaises, des lévites, des robes de chambre. Les hommes y sont en bottes et portent des habits riches, des fracs, des habits à revers. On dirait que toutes les nations du monde se réunissent dans les spectacles. On n'y distingue pas les femmes de qualité des bourgeoises, ni les grands seigneurs, de leurs valets de chambre. Tout tend à effacer les nuances; ceux qui ne peuvent porter des plumes portent des chapeaux doublés d'une peluche qui ressemble à une plume noire. Tous les officiers de maison ont des habits semblables à leurs maîtres; aussi occupent-ils les mêmes places au spectacle et même à l'appartement du Roi, où l'huissier ne peut distinguer, entre un homme bien mis et un autre homme bien mis, quel est le vrai seigneur.

§

Le numéro d'avril de la revue du regretté Emile Sicard — **Le Feu** — est uniquement composé de deux suites de poèmes de Mme Marie de Sormiou : *L'Offrande aux dieux* et *La Joie aux Pieds Nus,* d'inspiration païenne et chrétienne tour à tour. La Muse panthéiste a soufflé ces strophes très vivantes à l'auteur :

MA RACE

Je suis de race de faunesse;
La terre m'eut d'un demi dieu;
J'ai dans mon cœur la robustesse
Du sol tenace et vigoureux.

Dans mon âme sont les essences
Des résines et des lauriers,
J'ai dans ma force les silences
Et les songes des hauts palmiers.

J'ai même sang que vos ramures,
Vous me portâtes en vos flancs,
Sylvains aux souples chevelures,
Pins qui chantez sur les rocs blancs!

Les vieux chênes sont mes ancêtres,
Leurs troncs renferment mon passé;
J'y vois dormir d'agrestes êtres
Dont, branche neuve, j'ai poussé.

Dans mes veines n'est qu'une sève :
Celle qui rend les Printemps verts;
Elle ruisselle de mon rêve
Pour revenir à l'univers.

Je vis de ce divin échange
Que nous faisons, la terre et moi;
Je meurs quand la cité de fange
O Nature! m'enlève à toi.

Mi-végétale, mi-Dryade,
Sur les mousses qui boivent l'eau
Je deviens l'herbe et la cascade,
La source vive et le roseau.

Pour l'homme je suis l'étrangère;
Je l'ignore, ou ris de ses pleurs.
Je ne sens que par la bruyère,
La colline rude ou les fleurs.

Je suis sauvage et dans ma bouche
J'ai le goût de la liberté
Quand je donne sur votre couche,
O Pan! le baiser de l'été.

Ce baiser mord, dieu de la terre,
A votre chair comme en un fruit.
Mes tendresses ont la colère
De la famine qui détruit.



Je suis de race de faunesse.
Mes pieds agiles et grimpants
Savent vos danses à l'Ivresse,
O bonds légers des Egypans!

Saint François d'Assise est le grand inspirateur des poèmes catholiques de Mme de Sormiou. Il y dialogue avec frère Léon

ou sœur Claire, en une langue harmonieuse et simple, digne de lui. Cette pièce couronne la gerbe des évocations chrétiennes de l'auteur :

ACTIONS DE GRACES

J'étais tous les orgueils, leurs luttes, leurs insultes;
J'allais dans l'ouragan d'une âme de tumultes;

Tu passas... et touchant de tes regards mes yeux,
Tu fis de la tempête un ciel silencieux.

Arrogante, j'errais chez les rois, cherchant comme
Le sceptique vieillard à la lanterne, un homme.

Mais des ossements d'or de ces trônes monta
Le chant de l'alouette... et mon rêve écouta.

J'étais la soif du sel, — oh terrible mal-être!
Oh! décevant esprit qui brûle sans connaître!

Tu me cueilles le lis le plus humble et me dis :
— « Deviens cette candeur qui boit aux Paradis. »

J'étais l'ange déchu : par sa foudre et sa force
Je voulais briser Dieu de la moelle à l'écorce.

Lumineuse, introuvable, immense mer d'azur,
Ta patience étendit devant moi les ciels purs.

J'aimais le désespoir; en dédain de la vie
Je vouais au néant un cœur d'inassouvie.

Tu me volas aux morts, regard du Séraphin...
Et ta joie, ô Douceur, communia ma faim.

Etant la Madeleine, il montait de Gomorrhe
Assez d'encens trompeur pour m'enivrer encore.

— Tu m'apparus : ce fut, sous le faix du bois lourd,
Le Christ m'offrant la croix du véridique amour.

§

NAISSANCE :

La Revue du Siècle (n° 1, avril) « est l'organe de la génération nouvelle ». MM. Gérard de Catalogne, Christian Chenut, Jean de Fabrègues, Charles Forot et Jacques Reynaud composent le Comité de Direction. Le siège est 7, rue Servandoni (VIe).

La « première journée » de *Violante*, comédie de M. Henry Ghéon, d'après Tirso de Molina; « Héroïsme de Péguy » par M. Daniel-Rops; « Voyages », poèmes de M. Ch. Forot; « La

Révolution et l'Homme », par M. André Rousseaux; « l'Europe et la Foi », de M. Hilaire Belloc — composent le substantiel du premier numéro de ce recueil qui est mensuel.

MÉMENTO. — *Feuillets,* qui paraît une fois l'an, à Pâques, à La Chaux-de-Fonds, donne, dans son n° 8, des poèmes du grand Carl Spitteler traduits par M. Louis-Charles Baudoin, un choix très heureux de pièces en vers, de proses, de compositions musicales, avec des bois remarquables de MM. Paul de Lassence, J. Chapin, A.-F. Duplain et Julien Richner.

L'Amitié Guérinienne (janvier-mars) : Un poème et une lettre inédits de Maurice de Guérin. — « Une lettre-journal » d'Eugénie de Guérin à Mme de Maistre. — Une lettre (inédite) de Paul de Quimper à l'auteur du *Centaure.*

Revue des Deux Mondes (15 avril) : « Voyage en Egypte » de Maurice Barrès. — « La forêt » par M. Maurice Genevoix. — « Les Académies de Province », par M. C.-M. Savarit.

Europe (15 avril) : De M. Romain Rolland : « Per chiarità carità ». — « Université et Révolution en Sud-Amérique », par M. Luc Durtain. — M. J.-R. Bloch : « Nous aussi, nous avons nos mandolines ».

Les Primaires (avril) : « Les objecteurs de conscience », éditorial. — « La Soupe », par M. Pierre Autry. — « Digression », par M. A. Ferré. — La suite des « Histoires coloniales » de Mme Marie Duperron.

La Revue Universelle (15 avril) commence la publication du « Fouquet » du regretté Marcel Boulenger. — Poèmes de M. de Nolhac. — « Les nouveaux mythes germaniques » par M. Thierry-Maulnier.

Revue d'Allemagne (15 avril) : « Les Adversaires », par M. Alex-Marc.

Le Correspondant (10 avril) : « Une pièce nègre à New-York » par Mme Odette Pascaud.

La Revue hebdomadaire (15 avril) : « L'Infirmité de la propagande française », par M. Gaëtan Sanvoisin. — « Hermione », par Mme Dussane.

Revue franco-belge (avril) : « Quatre interprétations de la légende d'Œdipe », par M. R. Lejeune-Dehousse. — « John Wilkes et ses amis français », par M .G. Bouno.

L'Eprit français (10 avril) : Enquête de M. Paul Gsell : « Pourquoi la littérature n'est-elle plus, en France, une préoccupation nationale? » — « L'Occident devant les Mystiques orientales » par M. Fernand Divoire.

La Nouvelle Revue (15 avril) : « L'héroïsme japonais : le « Sado-Maru », par Mme Irène de Nowina.

La Revue des Vivants (avril) : M. F. Delaisi : « La bataille de l'or ». — *** : « U. R. S. S. et Japon, face à face, en Mandchourie ». — M. René Dumesnil : « *Boule de Suif* et la mort de Flaubert ».

Les Marges (10 avril) : M. F. Fosca : « Une histoire de l'art? ». — M. G. Pillement : « Entre la vie et le rêve ». — « L'art et les affaires », par M. Henri Bachelin. — Entretiens sur la littérature, de M. R.-G. Jaquet, avec M. André Suarès qui parle et M. H. Massis qui sous-entend.

La Grive (avril) : fragments remarquables d'un roman de M. Pierre Neyrac : « A la recherche de l'Indifférence perdue ». — « Henri de Régnier », par M. André Payer.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Orchestre Symphonique de Paris : *Symphonie Concertante* de M. Florent Schmitt. — Concerts Straram : Mlle Henriette Roget. — Concerts Pasdeloup : M. E.-C. Grassi. — La Messe *Pange Lingua,* de Josquin des Près. — La Société Philharmonique du collège Jean de La Fontaine de Château-Thierry.

L'écho des acclamations qui, en décembre dernier, avaient accueilli la **Symphonie Concertante pour Orchestre et Piano** de M. Florent Schmitt, lors de sa première audition à Boston, était venu jusqu'à nous. On nous disait qu'elle était de proportions grandioses et qu'elle tiendrait, dans l'œuvre du maître, un très haut rang, se classant auprès de la *Tragédie de Salomé,* du *Psaume,* de *Salammbô,* du *Quintette,* de la *Sonate libre* et des *Mirages.* Et tous ceux qui admirent la puissance et la verdeur, et cette plénitude disciplinée, ce jaillissement d'idées mélodiques et de rythmes, cette richesse orchestrale que l'on retrouve dans chaque production de M. Florent Schmitt, tous ceux-là — autant dire tous ceux pour lesquels la musique existe — attendaient avec impatience que la *Symphonie Concertante* fût donnée à Paris.

L'honneur de l'avoir fait connaître ici revient à M. Pierre Monteux. On ne saurait trop louer le chef de l'Orchestre Symphonique de Paris et ses musiciens de l'effort magnifique qu'ils ont fait. Ils ont certainement trouvé leur récompense aussi bien dans leur propre joie que dans les applau-

dissements du public. Car l'œuvre nouvelle est fort difficile; mais elle est aussi fort belle et, quand on a suivi, ne serait-ce qu'une fois, le travail des répétitions, quand on a déjà assisté à cette gestation et à cette naissance laborieuse d'un ouvrage symphonique, on comprend pourquoi nos insrumentistes restent fidèles à une profession dont les profits matériels demeurent si maigres, souvent même si tristement misérables. C'est qu'il n'est pas de plaisir plus noble — ni plus désintéressé, hélas! — que celui de *créer* de la beauté, une beauté éphémère, qui s'évanouira complètement à mesure qu'elle éclora dans le temps, et qui, sans laisser d'autres traces qu'un souvenir, demandera de nouveaux efforts pour se réaliser encore. Le lent, le minutieux travail de mise au point, les fatigues de la préparation pendant quelques séances matinales, trouvent leur récompense dans l'exécution publique au concert. Songez à tout ce qu'il faut non seulement de labeur, mais aussi d'amour pour l'enfantement d'une heure fugitive de beauté...

C'est à cela que je pensais l'autre soir à la Salle Pleyel, après le triomphe de la *Symphonie Concertante.* Car l'accueil de Paris ne fut pas moins enthousiaste que celui de Boston, et nous avons vécu cet instant incomparable où, dans la ferveur et le recueillement d'une audience attentive, une œuvre nouvelle affirme sa force, révèle sa puissance et se montre telle qu'elle se proposera désormais au jugement des habiles. Dès les premières mesures, elle s'imposait. L'auteur lui-même avait pris place au piano. Peut-être n'a-t-il point cette exceptionnelle vigueur qui, à de certains moments, eût donné à l'instrument principal la prépondérance, et assuré aux traits un vif relief; mais, remarquons-le, le titre ne dit point Symphonie concertante pour piano et orchestre, mais pour orchestre et piano. Et sans doute, par cette inversion de l'ordre habituel des mots, le compositeur a-t-il voulu marquer le rang qu'il entendait assigner à chaque élément de sa Symphonie, laissant à l'orchestre la première, la plus importante part.

Et c'est bien ainsi, en effet, que la *Symphonie Concertante* apparaît à l'audition comme à la lecture : elle est essentiellement orchestrale. Jamais le maître de la *Tragédie de Salomé*

n'a paru disposer d'une palette plus richement colorée. Jamais le souci des timbres ne l'a plus fortement hanté; jamais il n'a réalisé plus chatoyante, plus somptueuse broderie. Jamais non plus il ne s'est montré plus sévère envers lui-même, plus exigeant pour le choix des thèmes. Il semble que son art se soit à la fois dépouillé et enrichi, mais dépouillé sans sécheresse, et enrichi sans qu'un choix rigoureux cesse de contrôler ses acquisitions et ses trouvailles.

Le plan même de l'œuvre suggère les mêmes remarques : elle est abondante et touffue, mais la qualité dominante en reste la clarté. L'ordre règne dans cette profusion de trésors, départis selon l'ordonnance la plus rigoureuse, la plus méthodique et, en un mot, la plus française qui se puisse construire.

La *Symphonie Concertante* est divisée en trois parties : le piano tient, dans chacune d'elles, un rôle important par la couleur propre de son timbre, dont il rehausse presque constamment l'orchestre. Le premier mouvement, *assez animé*, débute *fortissimo* par trois accords de l'orchestre préparant un thème ascendant, exposé doucement dans le grave, tandis que le piano brode des arpèges; dès les premières mesures, l'auditeur est emporté; la musique l'entraîne comme ferait un torrent. Apparaît bientôt un deuxième motif, *scherzando*, confié au piano, et qui reviendra dans la suite aussi bien à l'orchestre qu'à l'instrument principal. Rythmiquement, sinon plus encore, ce motif offre une certaine parenté avec le thème initial de la *Tragédie de Salomé*. A lui seul il suffirait à *signer* l'œuvre nouvelle. Un troisième élément apparaît au clavier, sur un mouvement un peu plus lent, passe à l'orchestre et aboutit enfin à une large phrase expressive, dite par le piano, et qui, reprise, cédera devant un retour du mouvement initial, dont le développement achèvera cette première partie.

Le deuxième mouvement est un trois-quatre lent, dans lequel s'inscrit, après une sorte de prélude du piano repris par l'orchestre, une belle phrase mélodique; le cor prolonge le mystère qui procède du thème expressif rencontré déjà dans le premier mouvement. C'est là une des plus belles inventions de Florent Schmitt. Toute cette partie est d'une

poésie intense, d'un pathétique d'autant plus profond qu'il est plus réservé — j'allais dire plus pudique. Mais cela ne va point pourtant sans une force, même une violence extrêmes, et dont le paroxysme s'apaise bientôt, cependant, pour laisser le mouvement s'achever dans une montée d'une douceur exquise, arpèges du piano soutenus par les larges accords ascendants de l'orchestre.

Le finale est sur un mouvement animé, à 8/8; le thème initial se dégage d'un trémolo grave et va se précisant jusqu'à l'exposition d'un second thème rythmique plein de vigueur et qui se heurtera lui-même à deux autres motifs, l'un d'allure dansante, l'autre magnifiquement rythmé. Tout cela est d'une hardiesse et d'une plénitude magnifiques : rarement pareille puissance a été atteinte, et je ne crois pas qu'elle ait été jamais dépassée.

Il est bien impossible de traduire avec des mots l'impression laissée dans l'esprit de l'auditeur par une œuvre comme celle-ci. Mais ce que l'on peut affirmer sans réticences, c'est sa réussite, c'est la grandeur de cette *Symphonie*, où s'épanouit librement un des tempéraments de musicien les plus vigoureux qui aient jamais existé. Il ne s'embarrasse d'aucune contrainte, et, pourtant, il ne donne à aucun moment l'impression du désordre. Il va droit, comme une force de la nature, et cependant il semble toujours maître de son dessein. Il enchevêtre à plaisir les éléments thématiques, use de la palette orchestrale la plus colorée qui se puisse imaginer, et n'empâte ni n'alourdit jamais la ligne. Il est impétueux et sobre, et, jusqu'au plus frénétique de ses emportements, quelque chose de classique demeure en lui, qui gouverne son art. Il ne commet ni une faute de goût ni une erreur de proportions, et ce qui risquerait de sembler excessif dans le détail retrouve dans l'ensemble son juste volume. Nous savions depuis longtemps la très haute valeur de son œuvre; nous avons, depuis le 14 avril, une raison de plus de l'admirer et de l'aimer.

§

D'un séjour en Roussillon, **Mlle H. Roget** a rapporté un poème symphonique pour orgue et orchestre, *Montanyas del*

Rosello, dont la première audition donnée aux Concerts Straram valut à son auteur le plus franc succès qui puisse saluer d'heureux débuts. Mlle Henriette Roget s'était elle-même, en organiste experte, assise devant les trois claviers et le pédalier du bel instrument des Champs-Elysées, et, dès les premières mesures, où l'orgue parle seul, elle a montré les meilleures qualités techniques, aussi bien dans son toucher que dans sa registration. L'orchestre intervenant à son tour fit voir que Mlle Roget instrumentait avec la même originalité et la même sûreté.

Montanyas del Rosello se divise en deux mouvements, qui ne s'opposent point, mais se complètent. Le sentiment qui domine l'un et l'autre est le calme de la nature et la joie paisible de l'artiste devant le large horizon des montagnes. La musique exprime cet état d'âme avec une éloquence d'autant plus persuasive qu'elle est dépourvue de toute emphase inutile.

M. **E.-C. Grassi** donnait aux Concerts Pasdeloup la première audition de *Croisière Coloniale*. M. E.-C. Grassi s'est voué à l'orientalisme. On n'a pas oublié les beaux concerts qu'il organisa il y a dix ans à la Gaîté et les utiles enseignements qu'il nous y donna. Ses œuvres montrent qu'il est un musicien-né, doué d'une originalité profonde. Il a passé son enfance au Siam, et de ses séjours en Extrême-Orient il a rapporté des ouvrages d'une poésie extrêmement personnelle et qui lui ont valu de vifs succès. Pourtant, le grand public — à cause de sa discrétion, peut-être — ne lui a pas encore fait la place qu'il devrait avoir; les associations symphoniques qui, cependant, acceptent tant et tant d'ouvrages d'intérêt médiocre, affichent trop rarement son nom. Puisse l'accueil si chaleureux et si mérité obtenu par *Croisière Coloniale* aux Champs-Elysées changer cela. L'orchestre de M. Grassi est d'une couleur et d'une transparence infiniment délicates. Les thèmes qu'il lui confie ont un pouvoir évocateur d'une extraordinaire ampleur. *Voile qui fuit*, la dernière partie de cette suite (les deux premières, après une brève introduction, sont une *mélopée thaïe* et une *complainte laotienne*), allie les voix d'un double quintette à la symphonie. Je ne sais rien de plus enchanteur que ces thèmes chargés de nostalgie comme d'un parfum subtil, et qui expri-

ment la magie de l'Orient. MM. Gabriel Bouillon, violon solo, et G. Crunelle, flûtiste, les chanteurs anonymes, mais excellents, du double quintette, et M. Blareau, un jeune chef d'orchestre (auquel son aîné, M. Pièro Coppola, qui dirigeait le concert, passa la baguette) doivent être félicités sans réserve pour la qualité et l'intelligence de leur exécution.

§

Nous ne faisons point aux musiciens de la Renaissance la part qui, en toute justice, devrait leur revenir dans notre admiratión. A peine savons-nous leurs noms et nous avons peut-être une excuse dans l'ignorance où nous sommes contraints de rester pour ce qui est de leurs œuvres que l'on prend si peu de souci de nous faire entendre. Aussi devons-nous beaucoup de reconnaissance aux artistes érudits comme MM. Henry Expert, qui créa la « Chanterie de la Renaissance », et Paul Le Flem, qui dirige avec tant de goût les Chanteurs de Saint-Gervais. Le jour de Pâques, M. Paul Le Flem nous donna la messe *Pange Lingua* de **Josquin des Près,** dont on doit la transcription à M. A. Gastoué. Et cette audition fut la révélation d'un chef-d'œuvre. Nous sommes devant cette musique du XVe siècle finissant et du XVIe comme devant un trésor inexploré. Seuls quelques prospecteurs se doutent de l'importance de ces richesses. Leur audace à s'aventurer parmi les vieux textes a été récompensée de joies sans nombre. Josquin des Près n'est pas seul à demeurer à la fois célèbre et méconnu : jusqu'à ces dernières années, qui connaissait Jannequin, Dufay, Mauduit, de La Rue et même Orlando de Lassus? Qui savait, hormis quelques spécialistes, que ces maîtres avaient laissé des ouvrages aussi dignes d'être admirés que ceux de Rabelais et de Ronsard? Nous devons à M. Paul Le Flem une heure inoubliable. Nous n'en sommes point surpris : la tradition des Chanteurs de Saint-Gervais (que fonda Charles Bordes) se perpétue grâce à son désintéressement et à sa ferveur. Il est entouré d'artistes animés du même zèle, et pour lesquels un succès comme celui de Pâques n'est qu'une juste mais trop modeste récompense.

§

Je me proposais d'assister au concert donné à la Sorbonne par **la Société Philharmonique du Collège Jean de La Fontaine,** de Château-Thierry, mais je n'ai, à mon vif regret, pu m'y rendre. Pourtant, je tiens à signaler l'œuvre accomplie par M. Amédée Rosier, chef d'orchestre de cette société, et qui, lui aussi, avec un désintéressement et un zèle dignes des plus grands éloges, travaille de toutes ses forces à répandre le goût et l'amour de la musique parmi les jeunes Champenois. Si chaque ville de France possédait un animateur — comme on dit aujourd'hui — doué d'autant de compétence et de bonne volonté, notre pays reprendrait vite le rang qu'il eut autrefois, précisément au temps de Josquin des Près, où la musique n'était point regardée comme la parente pauvre des autres arts, mais comme l'égale de la poésie, et où tout honnête homme était aussi capable de déchiffrer sa partie dans un quatuor vocal que de lire Horace et Virgile. Mais les bacheliers d'aujourd'hui entendent-ils seulement l'*Epitome*?

RENÉ DUMESNIL.

LETTRES ITALIENNES

Alberto Cappa : *Cavour*, Laterza, Bari. — Giovanni Papini : *Opere Complete*, vol. IV, VIII, X, XI, XII, XIII, XIV, XVI, XVIII, XXII, Vallecchi, Florence. — Auro d'Alba : *La Tortura della Grazia*, Sindacato italiano arti grafiche, Rome. — Ada Negri : *Di giorno in giorno*, Mondadori, Milan. — Achille Campanile : *Cantelina all'angolo della Strada*, Treves, Milan. — Mémento.

Toute l'histoire, depuis le XVIe siècle au moins, est à récrire; et surtout celle du siècle dernier, car, jusqu'ici, elle a presque uniquement servi de sujet au développement des erreurs théoriques dont notre vieux monde finira par mourir, si nous ne les rejetons. C'est pourquoi un livre comme celui d'Alberto Cappa sur **Cavour** ne peut que nous intéresser. Livre sérieux, documenté certes, et qui, parmi les ouvrages innombrables qui traitent du grand homme d'Etat, ne sera pas oublié. A tout le moins pour l'interprétation qu'il propose.

Dirai-je qu'elle ne semble pas dans l'esprit que nous attendrions aujourd'hui? Alberto Cappa fait de Cavour le parangon

du libéralisme, le libéralisme même; et il donne à ce libéralisme une valeur absolue, éternelle. Peut-être, maintenant, serait-il plus intéressant d'en marquer les limites et de montrer combien il fut relatif. Que Cavour fût libéral et qu'il fît une œuvre dans la ligne du libéralisme politique propre au XIXe, nul ne pense à le contester. Mais n'oublions pas qu'il fut surtout un grand opportuniste. Il avait une œuvre à faire, et il la fit avec les moyens que son époque et les circonstances lui consentirent. C'est sans doute le diminuer que de penser que son seul libéralisme a tout fait et pouvait tout faire. La formation de l'Etat italien, l'unité de l'Italie, n'étaient pas, philosophiquement parlant, de nécessité. Aujourd'hui que l'œuvre est faite, elle nous paraît facile. Nous devrions bien plutôt nous étonner qu'elle ait pu être accomplie. Cavour eut à compter avec un complexe de difficultés dont son génie seul triompha. Il y avait les multiples souverains de l'Italie, qui ne tenaient pas à être dépossédés, et le pape était le plus redoutable; il y avait des masses qui ne demandaient rien, qui se défiaient même de tout changement; il y avait l'Autriche, et il y avait aussi la France qui, sans Napoléon III, eût fait tout autre chose que d'aider à l'unité; il y avait la maison de Savoie qui, après 1849, comprenait qu'elle jouait son va-tout; il y avait la brouillonne présomption de Mazzini et des sectes; il y avait aussi les difficultés propres au disparate des États sardes, et dont la traditionnelle agitation de Gênes n'était pas la moindre.

Cavour l'emporta malgré tout, mais de justesse, et en frisant la catastrophe. Le libéralisme romantique devint entre ses mains une arme très adroite. Fut-il profondément libéral? On pourrait en douter. C'était d'abord un grand seigneur; et il eût été impossible à un plébéien, en ces temps, de faire ce qu'il a fait. Certes, libéraux ou non, les hommes politiques de cette époque avaient de la branche. Ils étaient fort différents des petites gens qui trop souvent aujourd'hui se mêlent de la conduite des peuples. De toute façon, Cavour n'était pas un *whig*, mais un *tory*. On le déduit clairement de certains passages du livre même d'Alberto Cappa (v. notamment pp. 102 et 114); et son libéralisme n'eut rien de commun avec le libéralisme des profiteurs qui nous a conduits

où nous sommes aujourd'hui. D'autre part, s'il se servit du principe des nationalités, ce pompeux barbarisme dont la fiction fut le grand dogme politique des libéraux, dans quelle mesure y crut-il? Le pays de Cavour avait fait partie des escartons briançonnais; et les traditions de ce glorieux consortium de libertés montagnardes étaient loin d'être éteintes vers le milieu du XIX[e] siècle. A peine le sont-elles aujourd'hui.

Une autre chose aussi m'étonne une fois de plus, et qui n'est pas particulière à Alberto Cappa. Lorsqu'un auteur italien traite de cette période sarde du *Risorgimento,* la Savoie, la vieille terre patronymique de la dynastie, est complètement oubliée. On dirait qu'un effondrement géologique a fait de cette province un grand lac préalpin. Il n'est pas d'une bonne méthode d'ignorer ainsi tout le poids qu'eut la Savoie dans la politique de ses princes. Quoique n'étant pas originaire de l'une ni de l'autre de ces régions, j'ai eu la chance d'habiter assez longtemps la Sardaigne, puis la Savoie. Et sur place, par plus d'un témoignage, j'ai pu constater combien avait été attentive et sage l'administration des rois de Sardaigne à la Restauration. Ce fut sans antiphrase le *buon governo,* le bon gouvernement. L'œuvre de leur génie civil, ce que nous appelons les Ponts et Chaussées, fut en particulier remarquable. En Savoie, la comparaison de ce qui se fit alors avec ce qui ne se fit plus ensuite est caractéristique. Or, tous les écrivains libéraux incriminent la mauvaise administration, en Piémont et à Gênes, de Charles-Félix et de Charles-Albert. Il serait bien étonnant que cette administration eût été exécrable à Turin et bonne à Cagliari et à Chambéry. Nous pouvons retenir qu'elle fut bonne; et le dénigrement qu'on en fit ne provint que de nécessités de polémique. C'était de bonne guerre, en un temps. Mais aujourd'hui nous pouvons nous permettre d'être intransigeants devant l'histoire, et de dire la vérité; même et surtout si elle heurte certaines habitudes. Alberto Cappa, après tant d'autres, reproche au roi Victor (p. 181) d'avoir tenu un langage *trop réaliste et peu royal.* Il parlait avec le bon sens d'un paysan savoyard; et ce fut la stabilité du régime sarde qui permit à Cavour d'accomplir l'œuvre, alors qu'un régime tout à fait libéral l'eût jetée en plein hasard. D'aucuns pour-

ront penser *in petto* que nous nous obstinons à ne pas comprendre. Si, nous comprenons fort bien; nous comprenons surtout qu'en ce moment de grande incertitude politique, il nous importe de réviser l'histoire avec une grande sévérité envers nous-mêmes, et aussi avec une sérénité qui nous la fasse détacher de préoccupations trop actuelles.

L'éditeur Vallecchi est en train de publier les œuvres complètes de Giovanni Papini. L'édition, d'un prix très abordable, 10 *lire* le volume, est en même temps fort soignée, comme tout ce qui sort de la maison. L'édition complète comprendra 24 volumes. Onze ont déjà été publiés, mais non selon leur numération dans le plan établi. Cette nouvelle édition, en partie très refondue, causera aux papiniens quelque regret et beaucoup de joie. Regret d'avoir à changer les références et de rechercher des articles dans un ordre inhabituel; mais aussi grande joie de posséder les premières éditions, qui deviennent ainsi et plus rares et plus curieuses.

La refonte est d'importance. Par exemple, la matière des *Testimonianze,* des *24 Cervelli* a été distribuée diversement et en de nouveaux titres : *Ritratti Italiani, Ritratti Stranieri.* D'anciens titres, comme *Maschilità* et *Stroncature,* recouvrent des textes très modifiés. Et il y a un nombre très appréciable d'articles que Papini avait déjà publiés dans les revues ou dans les journaux, mais non en volume. Ils ont donc pratiquement valeur d'inédits. Les analyser serait reprendre tout Papini. Je n'en ai aujourd'hui ni le loisir, ni la place. Aussi bien faut-il attendre la publication des treize autres volumes. C'est toujours du Papini. Un seul nous a surpris, et par sa place et par quelques-uns de ses jugements. Papini range Beethoven parmi les *Nipoti d'Iddio,* les Neveux de Dieu. Cet article a été écrit évidemment à l'occasion du centenaire; mais ce centenaire fut pour Beethoven surtout un enterrement, et sans pompe, ce qui est fort curieux. Le romantisme encore de l'homme de Bonn nous a quittés, et nous ne le regrettons pas. Mais il ne m'appartient pas de reprendre les critiques de Jean Marnold que connaissent tous les lecteurs du *Mercure.* Disons plutôt un autre de nos étonnements. On sait combien les Italiens sont jaloux de leurs gloires. Or, ils

ont jusqu'ici laissé à d'autres le soin de s'occuper du très grand musicien que fut Vivaldi. Voilà qui est tentant pour Papini : remplacer son article sur Beethoven par un autre sur Vivaldi. Nous n'allons pas jusqu'à lui demander de supprimer l'*éreintement* du bon Guido Mazzoni, puisqu'il assure à ce dernier une renommée plus durable que celle que lui donneront ses propres œuvres (1).

La Tortura della Grazia est certainement le plus beau livre d'Auro d'Alba, qui s'y montre grand poète. La douleur épure le talent des artistes doués de beaucoup de sensibilité. Auro d'Alba a écrit là dix colloques d'inspiration religieuse, préfacés par Guido Manacorda, qui ne peuvent laisser personne indifférent. Ils sont d'un mysticisme moins lumineux, moins planants que les recueils de Silvio Novaro. Au fait, sont-ils vraiment mystiques? Ils sont surtout humains. C'est le chrétien qui a la foi, mais qui n'en lutte pas moins pour se maintenir dans les pratiques de sa foi, parce que la vie religieuse doit être un acte continuel, une conquête de la perfection. Ce qu'il y a d'assez rare dans cette œuvre, c'est que son auteur s'y révèle très au fait des choses de la religion et imprégné de littérature sacrée. D'ailleurs sans aucune pose, ni la moindre exagération. Mais nous avons connu beaucoup d'écrivains qui se donnaient comme grands défenseurs de la foi et dont l'ignorance pouvait aller de pair avec celle du vicaire savoyard. Auro d'Alba ne prétend pas faire d'apologétique. Ce sont des méditations intimes. Il les a faites d'abord pour lui-même; ensuite, pour ceux qui seront capables d'en entendre l'accent et les leçons.

Il pourra paraître piquant jusqu'au paradoxe de mettre à côté l'un de l'autre **Di giorno in giorno** d'Ada Negri, et **Cantilena all'angolo della Strada** d'Achille Campanile. Tous deux sont des poètes qui jusqu'ici avaient chacun un genre tout à fait différent, et qui se rejoignent pour les mêmes causes, surtout hors de l'esthétique. Pour Campanile, le cas est spécial : il est catalogué comme humoriste, et sa fonction est de faire rire. Aujourd'hui, il tente de sortir de cette spécialité qu'on lui a faite, de s'en libérer en écrivant autre

(1) Giovanni Papini vient de publier à la Libreria Fiorentina un *Dante vivo* que j'ai reçu alors que cette chronique était déjà composée.

chose. C'est d'une intention fort louable. Et il nous donne ce livre *d'impressions*; ou, pour parler français, de petits tableaux, d'idylles dans le sens premier du terme. Ada Negri, elle, a commencé par la véritable poésie, par les poèmes et par les vers. Aujourd'hui, elle nous donne aussi un recueil de petits tableaux. Ceux de Campanile ont plus de mordant, c'est naturel; et ceux d'Ada Negri sont peints avec une palette plus abondante. On lit ces deux livres avec un égal plaisir. Et c'est justement ce plaisir qui nous inquiète : l'un et l'autre sont faits d'articles qui ont paru précédemment dans les journaux. Je connais toutes les exigences de la vie littéraire contemporaine. Je sais aussi que la presse italienne ne traite pas en indésirables les purs littérateurs. Non seulement le talent n'est pas un obstacle, en Italie, pour qui veut écrire dans les journaux, mais toute la troisième page des quotidiens est par tradition réservée à la littérature, et il s'y publie de fort bonnes choses.

Oui, tout cela est vrai; mais il est vrai aussi que, pas plus en Italie qu'en France, on ne peut faire un livre vraiment bon avec des coupures écrites pour le journal, qui seront excellentes pour le journal, mais dont la juxtaposition manquera de ce lien, de cet équilibre, de cette liberté d'allure propres au livre. Il y a là un danger qu'il importe de signaler.

Mémento. — Les éditions Denoël et Steele ont publié des *Pensées et Portraits* de Guichardin, choisies et traduites par Juliette Bertrand, préfacées par Jacques Bainville. Nous connaissons moins Guichardin que Machiavel. Celui-ci fut surtout un esprit spéculatif, tandis que Guichardin fit vraiment de la politique. D'où, dans ses écrits, un grand intérêt de réalité. Et comme aujourd'hui nous avons trop d'idéologie et pas assez d'esprit pratique, la fréquentation de Guichardin nous sera très profitable. Ne dit-il pas que l'économie sage consiste *à ne donner qu'un franc pour vingt et un sous*? Alors que nous donnons, nous, un franc pour quatre sous.

PAUL GUITON.

LETTRES CATALANES

J. M. Guasch: *Camí de la Font.* — J.-M. Lopez-Picó: *Assonàncies i Evasions.* — Ventura Gassol : *La Chevauchée d'Yeldis.* — *Traductions. Deux Sonnets de Mallarmé en catalan.* — J. Maragall : *Obres Completes. Tome XII. Himnes Homèrics.* — Carles Soldevila : *Eva.*

La coutume de citer les ouvrages au fur et à mesure de leur parution est parfois fâcheuse, lorsqu'il s'agit de lettres étrangères. Elle peut nuire au tableau d'ensemble qu'on voudrait en tracer. Mais il arrive que des chroniques fragmentaires et brèves, comme celle-ci, négligent des ouvrages de qualité. Je réparerai un de ces oublis trop évidents en parlant de **Camí de la Font**, publié en 1930. Ce n'est pas que ce livre de Joan-Maria Guasch soit profondément original. Son recueil me paraît représenter ce type de poésie brillante et diamantine qui recueille le plus grand nombre de suffrages au delà des Pyrénées. A ce titre, il est fort curieux pour nous. L'auteur a le secret de ces éternelles musardises, de ces compositions élégantes et courtoises qui enlèvent à tout coup la *flor natural* dans les fêtes des Jeux Floraux. Il est donc une lice où le triomphe est toujours réservé à ses couleurs.

Il est presque probable que, s'il s'en était éloigné, son talent aurait pris un autre tour. L'un de ses premiers livres évoquait, souvent avec justesse, des aspects de la nature pyrénéenne. Que n'a-t-il mieux écouté la rumeur des cascades dans les vasques de granit! Certes, J.-M. Guasch, que j'ai revu à Barcelone, en septembre, est toujours un fervent de l'alpinisme. Tandis que nous attendions avec patience le premier service à la brasserie de l'Or du Rhin — pourquoi pas l'Or du Tage? — il me parlait de récentes excursions qui l'avaient mené au Mont-Perdu, et sa conversation faisait glisser d'innombrables troupeaux d'isards sur la neige déserte de la nappe. Mais je regrettais que ces vives impressions ne fussent pas assez répandues dans son dernier recueil. Elles y paraissent toutefois. On y découvre *Une Nuit en Camargue*, dont le début est excellent :

Marécages de Camargue — herbe courte, effluve salin — mystère gris du soir — sous le bruissement du vent; — cavale blanche au pâturage — qui attends le cheval blanc, — blanc éternel qui

dures encore — sous le battement du sang; — cri d'amour, canard sauvage — à l'aile forte et à la poitrine vaillante — qui tour à tour frôles l'herbage — et t'envoles contre le vent; — ample nuit, chape luisante — faite de noir et de bleu — abritant l'épaule ardente — de la Camargue étendue.

Mais la suite n'a pas la même qualité, peut-être à cause du souvenir de Mireille, Mireille dont on ne doit parler qu'en prose. Je voudrais encore citer *Une Nuit dans les bois*. Consolation du crépuscule. Timidité des fleurs et des insectes. Le ver-luisant est comme une « émeraude de la bague d'un paysan ». Puis les animaux nocturnes veillent et le « serpent sent à son aiguillon la joie de blesser ». Mais voici une *Corranda* d'une belle simplicité :

Un vol de grives a passé — sur le chemin de l'air clair — car au pays des olives — il fait bon se reposer.

Avouons maintenant que l'auteur est plutôt séduit par un vocabulaire gracieux, par le madrigal et la glose candide. Un autre caractère de cette poésie, c'est que l'amour s'y exprime avec autant d'artifice que d'ingénuité, avec ce caractère de préciosité et de gaucherie où on retrouve malgré tout l'essence de la *copla* espagnole.

§

Le dernier recueil de J.-M. Lopez-Pico réunit une centaine de quatrains ou de poésies fort courtes sous le titre de **Assonàncies i Evasions**. Le vocabulaire assez particulier de l'auteur, les termes abstraits qui y reparaissent comme une obsession, le jeu continu des métaphores et une certaine minutie des sujets peuvent rendre sa pensée légèrement impénétrable au premier abord, mais il n'est pas rare qu'elle s'éclaire avec son éclat retenu et on y discerne alors maintes gemmes qui ont jailli d'une inspiration très personnelle. Il a clarifié sa manière dans ce récent opuscule qui rappelle à bien des égards *Popularitats*, livre exquis sans aucun doute. L'impression dominante est que J.-M. Lopez-Pico se donne une fête en imaginant l'imminence de l'amour et du printemps, avec une savante candeur. Selon toute apparence, la poésie a pour lui une valeur absolue, et la vie sentimentale

est ainsi comme épurée et détournée à son profit. Je n'en dirai pas davantage, et je me bornerai à traduire quelques pièces choisies en feuilletant ce livre d'assonances :

IX. — Gorge nue, défait — le vêtement, un sein pointe. — Le printemps demande — rose et muguet: Puis-je passer?

LX. — Azur aéré — pour nous tu réveilles l'aube — chaque jour semblable — jeunesse claire — et tu ne t'en fatigues jamais.

LXIX. — Le secret de la rose te fait rosée — (rougeur, parfum des pensées secrètes) — et rougissante d'un seul désir — tu effeuilles des pensées avec ton regard.

XCVIII. — De l'absence des rossignols — les nuits sereines ont la nostalgie; — les silences de mon cœur — ont la nostalgie de la tristesse.

Souhaitons que Lopez-Pico nous donne longtemps des pièces subtiles et dépouillées comme celles-ci.

§

On sait que Ventura Gassol a accompagné F. Macià dans son exil à Paris et à Bruxelles. Il est actuellement conseiller de l'Instruction Publique auprès du Président de la Généralité. Et il est également poète. Son œuvre plus ardente qu'elle n'est délicate, d'une sonorité forte, comparable à celle des instruments catalans, ne paraissait pas le désigner pour une interprétation de **La Chevauchée d'Yeldis**, de F. Vielé-Griffin. Mais l'esprit même de cette fable héroïque convenait assez à celui qui a pris une part active à l'aventure de Prats-de-Mollo. Ajoutons qu'un long séjour à Paris l'a familiarisé avec les rythmes français et que, selon le témoignage de l'auteur, le meilleur juge en la matière, sa traduction est une vraie réussite. Elle est vigoureuse; elle s'exprime également dans une langue d'une légèreté presque irréelle, et les figures rapidement esquissées y sont comme enveloppées de l'or du matin. M. Robert de Souza, dans un récent article du *Mercure*, explique cette réussite en assurant que « la Catalogne est bien, comme la Wallonie, une province extrême de la culture française depuis des siècles ». La Catalogne est aussi un pays de transition; l'influence castillane et même l'italienne y pénètrent également. M. Robert de Souza corrige sa pensée en ajoutant que la Catalogne « ne peut être liée, du

fait de son parler original, au véritable domaine de l'expression française ». Sans doute. Mais l'extraordinaire parenté que le catalan garde avec le vieux français peut seule nous expliquer la souplesse avec laquelle les Catalans traduisent nos textes. Parmi les traductions qui me sont parvenues, et qui sont toutes éditées par la librairie Catalonia, je citerai *Nit de Vincennes*, d'Alfred de Vigny (E. Nicol), la *Intelligència de les Flors*, de Maeterlinck (Jaume dels Domenys), et un premier volume des *Assaigs* de Montaigne par Rubio i Tuduri.

§

Décidément, rien n'est impossible. Un critique du *Mercure* — lequel? — a affirmé qu'on ne pouvait pas traduire **Mallarmé**. Or, voici que M. Alfons Maseras relève le gant et nous donne, dans la *Publicitat*, une version rimée de *Brise marine* et du sonnet : *A la nue éclatante tu*... Et il y démontre une grande habileté, mais il est évident que, dans ce dernier sonnet, il n'a pas reproduit l'artifice du pronom personnel qui retrouve son verbe au cinquième vers. Et ailleurs, en ne rendant pas exactement telle métaphore, il aggrave la difficulté du texte mallarméen.

§

On a publié à Barcelone le treizième volume des **Obres Completes** du plus sensible des poètes catalans. Le douzième a été consacré à ses traductions rythmées des *Himnes Homèrics*. Répétons simplement que, par son amour naturel de l'antiquité et son culte de Gœthe, Maragall a engagé la littérature catalane sur les voies les plus libres. Sa traduction d'Homère n'est pas directe; elle est basée sur un texte catalan en prose, mais l'intuition du poète et la force de ses sentiments donnent une grâce flexible à ses imitations de l'hexamètre antique. Ce volume est précédé d'un prologue beaucoup trop général et tumultueux d'A. Esclasans. Ce dernier écrivain a peut-être raison d'admirer la rhétorique et l'académisme de Verdaguer, puisqu'il se distingue lui-même par le don de l'invention verbale, mais ses goûts personnels l'amènent à formuler des pensées contradictoires. La nouvelle traduction en prose des *Himnes Homèrics* qui nous est an-

noncée par la Fondation Bernat-Metge contiendra peut-être le prologue précis et impersonnel que M. Esclasans n'a pas pu écrire.

§

Je terminerai cette chronique en signalant la très attachante étude de mœurs barcelonaises que nous a donnée Carles Soldevila dans son dernier roman **Eva**. C'est l'histoire d'une jeune fille pauvre et recueillie par un ménage bourgeois qui a perdu son enfant unique; elle devient amoureuse de son protecteur. La trajectoire ironique des sentiments y est fort clairement indiquée, mais le désir d'écrire un roman assez volumineux a trompé un auteur qui brille par le raccourci, et il a çà et là obscurci une qualité qui le classe sans conteste dans l'élite des lettres catalanes.

JOSEPH-S. PONS.

LETTRES RUSSES

H.-B. Sliozberg : *Dièla minonvchikh dneï. Zapiski rousskago èvrèïa* (Evénements des temps révolus. Souvenirs d'un juif russe), « Maison du livre étranger », Paris, 1933. 2 volumes. — Chota Roustavéli : *L'Homme à la Peau de Léopard*, traduction russe de Constantin Balmont, même dépositaire. — André Sédykh : *Lioudi za Bortom*, même dépositaire.

M. Sliozberg appartient à cette catégorie d'israélites russes dont faisaient partie les Horace de Ginsbourg, les Warchavsky, les Poliakof, etc., et que le gouvernement tsariste trouvait toujours nécessaire et utile de ménager, si ce n'est de compter avec elle en certaines circonstances. M. Sliozberg avait occupé un rôle de tout premier plan parmi ses coreligionnaires russes; il fut à la tête de maintes œuvres de bienfaisance et d'éducation, et ses attaches avec le gouvernement le mettaient à même d'aplanir bien souvent les différends qui surgissaient entre les autorités et les communautés juives de l'Empire.

Il est donc tout à fait naturel que les amis de M. Sliozberg aient eu l'idée, pour fêter son soixante-dixième anniversaire, d'éditer à leurs frais le livre des souvenirs de sa vie en Russie, d'autant plus que ces souvenirs ne se cantonnent pas uniquement dans la description des milieux juifs et de la vie des juifs en Russie, mais représentent un sérieux appoint à l'histoire de l'évolution des idées et des

mœurs dans l'Empire des tsars, à la fin du XIXe siècle et au début du siècle suivant.

Les pages les plus intéressantes des souvenirs de M. Sliozberg sont incontestablement celles où il nous dépeint les différents aspects sous lesquels s'était cristallisé l'antisémitisme officiel russe durant les règnes d'Alexandre III et de son successeur. Cet antisémitisme n'avait aucune base religieuse; il était purement économique et racial. Tout prétexte était bon pour raviver la haine contre les juifs. Déjà, après la guerre russo-turque de 1877-78, les autorités avaient accusé les juifs d'avoir voulu saboter la victoire russe en fournissant à l'intendance des produits de mauvaise qualité, en démoralisant les fonctionnaires par l'appât de gains excessifs. La même accusation fut portée contre eux, d'une manière encore plus directe et brutale, après la malheureuse campagne de Mandchourie. Entre temps, on avait pris des mesures draconiennes pour éliminer des établissements d'éducation et d'instruction l'élément juif, en instituant le fameux *numerus clausus,* ce qui obligea la jeunesse israélite à aller achever ses études à l'étranger, principalement en Allemagne et en Suisse. En éliminant des écoles nationales la jeunesse juive, remarque M. Sliozberg, en la forçant à s'expatrier, les autorités russes avaient travaillé contre elles-mêmes, car c'est à l'étranger, et surtout en Suisse, lieu de prédilection des révolutionnaires russes dans le genre de Lavrof, Plékhanof et plus tard Lénine, que cette jeunesse juive fut contaminée par le virus révolutionnaire et devint la proie facile des agitateurs politiques aux idées subversives.

A en croire M. Sliozberg, l'antisémitisme officiel n'avait pas poussé des racines profondes dans le pays. Les classes cultivées n'avaient que de la répugnance pour les procédés du gouvernement envers les juifs. Du reste, ces classes cultivées étaient en général hostiles au gouvernement et, en conséquence, animées du plus pur esprit fraternel pour tous ceux que ce gouvernement persécutait ou brimait. Aussi, il était doux à certains juifs cultivés, tel M. Sliozberg, de faire partie de cette « intelliguenzia » russe, si tolérante et si large d'esprit. Nous comprenons fort bien que M. Sliozberg regrette

que cette Russie-là n'existe plus ou n'existe que dans la Diaspora, sans force ni réelle influence. Pourtant, il ne désespère pas et souhaite de vivre assez « pour assister au début de la renaissance de la Russie ».

C'est cette disposition d'esprit qui, croyons-nous, rend M. Sliozberg si sévère pour le sionisme. Le sionisme, au point de vue politique, semble être, pour M. Sliozberg, quelque chose de très négatif.

Les doctrines sionistes, écrit-il, ont l'air de renforcer l'idée que les juifs ne sont que des citoyens occasionnels, temporaires, de l'organisme étatiste dont ils forment une partie. Le sionisme n'est que le succédané de l'esprit national juif. Nous autres, non-sionistes, nous avons toujours admis le nationalisme juif et nous nous considérions, non point comme des Russes professant la loi mosaïque, mais comme des juifs *russes*. Et il ne nous était pas difficile de faire marcher de pair le nationalisme juif avec notre conviction d'être des citoyens russes, participant, en dehors de notre culture propre, à la culture russe en général.

Il y a encore beaucoup d'autres pages fort intéressantes, et non seulement pour les Russes, dans les deux volumes de souvenirs de M. Sliozberg. L'histoire de la formation de la légende du « Kahal universel », mise en circulation par le juif renégat Brahmann, celle concernant Jésus et la secte historique des Esséniens, racontée par le département de la police du tsar dans un mémoire secret, sont des choses bien curieuses et plaisantes à lire.

En somme, l'ouvrage de M. Sliozberg vient à point au moment où l'antisémitisme est à l'ordre du jour dans certains pays de l'Europe, car il nous montre que les tendances qui le font subsister sont toujours et partout les mêmes. Et il nous démontre encore autre chose, cet ouvrage : c'est que ce particularisme juif, dont on a tant parlé et dont on parle encore, n'est le plus souvent qu'un état d'âme qu'il est facile d'apaiser avec des procédés humains. Voyez M. Sliozberg : rêve-t-il d'aller en Palestine? Nullement. Il se demande seulement : « Vivrai-je assez pour voir la renaissance de la Russie? »

I

On ne peut que se réjouir de ce qu'il vient enfin de pa-

raître une traduction intégrale en russe de l'admirable poème géorgien du XIIe siècle, **L'homme à la peau de léopard**, de Chota Roustavéli. Cette traduction est l'œuvre du poète Constantin Balmont, le remarquable traducteur de Shelley, Calderon, Lope de Véga et de tant d'autres poètes et prosateurs étrangers.

L'homme à la peau de léopard ou, plus exactement : « Celui qui porte une peau de léopard », occupe dans la littérature et la poésie géorgiennes, assez mal connues encore, comme du reste toute la vie politique et sociale passée de la Géorgie, une place analogue à la *Chanson de Roland* dans la littérature française, du *Nibelungenlied* dans celle de l'Allemagne et du *Dit de la campagne d'Igor* dans la littérature russe de l'époque pré-mongole.

C'est dire que ce monument littéraire est avant tout une œuvre collective, composée de légendes, de récits populaires, de fabliaux et de cantilènes, d'influence bien souvent étrangère et de provenances toujours diverses, et que l'auteur ne fit qu'agencer, malaxer et interpréter à sa manière. Cette particularité du poème de Chota Roustavéli fit, du reste, que bien longtemps il sembla être dépourvu de toute espèce de cadre, et que ce n'est qu'après de longues et patientes investigations qu'on parvint à le débarrasser des innombrables scories qui l'alourdissaient et le défiguraient et à le ramener aux limites que, semble-t-il, lui avait assignées le poète : 1.553 strophes en *chaïris*, rythme particulier à la versification géorgienne. Ce travail était d'autant plus malaisé à faire qu'on ne savait rien de précis sur l'auteur du poème, sauf des légendes qui affirment, par exemple, qu'il fut un ministre influent de la célèbre reine de Géorgie Thamara et qu'il finit ses jours sous le froc monacal dans un couvent de Jérusalem.

La traduction présente du poème de Chota Roustavéli (une traduction française est en voie de préparation), précédée de deux études de Constantin Balmont sur le poème et son auteur, ainsi que d'une notice en français et en anglais, est due à la générosité patriotique d'un modeste travailleur géorgien, qui ne dédaigna pas de mettre lui-même la main à la pâte pour composer et imprimer cette version russe de

l'œuvre de son illustre compatriote. Aussi, ne le chicanons pas trop sur l'aspect extérieur de l'ouvrage qu'il vient d'éditer, sur le romantisme quelque peu vieillot des dessins du peintre Zitchy qui « ornent » le poème de Roustavéli, sur le format peu maniable du livre, enfin sur le français de la notice explicative. Ce ne sont là que des à-côtés. Le principal, c'est que nous avons, enfin, une bonne et complète traduction en russe de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature géorgienne. Et c'est l'essentiel.

A signaler pour finir la publication d'un petit livre dû à la plume d'un journaliste russe de talent, André Sédykh, intitulé : **Lioudi za bortom** (*Par-dessus bord*). C'est l'histoire, bien racontée, de différentes catégories de Russes émigrés qui « triment » pour ne pas mourir de faim, soit comme chauffeurs de taxis, soit comme mineurs, soit comme ouvriers agricoles, etc.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Général Mordacq: *Clemenceau au soir de sa vie*, t. II; Plon. — Jaurès: *Œuvres, textes annotés par Max Bonnafous, V, pour la paix, III, le guêpier marocain* (1906-1908), Rieder. — Georges Lecomte: *Thiers;* Dunod. — Pierre Lafue: *Gaston Doumergue*, Plon. — Alfred Fabre-Luce : *Caillaux*, Gallimard. — Jacques Lambert: *Les Nations contre la Paix;* Alcan. — Severo dos Santos Pereira: *Les bases erronées du communisme russe*, vol. I, Mestivier.

Le tome II des notes journalières prises par le général Mordacq sur **Clemenceau au soir de sa vie** est consacré aux années 1924 à 1929. On y suit le Président dans le déclin de sa vie, renonçant petit à petit à beaucoup des ambitions et même des haines qui l'avaient tant possédé, préoccupé qu'il était de plus en plus de ramener ses efforts au niveau de ses forces décroissantes.

L'année 1924, écrit Mordacq, marqua une évolution très nette pour l'état d'âme du vieux lutteur, toujours hanté par l'idée fixe d'empêcher nos gouvernants de continuer à mutiler le traité de Versailles... Il espéra toujours jusque-là, non pas reprendre lui-même le pouvoir, mais le faire exercer par des amis à lui qui, sous son impulsion, auraient mené cette politique énergique qui lui paraissait plus indispensable que jamais... Malheureusement, tous les événements qui se déroulèrent dans le premier semestre

de cette année 1924 ne lui apportèrent que déceptions sur déceptions, et c'est alors que, cette fois, il se décida à rentrer définitivement dans la retraite.

Ce qu'il apprit de l'affaire de Pirmasens l'avait beaucoup désillusionné. Comme il n'y avait pas de caserne dans cette ville, dès les premiers troubles séparatistes Mordacq avait prescrit d'y détacher en permanence seulement 30 tirailleurs et un officier qui avait pour consigne : « Quoi qu'il arrive, maintenir l'ordre dans la rue et par tous les moyens. » Des nationalistes vinrent en autos de la rive droite du Rhin pour assaillir les séparatistes. L'officier avait été remplacé par un adjudant. Dès les premiers coups de feu, celui-ci rassembla sa troupe et voulut exécuter les ordres, mais le commandant F..., représentant de la Haute-Commission interalliée, revêtit son uniforme et lui défendit d'agir, déclarant qu'il venait de recevoir de Paris, donc du gouvernement, l'ordre de ne pas intervenir. Pendant ce temps, les nationalistes massacraient à coups de hache et de sabre une vingtaine de séparatistes. Une dizaine de ceux-ci se défendaient encore dans le Bezirksamt quand, à 22 h. 15, arriva une compagnie française. F..., « qui était véritablement affolé », la retint une heure près de son bureau. Pendant ce temps, le massacre s'achevait; des séparatistes furent précipités vivants dans les flammes. Mordacq n'apprit l'attaque que dans la nuit. Il fit téléphoner aussitôt partout de maintenir l'ordre. Le surlendemain, à Kirchen-Bolanden, 600 Allemands armés de carabines et de revolvers marchèrent contre le bureau de la Haute-Commission interalliée. Les deux gendarmes français présents les sommèrent de se disperser et sur leur refus les chargèrent sabre à la main. Les Allemands se sauvèrent.

En mars 1924, le ministère travailliste prit le pouvoir. Clemenceau s'en montra très inquiet. « Cela, dit-il, présage la reprise d'ici peu de temps des relations de l'Angleterre avec les Soviets, c'est-à-dire un revirement complet dans la politique européenne Je crains malheureusement qu'en France, bientôt, les Briand et Cie ne se hâtent de suivre le mauvais exemple... Les peuples, en Angleterre comme en France, sont las de leurs gouvernements... D'autre part, depuis quelques mois, Poincaré, au lieu de pratiquer une poli-

tique nette, ne cesse de faire des avances au bloc des gauches, s'imaginant... qu'en misant sur les deux tableaux on lui confiera de nouveau le pouvoir. Je crois qu'une fois de plus il se trompe, mais cela ne lui servira pas de leçon; c'est là, chez lui, une question de tempérament. »

Fin avril vint la période électorale; Mordacq « trouva alors le Tigre véritablement déchaîné. Il fulminait contre tout le monde ». La proportionnelle en était cause :

Elle oblige Mandel, que l'on ne peut soupçonner de cléricalisme, à faire liste avec un curé... Ensuite, c'est Tardieu qui, sur la demande de deux amis de Poincaré, accepte de se porter sur la même liste qu'eux. Il paraîtrait que Poincaré était convaincu que Tardieu lui rendrait visite, ce à quoi ce dernier s'est absolument refusé... Mon vieil ami de Selves désire absolument me voir au sujet des prochaines élections. J'ai eu beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'étant donné sa situation actuelle auprès de Poincaré, il valait beaucoup mieux remettre notre entrevue... En ce moment, il ne fait pas son devoir de bon Français. Il est le ministre de l'Intérieur, et dans une situation aussi grave que celle où nous sommes, c'était à lui, puisque Poincaré veut rester neutre, qu'il appartenait de diriger les élections, d'indiquer aux Français quels étaient leurs devoirs (ainsi que je l'ai fait, par exemple, à Strasbourg, en 1919)... Ce qu'il nous faut maintenant, ce ne sont pas des hommes de droite ou de gauche (peu nous importe), mais de bons Français décidés à pratiquer vis-à-vis de l'Allemagne une politique digne de la victoire. Il appartenait donc au ministre de l'Intérieur de le faire comprendre... Qu'en aurait pensé Poincaré? Il aurait évidemment protesté au début, mais si de Selves avait tenu bon, il aurait bien été obligé de s'incliner.

Vers le 15 juin, Mordacq revint à Paris :

Une fois de plus, lui dit Clemenceau, mes prévisions se sont réalisées. Le bloc national, qui avait tous les atouts dans les mains, s'est fait battre honteusement... et cela en grande partie par la faute de Poincaré... Millerand vient de démissionner, ou plutôt s'est laissé mettre à la porte, sans même essayer de lutter. Il faut reconnaître qu'il avait tout fait pour en arriver là... Il a continué de jouer à l'autocrate et de marcher contre la Constitution : il devait fatalement succomber... Pour la politique générale, on va bêler la paix plus que jamais... M. Millerand a été remplacé par Doumergue. Dans la situation actuelle, on ne pou-

vait faire un meilleur choix... C'est un vrai républicain, un homme sûr et doué d'un très grand bon sens. Avec lui, on peut être certain que, suivant la formule, il sera bon gardien de la Constitution... Puis son élection nous a épargné d'avoir un Painlevé à l'Elysée.

Lord Churchill est venu me voir récemment. C'est un homme qui a quelquefois des idées bizarres, mais qui est très intelligent, qui voit loin, et qui, tout en aimant passionnément son pays, n'en a pas moins une grande affection pour la France... Il m'a déclaré qu'il était très inquiet pour l'avenir, et il y a de quoi ! Comme solution, il préconise une alliance entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire que... je ne la voyais guère possible.

Le pouvoir fut alors exercé par Herriot : « Il a toujours vécu et vivra toujours dans les nuages de sa pipe, dit Clemenceau le 30 octobre. Il ne sait que faire pour être agréable aux Allemands... Je comprends l'indignation des bons Français au sujet du plan Dawes... Il consacre une fois de plus la mauvaise foi allemande... J'ai reçu la visite de Pétain... Il m'a exposé combien depuis 1920 il avait souffert de la politique d'abandon. »

En décembre, Clemenceau s'indigna contre le scandale du transfert des restes de Jaurès; il avait fallu faire partir par une petite porte dérobée le ministre de la guerre, ainsi que les officiers et les généraux qui l'accompagnaient.

Quelles sanctions a-t-on prises? demandait-il. Aucune. Est-ce là gouverner?... Pour compenser cette faiblesse, M. Herriot a nommé Sarrail haut-commissaire en Syrie... A Salonique, il ne faisait que des gaffes... Quelle nouvelle gaffe va-t-il commettre?

Mais, peu après, Herriot refusa d'évacuer la zone de Cologne.

J'avoue, dit Clemenceau vers le 25 janvier 1925, que j'en ai été fort surpris. Serait-il plus énergique que Poincaré?... L'occupation des pays rhénans constitue maintenant pour la France la seule garantie matérielle, effective.

Il avait interrogé un Allemand sur ce qu'on disait de la France dans son pays. « On dit que maintenant elle est une quantité négligeable », lui avait-il répondu. Un autre lui avait dit : « Nous sommes persuadés que si la France a évacué

la Ruhr, c'est parce qu'elle n'a pu faire autrement, par suite des difficultés qu'elle éprouve au Maroc et en Syrie. » Clemenceau en concluait : « Après cela, faites des concessions... Pour les Allemands, concession est synonyme de faiblesse. »

Le 26 avril, Painlevé remplaça Herriot :

C'est presque un défi aux anciens combattants, dit Clemenceau, de mettre à la tête du gouvernement l'homme qui, en juillet 1917, est monté à la tribune pour avertir les Allemands que les Alliés étaient bien décidés à ne plus prendre, avant de longs mois, l'offensive stratégique... Comme me le disait Tardieu il y a quelques jours, un véritable vent de folie semble souffler en ce moment sur la France.

Painlevé avait promis la suppression de l'ambassade du Vatican; il la fit maintenir.

Voilà Rome, dit Clemenceau, qui une fois de plus va conduire la politique de la France... Nous ne sommes pas d'ailleurs les seuls en Europe à lutter contre l'immixtion du pape... Voyez quels efforts déploie Mussolini... C'est un homme dans toute l'acception du terme; il l'a prouvé par son énergie, et son courage a rendu un immense service à son pays... Mais il devait ensuite se rappeler que ce peuple italien n'avait cessé de lutter pour la liberté... Gare l'explosion!... Maintenant déjà il est trop tard pour faire machine en arrière... L'orgueil de Mussolini peut conduire l'Italie et lui-même aux pires catastrophes. A force de répéter à ce peuple italien qu'héritier de Rome il doit en reprendre la place dans le monde, il finira par le lui faire croire... Ce n'est pas une raison, pour ce qui nous concerne, de poursuivre vis-à-vis des Italiens cette politique maladroite, inexplicable, illogique qu'ont instaurée depuis 1920 les Briand, les Poincaré et autres chefs du gouvernement... Ce que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est d'assurer l'exécution du traité de Versailles, question de vie ou de mort pour la France. Or, nous ne pouvons y arriver qu'en nous appuyant sur nos anciens Alliés... Si depuis 1920 nous avions manœuvré... nous aurions conservé l'amitié de notre sœur latine... C'est une faute qui nous coûtera cher! Rappelez-vous tous les efforts que j'ai faits à la Conférence de la Paix pour maintenir Orlando à nos côtés; je n'ai pas toujours réussi, c'est vrai... En tout cas, quand j'ai quitté le pouvoir, nos relations avec l'Italie, malgré certains heurts, étaient restées cordiales, et j'espérais bien que mes successeurs feraient tout pour maintenir cette politique des alliances, capitale pour la France.

Pour se consoler de toutes ces tristesses, Clemenceau, qui avait déjà commencé à écrire *Au soir de la pensée,* écrivit son *Démosthène.* Il lut aussi le manuscrit du *Ministère Clemenceau* (l'ouvrage de Mordacq) et y corrigea quelques erreurs. Le pacte de Locarno « ne lui dit rien qui vaille... Les Allemands, déclara-t-il, y ont nettement spécifié qu'ils ne renonceraient à aucun prix à une modification ultérieure de leur frontière orientale; c'est déclarer nettement qu'ils ne reconnaissent pas le traité de Versailles. Et cette nouvelle mutilation de ce traité est accompagnée d'une éventualité beaucoup plus dangereuse pour la France : l'évacuation prochaine de toute la Rhénanie. »

Vint la crise du franc. Clemenceau approuva Doumergue d'avoir à ce moment fait appel à Poincaré : « J'aurais été à sa place, j'en aurais fait autant... Ce que je comprends moins, c'est que des hommes comme Tardieu aient accepté d'entrer dans son ministère... Ma porte lui sera toujours largement ouverte, mais il ne sera jamais plus question de politique entre lui et moi. »

Petit à petit, le vide se fit autour de Clemenceau. Le 1er janvier 1928, quand Mordacq alla le voir, « il attendait ses enfants, mais personne dans l'antichambre ». Il s'occupait alors de son livre sur Monet : « il n'avançait guère ». Quant à ses mémoires, il songeait si peu à les écrire qu'il voulut à ce moment-là brûler ses dossiers; on eut de la peine à l'en détourner. Le pacte Kellogg (27 août 1928) lui parut dépourvu de « résultats pratiques ». Le 31 décembre 1928, Mordacq lui ayant demandé s'il avait lu *1914* de Poincaré : « Je m'en garderai bien, répondit-il, car je sais qu'il ne m'y ménage pas; je serais dès lors peut-être obligé de lui répondre. » Comme on le sait, il se montra moins patient pour le *Mémorial* de Foch et voulut lui répondre; de là *Grandeurs et misères d'une victoire.* La composition de ce livre le fatigua beaucoup; il se levait la nuit pour y travailler. Le résultat de la conférence de La Haye (29 août 1929) l'indigna : « Le 30 juin 1930 il n'y aura plus un soldat français sur le Rhin, dit-il. Briand vient de commettre là plus qu'une faute, c'est un véritable crime dont la France supportera gravement les conséquences. » Le 11 novembre suivant lui fut triste; à

peine quelques amis vinrent-ils le féliciter; aucun membre du ministère Tardieu n'était parmi eux; il s'énervait de ce que sa réponse au *Mémorial* n'avançait pas : « Ce livre le tuera », dit le valet de chambre Albert à Mordacq. Sa mine, depuis quelque temps, était souvent « très mauvaise ». Au lieu de suivre son régime, il abusa un peu de galantine de volaille et même de gibier. Le 21 novembre, la crise d'urémie se déclara. Mordacq accourut et lui trouva la figure un peu crispée. Le lendemain, à 14 heures, il perdit connaissance et expira le 23 à 1 h. 45.

Le tome V des **Œuvres** de Jaurès publiées avec tant de soin et de compétence par M. Bonnafous est consacré au *Guêpier marocain* (1906-1908). Il montre Jaurès opposé à l'action au Maroc, quelque forme qu'elle revêtit; inlassablement, Jaurès reproche à la politique de Delcassé : 1° « la folie d'essayer de mettre la main sur le sultan et par lui sur le Maroc »; 2° « d'avoir commis la faute de tenir l'Allemagne en dehors de ses combinaisons marocaines, de disposer sans elle d'un pays où elle avait des droits certains par sa participation à la Conférence de Madrid »; pas plus que l'Allemagne d'ailleurs, Jaurès ne cherche à prouver la réalité des droits de celle-ci à intervenir pour protéger le sultan du Maroc; ça leur aurait été du reste impossible, car la convention sortie de la Conférence de Madrid réglait les privilèges commerciaux des étrangers et nullement le problème d'un conflit entre le Maroc et une puissance étrangère; ce point n'avait pas été abordé à la Conférence; un texte du 13 avril 1904 publié par le gouvernement allemand lui-même donne une tout autre raison :

Nous avons besoin d'un succès dans notre politique extérieure, y disait sous la dictée de Holstein le référendaire Lichnowsky, car l'entente anglo-française et le rapprochement franco-italien sont considérés comme des défaites pour nous. (Laloy, *La Guerre mondiale*, p. 452.)

Dans un gouvernement parlementaire, l'opposition incline toujours à donner tort au gouvernement, même dans les rapports avec l'étranger; Jaurès, en donnant raison au gouvernement allemand contre le nôtre, obéissait à cette tendance.

Il considérait comme un dogme que la politique de Delcassé était « insensée »; il se ressaisissait parfois, cependant, et, le 19 janvier 1906, il disait plus justement :

Quelques semaines après la conclusion de l'accord anglo-français, la diplomatie allemande, s'étant aperçue que la France allait utiliser l'alliance de l'Angleterre pour éliminer l'Allemagne d'une partie des marchés du monde, s'est réveillée subitement et a essayé de retrouver en brutalité et en menaces le temps que son imprévoyance lui avait fait perdre.

Jaurès voulait qu'au Maroc on fît appel « à la force internationale, à l'action internationale »; pure chimère, car il n'y avait pas alors de Société des Nations, et l'on voit aujourd'hui que, même depuis que celle-ci est créée, la force internationale est restée une chimère. Jaurès ne niait d'ailleurs pas le droit de la France de se défendre si l'Etat avec lequel elle pourrait se trouver en conflit refusait de soumettre le différend à un arbitrage (13 août 1907), mais il exigeait de nous une attitude passive pouvant conduire à laisser se renforcer dangereusement une attaque; en novembre 1907, les Beni-Snassen ayant franchi la frontière algérienne, Jaurès les excusa :

La politique de la France a été conduite de telle sorte, écrivit-il le 6 décembre, que c'est nous, nous seuls, qui apparaissons à l'ensemble des tribus marocaines comme l'ennemi.

Jaurès ne cessa de blâmer notre intervention au Maroc; il n'appuyait pas son argumentation sur la difficulté de soumettre le Maroc, il en demandait l'évacuation « pour ne pas l'abandonner sous les sommations de l'Allemagne, invoquant l'acte d'Algésiras », ou menaçant d'une guerre européenne. Quand vint en octobre 1908 l'incident des déserteurs de Casablanca, Jaurès critiqua vivement l'attitude de notre gouvernement; mais, lorsque l'affaire du *Daily Telegraph* eut décidé le gouvernement allemand à accepter l'arbitrage, Jaurès déclara que « l'incident était réglé d'une façon pacifique et à la satisfaction de la France » (10 nov.); il avait donc fini par reconnaître, mais un peu tard, que la France n'avait jamais demandé qu'une solution « pacifique »; il aurait aussi voulu alors « que nous fissions un grand effort pour nous

rapprocher de cette Allemagne en voie de libération »; «si nous le voulons, écrivit-il, c'est une ère nouvelle pour l'Allemagne, pour la France, pour le genre humain » (13 nov.); il était difficile de se tromper plus complètement sur l'Allemagne de Bülow et sur sa majorité parlementaire.

M. Georges Lecomte, de l'Académie française, publie une vie de **Thiers**; l'ouvrage, par son style, est digne du talent de l'auteur; il a aussi le mérite de n'être pas romancé et d'être conçu dans un esprit d'équité, évitant autant le panégyrique que l'hostilité systématique. M. Lecomte reconnaît que Thiers, après l'Année terrible, « a eu l'admiration et la reconnaissance qu'il méritait »; c'est juste; les services du Président de la République ont racheté les erreurs du politicien de 1840.

M. Lecomte publie l'acte de naissance de Thiers (15 avril 1797); ses parents se marièrent le 14 mai suivant.

Dans un sentiment de sympathie respectueuse, M. Pierre Lafue nous fait connaître **Gaston Doumergue, sa vie et son destin.** M. Lafue a évidemment obtenu du président ou de ses intimes un certain nombre de renseignements qui augmentent l'importance de cette biographie. Citons, par exemple, le récit du règlement d'une affaire par Doumergue quand il était ministre des Affaires étrangères, pendant les premiers mois de 1914 :

> ...L'ambassadeur de Guillaume II entre dans son cabinet et parle d'abord, un peu à bâtons rompus, de sujets divers. Puis, au moment où il va prendre congé, M. de Schœn met la main à la poche et en tire un papier : « Monsieur le président, dit-il, je ne sais pas ce qu'ils veulent encore, à la Wilhelmstrasse. On me demande de nouveau de vous exposer les réclamations de certains de nos nationaux habitant le Maroc. Voulez-vous lire cette note? A notre prochaine entrevue, vous me direz ce que vous en pensez. » Doumergue répond sur le même ton: « Je lirai avec soin la note de votre gouvernement. J'étudierai les réclamations qu'elle contient et je songerai à les satisfaire si elles paraissent justifiées. » Et comme (on doit le reconnaître si on s'en tient aux accords signés) ces réclamations *ne manquent pas en général de fondement*, le président négocie d'abord avec Lyautey, qui comprend aisément que, dans la situation de l'Europe, il est nécessaire de ne pas aggraver inutilement le malaise international. Puis, lors du pre-

mier entretien qu'il a avec le représentant allemand, il retient un peu celui-ci, au terme de l'entretien, et d'un air détaché il déclare: « J'ai étudié les demandes présentées par votre gouvernement. Eh bien, je crois qu'on pourra les satisfaire. » L'ambassadeur s'en allait radieux. Mais, quelles que fussent sa courtoisie et sa bonne volonté personnelles (*démenties d'ailleurs à l'ambassade même par un autre diplomate délégué du clan des intransigeants*), l'incident n'en avait pas moins été délicat à apaiser. Il avait fallu enquêter, répondre, démontrer à nos chefs militaires que des intérêts supérieurs exigeaient beaucoup de souplesse et d'esprit de conciliation.

Schoen avait bien noté les qualités d'esprit de Doumergue; dans ses *Souvenirs*, il le qualifie d'« avisé et ayant des amis, même parmi ses adversaires politiques ». Sachons gré à M. Lafue de nous avoir fait connaître, dans un livre bien illustré et d'une lecture agréable, les détails de la vie d'un homme d'Etat qui a fait honneur à la France.

M. Fabre-Luce a trouvé bon d'écrire l'apologie de **Caillaux**; elle a la forme d'une biographie où l'auteur raconte beaucoup de particularités de la vie de son héros; l'ouvrage n'est pas romancé au sens habituel du mot; c'est un panégyrique et nullement un travail historique visant à l'impartialité; la façon dont use M. Fabre-Luce quand il indique ses références en est une preuve; page 74, par exemple, il écrit :

Briand... propose à Barthou et à Caillaux, au cours d'un déjeuner (24) une entente à trois, qui leur permettrait de se succéder régulièrement à la présidence du Conseil.

La note 24 porte :

Léon Chavenon, dans l'*Information financière*.

Pour qui sait combien il est difficile de retrouver une citation dans la collection d'un journal, une pareille référence est presque sans valeur; mais M. Fabre-Luce ne cite jamais que de cette façon vague, n'indiquant ni les pages, ni les dates; de plus, il a rejeté toutes ses notes en bloc au bout du volume, ce qui est fort mal commode pour le lecteur; j'ai peine à croire que ce soit son éditeur qui lui ait imposé ce détail malheureux et qui ait regardé à faire la dépense du placement des notes au bas des pages. M. Fabre-Luce a

d'ailleurs donné une nouvelle preuve de sa capacité d'écrivain dans ce volume; il sait rendre intéressant son récit et l'émailler d'anecdotes piquantes, de citations sugestives et de remarques ingénieuses.

Malgré tout son talent, M. Fabre-Luce ne fera pas changer d'opinion sur Caillaux, politicien sans conviction et d'un talent médiocre. Il débuta dans la vie politique en 1898; il avait promis au duc de la Rochefoucauld, député de Mamers, de ne pas se présenter contre lui; il lui manqua de parole parce qu'on lui dit que l'occasion était bonne; jusqu'alors, il n'avait pas de convictions politiques :

Maintenant, écrit M. Fabre-Luce, le problème est précis : il y a un sortant à vaincre, et ce sortant est de droite, Joseph Caillaux sera donc de gauche.

Il acquit ainsi à la fois une conviction politique et un siège de député; il avait été élu comme centre gauche; il eut la chance d'obtenir quelques mois plus tard le portefeuille des Finances dans le ministère Waldeck-Rousseau; mis en goût par cette nomination, pour redevenir ministre, il évolua petit à petit vers la gauche jusqu'à ce qu'il fût arrivé au parti radical-socialiste, qu'il avait jugé avec raison plus capable qu'aucun autre de faire obtenir souvent un portefeuille à ses chefs. C'est ainsi qu'il devint partisan de l'impôt sur le revenu; dans une lettre à sa première femme, il lui avait écrit en 1902 :

J'ai écrasé l'impôt sur le revenu en ayant l'air de le défendre.

Il se ravisa :

En 1904, il se prononça pour un impôt cédulaire, contre l'impôt de superposition; en 1907, il les accueillit tous deux dans son projet de loi.

L'émotion fut grande dans le pays; Caillaux devint alors simultanément l'homme d'Etat le plus odieux aux partis de droite et le plus sympathique aux partis de gauche, tous étant conscients des possibilités qu'offrait cet impôt pour faire payer aux grandes et aux moyennes fortunes des largesses ruineuses envers les classes inférieures. La haine des partis de droite contre Caillaux amena une campagne féroce

de Calmette contre lui; le 13 mars, il publia la phrase de 1902, citée ci-dessus; elle était extraite d'une lettre à la première Mme Caillaux; la seconde crut que Calmette allait publier sa correspondance avec Caillaux lors de leur adultère; rien cependant ne lui donnait lieu de le croire; elle s'affola néanmoins et assassina Calmette; c'est ce qui fit connaître les lettres dont elle redoutait la publication : elles furent lues à son procès. Leur publication n'a pas d'ailleurs empêché Caillaux de redevenir deux fois ministre.

L'enthousiasme de M. Fabre-Luce pour Caillaux n'est pas fondé sur ce meurtre ou sur l'impôt sur le revenu, mais sur l'affirmation de Caillaux que, s'il avait été ministre en 1914, il aurait empêché la guerre. C'est cependant une prétention ridicule : pour empêcher la guerre en 1914, il aurait fallu dénoncer l'alliance franco-russe; Caillaux ne l'a jamais préconisé et, s'il l'avait fait, il n'aurait trouvé aucun adhérent dans le parti radical-socialiste. Je ne crois pas d'ailleurs que même Jaurès (qui était sincèrement pacifiste, et même un peu défaitiste) ait préconisé cette dénonciation, au moins tant que durerait la Triple-Alliance; l'avantage de l'alliance franco-russe était trop clair : elle empêchait l'Allemagne et l'Italie de se jeter sur nous sans crainte de diversion; seulement, il y avait une contre-partie : nous devions faire la diversion si l'Autriche et l'Allemagne attaquaient simultanément la Russie; le cas s'est présenté en juillet 1914; ce mois-là, Jaurès alla tous les jours au ministère des Affaires étrangères pour prendre connaissance de la correspondance diplomatique : il n'y trouva jamais rien à redire. Nous étions pris dans l'engrenage, exactement comme les Allemands; ils l'ont expliqué pour eux-mêmes dès 1917; seulement, ils s'étaient mis eux-mêmes dans cette situation en promettant leur appui à l'Autriche; au contraire, la Russie était, comme nous-mêmes, sans faute. Les vanteries mensongères de Caillaux, même propagées par un écrivain de talent comme M. Fabre-Luce, ne pourront jamais rien contre ces vérités évidentes.

L'attitude de Caillaux en 1915-1917 s'explique de même : il voulait succéder à ceux qui étaient au pouvoir et prêchaient la guerre jusqu'à la victoire; il devait donc chercher

à se faire regarder comme le représentant de la tendance inverse, si celle-ci avait des chances de triompher. Il ne lui fut pas difficile de reconnaître qu'elle en avait beaucoup. Il devint donc l'homme de la paix de résignation, comme les monarchistes de 1871, mais ses intrigues défaitistes lui valurent à cette époque des désagréments; il bénéficie aujourd'hui de la tendance à la paix « quand même » qui se manifeste actuellement parmi nous.

Le très remarquable petit livre de M. Jacques Lambert : **Les Nations contre la Paix**, résume son enseignement à la première chaire de la Paix qui ait été fondée, celle dont le président Herriot a doté l'Université de Lyon.

La pensée fondamentale de M. Lambert est la suivante :

A côté de la société internationale de nations, la seule que veuille connaître le droit international public et que le respect de la souveraineté voue à la guerre, il existe une autre société internationale, plus homogène et plus active, formée directement entre les sujets des différentes nations. Cette société, sans égard pour les prétentions des nations à la souveraineté, tend à éliminer la guerre, non plus seulement en lui cherchant des substituts lorsqu'elle est devenue menaçante, mais en créant une société internationale nouvelle dans laquelle la guerre ne soit pas une inévitable conséquence du libre jeu des institutions.

Je ne crois pas que cette remarquable pensée soit juste; « cette société plus active », c'est l'opinion publique. M. Lambert reconnaît son impuissance au chapitre qu'il consacre à l'élimination de la guerre. C'est une erreur de croire, comme M. Lambert, que des armées de contingents n'aient aucune efficacité. Les auteurs du Pacte de la Société des Nations ont seulement eu la pensée juste que, pour arriver au résultat principal : la paix entre les nations, il ne fallait pas compliquer le problème qu'il posait en y joignant celui du respect des droits de l'Etat et de l'humanité dans l'intérieur des nations. Pour maintenir la paix entre les nations, étant donné l'état actuel du monde et en particulier de l'Europe, ce qu'il faut, c'est une intervention armée générale contre l'agresseur. Dans l'Europe actuelle, il y a des Etats profiteurs : Hollande, Etats scandinaves, Suisse, Espagne, Portugal, etc. La victoire des Etats conquérants (ceux d'Hitler et de Mussolini) mettrait

fin à leur existence (ou tout au moins à leur possibilité de neutralité). Mais tous ces États font comme les Etats anglo-saxons : ils attendent que la victoire des conquérants leur ait créé un danger pour en reconnaître l'existence.

Sur la situation actuelle, la conclusion de M. Lambert est dure pour nous :

La France n'était pas entièrement satisfaite par les accords de Locarno parce qu'ils ne lui assuraient pas la protection la plus efficace de toutes, celle des Etats-Unis. Ce sont des pactes d'assistance mutuelle assurant l'intervention de toutes les puissances aux côtés de la victime que désirait la France. Elle n'a jamais complètement perdu l'illusion d'une intervention possible des Américains en Europe...

La France demande que les Etats se garantissent mutuellement leur sécurité... Mais comment les Etats pourraient-ils prendre ce grave engagement envers d'autres Etats souverains?... Un Etat qui s'engage à garantir la sécurité d'un autre doit avoir, en contre-partie, un certain contrôle sur sa politique extérieure. Il existe actuellement des traités internationaux qui, de l'avis de toute une partie du monde, notamment des Anglo-Saxons, ont créé des situations extrêmement dangereuses. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne. l'Italie voudraient qu'on les révisât. Il n'est pas possible que ces pays s'engagent à garantir la France et les nations qui veulent perpétuer ces traités contre les conséquences possibles de situations qu'ils jugent inadmissibles.

J'avoue que je ne trouve pas la pensée de M. Lambert complètement juste : il y a des règles prescrites pour la révision des traités dans le Pacte; mais c'est en violation de l'équité que l'Allemagne et l'Italie veulent la révision; M. Lambert confond donc deux Etats qui ne veulent pas garantir et deux autres qui veulent s'associer pour une opération de brigandage. Contre cette opération, la France a cru se défendre par la politique de M. Briand : elle a échoué. Placée entre deux bandits trop forts pour elle, il lui faut aujourd'hui acheter la neutralité du moins exigeant : l'Italie; avec l'Allemagne, il n'y aurait pas de limites aux exigences; Hitler a indiqué dès 1924 le but qu'il poursuit : reconstituer l'empire de Charlemagne; point de paix possible avec lui si l'on n'est pas le plus fort. Il faut espérer que nos gouvernants sauront

faire en temps à l'Italie des concessions capables de la détourner de s'allier à Hitler.

Dans un volume qui témoigne de la vaste culture philosophique de son auteur, M. Severo dos Santos Pereira, professeur au Collège militaire de Rio-de-Janeiro, montre **les Bases erronées du communisme russe.** Disciple respectueux d'Auguste Comte, il oppose la doctrine de celui-ci à celle de Marx :

Après avoir été complètement hégélien, dit-il, Marx subit la réaction matérialiste de Feuerbach et tomba dans l'exagération opposée, dans la prépondérance de l'objectif sur le subjectif, espèce de fatalisme aveugle, qui fait de l'homme un simple jouet des forces matérielles, sa volonté ne pouvant rien contre elles... C'est cet excès d'objectivisme qui a amené Marx et ses sectaires à l'erreur des économistes; en effet, ils subordonnent la question sociale à un simple jeu de forces matérielles ou économiques, demandant à la Révolution des miracles, y compris ceux qui consistent à modifier la nature humaine. Cependant, Marx et ses disciples ont conservé dans leur mentalité le vice logique du raisonnement hégélien, l'illusion dialectique, cette « logique des apparences », comme l'a définie Kant.

A cette « illusion », M. Severo oppose « les lois sociologiques trouvées par A. Comte, non pas à l'aide de postulats *a priori* ou préconçus, mais par l'application de la méthode positive, c'est-à-dire en cherchant à comprendre ce qu'il y a de *constant* dans l'immense *variété* des faits sociaux et des opinions humaines ».

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Jacques Boulenger : *Au fil du Nil;* Nouv. Revue franç. 15 »

Docteur Louis Calmels : *De Carmaux médiéval à Monestier Combeta et au Néo-Carmausin.* Illust. de M. Taxile Doat. Préface de M. Auguste Bousquet; Imp. P. Carrère, Rodez. » »

Paul Cohen-Portheim : *Londres,* traduit de l'anglais par René Patris; Flammarion. 12 »

Rézy Delagrève : *Iles de rêve;* Revue Mondiale. 12 »

Cécile Jéglot : *Saint Joseph,* avec 43 illust. (Coll. *L'art et les saints*); Laurens. 5 »

Henri Stein : *L'Hôtel-Dieu de Beaune.* Avec 38 gravures (Coll.

Petites monographies des grands édifices de la France); Laurens. 7 50

Education

Jean Piéget : *Le jugement moral chez l'enfant;* Alcan. 60 »

Ethnographie, Folklore

Docteur Marcel Baudouin : *Le maraichinage, coutumes du Pays de Monts (Vendée)*, 5e édit., revue et considérablement augmentée; Pierre Bossuet. » »

Histoire

Julien Benda : *Discours à la Nation européenne;* Nouv. Revue franç. 18 »

A. Dauphin-Meunier : *Mirabeau et l'Economie prussienne de son temps;* Presses Universitaires. » »

Littérature

Marcel Barrière : *Les princes d'Orléans;* Nouv. Revue franç. 15 »

Jacques Boulenger : *Sous Louis-Philippe, le boulevard.* Avec un plan h. t.; Calmann-Lévy. 15 »

Docteur Cabanès : *Les Condé*, tome II. Avec 85 gravures; Albin Michel. 20 »

René Dubreuil : *L'âme des gens, des bêtes et des choses;* Edit. Sylva, 17, rue La Rochefoucauld, Paris. » »

Raymond Groc : *Le double voyage*, notes et réflexions; Le Bon plaisir, Toulouse. 12 »

Victor Jacquemont : *Lettres à Stendhal.* Introduction et notes par Pierre Maes; Poursin. » »

Guy de La Batut : *Louis XV* (Coll. *Les amours des rois de France*); Edit. Montaigne. 15 »

Henri Martineau : *La consolatrice de Delacroix.* Avec 2 portraits; Le Divan. » »

Jacques Meurgey : *Familles de Bourgogne. Les Potot, seigneurs d'Avesnes, de Grosbois, Marcelois, Fontette, Saint-Anthot, Seigny, Montbéliard et Fontenelle;* Imp. Daupelay-Gouverneur, Nogent-le-Rotrou. » »

Albert Mockel : *Emile Verhaeren, poète de l'énergie;* Mercure de France. 12 »

Eugène Montfort : *Choix de proses.* Avec 3 portraits par Raoul Dufy; Les Marges, Edit. Marcel Seheur. » »

Pierre Moreau : *La conversion de Chateaubriand;* Alcan. 15 »

Henri de Régnier : *Lettres diverses et curieuses écrites par plusieurs à l'un d'entre eux;* Mercure de France. 12 »

Docteur Jean Tortais : *Réaumur et sa société.* Illust. en phototypie par Raymond Bergevin ; Imp. Destout, Bordeaux.

Ouvrages sur la guerre de 1914

Alexandre Dumesnil, avec la collaboration de Wilfrid Lerat : *Catalogue méthodique du fonds russe de la bibliothèque* (Coll. *Catalogues des « Bibliothèque et Musée de la Guerre »*). Introduction par Camille Bloch; Costes. 200 »

Maurice Genevoix : *Jours de la Marne.* Avec 4 pl. h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,75

Jean Tillet : *Dans les coulisses de la guerre. Espionnage. Contre-espionnage;* Edit. de l'Impartial. 10 »

Henri de Versonnex : *Ceux de « Chamborant ». Sabrez!* Préface d'Auguste Bailly; Tallandier. 12 »

Philosophie

Emile Bréhier : *Histoire de la philosophie allemande*, 2e édition augmentée; Vrin. 20 »

Félicien Challaye : *Nietzsche;* Mellottée. 15 »

Commandant Conneau : *La pensée*

créatrice; Vrin. 15 »

Victor Marcel : *De l'activité purement immanente,* essai sur la connaissance; Vrin. » »

Victor Marcel : *Etendue et conscience, essai de réfutation du dualisme cartésien;* Vrin. » »

André Metz : *Bergson et le bergsonisme;* Vrin. 15 »

Ewald Oldekop : *Le principe de hiérarchie dans la nature et ses rapports avec le problème du Vitalisme et du Mécanisme;* Vrin. 10 »

Henri Sérouya : *Spinoza, sa vie et sa philosophie;* Ed. Excelsior. 20 »

Poésie

Ghislaine Juramie : *Préludes,* Durassié, 47, rue Denfert-Rochereau, Paris. » »

Jean Peyrade : *Pèlerins du Puy;* Imp. moderne, Fontenay-le-Comte. » »

X... : *Les Amours des Dieux.* Illust. d'après des dessins originaux de Raphaël, Michel-Ange, Carrache, Le Corrège, Ingres. Frontispice par A. Calbet; Marcel Seheur. » »

Politique

Charles Benoist : *Souvenirs.* Tome II : *1894-1902. A travers l'Europe. Belgique. Pays-Bas. Suisse. Espagne. Autriche. Hongrie. Bohême. Avant l'action.* Avec 9 gravures h. t.; Plon. 36 »

Paul de Cassagnac : *Faites une constitution ou Faites un chef;* Edit. de France. 15 »

Yvon Delbos : *L'expérience rouge;* Au Sans-Pareil. 12 »

Docteur Georges Samné : *Raymond Poincaré, politique et personnel de la IIIe République.* Préface de M. Edouard Herriot. Avec 104 photographies h. t.; Œuvres représentatives. » »

Questions coloniales

Mony Sabin : *La paix au Maroc.* Illustré du fac-similé d'une lettre d'Abd-el-Krim et de 5 cartes; Tallandier. 20 »

Robert Stanley-Thomson : *Fondation de l'Etat indépendant du Congo. Un chapitre de l'histoire du partage de l'Afrique;* Office de publicité, Bruxelles. » »

Questions juridiques

Jean Plémeur : *Juges et procès d'autrefois;* Jouve. 10 »

Questions religieuses

Henri Busson : *La pensée religieuse française de Charron à Pascal;* Vrin. 60 »

Nicolas Berdiaeff : *Esprit et liberté,* essai de philosophie chrétienne, traduit du russe par I. P. et H. M.; Edit. Je Sers. 24 »

Paul Doumergue : *Le Christ à la face dressée;* Edit. Je Sers. 12 »

Abbé Félix Klein : *Les paraboles de l'Evangile.* 100 illustrations; Bloud et Gay. 5 »

A.-D. Sertillanges : *Dieu ou rien?* Flammarion, 2 vol. 24 »

*** : *« La Jeunesse catholique » en France;* Edit. Fernand Roches. 5 »

Roman

Marcel Allain : *Perfidie!* Férenczi. 3.50

Louis Arp : *Le rêveur meurtrier;* Figuière. 8 »

Jean Beltrando : *Boul'Mich,* amours d'étudiants; Revue mondiale. 12 »

Béatrice Bonneville : *L'écho du passé;* Revue mondiale. 12 »

Jean Carla : *Evelyne aux douces mains;* Victor Attinger. 15 »

Jacques Charles : *Le journal d'une figurante;* Nouv. Revue franç. 5 »

A. Fielding : *L'empoisonneur de Woodthorpemanor.* (Coll. *Les Chefs-d'œuvre du roman d'aventures*) ; Nouv. Revue franç. 6 »

J. de Jacquelot de Boisrouvray : *Sur les chemins de Bretagne,* contes et légendes. Avec 9 reprod. d'eaux-fortes et une couverture illustrée par l'auteur. Préface d'Alphonse de Chateaubriant ; Berger-Levrault. 30 »

Henri Piérangeli : *La belle parricide;* Edit. de France. 6 »

Marcel Prévost : *Fébronie;* Edit. de France. 15 »

Serge Raffalovich : *Son plus grand amour;* Edit. Montaigne. 12 »

Héliette Rhéa : *La femme et l'ange;* Figuière. 12 »

Jean Villiès : *Le cantique au soleil;* Edit. des Portiques. 12 »

Sciences

H. Brasseur : *Structures et propriétés optiques des carbonates.* (*Exposés de physique moléculaire,* II) ; Hermann. 7 »

L. Brillouin : *La diffraction de la lumière par des ultra-sons.* (*Exposés sur la théorie des quanta,* sous la direction de M. Léon Brillouin, II) ; Hermann. 10 »

Pierre Dive : *La dérive des continents et les mouvements intratelluriques.* Préface de M. Emile Picard. » »

J.-H. Fabre : *Scènes de la vie des insectes;* Nelson. 7 »

G. Fournier et M. Guillot : *Sur l'absorption exponentielle des rayons B du radium E.* (*Exposés de physique théorique,* sous la direction de M. Louis de Broglie, VII) ; Hermann. 10 »

Eugène Néculcéa : *Sur la théorie du rayonnement,* d'après M. C.-G. Darwin. (*Exposés de physique théorique,* sous la direction de M. Louis de Broglie, VI) ; Hermann. 7 »

Jean Perrin : *La recherche scientifique.* (*Atomistique,* sous la direction de Jean Perrin, I) ; Hermann. 6 »

Hans Reichenbach : *La philosophie scientifique,* vues nouvelles sur ses buts et ses méthodes, traduction du général Ernest Vouillemin. Introduction de M. Marcel Boll. (*Actualités scientifiques et industrielles,* XLIX) ; Hermann. 10 »

Jean Rostand : *L'aventure humaine : du germe au nouveau-né;* Fasquelle. 12 »

P. Swings : *Les bandes moléculaires dans les spectres stellaires.* (*Exposés de physique moléculaire,* I) ; Hermann. 7 »

Sociologie

Nicolas Berdiaeff : *Problème du communisme.* (Coll. *Questions disputées;* Desclée De Brouwer. » »

Henri de Man : *Le socialisme constructif,* traduit de l'allemand par L.-C. Herbert; Alcan. 15 »

Claude Mercklen : *Neuf mois chez les F.·. M.·. ou Petites histoires triangulaires.* Illust. de Clabel et Gévelot; Edit. du Clou, Toulouse. 10 »

Théâtre

A. Blanc-Péridier : *Le colporteur,* un acte en vers; Libr. G. Tuault. 3.50

Henri Mazel : *Théâtre.* I : *Le chevalier nazaréen. La Fin des Dieux. Les Amants d'Arles;* Mercure de France. 20 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de la comtesse de Noailles. — Mort de Georges Montorgueil. — Rudyard Kipling et Louis Fabulet. — A propos du secret de Jeanne d'Arc. — Une lettre de M. Pierre Rousseau. — Une réponse à M. Obermaier. — A propos de Georges Darien. — Une lettre de Georges Darien. — Poètes et étoiles. — Ba-Ta-Clan et Louis Veuillot. — Les Goncourt et le saxophone. — La croix gammée serait d'origine sémitique. — Les attentats contre la langue française. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Mort de la Comtesse de Noailles. — La Comtesse Anna de Noailles est morte le dimanche 30 avril en son domicile de Paris, 40, rue Scheffer.

Très souffrante depuis longtemps déjà, son état s'était aggravé à la fin de l'année 1931 et, depuis dix-huit mois, elle ne quittait plus son appartement. Elle passait ses journées allongée sur un divan, comme absente de la vie extérieure, ne recevant que sa famille et quelques intimes. L'un de ceux-ci nous disait : « Elle est morte d'épuisement. Une mort pleine de sérénité que la sienne... Elle nous a répété à plusieurs reprises : Je sens que ma fin est proche... » Son agonie fut brève. Le dimanche matin, elle semblait somnoler comme d'habitude. Vers 13 heures, elle revint à elle, prononça quelques paroles. Puis, elle entra dans le coma. A 13 h. 30, elle rendait le dernier soupir, ayant à son chevet son mari, son fils et sa belle-fille.

La comtesse de Noailles était née à Paris, 109, avenue Henri-Martin, dans une maison qu'avait habitée Lamartine. Elle descendait par son père, le prince G. Bibesco, de la famille roumaine des Brancovan et, par sa mère, de la famille grecque des Mensurus. Toute son œuvre, vers et prose, du *Cœur innombrable* au *Livre de ma vie*, est lyrisme. Avec elle disparaît un des grands poètes de l'époque contemporaine, une voix qui chanta avec magnificence la nature, la jeunesse et la mort. — L. DX.

§

Mort de Georges Montorgueil. — Georges Montorgueil est mort le lundi 24 avril, à midi, après une longue et douloureuse agonie, en son domicile 31 *bis*, rue Victor-Massé.

Son nom de famille était Octave Lebesgue. Il naquit à Paris, le 5 novembre 1857, rue Rambuteau (et non rue Montorgueil, comme on l'a dit par erreur). Il prit son pseudonyme à la rue voisine de celle qui le vit naître. Ouvrier sellier-maroquinier jusqu'à l'âge du service militaire, il suivait après son travail les cours de l'Association Polytechnique. Il écrivit tout d'abord des chansons et

débuta, vers sa trentième année, dans le journalisme, au *Réveil lyonnais*. Puis aux *Droits de l'Homme*, que dirigeait Séverine, à *la Bataille* et au *Paris*, il publia des chroniques signées « Jean Valjean » et « Caribert ». En 1890, il devint rédacteur en chef de *l'Eclair*, et, jusqu'en 1916, il y donna d'innombrables articles de documentation pittoresque sur l'actualité, la littérature et Paris, — la grande passion de sa vie.

Il publia successivement : *les Trois Apprentis de la rue de la Lune* (1893), *Paris au hasard* (1895), *le Déshabillé au théâtre* (1895), *les Provisions de l'année, Croquis parisiens, les Parisiens peints par eux-mêmes, le Café-concert, France* (1896), *la Cantinière, la Vie du Boulevard, Paris dansant* (1898), *les Trois Couleurs, la Vie à Montmartre* (1899), *les Chants nationaux de tous les pays* (1901), *les Eaux et les Fontaines de Paris* (1928), *Henri Murger, romancier de la Bohème* (1929), etc. On lui doit également les livrets de différents opéras de Samuel Rousseau : *la Cloche du Rhin, Léone, Mérowig;* des livres pour l'enfance, — la plupart illustrés par Job, — *Jouons à l'histoire, Voyages au pays des chansons, Liline et Frérot, Louis XI, Henri IV, La Tour d'Auvergne, Murat, les Trois Couleurs*, etc.

Depuis 1918, ses *Variétés* et ses *Au jour le jour* du *Temps* étaient suivis, comme autrefois ses *Actualités* en première page de l'*Eclair*, par tous les amoureux d'histoire anecdotique qui appréciaient ses exceptionnelles qualités de narrateur véridique et attrayant. Son dernier *Au jour le jour* sur *les Statues de la Colonne Vendôme* est du 20 avril dernier.

Pendant trente-sept ans, il dirigea seul l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, et c'est seulement en 1930 que, très fatigué, il demanda la collaboration d'Edouard Julia, puis de MM. Compeyrot et Pierre Dufay.

Le *Mercure de France* publia, le 15 septembre 1924, son étude, accompagnée de lettres inédites sur « Lady Stanhope et le Colonel Boudin ».

Sans une interruption, sans une lassitude et tout en suivant l'actualité, il a ainsi réalisé une œuvre d'érudit, d'écrivain et d'artiste qui permet de le rapprocher d'un Charles Monselet; il avait surtout comme l'auteur d'*Oubliés et Dédaignés*, le goût de la petite histoire et la passion du journalisme. Son incessante curiosité d'esprit a tiré de cette profession ce qu'elle peut donner de meilleur : une grande netteté d'observation pour le présent et la vie quotidienne; une ingénieuse érudition sachant retrouver dans le passé de piquantes analogies avec les événements contemporains.

Ce Parisien de Paris, ce vieux Montmartrois (il habita un demi-

siècle au pied de la Butte, rue Victor-Massé), ne prit jamais de vacances et ne quitta sa ville que lorsqu'il ne put faire autrement, pour les exigences de sa profession. Il avait la mystique de Paris; nous l'avons souvent entendu répéter : « Il n'est de joie sincère qu'à Paris. » — L. DX.

§

Rudyard Kipling et Louis Fabulet. — L'ami dévoué de Louis Fabulet, M. Gaston Gence, qui par deux fois l'entoura de soins lors de ses maladies et chez lequel il mourut, informa par une lettre personnelle Rudyard Kipling de la fin de son principal traducteur français. Kipling exprima son profond regret, et sa lettre se termine ainsi:

> Il y a longtemps que je ne l'avais vu, mais je me suis toujours souvenu de l'enthousiasme et de la fidélité qu'il a apportés à la tâche de faire connaître mes œuvres en France toutes ces dernières années, et de l'art et de la compréhension qui ont marqué ses travaux.

§

A propos du secret de Jeanne d'Arc.

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans sa magistrale étude sur *Le secret de Jeanne d'Arc*, parue à l'automne dernier dans le *Mercure*, M. Jacoby s'est douté que, lorsque le texte de l'interrogatoire de Jeanne relate son refus de dire son « surnom » (cognomen), ce doit être de son nom de famille qu'il s'agit, et non pas, comme l'a cru Michelet, de son sobriquet de *la Pucelle*.

Cette intuition de M. Jacoby, il est facile de la transformer en une certitude absolue.

Pendant tout le moyen âge occidental, époque où la vie publique et privée est régie par la religion, le seul *nom* que puisse avoir une personne, je veux dire le seul qui, aux yeux de la société d'alors, mérite cette appellation de *nom*, est celui que lui a donné l'Eglise, c'est-à-dire son nom de baptême, que nous appelons aujourd'hui « prénom »; c'est d'ailleurs le seul nom qu'ont porté, en France, les hommes et les femmes pendant les premiers siècles du moyen âge. Peu à peu, pour éviter des confusions, on imagina d'y adjoindre un *surnom*, qui bientôt demeura invariable dans chaque famille et devint ainsi ce que nous appelons aujourd'hui le « nom de famille » ou « nom patronymique ». Mais ce nom de famille continua à s'appeler *surnom*, le mot *nom* désignant toujours le nom de baptême (quant à ce que nous appelons de nos jours « surnom », on l'appelait *sobriquet*). Et il en fut ainsi non

seulement pendant tout le moyen âge, mais jusqu'à une époque beaucoup plus récente, ainsi qu'en témoignent les quelques exemples suivants, qu'on pourrait aisément multiplier:

1° Montaigne dit que son « surnom » est Eyquem; or Eyquem est son nom de famille, Montaigne n'étant qu'un nom géographique: celui de la terre dont il est « seigneur » et qui avait été achetée par son bisaïeul;

2° Dans les deux dictionnaires biographiques parus à la fin du XVIe siècle, et dont les érudits de notre époque font encore un usage constant, à savoir le *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix du Maine* (Paris, 1584) et *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, seigneur de Vauprivas* (Lyon, 1585), les personnages faisant l'objet des divers articles sont classés par ordre alphabétique *de prénoms*;

3° Au début du XVIIIe siècle, le *Dictionnaire* de Furetière, à l'article *Surnom*, dit ceci: « Le surnom est proprement le nom qui convient à une famille particuliere... Beaucoup de surnoms sont venus de la qualité, de la profession ou du metier qu'exerçoit celui qui l'a porté le premier: comme *le Fevre, Charpentier, Charron, Meusnier*, etc. Du Tillet dit que les surnoms ont été donnez aux uns et aux autres par sobriquets »;

4° A la fin du XVIIIe siècle, Rigoley de Juvigny fit paraître une édition collective de la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et de celle de du Verdier (voy. ci-dessus, 2°), en respectant l'ordre alphabétique par prénoms, édition enrichie de notes de divers auteurs; et dans sa préface il dit : « Nous donnerons une table exacte des auteurs, par leurs surnoms, à la fin de chaque Bibliothèque »; or la table ainsi annoncée est classée par noms de famille;

5° Enfin, à l'époque où je commençais l'étude de la langue anglaise, c'est-à-dire en 1895, notre professeur appelait avec insistance notre attention sur le fait que le mot anglais *surname* signifiait « nom de famille » et que le mot *name* voulait dire « prénom »; j'ignore s'il en est toujours de même en anglais de 1933, mais cette longue survivance, dans une langue où l'on rencontre tant d'épaves de l'ancien français, achève ma démonstration.

Il est donc de toute évidence qu'à l'époque de Jeanne d'Arc le mot *surnom* n'avait pas d'autre sens que celui de « nom de famille ».

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

MAURICE CAUCHIE.

§

Une lettre de M. Pierre Rousseau.

Monsieur le Directeur,

M. Marcel Boll réédite contre moi, dans votre dernier numéro, des attaques dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont hors de saison. Personnellement, je me borne à rire de ces arguties de pontife solennel, mais d'autres pourraient s'y laisser prendre; c'est pourquoi je vous envoie cette nouvelle rectification.

J'ai écrit en effet dans l'« Œuvre » que Jupiter était 1.300 fois plus gros que la terre (plus exactement 1.295) et je continuerai à le soutenir mordicus, dût M. Marcel Boll me traîner aux plus cruels supplices. A moins que cette pauvre planète n'ait cru bon, au cours de cette dernière saison, de changer de taille sans daigner m'en informer, je persiste à croire, malgré les récriminations de M. Marcel Boll, les chiffres donnés par tous les annuaires astronomiques. Il est fort dangereux de confondre, comme le fait mon contradicteur, diamètre et volume! Je lui apprendrai donc, s'il l'ignore, que le diamètre de Jupiter étant 11 fois celui de la Terre, il en résulte que ce globe est *en volume* 1.300 fois plus gros que le nôtre (alors que le Soleil vaut 1.300.000 terres). En tout cas, puisque M. Marcel Boll parle de compétence, la sienne, en fait d'astronomie, me paraît fort singulière!!!

Quand il n'erre pas dans le labyrinthe tortueux des paradoxes, M. Marcel Boll s'enlise dans les plus effarantes contradictions. Après m'avoir reproché naguère de ne point mettre assez de rigueur scientifique dans mes écrits (ce à quoi j'avais répondu que lesdits écrits étaient non pas des études techniques, mais des articles de vulgarisation), il me reproche aujourd'hui le contraire et me prend à partie à propos d'une formule de mathématiques que je lui sortis jadis, et qui le gêne fort aux entournures. J'ai suivi des cours de mécanique; cela se voit, puisque M. Marcel Boll lui-même s'en aperçoit; je n'en dirais pas autant de lui qui, s'il en a jamais suivi, me paraît les avoir depuis longtemps oubliés.

Enfin, M. Marcel Boll se livre à de graves méditations sur le « bon vulgarisateur ». Je sais bien qu'il n'y a que lui qui sache son métier, que lui seul a le monopole de la bonne, de l'excellente vulgarisation, que la terre, le système solaire et la Voie Lactée sont pénétrés d'admiration devant le génie de M. Marcel Boll. Toutefois, pendant les loisirs que lui laisse l'épluchage à la loupe de mes modestes articles (où il trouvera encore, je le crains pour lui, ample matière à s'instruire), je me permets de lui retourner

le conseil qu'il me donnait si aimablement il y a quelques mois du haut de sa béate infaillibilité : celui de rouvrir ses manuels de bachot et d'étudier la mécanique et la cosmographie. « Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui... »

Je vous prie de bien vouloir, conformément à la loi, insérer cette réponse à la place même où parut le Mémento mémorable de M. Marcel Boll, et d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

PIERRE ROUSSEAU
Rédacteur scientifique de l' « Œuvre ».

Paris, 26 avril 1933.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Marcel Boll, qui accorde bien volontiers les circonstances atténuantes à M. Pierre Rousseau, lui conseille d'être plus circonspect à l'avenir et considère que l'incident est clos.

§

Une réponse à M. Obermaier.

Santander, le 19 avril 1933.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le *Mercure de France* du 1er avril 1933 une lettre de M. Obermaier dans laquelle il proteste contre un article publié le 15 février par M. le Dr Morlet et où ce dernier réclamait en ma faveur la priorité d'étude du *bâton de commandement* d'El Pendo (Santander).

L'abbé Obermaier prétend qu'il n'a jamais voulu m'enlever le bénéfice scientifique de cette importante trouvaille. Or, non seulement tout ce qu'a écrit M. le Dr Morlet est rigoureusement exact (et je l'en remercie, ainsi que votre revue qui l'a publié), mais encore, dans son article de *Préhistoire,* M. Obermaier ose prétendre que c'est Antonio Arce qui a découvert le bâton d'El Pendo.

Ceci est une de ces *contre-vérités* vraiment trop fréquentes chez certains préhistoriens, et dont le but est bien connu. C'est ainsi que M. Obermaier procède de deux façons, à mon détriment et à son avantage, à l'*expropriation* dont parle le Dr Morlet : 1° il veut attribuer à un de mes terrassiers, ignorant tout de la préhistoire, la découverte que j'ai effectuée moi-même; 2° il publie lui-même cette découverte dans *Préhistoire* sans citer l'étude (une seule ligne) de *50* pages que j'en avais faite cinq ans avant lui.

La manœuvre est classique chez certains maîtres et se passe de tout commentaire. Connaissant votre courtoisie, je compte, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien publier cette mise au point dans le prochain numéro du « Mercure » et vous en remercie.

Veuillez agréer, etc.

J. CARBALLO

§

A propos de Georges Darien. — M. P.-V. Stock nous adresse les lignes suivantes, motivées par la note de M. Auriant, parue dans notre précédent numéro :

Etre taxé d'inexactitude m'ennuie, surtout lorsqu'il s'agit d'une citation.

Les lignes de M. Lucien Descaves ont été empruntées et reproduites textuellement par moi, au *Mercure de France* (n° du 1er octobre 1921, page 280). Elles ont donc été publiées, *au moins*, trois ans avant celles de M. Janvion. J'avoue ignorer l'article que me révèle M. Auriant. — P.-V. STOCK.

P.-S. — Depuis la publication de mon article sur G. Darien, divers renseignements, venant de personnes qualifiées, m'ont été fournis. Il en résulte que le nom réel de Darien était Adrien; qu'il était le frère d'Henry Adrien dit Darien, le peintre décédé en 1926.

Georges Darien s'était marié le 19 mars 1921, c'est-à-dire six mois avant de s'éteindre. — P.-V. S.

§

Une lettre de Georges Darien. — On nous a communiqué ce passage d'une lettre que Darien écrivit le 10 février 1918, de Bourron (Seine-et-Marne), où il résidait, à un soldat de la Grande Guerre. Le lecteur appréciera sans doute les prévisions qu'on y trouve. Les unes, qui se sont réalisées, montrent la clairvoyance de Darien; les autres, moins sûres, ont pour nous l'intérêt de refléter les opinions qui inspiraient l'ardent polémiste.

...Evidemment c'est non seulement pénible mais même démoralisant, de se voir depuis tant de mois privé de sa liberté — tandis que les jours s'accumulent sans apporter de changement à la situation. Cependant cette situation n'a jamais été aussi favorable qu'à présent à un dénouement prochain. Ce n'est pas à un résultat satisfaisant de l'offensive qui menace que je fais allusion; je persiste à croire que militairement, tout résultat est impossible des deux côtés. L'appui de l'Amérique (je connais les chiffres) n'a pas donné ce qu'on attendait; dans un an d'ici même, ce ne sera pas ce que vous croyez; et la guerre aérienne (qui nous réserve sûrement des déceptions) ne nous rapprochera pas, par elle-même, d'une conclusion. Du reste, j'ai de bonnes raisons de croire que le Président Wilson serait très heureux de terminer la guerre avant d'avoir engagé à fond son armée, il en a besoin pour d'autres besognes; c'est un homme de premier ordre, et qui voit loin. — La guerre ne peut pas durer; financièrement, c'est devenu une impossibilité : les Russes, en répudiant leur dette, ont ruiné le crédit des Etats; en France même, le placement des Bons de la Défense Nationale a subi beaucoup plus qu'un ralentissement; la banqueroute générale est dans l'air; on pourra *peut-être* la restreindre à une banqueroute partielle (d'une moitié ou des deux tiers), mais seulement si les classes possédantes font preuve d'intelligence; or, c'est très douteux. Dès maintenant les Etats ne peuvent plus emprunter. De plus, à la suite des actes des Bolchevicki (qu'on nous défigure stupidement, mais dont l'influence a déjà été énorme, et grandit journellement), un revirement profond s'est produit en Allemagne; à l'heure qu'il est, l'esprit révolutionnaire est en Allemagne au moins aussi fort qu'en France, et peut-être plus. Il est très probable qu'un mouvement profond se serait déjà produit chez nos ennemis, si la situation des Alliés n'était pas aussi paradoxale. Pour vous rendre compte de la chose, supposez que les Allemands se soient débarrassés

(comme on les y engage de tous côtés depuis longtemps) de leur vermine couronnée; supposez qu'alors ils nous fassent des propositions de paix acceptables. Qui trouveront-ils devant eux pour discuter? Le roi d'Angleterre, empereur et pape; le roi d'Italie, le roi des Belges, le roi de Serbie, etc., des monarques à pleins fourgons escortés de trains entiers de princes, de grands-ducs, de maréchaux, de chambellans, etc. N'est-ce pas une dérision? Et ne sera-ce pas le devoir strict des Allemands de déclarer que, prêts à traiter avec des peuples, ils refusent de négocier avec des potentats? A ce devoir, ils ne manqueront pas. Dans quelle situation ridicule nous trouverons-nous!... Il ne faudra pas venir parler, à ce moment-là, de monarchies constitutionnelles, d'empire libéral, de rois-citoyens et d'Angleterre, dynasties démocratiques. Le temps de pareilles balivernes est passé à tout jamais. Le despotisme sous le badigeon démocratique reste le despotisme, et rien de moins. Les Irlandais et les Indiens, par exemple, pourront vous renseigner là-dessus. Le Président Wilson se rend compte des faits, et voit très bien que la grande difficulté, quant à l'ouverture des pourparlers de paix, réside en ceci : que la situation des Alliés, prétendant combattre pour la Liberté avec des tyrans à leur tête, est inacceptable. *Je suis très porté à croire* que, cédant aux sollicitations *de nos amis*, il n'est pas loin de publier un manifeste dans lequel il exposera clairement l'immense supériorité des institutions républicaines sur le système dynastique, et conclura en faveur de l'établissement de républiques fédérales partout. Cette publication, j'en suis convaincu, précédera de peu l'ouverture de négociations au cours desquelles les trônes crouleront partout, à l'exception de la Grande-Bretagne, qui gardera la dernière (comme elle le doit à ses traditions infâmes) la marque de la Bête; nous aurons probablement à mettre à la raison, par la force, la canaille universelle, qui, d'ailleurs, sentant venir le coup, prépare déjà sa défense en s'appuyant sur le Japon. Mais peu importent les résistances : les empereurs, les rois, les papes — ces grands-prêtres du Privilège dont la seule mission consiste à perpétuer le parasitisme, la misère et le carnage — sont sur le point de disparaître à jamais. Et aussi ces propagandes de restauration royaliste comme celle qui, sous la protection de Clemenceau, couvre la France de ridicule. Ayez donc bon courage. Les événements vont se précipiter, nous allons sûrement vers des transformations plus profondes qu'on n'aurait pu l'espérer il y a six mois. Pour mon compte, je suis persuadé qu'on aura cessé de tirer le canon avant l'été.

Je termine en vous exhortant encore à la patience et en vous affirmant (en connaissance de cause) que tous les sacrifices consentis n'auront pas été vains.

§

Poètes et étoiles. — M. J. B. écrit dans le *Temps:*

Seul, le Midi pouvait donner naissance à une aussi ingénieuse fantaisie : notre confrère *Comœdia* rapporte qu'au banquet de la Sainte-Estelle, à Hyères, un poète a proposé aux félibres réunis de donner le nom de Mistral à une étoile!...

Non, le Midi n'a pas le privilège absolu des ingénieuses fantaisies, et l'idée de donner le nom d'un poète à une étoile n'est pas récente.

Un vaudevilliste, qui fut parfois un orateur agréable, Alexandre Dumas fils, l'avait proposée en 1886. On la trouvera dans la réponse qu'il fit au discours de réception de Leconte de Lisle, successeur de Victor Hugo à l'Académie française.

La réponse de Dumas fils se terminait, si j'ai bonne mémoire, par ces mots:

Pourquoi le premier savant qui découvrira une étoile, ne donnerait-il pas le nom d'Hugo à cette étoile?

R. M.

§

Ba-Ta-Clan et Louis Veuillot. — *Ba-Ta-Clan*, l'étrange salle de spectacle en forme de pagode qui se dresse en plein quartier ouvrier, boulevard Voltaire, a failli brûler le mois même où l'on venait de célébrer le cinquantième anniversaire funèbre de l'écrivain qui lui a consacré quelques-unes de ses meilleures pages : Louis Veuillot.

Dans *les Odeurs de Paris*, au chapitre III (Les Divertissements, p. 146 à 150), Veuillot raconte une soirée sans joie passée dans cet établissement après une promenade sur le boulevard du Prince-Eugène — alors tout neuf (1867) — et qui, dit-il, exhale l'odeur des mauvaises affaires.

S'il faut en croire le polémiste, le café-chantant n'était pas plus réjouissant que la voie nouvelle :

Une centaine de personnes s'éparpillaient devant une scène où s'exerçait un médiocre jongleur. Des galeries vides, des tables inoccupées, des garçons qui se croisaient les bras. La faillite est venue s'installer dans cette pompeuse faribole. C'était noir...

Mais rappelons la note documentaire de la fin :

...J'en avais assez. Il me restait à payer ma « consommation ». C'était un hideux verre de vin chaud. On me demanda 28 sous. Avec le pourboire du garçon, cela fait à peu près deux fois ce que peut gagner en douze heures une ouvrière qui veut rester honnête fille.

Une ouvrière gagnait 15 sous par jour en 1867? Treize fois moins que l'allocation actuelle de nos chômeurs? — L. DX.

§

Les Goncourt et le saxophone. — Le dimanche 30 avril, on a fêté, sous la présidence de M. Louis Bollaërt, directeur des Beaux-Arts, le souvenir d'Adolphe Sax, l'inventeur du saxophone (1860) et de plusieurs autres instruments à pistons : notamment le saxhorn et le saxotromba — dénommés tuben en Allemagne.

Un ennemi personnel des Goncourt, cet Adolphe Sax... En effet, ses ateliers étaient juste en face de l'appartement qu'occupaient 43, rue Saint-Georges, les deux frères. Or, on essayait là, sans arrêt, trombones, trompettes, serpents, ophicléides, saxophones et saxotrombas! On devine ce que pouvait être, dans ce fracas, l'état d'esprit de Jules et d'Edmond de Goncourt — de Jules surtout, si sensible au bruit qu'à Saint-Gratien la princesse Mathilde avait

acheté et sacrifié tous les coqs du voisinage pour que ce grand nerveux soit un peu tranquille! — L. DX.

§

La croix gammée serait d'origine sémitique. — Recherchant l'origine de l'emblème que les antisémites hitlériens voudraient ériger en symbole de l'aryanisme pur, la *Revue juive* de Genève lui trouve, l'astronomie aidant, un point de départ sémitique. Voici son argumentation :

La terre d'origine de ce signe — qui fut connu aux Indes sous le nom sanscrit de *swastika* — semble être, d'après les recherches des archéologues, l'Asie-Mineure, et ce serait de là qu'il se serait ensuite répandu, à la fois vers l'Occident et vers l'Extrême-Orient. Selon Goblot d'Alviella, un auteur aujourd'hui classique, la croix gammée serait née aux environs de Troie; c'est également l'avis de l'archéologue français Dechelette. Th. Wilson admet, lui aussi, que c'est d'Asie-Mineure que la Croix gammée a passé, traversant l'Océan, en Amérique du Nord; on la retrouve d'ailleurs chez certains noirs d'Afrique, dans la synagogue de Capharnaüm et dans les catacombes de la Villa Torliona, à Rome (F. van Luschan). Schliemann avait découvert, dans la troisième ville troyenne, des poteries décorées de trois cercles qui s'entrecroisent de manière à former huit champs distincts; dans l'un de ces champs, il y avait une croix gammée, dont les branches étaient dirigées à gauche; et, à l'intérieur de cette croix, il y avait quelques points, selon toute apparence, figurant des étoiles. Selon Schliemann, dont l'avis est partagé par Sayce, la croix gammée aurait été ainsi un signe astronomique, imitant une constellation. Cela est corroboré par le fait que la secte indienne de Jaïna ajoute à la croix gammée un petit groupe d'étoiles et une lune. Steinmetz suppose que la croix gammée est le symbole du Grand Char céleste et de ses différentes positions dans le ciel. La partie interne de chacune des branches de la croix serait l'étoile polaire, et les quatre crochets représenteraient les quatre positions du Grand Char autour de cet astre.

Or, — c'est la *Revue juive* de Genève qui conclut, — l'astronomie étant une science sémitique...

§

Les attentats contre la langue française.

Paris, le 12 avril 1933.

Monsieur le Directeur,

Dans son intéressante étude sur les « attentats contre la langue », M. André Moufflet cite (*Mercure* du 15 mars, p. 596) cette phrase de Maurice Maindron :

...Entre chaque plat, les convives buvaient du vin épicé.

Permettez-moi de rappeler à vos lecteurs cette phrase de Victor Hugo décrivant le décor du troisième acte d'*Hernani* :

Entre chaque portrait, une panoplie complète...

Veuillez agréer, je vous prie, etc...

PAUL GAUVY.

§

Le Sottisier universel.

Il fit représenter à ce théâtre: *Olympie* (1798); *la Descente des Français en Angleterre* (1798); *Saül*, oratorio (1803), et *la Prise de Jéricho*, oratorio (1805); *Don Juan*, indigne travestissement du chef-d'œuvre de Mozart; *le Mort par spéculation* (1800); *Œnone*, ouvrage posthume. — *Nouveau Larousse Illustré*, tome V, p. 458, article: *Kalkbrenner* (*Chrétien*).

...Pourquoi diable M. Sarment dit-il un « Lord anglais »? On ne dit pas « un moujik russe », ni « un archevêque catholique ». — *La Revue Hebdomadaire*, 8 avril.

Furetière est assez connu comme l'auteur du *Roman comique*. — *La Muse française*, 15 avril.

La rue des Francs-Bourgeois, ancienne Cour des miracles, est fière du Mont-de-Piété. — *Petit Journal*, 10 avril.

Enfin Mme Lambert vint, avec ses chatons enrubannés... Puis Steinlen, qui, à vrai dire, dessina plutôt des manières de tigres. — *Paris-Soir*, 25 avril.

Plusieurs hommes ont trouvé la mort dans des conditions identiques. On arrêta la sorcière, et plusieurs inhumations furent ordonnées par le Parquet. — *La Volonté*, 19 avril.

Dans la Légion d'honneur. — M. Maurice Letellier, capitaine de réserve à l'état-major de la 10e région, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons au nouveau chevalier, commissaire de police à Vitré, nos bien sincères condoléances. — *Ouest-Journal* (de Rennes), 20 mars.

M. Blayo se trouva soudain placé devant trois alternatives : la collision, écraser le cycliste ou jeter sa camionnette contre le talus; il eut la présence d'esprit de choisir la dernière. — *Ouest-Journal* (de Rennes), 9 avril.

Soutenez notre effort en faveur de la paix en participant à notre souscription des grandes batailles socialistes et républicaines. — *Populaire*, 24 avril.

§

Publications du « Mercure de France ».

Lettres diverses et curieuses écrites par plusieurs a l'un d'entre eux, par Henri de Régnier. Vol. in-16, 12 francs. Il a été tiré: 33 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 33, à 80 francs; 220 exemplaires sur Vergé pur fil Lafuma, numérotés de 34 à 253, à 40 francs.

Emile Verhaeren, poète de l'énergie, par Albert Mockel. Vol. in-16, 12 francs. Il a été tiré 22 exemplaires sur Vergé pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 22, à 40 francs.

Théatre. I. *Le Chevalier Nazaréen*, *La Fin des Dieux*, *Les Amants d'Arles*. Vol. in-16, 20 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1933.



ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes. Vol. in-16 .... 12 »
Poèmes, nouvelle série. Vol. in-16 .... 12 »
Poèmes, IIIe série. Vol. in-16 .... 12 »
Les Forces tumultueuses. Vol. in-16 .... 12 »
Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées.** Vol. in-16 .... 12 »
La Multiple Splendeur. Vol. in-16 .... 12 »
Les Visages de la Vie. Vol. in-16 .... 12 »
Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi.** Vol. in-16 .... 12 »
Les Rythmes souverains. Vol. in-16 .... 12 »
Les Blés mouvants. Vol. in-16 .... 12 »
Les Ailes rouges de la Guerre. Vol. in-16 .... 12 »
Choix de Poèmes, avec une Préface d'Albert Heumann, une Bibliographie et un Portrait. Vol. in-16 .... 12 »
Les Flammes Hautes, Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. I. Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. II. Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. III. Vol. in-16 .... 12 »
A la Vie qui s'éloigne, Vol. in-16 .... 12 »
Les Débâcles. Manuscrit reproduit en fac-similé, précédé d'une Étude sur la *Création poétique chez Verhaeren*, par André Fontaine. Vol. in-8 tiré à 90 ex. sur vélin de Hollande Van Gelder, 210 ex. sur vélin de Madagascar, 15 ex. h. c. 230

LITTÉRATURE

Impressions, 1re, 2e et 3e série. Vol. in-16. Chaque vol. 12

THÉATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Vol. in-16 12
Hélène de Sparte. Les Aubes. Vol. in-16 12

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Georges Buisseret : *L'Evolution idéologique d'Émile Verhaeren.* Vol. in-16 .... 2 50
André Fontaine : *Verhaeren et son œuvre.* Vol. in-16 12
A. M. de Poncheville : *Promenades avec Verhaeren.* Portrait inédit d'Emile Verhaeren, par Maurice Rufin. Vol. in-16 . . . 12

SERVICES D'**AUTO-CARS** DE LA Cie DU **MIDI**

(Saison d'été 1933)

I -- Route des Pyrénées { CERBÈRE-BIARRITZ et inversement
CARCASSONNE-BIARRITZ et inversement

II -- Route des Cevennes et des Gorges du Tarn { SAINT-FLOUR - CARCASSONNE et inversement

---

Renseignements :

Agence de la Cie du Midi, 16, Bd des Capucines, Paris -- 9e
Maison de France, 101, Av. des Champs-Élysées, Paris -- 8e
Toutes les grandes Agences de voyages.

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE, EST, ÉTAT, MIDI, NORD, P. O., P. L. M., ALGÉRIENS P. L. M., ALGÉRIENS DE L'ÉTAT, TUNISIENS et SFAX, GAFSA.

BILLETS DE FAMILLE D'ALLER ET RETOUR FRANCE-ALGÉRIE OU FRANCE-TUNISIE

Voici le moment le plus propice pour visiter l'Algérie et la Tunisie. Vous pouvez le faire à bon compte, grâce aux billets d'aller et retour à prix réduit que les gares des grands réseaux français délivrent sur demande faite 4 jours à l'avance pour toutes les gares des réseaux algériens de l'Etat et du P. L. M., des chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa.

Ces billets comportent, en effet, pour les parcours en chemin de fer, une réduction de 25 % pour la 2e personne, 50 % pour la 3e et 75 % pour les suivantes. Ils offrent une longue validité et sont également délivrés au départ de l'Algérie et de la Tunisie pour la Métropole.

L'itinéraire du voyage peut être différent au retour de celui de l'aller.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands réseaux de chemins de fer français, aux agences de voyages, etc...

Comment passer un agréable Dimanche ? en faisant, grâce au chemin de fer, une belle excursion sans gros frais.

Bois-le-Roi, Nemours, Clamecy, Avallon, Aix-les-Bains, Chamonix, Gr noble, Briançon, Villers-le-Lac et combien d'autres jolies stations de vallée de la Seine, du Morvan, des Alpes et du Jura peuvent être, du 29 avr au 31 octobre 1933, visitées à bon compte par les Parisiens, en utilisa les billets de fin de semaine! Ces billets comportent une réduction de 40 sur le prix des billets ordinaires. Ils sont valables du samedi à midi lundi à midi à destination des stations de la vallée de la Seine et d Morvan et du vendredi à midi au mardi à midi à destination des statio du Jura, de la Savoie et du Dauphiné. Une prolongation de validité e accordée à l'occasion de la Fête nationale (14 juillet), et de l'Assomptio (15 août).

Pour avoir des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner aupr des gares ou bureaux de ville P. L. M.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

UN BUREAU DE TOURISME
à la gare de Paris-Quai d'Orsay

La Compagnie d'Orléans vient d'autoriser l'Union Nationale des Agences e Voyages à installer, un Bureau de Tourisme à la gare de Paris-Quai Orsay.

Ce bureau qui complète utilement les services officiels de la gare, offre ı Public tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour établir l'itinéraire et le prix de revient de ses voyages empruntant le Réseau d'Orléans ɔit uniquement, soit partiellement, y compris les frais de séjour ou de villégiature dans les hôtels, les excursions, etc... Il met à la disposition des ɔyageurs des carnets de voyages individuels à forfait, toutes dépenses ɔmprises; il se charge d'organiser aux conditions les plus avantageuses, es voyages collectifs, accompagnés ou non, etc...

Installé dans le hall de départ des grandes lignes, à côté des salles d'attente, e Bureau de Tourisme est ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures 19 h. 30 (sauf dimanches et fêtes).

OFFICIERS MINISTÉRIELS

es annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne

---

ente au Palais, Paris, 31 mai 33, à 2 h., 6 *lots.*

1° PROPRIÉTE A ALFORTVILLE

eine) rue Etienne-Dolet, 84. Contenance 210 m. viron. *Revenu brut:* 4.100 *frs.* ise à prix, 20.000 francs. **2° Propriété** même comm. uai J.-B.-Clément, 37, angle rue des Brochets. ontenance 552m. environ. *Revenu brut:* 3.515 *frs env.* ise à prix :).000 francs. **3° Propriété** même commune rue de Choisy. Cont. 836 m. env. *Revenu brut :* .000 *frs environ* . à p. 70.000 f. **4° Propriété** même comm. 4, rue de Choisy. nt. 251 m. env. *Revenu brut :* 2.500 *frs* (av. promesse vente pour 1er juillet 34, moyennant 25.000 frs). M. à pr. 10.000 fr. **5° Propriété** même commune, 2, r. de Choisy et 1, r. des Goujons. Contenance 355 m. environ. *Revenu brut:* 4.680 *frs.* M. à pr. 20.000 fr. **6° Propriété** même comm., 4, r., des Goujons. Cont. 430 m. environ. *Revenu brut :* 4.485 *frs.* M. à pr. 15.000 fr. S'adresser Me PLAIGNAUD, avoué, à Paris, 14, rue des Pyramides, FERTÉ, avoué et CROS, notaire à Charenton-le-Pont.

SOLOGNE à vend. **PROPRIÉTÉ** giboyeuse 231 Hect. 1/2 *bois*, 1/2 *terre.* S'adresser RIQUOIS, not. Blois.

Banque de Paris et des Pays-Bas

L'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est tenue le 11 avril 1933, sous la présidence de M. Emile Moreau, Président du Conseil d'Administration.

Le Bilan se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, par .... Frs. 3.395.108.083,39

Le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de .... Frs. 23.361.633,98

réparti comme suit :

5 % à la Réserve légale 1.168.081,70

5 % soit 25 francs aux Actionnaires, représentant pour 600.000 actions........ 15.000.000 »

Ensemble 16.168.081,70

Reste 7.193.552,28

Il est prélevé sur le Report à nouveau s'élevant à Frs : 18.457.564,51, une somme de.................... 7.806.447,72

Ensemble .... 15.000.000 »

qui permet la répartition d'un dividende complémentaire de 25 francs par action.

Ce prélèvement ramène le report à nouveau à.... Frs. 10.651.116,79

L'Assemblée générale a voté toutes les résolutions soumises à son approbation.

La somme de 25 francs qui forme le complément du dividende (un acompte de 25 francs ayant été payé le 21 décembre 1932), sera payée à partir du 24 avril 1933, sous déduction des impôts établis par les lois en vigueur, soit à raison de :

Francs : 22,93 par action nominative
— 21,72 — au porteur

contre remise du coupon n° 112 : à Paris, au Siège social, 3, rue d'Antin, et au change du jour sur Paris, aux Succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Amsterdam, Bruxelles et Genève.

Crédit Lyonnais

L'Assemblée générale des actionnaires du Crédit Lyonnais s'est tenue le 25 avril Lyon, sous la présidence du baron Brincard, président du Conseil d'administration Les comptes sur lesquels l'Assemblée a statué se soldent comme l'on sait, e bénéfice de 82.873.294 francs, plus 13.567.775 francs de bénéfices reportés de exercices antérieurs.

Conformément aux propositions du Conseil, l'Assemblée a décidé la distributio d'un dividende de 100 francs par action A et de 33 fr. 33 par action B, ce qu absorbe 80.533.280 francs. Le report à nouveau ressort ainsi à 16.007.789 franc

Il a déjà été payé, le 25 mars, un acompte de 45 francs par action A et de 15 francs par action B. Les soldes de 55 francs et 18 fr. 33 seront mis en paiemen le 25 septembre, sous déduction des impôts.

Les administrateurs sortants, MM. Platel et Goy, ont été réélus; les actionnair ont ratifié la nomination de M. Paul Tirard en remplacement de M. de Trégomai administrateur décédé pendant l'exercice 1932; il leur a été aussi indiqué qu'e remplacement de M. A. Brouty, administrateur qui a donné sa démission depu la clôture du dernier exercice, le Conseil avait désigné M. E. Hannotin, ancie président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassatio

Comptoir National d'Escompte de Paris

L'Assemblée générale, tenue le 11 avril, sous la présidence de M. Paul Boye a approuvé à l'unanimité, le rapport du Conseil d'administration et les compt de l'exercice et a décidé la répartition d'un dividende de 50 francs par action de 6 fr. 928 par part de fondateur.

MM. J. Naud, A. Celier, M. Lewandowski et J. Parmentier, administrateu ont été réélus.

La nomination de M. A. Bourgeois, comme membre de la Commission de contrô en remplacement de M. E. Sauttier, décédé, a été ratifiée. MM. A. de Lavergn M. Robert et A. Bourgeois ont été nommés commissaires des comptes.

BULLETIN FINANCIER

D-ux traits caractérisent actuellement les marchés financiers : l'inaction et la fermeté. On comprend très bien qu'en raison des événements politiques et économiques, les urses de valeurs soient peu fréquentées : l'inquiétude est partout. Mais ce qu'on xplique plus difficilement, c'est le sentiment de fermeté qui ressort de l'évolution s cours des titres à revenu variable. Cette fermeté serait même inexplicable si l'on iorait que la fonction naturelle de la spéculation est d'anticiper sur les événements d'escompter l'avenir.

Si les marchés financiers sont peu actifs, c'est surtout parce que la clientèle qui hète ou vend au comptant s'abstient : la thésaurisation continue à sévir. Mais les ofessionnels — qui opèrent sur les marchés à terme — agissent tout différemment. ls ne veulent point s'engager pour des échéances lointaines, ils acceptent facilement, revanche, de prendre des positions parfois importantes dans le sens de la hausse. Sans leurs achats, on constaterait un recul général de la cote, car — on en conviendra les éléments défavorables ne manquent pas. En Allemagne, c'est l'agitation persis-ite des hitlériens. En Angleterre, c'est le désarroi causé par les fluctuations de livre qu'on s'efforce de limiter en renforçant le « fonds de régularisation du change » en consentant des prêts de livres au Trésor français. En France, c'est l'inquiétude usée par les demi-mesures d'assainissement de nos finances, la permanence du désé-ilibre budgétaire, l'enflure de la dette publique et l'incapacité complète du Parle-ent à subordonner certains intérêts particuliers à l'intérêt général. Enfin, — aux ats-Unis, — c'est la chute prochaine et définitive du dollar à la suite de mesures flationnistes.

Les baissiers devraient donc l'emporter sur les haussiers.

Or, il n'en est pas ainsi. Les éléments défavorables ne sont plus retenus comme paravant par la spéculation professionnelle. Ils sont sciemment négligés.

Pourquoi? parce que de leur influence il a été tenu compte depuis longtemps. irce que, à moins d'imaginer une faillite du régime capitaliste — hypothèse absurde — faut prévoir un redressement général de la situation mondiale. En menaçant l'Angle-rre d'une lutte sur le terrain monétaire, les Etats-Unis ont provoqué la conclusion un accord financier anglo-français. Et ils constatent qu'il leur faut non seulement nsentir des sacrifices sur leurs créances de guerre, mais encore renoncer à se pro-ger contre la concurrence étrangère par l'établissement de barrières douanières très evées. Le président Roosevelt a été contraint de proposer une trêve douanière. emain, à la Conférence Économique mondiale, il sera proposé nécessairement de constituer ce pacte financier anglo-franco-américain auquel les Alliés ont dû la victoire. est cet événement capital que la spéculation escompte en maintenant des cours rela-ement satisfaisants.

Il est ridicule de soutenir que l'inflation est la raison essentielle de certains hats de valeurs « réelles » : mines, pétroles, caoutchoucs, produits chimiques, etc. sait trop en effet qu'avant de stimuler la reprise des échanges internationaux, l'in-tion provoque une hausse des prix intérieurs et engendre des troubles sociaux.

Répétons que le premier signe indiscutable d'une reprise générale des affaires sera e hausse des prix-or des matières premières. Et il est très rare que cette reprise ne ccompagne pas d'un fléchissement passager des valeurs à revenu fixe.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, Dantzig (ville libre de), République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Swaziland, Territoires sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest), Uruguay, Venezuela, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro 5 fr. 75

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr.; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1933.